

16 jeunes "renifleurs" se font expliquer les dangers de la colle

par Rose-Anne GIROUX

Être ou ne pas être... sur la même longueur d'ondes! En ce qui concerne les affrontements de générations, voilà, trop brièvement résumée, la question.

Et comme elle se posait hier, en Cour de Bien-être social, alors que 16 jeunes "renifleurs" de colle, dont un "p'tit bout" de 9 ans, devaient se faire comprendre de leurs parents, du

juge Marcel Trahan, et de divers spécialistes appelés à leur faire comprendre les dangers de la colle.

Sauf peut-être pour leurs parents, parfois amers de les voir "en cour", cette

réunion n'avait rien d'un procès, l'usage de la colle n'ayant rien de criminel. Il s'agissait plutôt d'une séance d'information à portée immédiate et future. Ainsi que l'a expliqué le juge

Trahan: "Au lieu de prendre cela avec animosité, vous (parents) devriez être contents que des gens s'intéressent à ces jeunes... Une fois informés des dangers de la colle, ils pour-

ront propager la "bonne nouvelle", c'est-à-dire les faire connaître à leurs compagnons."

Et, le juge Trahan, l'air bienveillant, un peu paternaliste peut-être de de-

mander ensuite à un "renifleur" de 16 ans à la main levée: "Qu'est-ce que tu veux, mon grand garçon?" Le grand garçon (...) voulait savoir ce qui venait d'être dit par les Drs Ber-

nard Pécelet et Noël Garneau, respectivement médecin-légiste et psychiatre, à propos des dangers de l'inhalation de colle.

Pour ces deux spécialistes Voir RENIFLEURS, page 2

La guerre à la pollution

— Page 13

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Détroit évite l'élimination

— Page 55

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, mardi 8 octobre 1968 / sainte Brigitte / 84e année, No 235 / 6 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum: 42° / Maximum: 60°

"Génocide" au Biafra: étude en profondeur amorcée par Ottawa

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Les longues et infructueuses discussions entre le gouvernement et l'opposition au sujet de la guerre entre le Nigeria et le Biafra ont pris fin, hier soir, quand le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale s'est vu confier le mandat d'étudier en profondeur le drame.

Ce matin, le comité tenait sa première réunion. Il doit entendre deux séries de témoignages contradictoires pour déterminer si le Nigeria pratique ou non le génocide contre le Biafra.

Les Communes ont fait l'unanimité hier pour adopter, dans le délai prescrit de 48 heures, une résolution du chef conservateur, M. Robert Stanfield, appuyée par le leader du parti en Chambre, M. Gerald Baldwin.

Cette résolution charge le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale (dont les 26 membres étaient nommés en fin de séance hier soir) de tenir sa première réunion au plus tard à 11 heures aujourd'hui (mardi) pour entendre deux séries de témoignages.

La première, ayant trait au rapport du groupe d'observateurs officiels dont le major-général W.A. MacIlroy était membre avec les généraux Raab de Suède et Alexander de Grande-Bretagne.

Ces observateurs, on le sait, ont soumis un premier rapport indiquant qu'ils n'ont vu dans les régions visitées ni génocide, ni tentative de génocide.

La deuxième série de témoignages se rattacherait à la visite personnelle de deux députés de l'opposition au Biafra, MM. Andrew Brewin (NPD) et David MacDonald (PC). Ces deux députés, à l'issue d'un voyage de 36 heures en territoire biafrais, contredisent catégoriquement le rapport des "trois généraux" et affirment que le gouvernement fédéral du Nigeria se rend coupable de génocide à l'égard des rebelles Ibos.

La résolution Stanfield-Bald-

wyn, à laquelle le premier ministre Trudeau, au nom du gouvernement, n'a pas fait objection, demande au comité de faire rapport de ses conclusions dans les meilleurs délais.

Au cours de son intervention sur la résolution, le premier ministre a toutefois fait remarquer que le comité devrait entendre le témoignage du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui, actuellement aux Nations unies, multiplie les démarches auprès des pays-membres, afin d'aider, via la diplomatie internationale, la cause des Biafrais.

M. Trudeau proposait également que la demande de cré-

Voir "GENOCIDE" en page 2



photo René Picard, LA PRESSE

Les gens de Saint-Bruno se rappelleront longtemps la soirée du 7 octobre 1968. Au moins 20.000 personnes ont attendu, sous la pluie cinglante de l'automne, l'apparition annoncée depuis des

semaines. Ces gens de toutes les classes de la société ont passé la journée et une partie de la nuit à prier ou à chanter des cantiques. Les routes conduisant à Saint-Bruno étaient littérale-

ment bloquées et tous les hôtels étaient remplis. La Vierge n'est pas apparue, certes, mais la soirée demeure inoubliable.

(Autres photos page 8)

Saint-Bruno: une foule de milliers de personnes ne voit que la pluie!

par Florian BERNARD
et Gilles NORMAND

Il n'y a pas eu d'apparition hier à Saint-Bruno... ni aucun miracle.

Pourtant, quelque 20.000 personnes, dont une centaine d'infirmités en chaises roulantes, ont passé la journée sous la pluie, à réciter des rosaires et à chanter des cantiques, attendant vainement l'intervention céleste.

Cette affaire, de toute évidence grosse démesure par les "Bérets Blancs", a attiré des groupes d'aussi loin que Toronto, Edmonton, New York, le Massachusetts, la Pennsylvanie, l'Ohio, le Michigan, le Wisconsin, et la Californie.

Cette affluence sans précédent, à Saint-Bruno, n'a pas été sans causer un remue-ménage sérieux dans toute la région. Les ambulanciers Saint-Jean d'une part, et la police d'autre part, ont passé la soirée à transporter des pèlerins indisposés par la foule, le froid, et l'attente. Plusieurs

ont perdu connaissance, des enfants se sont égarés, et des gens se sont infligés des blessures légères en tombant sur le terrain détrempé.

Quant à Mme Léo St-Jean, mère d'une famille de 9 enfants, dont trois "voyantes", elle a été transportée à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, vers 8 h 40, après s'être affaïssée, victime semble-t-il, d'une défaillance cardiaque. Plus tard, dans la soirée, les ambulanciers Saint-Jean ont transporté sa fille Manon, qui était en proie à une véritable crise nerveuse.

Des étudiants de Montréal, de Valleyfield et d'ailleurs en sont venus aux prises avec une vingtaine de "Bérets Blancs" qui leur reprochaient leur attitude désinvolte. Ces étudiants avaient organisé leur propre apparition, à l'aide d'un mannequin représentant la Vierge et de confères déguisés en curés. C'est au moment où les étudiants psalmodiaient des cantiques irréligieux que quelques "Bérets Blancs" sont intervenus en colère. L'inci-

dent s'est terminé par des échanges de coups de poing et des yeux amochés.

Pendant ce temps, la foule continuait à prier, sous l'animation des "Bérets Blancs" qui, du lieu même où l'apparition devait se produire, dirigeaient le déroulement de la "scène". L'un d'eux, micro en

main, transmettait à la foule les directives de la "voyante" Manon. Cette dernière, qui célébrait hier ses 14 ans, a demandé à la foule de prier plus fort: "Car la Vierge va s'éloigner".

Un peu avant 9 heures, la Vierge ne s'étant toujours pas manifestée, la petite Manon a

demandé à la foule, par le truchement du "Béret Blanc" qui agissait comme animateur, qu'on éteigne tous les projecteurs. Cette mesure n'a pas pour autant provoqué l'apparition tant attendue. C'est alors que la foule a commencé à se disperser.

Mais les "Bérets Blancs",

Cet accord devait assurer la prise du pouvoir en Rhodésie, à terme, — dans quinze ou vingt ans — par la majorité africaine de la population (plus de quatre millions contre 230.000 Blancs).

Son rejet avait amené la Grande-Bretagne à demander et obtenir des Nations unies l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la

colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

Aujourd'hui, M. Ian Smith, en dépit de ses difficultés — il a dû faire appel aux forces sud-

venir de tous les coins de la province, sont demeurés sur les lieux, avec la ferme intention d'y élire domicile durant quelques jours Mme Gilberte Côté-Mercier elle-même a passé une partie de l'après-midi au milieu des siens. Elle a refusé systématiquement, d'ac-

voir FOULE, page 2

Voir RENCONTRE en page 2

Nouvelle rencontre de la dernière chance entre Wilson et Smith à Gibraltar, demain

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique M. Harold Wilson aura une nouvelle "rencontre de la dernière chance", demain, avec le chef du régime rhodésien, M. Ian Smith, à Gibraltar.

Un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Cabinet britannique précise que les discussions auront pour but de "chercher s'il est possible d'ar-

river à un règlement mutuellement acceptable du problème rhodésien".

Ce sera la deuxième réunion au sommet des deux chefs de gouvernement depuis le rejet par les "extrémistes" du Cabinet rhodésien de l'accord que MM. Wilson et Smith avaient conclu au début de décembre 1966 à bord du croiseur "Tiger", au large de Gibraltar.



Les Seals d'Oakland

Après avoir visité le camp d'entraînement des Seals d'Oakland, notre chroniqueur de hockey Gilles Terroux se pose une question: "Sur qui comptent-ils pour marquer des buts?". Cette lacune n'ayant pas été éliminée, les Seals sont donc voués à la dernière position pour la deuxième année consécutive. Textes et photos en page 53.

Demain, nous analyserons la situation des Kings de Los Angeles.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 38 à 44, 46 à 51
- Arts et Spectacles / 16 à 18
- Bandes dessinées / 59
- Calendrier de la Terre des Hommes / 28
- Courrier "Que faire?" / 27
- Décès, naissances, etc. / 29
- Editorial / 4
- Finance / 34 à 36
- Horoscope / 28
- Informations étrangères / 45
- La bonne table / 21
- Les secrets de polichinelle / 26
- Loisirs et récréation / 59
- "Mot-mystère" / 59
- Mots croisés / 43
- Nouvelles nationales / 13 et 33
- Nouvelles régionales / 37
- Radio et télévision / 14-15
- Sports / 53 à 58 et 60
- Tribunaux / 7
- Vie féminine / 24 à 27
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 28



Wagner déplore l'absence du Québec de l'agence de lutte contre le crime

M. Claude Wagner, ancien ministre de la Justice du Québec, a qualifié d'"irresponsable" l'attitude du Québec, qui a refusé de se joindre au système canadien d'intelligence criminelle, une agence fédérale-provinciale de lutte contre le crime établie l'an dernier.

L'ancien ministre du cabinet Lesage a dit que l'attitude du Québec envers cette agence était "typique" du sentiment de la province concernant toute aide fédérale en général.

"Le ministère de la Justice de la province se traîne les pieds dans la guerre contre le crime et refuse systématiquement toute aide qui vient d'Ottawa", a-t-il dit dans une interview.

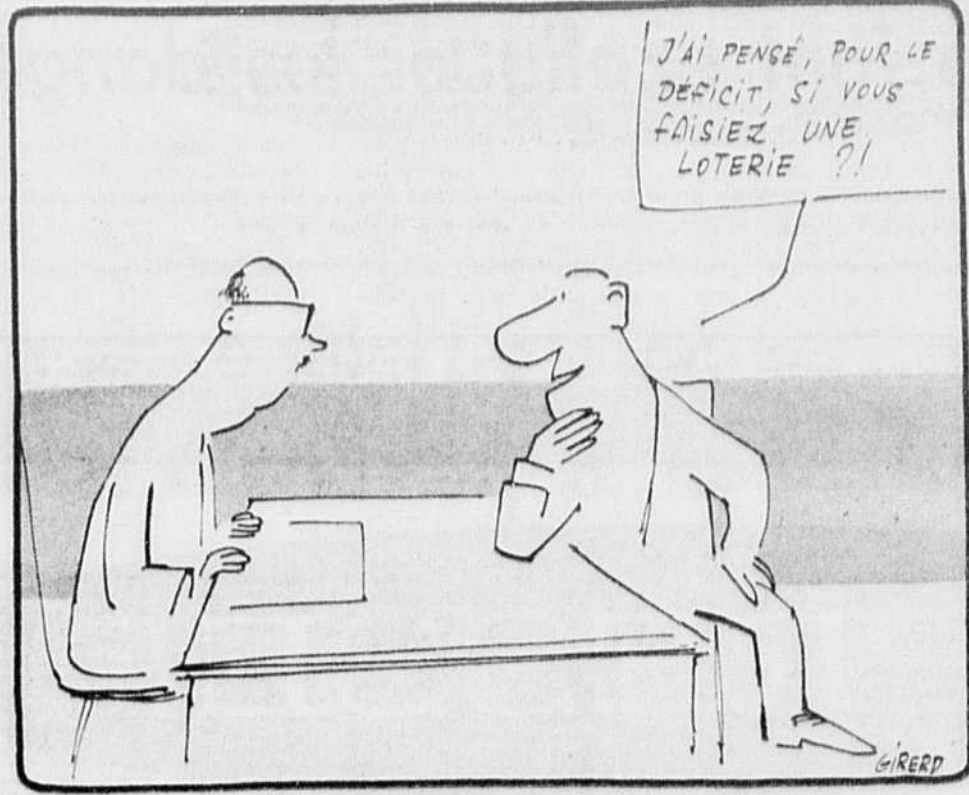
Il a ajouté que l'absence du Québec au sein de cette agence constitue "une grave omission qui décèle l'inconscience et l'ir-

responsabilité gouvernementale".

M. Wagner commentait alors les remarques faites aux Communes la semaine dernière par le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, qui a dit que le quartier général de cette agence dirigée par la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa possédait maintenant des bureaux dans toutes les provinces, sauf au Québec.

M. Wagner a aussi ajouté qu'il avait proposé lors de la conférence fédérale-provinciale de 1966 une collaboration plus étroite entre tous les niveaux de gouvernement en vue de la lutte contre le crime.

"Je me souviens avoir souligné le besoin d'une centralisation de toutes les informations concernant les activités criminelles au pays, mais alors une élection est survenue et vous savez le reste...", a-t-il dit.



Droits réservés

La garde des détenus

La Commission Prévost soumet un 1er rapport

Les membres de la Commission Prévost soutiennent que le public en général et les détenus eux-mêmes seraient d'autant mieux protégés, à tous les points de vue, si la garde des prisonniers et, surtout, leur transfert étaient confiés à des gardiens spécialisés.

Telle est l'une des 15 recommandations de la Commission

d'enquête instituée sur l'administration de la justice au Québec, figurant en tête de liste dans un rapport spécial soumis au ministère de la Justice, le 5 septembre dernier.

C'est à la suite d'une épidémie d'évasions spectaculaires qui se sont succédées au Québec, le printemps dernier, que le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, également premier ministre aujourd'hui, avait demandé aux commissaires de préparer un tel rapport, lequel n'a pas encore été rendu public.

Il a donc été recommandé en tout premier lieu que le dépôt, la garde et le transfert des détenus et prisonniers relèvent désormais, et entièrement, du Service des prisons et non plus, comme actuellement, de la Sûreté du Québec.

Le rapport mentionne que ces tâches ne devraient pas échoir aux policiers provinciaux, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas reçu de formation particulière devant leur permettre d'exercer ces fonctions en toute compétence.

"RENIFLEURS"

SUITE DE LA PAGE 1

tes, qui se sont expliqués en des termes parfois scientifiques, mais toujours compréhensibles après coup, il ne fait aucun doute que l'habitude de la colle laisse des séquelles graves, très graves même, sur l'organisme. Pour ceux qui ont la comparaison facile et aiment dire que l'habitude de la colle n'est pas pire que celle, plus adulte (!) de l'alcool, le Dr Péclét a dit: "J'aime mieux prendre un verre de scotch qu'un verre de tétrachlorure de carbone".

Les matières grasses du cerveau

Il avait auparavant expliqué que la colle contient un solvant, la tétrachlorure de carbone qui, comme dans le nettoyage à sec, détruit les matières grasses... les matières grasses du cerveau.

Quant au Dr Garneau, il a enchaîné en disant qu'une fois détruites les cellules et substances organiques du cerveau ne se reproduisent pas, contrairement, par exemple, aux cellules sanguines. "C'est là, a-t-il souligné, le plus grand danger des substances volatiles de cette sorte-là". Vouloir évaluer le seuil limite d'inhalation, la quantité de colle que cela prend avant que cela devienne dangereux équivaut, selon lui, "à boire de l'eau de Javel pour voir c'est toxique".

Si les jeunes furent impressionnés par ces propos, cela ne parut pas trop. Ce qui parut, toutefois, fut leur embêtement. D'abord, leur embêtement à répondre à "la" question: pourquoi la colle? Ensuite, celui que leur causèrent les réflexes d'auto-défense de leurs parents qui, à force de ne pas s'expliquer les jeux de leurs enfants, finirent par trouver toutes sortes de réponses.

"C'est cela, vous devriez leur dire de ne plus se tenir ensemble!" Ils n'ont aucun endroit où se réunir: la commission scolaire les disperse partout... On a tout essayé!"

Au cours de ces tentatives d'explications données par les parents, l'une des adolescentes présentes a cru bon de se tourner vers sa mère et de lui signifier (à voix basse) de se taire...

Nouvel évêque de Gaspé

OTTAWA, (PC) — Le délégué apostolique au Canada annonce que le pape Paul VI vient de nommer l'abbé Gilles Quellet, de la Société des missions étrangères du Québec, évêque de Gaspé.

Le titulaire est président des Oeuvres pontificales missionnaires au pays. Avant d'occuper ce poste, il avait été supérieur de sa communauté, de 1958 à 1967. Né à Bromptonville, dans le diocèse de Sherbrooke, le 14 août 1922, il était ordonné prêtre le 30 juin 1948.

FOULE

SUITE DE LA PAGE 1

cordier toute entrevue aux journalistes.

Jean Loquace fut le père Jean-de-la-Trinité, supérieur du monastère des Apôtres de l'Amour Infini, de Saint-Jovite, dans les Laurentides.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 40
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 45

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: le ciel se dégagera ce matin. Le reste de la journée et mercredi ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Températures de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Rouyn-Noranda, 30 et 35, Témoins, 35 et 40.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Moins frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et La Tuque, 35 et 40, Sherbrooke, 40 et 40, Chicoutimi, 35 et 35, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 30 et 35.

Régions de Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sept-Îles, 45 et 32, Gaspé, 50 et 38.

Rive sud

Les Unions de familles mettent les parents en garde contre les "créateurs de faux problèmes"

Le comité scolaire des Unions de familles de la rive sud demande à tous les parents de cette zone de se grouper pour que les enfants retournent en classe rapidement et dans les meilleures conditions.

L'organisme qui groupe quelque 900 familles, met les parents en garde contre les "créateurs de faux problèmes et de solutions irréalistes, du genre Mouvement pour l'intégration scolaire".

Dans un communiqué, le comité scolaire des Unions de familles énumère quelques-unes des conditions nécessaires au retour en classe des enfants de la régionale. Selon lui, il faut:

- Recourir à des mesures de sécurité à l'école polyvalente de Boucherville dont la construction n'est pas terminée;
- conclure une entente avec les autorités scolaires pour étaler sur cinq jours l'horaire scolaire actuellement limité à trois afin que les enfants ne perdent pas leur année;
- accélérer les procédures afin de pouvoir au plus vite l'école de Boucherville du matériel dont elle a besoin;
- mettre en chantier rapidement la polyvalente de Laffite et en agrandir l'école des arts et métiers de Jacques-Cartier pour que ces établissements puissent, en septembre 1969, accueillir des élèves;
- créer un système qui classerait les écoles selon la langue et non pas selon la confessionnalité.

Le Mouvement pour l'intégration scolaire a subi un échec hier matin alors que les élèves non inscrits qu'il avait convoqués à l'école Gérard-Filion ne se sont pas présentés à la manifestation.

Les corridors de l'école houlonnaient d'activité, mais le portique où étaient postés deux membres du MIS était calme.

Selon les deux porte-parole du MIS, quelques élèves de l'école polyvalente de Mortagne de Boucherville se seraient présentés à Gérard-Filion hier matin mais seraient repartis aussitôt. L'école de Mortagne n'est pas encore ouverte, les aménagements n'ayant pas encore été complétés.

Quant aux élèves qui doivent fréquenter le collège de Longueuil, ils ne rentreront en classe que demain et jeudi étant donné que les travaux de ménage ne sont pas encore terminés.

À l'école MacDonald-Cartier, que doivent fréquenter des étudiants anglophones et francophones, la rentrée a commencé hier matin et les élèves francophones du cours classi-

que se sont présentés aux cours. Les 3.000 élèves doivent être en classe demain.

Incidentement, le secrétaire de M. O'Day, directeur de cette école, nous a fait remarquer qu'il n'est pas unilingue anglais, comme certains journaux l'ont mentionné, mais qu'il parle couramment le français. "D'ailleurs, nous a dit Mme Royer, M. O'Day parle quatre langues".

Wilson rencontre O'Neill au sujet des émeutes en Irlande

LONDRES (PA, AFP, UPI) — Le capitaine Terence O'Neill, premier ministre de l'Irlande du Nord, rencontrera probablement M. Harold Wilson, chef du gouvernement britannique, la semaine prochaine pour discuter avec lui des émeutes qui ont fait une centaine de blessés à Londonderry depuis quatre jours.

En visite en Grande-Bretagne lorsque les émeutes furent déclenchées, en fin de semaine dernière, M. O'Neill refusa l'invitation de M. Wilson de se rendre à Londres pour des entretiens. Il a préféré rencontrer auparavant son cabinet et s'est rendu à Belfast où une réunion des ministres a été convoquée.

Le gouvernement britannique ne jouit que peu de prérogatives en Irlande du Nord. Le gouvernement de Belfast a adopté l'attitude que le gouvernement de Londres ne doit pas intervenir dans ses affaires.

Cependant, M. Wilson a demandé à M. James Callaghan, son ministre de l'Intérieur, de lui soumettre un rapport sur les événements de la fin de semaine qui ont fait 100 blessés.

Lorsque M. Wilson rencontrera le capitaine O'Neill, ils ne pourront faire autre chose que

discuter de la situation et échanger leurs points de vue, à moins que le chef du gouvernement britannique ne veuille modifier des dispositions constitutionnelles élaborées il y a 50 ans, dit-on à Londres. Une telle initiative de la part de M. Wilson pourrait conduire à une grave crise constitutionnelle en Grande-Bretagne.

Le "Lord Chancellor" (ministre britannique de la Justice) lord Gardiner, a révélé à la Chambre haute que M. Wilson a invité le capitaine O'Neill, mais a rejeté une demande visant à ce que le gouvernement britannique mène sa propre enquête.

Le conseil municipal de Dublin (Dublin City Council) a adopté hier soir à l'unanimité une résolution condamnant l'attitude des autorités d'Irlande du Nord à l'occasion des incidents de Londonderry. La résolution demande également au premier ministre de la République de protester auprès du gouvernement britannique contre la disparition des droits humains élémentaires en Irlande du Nord.

Le conseil municipal de Dublin (Dublin City Council) a adopté hier soir à l'unanimité une résolution condamnant l'attitude des autorités d'Irlande du Nord à l'occasion des incidents de Londonderry. La résolution demande également au premier ministre de la République de protester auprès du gouvernement britannique contre la disparition des droits humains élémentaires en Irlande du Nord.

Lorsque M. Wilson rencontrera le capitaine O'Neill, ils ne pourront faire autre chose que

VOUS DEMENAGEZ
à
OTTAWA
TORONTO ou KITCHENER!

Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison, écrivez à
COSTAIN ESTATES LTD.
3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

BAINS TURCS COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

SHARP

SUITE DE LA PAGE 1

en l'absence de son président, M. Emilio Arenales. Il assista ensuite à un déjeuner offert par M. Thant, secrétaire général de l'ONU.

Tard dans l'après-midi, le chef de la diplomatie canadienne s'entretenait avec son homologue du Nigeria, M. Okoi Arikpo. L'entretien a porté sur la façon dont le Canada pourrait secourir les victimes de la guerre civile dans ce pays.

Au début de la soirée, M. Sharp assistait à un dîner offert par M. Fitzgibbon, président du conseil d'administration de la "Metropolitan Life".

Le ministre canadien avait accepté l'invitation de l'homme d'affaires new-yorkais avant qu'il ne soit question du dîner de travail organisé par M. Rusk.

Seuls les ministres ont participé au dîner. Ils ont été rejoints dans la soirée par un haut fonctionnaire de leurs départements ministériels respectifs.

M. Jacques de Beaumarchais, directeur des questions politiques au Quai d'Orsay, et M. Charles Bohlen, ancien ambassadeur américain à Paris et actuel sous-secrétaire d'Etat, ont ainsi pris part à la fin de la conversation.

La réunion organisée par M. Rusk revêtait un caractère officieux, aucun communiqué n'a été publié à son issue.

Le dîner a eu lieu dans l'appartement du secrétaire d'Etat à l'hôtel Waldorf Astoria.

Par ailleurs, on a annoncé à Bruxelles que le groupe des plans nucléaires de l'OTAN, composé des ministres de la Défense de sept pays membres (Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Royaume-Uni et États-Unis) tiendra sa prochaine réunion à Bonn, les 10 et 11 octobre, sous la présidence de M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN.

Au cours de cette réunion, les ministres poursuivront l'examen des problèmes qui se posent dans le domaine des plans de défense nucléaire et discuteront des études décidées à La Haye en avril dernier sur différents sujets touchant à l'utilisation tactique éventuelle d'armes nucléaires pour la défense de l'OTAN.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

aféricaines pour combattre les commandos nationalistes africains qui mènent des opérations de guérilla en Rhodésie — peut négocier à partir d'une position de force. Il s'est récemment débarrassé de ses collègues les plus "ultra" et a réussi à retarder l'adoption immédiate d'une politique de développement séparé des races, analogue à la politique sud-africaine d'"apartheid".

La position de M. Wilson paraît aujourd'hui plus faible qu'en 1966: il y a quelques

"GENOCIDE"

SUITE DE LA PAGE 1

dits intermédiaires pour le ministre des Affaires extérieures soit, plutôt qu'à la chambre, référée au comité permanent.

Cette proposition était plus tard agréée par l'opposition.

Crainte du NPD

Prenant la parole au nom des néo-démocrates, M. David Lewis s'est dit heureux de voir la résolution Stanfield-Baldwyn adoptée à l'unanimité, mais a formulé la crainte que les discussions au sein du comité permanent ne s'éternisent pendant que la tragédie biafraise se poursuit de plus belle.

Et il déclarait: "M. le président, je crois que le Parlement manquerait gravement à son devoir et que la population même du Canada manquerait à son devoir si nous attendions que le comité fasse rapport avant d'agir et je demande instamment au gouvernement et à la chambre de ne pas permettre que le transfert de la question biafraise à ce comité ne devienne le prétexte de l'inaction, pendant une, deux ou même trois semaines".

Soulignant l'urgence de la situation, le leader NPD s'est dit d'avis que le gouvernement devrait dès maintenant prêter des avions "Hercules" ou poser des gestes de ce genre dans l'immédiat, sans attendre le résultat des délibérations au sein du comité permanent.

Le comité des Affaires extérieures a tenu sa première séance à 9 h 30 ce matin, pour élaborer son programme et dresser l'horaire des témoignages qu'il recevra. Les députés Brewin et MacDonald sont allés rencontrer M. Sharp à New York et pourront vraisemblablement comparaître devant le comité dès demain.

La Banque de Commerce vous recommande les nouvelles obligations d'épargne du Canada.

Pourquoi? Parce qu'elles rapportent du 6.75%!

Une seule fois dans le passé, soit au début de cette année, les obligations d'épargne du Canada ont rapporté un intérêt plus élevé. En effet, le taux d'intérêt moyen de la présente émission est de 6.75%.

Si vous n'avez pas d'argent comptant, la Banque de Commerce peut, au moyen d'un plan de versements automatiques, déduire

mensuellement un montant de votre compte en banque. De plus, nous pouvons garder vos certificats en dépôt dans un de nos coffres de sûreté.

N'attendez pas. Vous avez jusqu'au 15 novembre pour acheter ces obligations sans intérêt couru.

C'est avec enthousiasme que la Banque de

Commerce invite ses clients désireux de placer leur argent à acheter ces obligations d'épargne. En effet, ce taux élevé de 6.75% est presque sans précédent. Des coupures de \$50 à \$25,000 sont actuellement en vente dans les 1400 succursales de la Banque de Commerce.

Laissez donc la Banque de Commerce vous aider à faire de l'argent, presque sans effort.



TOUS LES SOIRS DINER & DANSER
Au son de la musique romantique de
CLAUDETTE AUCHU
ET DU TRIO
FRANK ANGELINI
•
BUFFET
CHAUD ou FROID
CANADIEN ou CHINOIS
Tout ce que vous pouvez manger
\$4.00 par personne
\$250 Enfants moins de 12 ans
BILL WONG'S
7965 DECARIE BLVD.
Reservations 731-8202

êtes-vous préparé pour
Para
elle s'en vient demain

L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre à la tête de la SQ?

L'assistant-directeur de la police de Montréal, M. Maurice Saint-Pierre, doit être inamoviblement nommé directeur de la Sûreté provinciale du Québec, en remplacement du directeur Adrien Robert, qui a donné sa démission il y a un mois.

il était nommé inspecteur en chef, avant d'accéder au poste d'assistant-directeur en 1966.



L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre

A la police de Montréal, on n'a pas voulu confirmer cette nouvelle, "qui n'est pas officielle".

M. Saint-Pierre serait le deuxième officier de police de Montréal, après M. Robert lui-même, à être nommé à la tête de la Sûreté du Québec. On croit que ce choix aurait été fait sur la recommandation de M. Adrien Robert.

M. Saint-Pierre est entré au Service de la police de Montréal il y a déjà 27 ans. D'abord assigné à la circulation, il a été nommé capitaine en charge de la Gare centrale en 1951, puis inspecteur en 1955. En 1963,

La SQ n'avait pas donné la bonne photo

La Sûreté du Québec a révélé hier qu'une erreur s'est glissée dans l'identification de l'un des 10 criminels les plus recherchés dont la liste a été émise la semaine dernière.

"C'est une erreur d'identification dont nous sommes entièrement responsables", a dit l'inspecteur DeMiffonis.



Arthur-André Pinsonneault

Le chef divisionnaire du Bureau des recherches criminelles à la SQ, l'inspecteur Fernand DeMiffonis, a signalé que l'erreur avait été commise dans la publication de la photo du sixième criminel le plus recherché, Arthur-André Pinsonneault. Ce dernier est recherché pour un vol à main armée perpétré le 17 mai dernier. L'inspecteur DeMiffonis a révélé que l'on avait émis la photographie d'un autre Arthur Pinsonneault qui a déjà purgé une peine de prison, mais qui est maintenant réhabilité et que la police n'a aucune raison d'inquiéter.

Pas de gaz Mace "pour le moment"

Le Service de la police de Montréal a nié hier qu'il soit "question pour le moment" d'utiliser le gaz Mace en cas de manifestation.

Appointant quelques précisions à la suite des articles parus dans les journaux au sujet de "l'escouade anti-émeutes" dont la formation serait maintenant terminée, le cabinet du directeur, M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une "escouade anti-émeutes", mais d'une "unité mobile" composée de 106 policiers et d'une force de réserve de 90 hommes.

"Il s'agit, explique le Service de police, d'une section spécialisée en ce sens que ses membres recevront régulièrement des renseignements sur la situation criminelle en général dans la ville et qu'ils seront continuellement en situation d'intervenir pour prêter main-forte aux policiers dans différents secteurs. Ainsi, la fonction de l'unité mobile en est une de "surveillance" ou de "patrouille".

On sait que les journaux avaient parlé d'une escouade forte de 100 hommes, et dont la tâche principale consisterait à intervenir en cas de manifestation, de grève, de désordre public, etc.

Le parc de l'île Sainte-Hélène, illuminé, sera ouvert pour la période des fêtes

par Bernard MORRIER

• Terre des Hommes ne ferme pas ses portes le 14 octobre; il s'agit tout simplement d'un entracte et dès le même jour, des ouvriers se mettront au travail pour préparer "l'édition 1969".

• Le parc de l'île Sainte-Hélène sera accessible au public pendant la période des fêtes et sera illuminé pour la circonstance.

• La Place de la Russie (ancien emplacement du pavillon soviétique à l'Expo 67) présentera "quelque chose de très important" l'an prochain.

• Les deux miniraills jaunes, l'un dans la Ronde, l'autre dans l'île Sainte-Hélène, ne formeront plus qu'un seul circuit de balade.

• Dès le 15 octobre, 20 personnes travailleront à plein temps, à l'année longue, pour assurer la publicité de Terre des Hommes et pour donner au fur et à mesure qu'ils leur parviendront tous les renseignements relatifs à l'exposition permanente.

• Aux environs du 21 octobre, le maire de Montréal et le directeur général de Terre des Hommes s'enverront pour l'Europe afin d'aller chercher

la participation de plusieurs pays en 1969, dont la Tchécoslovaquie.

• Il y a de fortes chances que les piscines de l'île Sainte-Hélène soient ouvertes au public dès l'été prochain.

• Montréal cherche une formule de participation à l'Expo 70, à Osaka.

Tels sont les faits saillants de l'importante conférence de presse tenue hier midi par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Celui-ci, qui était accompagné de M. Guy Huot, directeur général de Terre des Hommes, a souligné qu'il s'agissait sûrement de la dernière occasion qu'il avait, personnellement, de communiquer différents renseignements sur l'exposition permanente. M. Drapeau a en effet insisté pour dire que tous les renseignements sur Terre des Hommes émaneront désormais d'un nouveau bureau de relations extérieures, composé de 20 personnes qui se mettront à l'œuvre dès le 15 octobre.

Abordant par ailleurs le financement de cette entreprise, le maire s'est dit assuré, en ce 7 octobre, "que la ville avait

Voir PARC, page 4



photo J. Y. Létourneau, LA PRESSE

Trois semaines en Europe

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le directeur général de Terre des Hommes, M. Guy Huot, partiront pour l'Europe, le 21 octobre, pour un voyage de trois semaines qui les conduira jusqu'à Prague, afin d'aller chercher la participation de plusieurs pays à Terre des Hommes en 1969, dont la Tchécoslovaquie.

Lafèche ne sera plus sous la tutelle de la Commission municipale du Québec

par Claude MASSON

La ville de Lafèche, plus que jamais auparavant, célébrera avec éclat l'anniversaire, le 11 novembre prochain.

Et pour cause. Cette municipalité de la rive sud sera alors "libérée" de la tutelle de la Commission municipale du Québec sous laquelle elle était placée depuis plus de quatre ans.

L'organisme gouvernemental a décidé de se retirer de Lafèche parce que la situation administrative et financière de cette ville de 13.900 âmes est redevenue normale.

C'est depuis le 24 juillet 1964, alors que le maire Alexandre Girard guidait les destinées de la municipalité, que Lafèche est sous le contrôle de la Commission municipale. Cette décision de Québec fait suite à un jugement de la Cour supérieure déclarant la

municipalité en défaut parce qu'elle ne rencontrait pas le paiement du capital et des intérêts sur des emprunts qu'elle avait contractés.

La résolution adoptée par les membres de la Commission municipale, le 1er octobre dernier, souligne qu'il n'y a plus lieu de considérer ladite corporation municipale en défaut. Il a donc été décidé de lever la tutelle à compter du 11 novembre.

Le maire, M. Gérard Philips, a annoncé la bonne nouvelle au cours de l'assemblée mensuelle du conseil, en rendant publique la lettre de la Commission municipale.

La décision de Québec aura sûrement des répercussions sur le résultat de l'élection municipale qui aura lieu le 3 novembre prochain à Lafèche. Le maire Philips sollicite un second mandat. Il aura comme

adversaire M. Gaston Gobeil, actuellement conseiller municipal qui a été élu avec l'équipe de M. Philips.

Dans son programme électoral, M. Gobeil avait placé comme une priorité la disparition de la tutelle. La veille de l'annonce du retrait de la Commission municipale, il avait répété son intention de se consacrer à cette tâche.

"Nos adversaires devront se trouver d'autres choses", a déclaré sur un ton sarcastique le conseiller Lorenzo Carboneau, à l'adresse de M. Gobeil.

Mais ce dernier a repris aussitôt en déclarant que la Commission avait choisi le 11 novembre, soit environ une semaine après les élections et que c'était là un geste très significatif. Le conseiller Ernest Trudel, partisan de M. Gobeil, a poursuivi: "Ils ont peut-être déjà une petite idée de ceux qui seront élus".

Au 31 décembre 1964, soit cinq mois après la mise en tutelle, le budget de Lafèche présentait un déficit accumulé de \$486.000 alors qu'au 31 décembre dernier, le budget présentait un surplus accumulé de \$22.185.

Trois causes principales ont permis d'améliorer sensiblement la situation financière de la municipalité: une administration municipale plus compétente, une meilleure perception des taxes et la répartition sur plusieurs années d'un montant de \$350.000 dû à trois ministères du gouvernement du Québec: Famille, Justice et Santé.

Le budget de Lafèche, qui était de \$1.389.400 en 1964, est maintenant de \$1.574.618.

Avec le retrait de la Commission municipale à Lafèche, il reste quatre municipalités en tutelle dans la région de Montréal sur un total de 13

dans tout le Québec: Jacques-Cartier, Saint-Hubert, Pincourt et, depuis peu, Saint-Michel.

Les autres municipalités en tutelle sont les cantons Bergeronnes et Delisle, les villages de Parent, Saint-Henri-de-Tailon et Saint-Jérôme (au Lac-Saint-Jean) ainsi que les villes de Bagotville, Cadillac et Valmier.

Hier
11,430
Total des visiteurs
depuis l'ouverture
11,840,270

Don de \$500,000 à l'Université de Montréal

Le colonel Robert Samuel McLaughlin, d'Oshawa, vient de souscrire la somme de 500,000 dollars comme don personnel à la campagne du cinquantenaire de l'Université de Montréal.

En communiquant cette nouvelle à monsieur Gérard Plourde, président de la campagne, le colonel McLaughlin a fait état de son amitié de longue date pour les Canadiens français et de sa volonté de poser un geste en faveur de l'Université de Montréal dont il admire les réalisations.

Le colonel McLaughlin, encore très actif à l'âge de 97 ans, occupe le poste de président du conseil de General Motors du Canada et de ses filiales.

La philanthropie du colonel McLaughlin est très connue; un grand nombre d'universités et d'œuvres canadiennes ont d'ailleurs bénéficié de sa générosité.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4459 FAIPINEAU, MONTREAL, TEL. 527-4151

George Tanguay, président	Maurice Tanguay, C. d'A.A.	Paul Gallou, C. d'A.A.	Paul Gallou, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A.	Paul Gallou, C. d'A.A.	Paul Gallou, C. d'A.A.	Paul Gallou, C. d'A.A.
Ronald Loper, C. d'A.A.	Jacques Barry, C. d'A.A.	Jacques Barry, C. d'A.A.	Jacques Barry, C. d'A.A.
Jean Chartrand, C. d'A.A.	Gérard Gauthier, C. d'A.A.	Gérard Gauthier, C. d'A.A.	Gérard Gauthier, C. d'A.A.
Alphonse LaBoué, C. d'A.A.	Marc Severin, C. d'A.A.	Marc Severin, C. d'A.A.	Marc Severin, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A.	Jean Desroches, C. d'A.A.	Jean Desroches, C. d'A.A.	Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A.	Pierre Groulx, C. d'A.A.	Pierre Groulx, C. d'A.A.	Pierre Groulx, C. d'A.A.

Une enquête sur l'alimentation en eau s'impose sur la rive sud

par Claude MASSON

La multiplication des usines de filtration, les disputes entre municipalités quant à l'approvisionnement et au tarif exigé, le manque de pression, la pénurie d'eau dans au moins cinq villes durant la période estivale, voilà des raisons qui militent en faveur d'une véritable enquête sur l'alimentation en eau sur la rive sud.

Un ingénieur, M. Raymond Auger, a préconisé la mise sur pied d'une enquête sur cette nécessité vitale qu'est l'eau, au terme du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Société pour le progrès de la rive sud. Au tout début, le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas avait fait un bref exposé du sujet, à la lumière d'un

mémoire de la Jeune Chambre de la rive sud portant justement sur "l'alimentation en eau" dans la région. Une période de discussions a permis de faire saisir la gravité du problème dans toute son ampleur.

Et c'est à la fin de toutes les expressions d'opinion que l'ingénieur a recommandé la tenue d'une telle enquête au niveau de la douzaine de municipalités qui forment la rive sud immédiate.

Il existe actuellement trois usines de filtration. Jacques-Cartier dessert Boucherville, Greenfield Park (en partie), Lafèche, Lemoyne (en partie) et Saint-Hubert; Saint-Lambert vend son eau à Préville, à Greenfield Park et à Lemoyne en partie; Longueuil est autonome.

Jacques-Cartier veut accroître ses tarifs. Sa requête devant la Régie des eaux a été interceptée par les municipalités desservies qui s'opposent à un taux plus élevé. D'autre part, Saint-Hubert songe à construire sa propre usine avec la collaboration probable de Brossard.

Le mémoire de la Jeune Chambre, qui était représentée hier par MM. Luc Lahale et Jean-Marie Lizotte, déclare que "le problème d'alimentation en eau est pressant. La filtration de l'eau devient un problème à cause du manque de planification".

Le mémoire, qui est fort détaillé, recommande un plan à long terme pour l'alimentation en eau des municipalités.

"Ce plan doit être établi, accepté et mis en force pour toute la région".

Actuellement, selon les opinions émises, la situation est désavantageuse puisque le problème de l'eau "élève de chacune des municipalités et non d'une coordination régionale.

A tel point que des municipalités manquent d'eau durant "les semaines de pointe", c'est-à-dire au cours de l'été.

Un ingénieur municipal, M. Henri Lapointe, a cité entre autres Saint-Hubert, Saint-Bruno, Brossard, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Greenfield Park et Lafèche.

Pour quelles raisons? Il ne manque pas de sources d'alimentation mais de conduites maitresses et de réservoirs en cas d'incendie.

Devant l'acuité du problème, un autre déjeuner-causerie de la Société sera consacré au même sujet.

6741, rue ST-HUBERT

PAUL E. TALBOT O.D.

OPTOMETRISTE

HEURES de BUREAU
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h. 272-7611
VENDREDI: 9 à 9 h. 272-7616
SAMEDI: 9 à 1 h.

LOUEZ

ou

ACHETEZ

UNE VOITURE 1969 MAINTENANT

Les avantages de ces deux plans

- Plan de location conçu pour vous convenir.
- Élimine déboursé de montant élevé. Économique.
- Assure une auto de modèle récent.
- Versements de location entièrement déductibles.
- Assurance de \$500,000 donnant entière protection, entretien complet.
- Achat possible immédiatement. Montant au-dessus de la moyenne offert pour reprise.
- Manualités faciles conçues pour convenir à votre budget.
- Vaste choix de modèles et couleurs pour livraison immédiate.

CHRYSLER • DODGE
CORONET • DART

TRANS-ISLAND MOTORS LTÉE

5400, BOUL. DECARIE - 488-9171
Ouvert le vendredi soir et le samedi

OU VOUS TROUVEREZ...
la plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Une révolution dans la science de l'éclairage,
la lampe étude Collège n'a qu'un seul but: assurer un éclairage parfaitement équilibré pour mieux étudier, mieux travailler, mieux se distraire.

voyez clair dans vos affaires

avec la lampe-étude Collège

Ordinairement 21.95
SPECIAL PILON \$1850

pilon inc.

FOURNITURES DE BUREAU

750 ST-AUBERT, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
8559 ST-LAURENT, 381-4361 • 851 DECARIE, 748-7961
1000 DUNDAS ST. EST, 362-4171
3000 ST-JACQUES, 362-4171
5100 ST-ANDREW, 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON

AVEC LES

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
Verdun — Tél.: 769-3853

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiement différés.

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

Auvents
 Portes
 Fenêtres
 Clapboard
 Capots

6725 boul. St-Laurent, tél.: 274-5565
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA CRISE A L'UNIVERSITE (2)

Dans bien des pays, l'université est le seul lieu où existe encore la liberté d'expression

PAR LORD BOWDEN

directeur de l'Institut des sciences et de la technologie, Université de Manchester, Angleterre

LES huit "laïques" (non-universitaires), souvent appelés régent, qui administrent la plupart des universités, en Amérique, ont presque constamment maille à partir avec les corps professoraux. Il apparaît que ces derniers tolèrent mal ce qu'ils considèrent comme des ingérences et des caprices de la part des administrateurs, politiciens et autres personnages qui, bien que n'étant pas de la partie, veulent tout mener.

Notons, en ce qui concerne les ingénieries politiques, que nombre de nouvelles universités africaines ont été fortement ébranlées, souvent presque "démolies", par suite de conflits entre enseignants et administrateurs-politiciens. Aux USA, cette année et les années qui viennent, le même problème va surgir dans maintes universités. Il se peut que ce mal en puissance se révèle beaucoup plus ravageur, destructeur, que toutes les manifestations et révoltes des étudiants.

...Nous avons tendance à oublier le fait que les plus grandes universités, sur le continent américain, se trouvent au sud de Panama. Elles sont filles des universités espagnoles qui, elles, étaient filles de Bologne et d'autres institutions italiennes. L'Université de Lima, au Pérou, compte près de 200 ans de plus qu'Harvard. L'Université de Buenos-Aires se targue de ses 80.000 étudiants — dont les deux tiers inscrits à la faculté de Droit. Au demeurant, dans cette partie du monde, les meilleurs étudiants se dirigent encore vers les bonnes vieilles disciplines. A peu près personne ne s'intéresse aux études qui débouchent directement sur l'industrie.

En Argentine, pays dont la prospérité repose surtout sur son agriculture, on ne trouve à l'Université de la capitale que deux, (sauf erreur de ma part) étudiants en agronomie; il y a seulement quelques années, on n'y comptait que deux étudiants en géologie. Peu d'étudiants, peu de professeurs et peu d'universités, en Améri-

NDLR — Le texte ci-contre est un très substantiel résumé d'une conférence, intitulée "Crisis in the University — Is Anarchy the Rule?" prononcée devant trois grandes sociétés nord-américaines d'ingénieurs et de chimistes récemment réunies en congrès à Montréal, par lord Bowden. En voici la deuxième partie.

que latine, ambitionnant de jouer un rôle important dans l'économie de leur pays.

Droit de veto

Les Argentins n'accordent pas de bourses à leurs étudiants, dont un grand nombre quittent l'université sans avoir assez persévéré pour pouvoir obtenir un diplôme. Beaucoup de professeurs tiennent leur chaire pour une sinecure, à toutes fins pratiques; ou ils y attachent une importance secondaire tout au plus. Ils imitent certains membres du cabinet italien qui cumulent en même temps des fonctions professionnelles sans jamais apparaître à leur chaire.

Dans toutes les universités latino-américaines, par contre, les étudiants jouent un rôle important au niveau administratif. Les représentants partiellement de tous les comités qui sélectionnent professeurs et administrateurs. Ils y ont droit de veto...

Des controverses, polémiques et autres disputes, au niveau universitaire, ont fréquemment déterminé des changements profonds dans le cours de l'histoire. Les spéculations scolastiques de Wycliffe, à Oxford, de Jean Huss, à Prague, ont servi d'inspiration aux réformateurs protestants qui ont fragmenté le pouvoir de l'Eglise catholique, bouleversé tout le monde chrétien occidental...

Les nouveaux pays du tiers monde qui veulent se mettre tout à fait à la page commencent assez souvent par s'offrir le luxe d'une université. Puis ils instaurent leur propre ligne aérienne. Puis ils construisent un palais Bourbon pour leur Parlement... Puis, ils se demandent s'il ne vaudrait pas mieux fermer les portes de leur université, devenue foyer de subversion!...

Ultime leçon

Dans plusieurs pays d'Amérique latine, les universités demeurent les seuls lieux où existe encore une certaine liberté d'expression, d'où peu-

vent émaner des réformes libérales. Par conséquent, les dictateurs et juntes militaires ont des craintes et ils se hâtent de dépêcher des agents de police très nombreux pour mater le moindre chahut étudiant.

Il y a deux ans, le gouvernement de l'Argentine s'avisait de donner une ultime leçon aux étudiants de la faculté des sciences de l'Université de Buenos-Aires. Les policiers pénétrèrent de force dans l'immeuble, expédièrent "dans les pommes" le doyen qui tentait de les stopper, sans omettre de lui fracasser crâne et bras; ils flanquèrent ensuite une rossée à toutes les personnes qui se trouvaient sur les lieux.

Autant dire qu'ils ont détruit la faculté, oeuvre de toute une vie pour des professeurs, car, aujourd'hui, dans cette université, la plus grande de l'Amérique du Sud, on n'enseigne plus que très peu de sciences.

Quand on connaît la véritable condition des élèves dans un bon nombre d'universités, on ne s'étonne vraiment pas de le voir se rebeller. Dans le cas de la Sorbonne, par exemple, où 150.000 étudiants ne réussissent même pas de les voir se rebeller. Dans le présumé pour moins de 100.000 personnes, où des étudiants ne peuvent jamais voir leurs professeurs, où des diplômés s'aperçoivent que leurs études, leur diplôme ne leur assureront pas un gagne-pain, on s'étonne plutôt que les protestations ordinaires n'aient pas dégénéré en émeutes beaucoup plus tôt.

En Allemagne, l'omnipotence des professeurs n'a d'égal que l'indifférence totale que plusieurs d'entre eux manifestent à l'égard des problèmes, du sort des étudiants. En Inde, l'Université de Kerala souffre d'une "surpléthore" d'étudiants — quelque 140.000 — pour les mêmes raisons que la Sorbonne: elle doit accepter en principe tous les aspirants qui se présentent avec le diplôme requis.

La compétence

Mais ce qui manque lamentablement, tragiquement, beaucoup plus encore à Kerala qu'à l'Université de Paris, en sus des locaux, c'est un nombre suffisant d'enseignants compétents. Qui plus est, cette région indienne, tout en se targuant d'avoir plus de diplômés que tout autre Etat du pays, doit aussi reconnaître qu'elle compte le plus de diplômés chômeurs. (Notons que le Kerala a été le premier secteur indien à passer au communisme.)

Pour comprendre la colère et l'aiguillon de la gent étudiante d'aujourd'hui, il faut encore se souvenir de ses lointains antécédents comme

groupe social. Dès le Moyen âge, les étudiants acquièrent des traditions, prirent des habitudes qui procédaient des privilèges et droits spéciaux que leur accordait la société et qui firent d'eux des personnages nettement à part, nettement privilégiés, "gâtés" à maints égards.

Immunité légale

Déjà, au XVe siècle tout homme instruit, tant laïc qu'homme d'Eglise, portait le titre de clerc et, comme tel, jouissait des privilèges extraordinaires, nombreux et divers, accordés primordialement à tout clerc-prêtre. En Angleterre, on disait qu'un ecclésiastique devait commettre deux meurtres pour qu'on le pendît, car après le premier on pouvait tout au plus le défrayer de force. En règle générale, dans toute l'Europe ancienne les clercs échappaient, par "immunité légale", à la loi commune.

Aussi bien, les étudiants ne se privaient-ils pas pour perturber l'ordre public — le fameux "law and order" de la présente campagne présidentielle aux USA — par des échauffourées, des émeutes, etc. Fréquemment, des querelles entre étudiants ou entre étudiants et citoyens provoquaient morts et blessures graves. Il a coulé plus de sang au cours de certaines batailles entre étudiants de Saint Mary's et de Saint Martin's, à Oxford, que sur maints champs de bataille.

A Oxford encore, on amena un jour devant un tribunal civil un étudiant qui, après avoir violé une donzelle, avait cru devoir tuer le père de celle-ci pour avoir la paix. La gaillard, faisant valoir son titre de clerc, réclama un procès devant un tribunal universitaire. Déferé devant le chancelier d'Oxford, il fut condamné à réciter pieusement certains psaumes pénitentiels et à être "déporté" à l'Université de Cambridge. Un autre jour, à la suite d'une émeute formidable par laquelle les étudiants avaient marqué la fête de sainte Scholastique, les citoyens oxfordiens prirent l'Université d'assaut et tuèrent plusieurs clercs. Le roi Edouard III dut intervenir pour faire rendre l'Université aux universitaires et rétablir l'ordre. Par la même occasion, il en nomma le chancelier magistrat suprême de la ville. C'est pourquoi, durant plusieurs siècles, le maire d'Oxford dut, chaque année, en la chapelle Saint Mary's, jurer fidélité, au nom de sa ville féale, à l'Université. A cette occasion, les étudiants, généralement tonsurés comme tous les clercs, pouvaient porter les cheveux longs jusqu'aux épaules. Décidément, nos jeunes aux cheveux "dans le vent" n'ont rien inventé!

Traditionnellement, tout comme dans les églises, les gens poursuivis par la justice profane pouvaient trouver un asile sacré dans plusieurs universités. C'est pour cette raison sans doute que, de nos jours encore, la violation de ces sanctuaires par les forces policières (v.g. à Columbia et à la Sorbonne, le printemps dernier) paraît sacrilège à beaucoup d'étudiants et d'anciens.

La première émeute de grande envergure à l'Université de Berkeley (Californie) a été la conséquence de l'intervention des agents de la police pour empêcher les jeunes gens de cette institution d'y tenir des réunions politiques.

Les étudiants latino-américains, plus encore que leurs collègues des autres parties du monde, tiennent mordicus à ce que soit respecté le caractère sacré de l'université-sanctuaire-asilé. Il a fallu à certains endroits des blindés pour y pénétrer.

Des mercenaires

En Amérique du Sud, on n'ose plus employer des avions ou des hélicoptères pour policer les parcs et immeubles universitaires, parce que les jeunes en colère n'hésitent pas à tirer sur tout appareil "fouineur".

Il arrive assez souvent que des groupes d'individus qui n'ont rien de "clérical" se glissent parmi les étudiants en effervescence, parmi les "enragés", sous prétexte de leur prêter main-forte. A Paris, en mai et juin dernier, des mercenaires chassés du Congo, des "Katangais", après s'être introduits dans les locaux de la Sorbonne, proposèrent aux "insurgés" une aide armée. Fort heureusement, ceux-ci ne tardèrent pas à se dissocier des aventuriers qui durent quitter les lieux chassés par les autorités policières.

Aux USA, les "insurrections" estudiantines ont d'abord éclaté en Californie, vraisemblablement parce que de jeunes Argentins, venus étudier à UCLA, immense université d'Etat à multiples "succursales", y ont apporté avec eux les traditionnels ferment révolutionnaires de l'Amérique latine (où le pouvoir étudiant demeure considérable sans que les enseignants y trouvent rien d'anormal).

Les clercs de la pampa jugèrent sans doute par trop abusive l'autorité de l'Administration, en même temps qu'ils se rendaient compte de l'incurie d'un bon nombre de professeurs qui négligeaient leurs élèves pour se consacrer davantage aux travaux de recherches préconisés par Washington. Dans cette gigantesque "boîte", l'étudiant se sent perdu, aliéné en fait;

fort peu d'élèves peuvent y entretenir avec leurs professeurs, hors des cours déjà "impersonnels", ces relations particulières qui contribuent puissamment à la formation universitaire. C'est dire que chez les étudiants de la grande institution californienne, les brandons de révolte jetés par les Argentins trouveront un milieu tout prêt à l'inflammation.

Il semble qu'il existe chez les jeunes en général, et dans le monde étudiant, en particulier, une sous-culture internationale étonnamment uniforme — n'allons surtout pas dire conformiste! — qui s'expliquerait, en bonne partie, par un système de communication, national et international, ultra-rapide et efficace. Ainsi, le genre de musique que les Beatles ont concocté s'est répandu à la vitesse de l'éclair sur notre globe. Idem pour ce qui est de la mode des cheveux longs, etc. De même, l'esprit de rébellion a surgi à divers points à la fois, ou s'est propagé en un rien de temps.

Il existe déjà, en ce moment, une extraordinaire alliance internationale, pour ainsi dire télépathique, entre les étudiants idéalistes, i.e., entre les étudiants auxquels régnent les conditions de vie qu'on veut leur imposer, et qui veulent réformer tant l'université que la société — certains veulent tout détruire pour reconstruire tout à neuf. Autant me paraissent fondés plusieurs des griefs de ces jeunes, autant j'appréhende comme inévitables, en certains pays, des rébellions désastreuses.

Certes, on ne saurait trouver une constante cohérence, une coordination, une "planification" valable dans tout le fatras de griefs et de revendications, de protestations et de condamnations des étudiants. D'autre part, nos universités modernes ne se trouvent guère préparées à faire face à tous ces nouveaux problèmes — même si, grosso modo, ils constituent des résurgences du passé. Elles apparaissent d'autant plus vulnérables qu'elles veulent d'un côté maintenir la liberté de parole comme un droit sacré, inaliénable, alors qu'elles requièrent par ailleurs, la collaboration harmonieuse des étudiants et des enseignants pour bien fonctionner.

... A tout prendre, j'incline à croire que les universités devront véritablement se réformer et s'adapter. Elles ne peuvent pas ne pas écouter la voix des jeunes.

Tout cela n'ira pas sans heurts et dommages, mais nos grandes institutions de savoir sortiront de l'épreuve encore plus grandes, plus fortes, mieux habilitées à remplir leur mission.

L'histoire extraordinaire d'un photographe canadien recherché par 300,000 Haïtiens

par Jacques LAFRENIERE

Edgar Poe a écrit des "Histoires extraordinaires".

Un photographe de Montréal, M. Kristian Frank, a vécu, lui, son "histoire extraordinaire" récemment dans la forêt d'Haïti.

Parti à la chasse... de paysages à photographier, armé de ses caméras, de ses lentilles, de son matériel, M. Frank, qui est d'origine allemande, s'est perdu durant cinq jours et quatre nuits dans les montagnes de Furcy, non loin de la capitale, Port-au-Prince.

Le président de la République d'Haïti, le Dr François Duvalier, soucieux de ne pas ternir la réputation de son pays, ne ménagea aucun effort et mobilisa l'armée et tous les civils disponibles pour rechercher le "Canadien" dans tout le pays. On a dit à M. Frank que 300.000 hommes ont participé aux recherches. On n'a pas beaucoup d'exemples dans l'histoire où la vie d'un homme non politique ait entraîné un tel branle-bas.

M. Frank a perdu 25 livres de son poids dans cette aventure (il est fier de sa "ligne" aujourd'hui) mais y a gagné plusieurs centaines de photographies et des milliers de pieds de pellicules cinématographiques.

L'Odyssée

M. Frank est arrivé en Haïti le 15 août. Il fut reçu par le gendre de M. Duvalier, M. Luc-Albert Foucard, qui est le directeur général de l'Office national du tourisme et de la propagande. Il fut convenu que M. Foucard profiterait du travail de M. Frank pour renouveler les photographies de son service.

tout le pays. Il se rendit au Cap-Haïtien. Il profita de ce voyage pour se rendre à la citadelle Lafrenière, un monu-

ment qu'on se plaît à rappeler la 8e merveille du monde.

Cette immense bâtisse fut construite en 1804 par le roi

Christophe, sur une montagne, à 3.000 pieds d'altitude. Plus de 200.000 ouvriers y travaillèrent, dont 20.000 y laissèrent

leur vie. M. Frank fut probablement le seul homme blanc (on sait que la population d'Haïti est nègre à 95 p. 100) à y passer une nuit. Il voulait photographier le lever du soleil le lendemain matin: ce qu'il fit.

M. Frank fit des photographies aériennes, loua une embarcation à moteur et contourna l'île-de-la-Tortue. Il profita de ce voyage pour photographier des épaves de vieux navires. Il revint à l'intérieur du pays, et ne perdit aucune occasion de photographier des paysages ou des paysans et toutes sortes de scènes de la vie haïtienne, notamment les danses du vaudou. Il assista même à une véritable séance de vaudou (il y a les "moins vraies", pour les touristes), mais on ne lui permit pas alors de prendre des photographies ou filmer.

Revenu à Petionville, il partit un matin pour se rendre dans les montagnes voisines. Il passa outre à Kenscoff et dans l'après-midi du 29 août, il était dans les montagnes de Furcy.

M. Frank a donné la version suivante au "président à vie" Duvalier: "Comme je me trouvais à Furcy, je voulais photographier un coucher de soleil, mais la tombe rapide de la nuit me surprit. Et la pluie aussi. Comme je cherchais mon chemin à travers bois, je suis tombé dans un ravin et quand je suis parvenu à m'en sortir, je ne pouvais plus reprendre le même chemin: je ne pouvais qu'aller devant moi."

"Je marchai pendant des heures, sous la pluie. Une foulure au pied me rendait la marche difficile. Je marchai jusqu'au moment où je trouvai une sorte d'abri pour me reposer. Les moustiques ne m'épargnèrent pas. Je dormis jusqu'au lever du jour..."

Il en fut ainsi durant cinq jours. A l'altitude où se trouvait M. Frank, à 8 ou 9.000 pieds, la végétation se fait plus rare. Il lui fut donc diffi-

cile de trouver de quoi manger, ce qu'on trouve pourtant en abondance dans toute la campagne haïtienne. Aucune bête ne s'aventura à une telle altitude, du moins aucune bête féroce.

Dimanche, le 1er septembre, le gérant de l'hôtel Choucoune s'inquiéta du fait que M. Frank n'était pas de retour et qu'il n'avait donné aucun signe de vie. Tous les bagages de son client étaient dans la chambre. Le soir même, M. Duvalier apprit la nouvelle et alerta aussitôt tous les commandants de districts et toutes les préfetures de provinces pour qu'on retrouve le Canadien.

Le président fit rédiger deux câblagrammes, l'un destiné à l'ambassadeur d'Haïti au Canada, M. Philippe Cantave, et l'autre au consul, à Montréal, M. Jean Sassine, pour les informer de la disparition de M. Frank, le 2 septembre. On l'avoya à Radio-Canada pour qui M. Frank tournait un film documentaire.

C'est finalement un couple de vieillards qui retrouva M. Frank, le 2 septembre. On l'achemina vers une jeep à 2 milles de l'endroit où on l'avait trouvé. De là, on fila immédiatement au Palais National, où M. Duvalier accorda une entrevue au "Canadien".

M. Frank garde un profond souvenir de cette rencontre avec M. Duvalier: "C'est un homme paisible, qui parle lentement, aussi bien l'anglais que le français". Le photographe conversa une heure avec le président de cette République, en compagnie de quelques journalistes. Il s'échangea quelques blagues. M. Frank dit à un certain moment combien il s'était senti en sécurité, malgré son aventure. Le président répliqua: "Nous le savons. Vous y étiez plus en sécurité que sur la 5e avenue (à New York). Mais le problème, c'est qu'on ne voudra pas l'admettre, parce que nous sommes un peuple de Noirs. Nous sommes des nè-

gres qui ont fondé la première République noire du monde".

En lisant ce compte rendu dans un journal d'Haïti, l'idée nous est venue de bifurquer vers un sujet d'intérêt politique. Mais M. Frank se refuse de parler politique: "Je suis photographe. La politique, ça ne m'intéresse pas. Je sais qu'on dit beaucoup de choses sur Haïti. En ce qui me concerne, j'ai visité un pays merveilleux, où les gens sont aimables au possible. Les paysages sont extraordinaires. C'est l'Afrique sur le continent américain".

M. Frank a rencontré plusieurs paysans qui avouaient

devoir encore de l'argent à M. Duvalier, du temps qu'il était médecin de campagne. M. Duvalier avait passé 25 ans de sa vie de médecin justement dans les montagnes du Furcy. Le photographe a rencontré, dans le nord du pays, un paysan armé d'une carabine: "C'est pour défendre mon président", a dit ce type.

Quelques photographies et des centaines de pieds de pellicules cinématographiques ont été dévorés par l'humidité. M. Frank montre quand même fièrement ces milliers d'images qu'il rapporte "du plus beau pays que j'ai jamais vu".



Duvalier accueillant le photographe canadien

Le photographe Kristian Frank, aussitôt revenu à la civilisation après cinq jours dans la forêt haïtienne, fut accueilli par le président François Duvalier.

Nouveauté!

TOUT ALUMINIUM

ENCADREMENTS

de porches

FAITS SUR COMMANDE

Dessinés et manufacturés individuellement, les encadrements en aluminium Morris, amovibles ou permanents, sont disponibles pour magasins, maisons privées, immeubles industriels, maisons d'appartements, etc.

DEMONSTRATIONS GRATUITES PARTOUT, EN TOUT TEMPS

342-3800

W. MORRIS ET FILS

LIMITÉE

6515 CHEMIN COTE-DE-LIESSE

Les maires devraient former des cabinets pour diriger leur ville

— Me Pierre Viau

par Pierre VENNAT

Les maires devraient, tout comme les premiers ministres, constituer un cabinet avec les conseillers municipaux, de façon à administrer les villes de façon plus efficace.

La suggestion est du conseiller technique de l'Union des conseils de comté, Me Pierre Viau, qui a lancé hier le premier d'une série de trois ouvrages sur les municipalités du Québec.

Me Viau, qui définit son système dans son ouvrage sur les structures, explique qu'il s'agit de confier à chacun des membres du conseil la responsabilité d'un service particulier. Ainsi l'un s'occuperait de la voirie, l'autre des policiers et des pompiers, un troisième des finances, un autre des loisirs, un autre de l'aménagement du territoire, etc.

Sans avoir en réalité de pouvoirs bien définis, les conseillers pourraient alors consacrer davantage à l'étude et à la mise en vigueur de mesures propres à assurer un bon fonctionnement de leur service.

Bref, l'administration des services municipaux devenant de plus en plus complexe, le conseiller pourrait de cette façon, connaître beaucoup mieux le fonctionnement d'un secteur de l'administration municipale.

"Avec un peu de bonne volonté et avec un maire capable de diriger vraiment une équipe et de canaliser les efforts des membres du conseil et des fonctionnaires en vue d'assurer les meilleurs services au meilleur coût possible, il nous semble qu'un grand nombre de municipalités tireraient un grand profit à tenter l'expérience", a écrit Me Viau.

Les réformes

Me Viau doit publier prochainement, aux éditions de La Place, deux autres ouvrages, l'un sur les pouvoirs des municipalités et le deuxième sur les réformes à apporter au système.

Il n'a toutefois pas attendu pour suggérer quelques-unes des réformes à apporter immédiatement.

Tout d'abord, il faut mainte-

nant accélérer le rythme de l'évolution municipale au Québec et donner priorité à l'organisation de nos municipalités.

On devrait par exemple, écrit-il, intensifier les recherches en ce domaine en faisant appel aux spécialistes de différentes facultés universitaires. A ce sujet, il serait nécessaire aussi d'établir un système adéquat pour la formation des administrateurs municipaux.

Pour Me Viau, il faut également de toute urgence que le Québec apporte une solution aux problèmes régionaux. Les municipalités doivent, pour cela, apprendre d'abord à mettre en commun leurs ressources économiques et humaines. "Le territoire du Québec est

trop vaste et les conditions trop différentes d'une région à l'autre pour que les contribuables puissent se contenter d'attendre des solutions magiques. Il leur revient d'évaluer leurs besoins et de solliciter la collaboration des autres municipalités chaque fois que la situation l'exige. Il est évident, par exemple, qu'il faut prévoir sur une base régionale les grandes lignes de l'aménagement du territoire."

Et, dans l'esprit du juriste, il ne fait aucun doute que c'est le rôle du gouvernement du Québec d'établir un programme pour coordonner l'action des régions.

Homologation des terrains de l'Autoroute Laval

par Pierre VENNAT

Les autorités de Laval ont présenté hier soir au conseil municipal un avis de motion prévoyant un règlement pour l'homologation de sept grandes propriétés entre l'Autoroute des Laurentides et le chemin de fer du Pacifique Canadien, pour la construction de l'Autoroute Laval.

Cette Autoroute Laval, qui deviendra le boulevard Métropolitain de l'Île Jésus, consistera d'abord en un tronçon qui reliera l'Autoroute des Laurentides au boulevard des Laurentides.

Outre les terrains cités plus haut, la ville est déjà propriétaire des autres, ce qui devrait permettre la construction sans difficultés du premier tronçon.

Eventuellement, on se propose de prolonger cette Autoroute pour en faire une véritable voie est-ouest.

La séance d'hier soir comprenait pas moins de 112 items à l'ordre du jour, dont 65 règlements, 11 recommandations du comité exécutif et 33 avis de motion.

La discussion sur le premier item, un règlement d'emprunt de \$903.000 pour des travaux d'égout prévus à Vimont, dura plus d'une heure.

L'opposition, menée par le conseiller R. A. Yvon et M. Fortin, s'opposa à des travaux de si haute envergure, dans un secteur déjà construit, donc n'amenant aucune nouvelle évaluation et prétendant que la ville n'a pas les moyens de se lancer dans pareille aventure.

M. Fortin mena d'ailleurs une chaude lutte sur presque tous les règlements d'emprunt, lesquels totalisent un montant presque record de \$2.546.500, prétendant que le mode de taxation dont on s'est servi pour les payer est injuste.

Plusieurs votes, remportés 14 à 6 par l'administration eurent lieu, les oppositionnistes Jean Bernard, Guy Brochu et Lorne Giosi votant à chaque fois avec l'équipe Trétreault.

M. Giosi prétend en effet que ses collègues oppositionnistes font "de l'obstruction systématique".

Tandis que M. Fortin, lui, trouve le mode de taxation de l'administration injuste.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.

Quoi qu'il en soit, on dépensera \$903.000 pour des égouts dans le quartier Vimont, \$743.600 pour des égouts, des aqueducs, du pavage et des trottoirs dans le quartier Chomedey, et \$130.000 pour du pavage et de l'éclairage dans le quartier Fabreville.

Et \$51.300 serviront au réaménagement de l'ex-hôtel de ville de Duvernay, lequel sert aujourd'hui de quartier-général au Service de l'urbanisme.

Un avis de motion laisse également prévoir des améliorations semblables à l'ex-hôtel de ville d'Auteuil qui abrite présentement le Service municipal des recherches et statistiques et celui de l'évaluation.

Le président est M. Gérard Vandael. Les membres de l'exécutif sont MM. Roger Charrier, vice-président; Jean-Claude Roy et Jacques Goyette, secrétaires; Paul-Emile Lessard, Donat Béliveau, Bob Pelare et Marcel Provost, directeurs.

Un comité contre l'annexion formé à Saint-Michel

Après le Comité d'épuration, le Comité proannexionniste, voici maintenant qu'un Comité contre l'annexion vient d'être formé à Saint-Michel.

Et, comme premier objectif, celui-ci veut voir le référendum reporté à une date ultérieure, c'est-à-dire au moins un mois après les élections municipales prévues pour le 4 novembre dans cette municipalité.

Déjà, on l'a dit et répété, la date du référendum a été fixée au 20 octobre et, par ordonnance de la Commission municipale de Québec, tous les contribuables de cette ville auront droit de vote. Le référendum se déroulera sous la surveillance du ministère des Affaires municipales.

Le Comité contre l'annexion, qui a comme président l'homme d'affaires Gérard Vandael, demande donc au ministre, M. Robert Lussier, de remettre la tenue du référendum à un mois tout au moins après le scrutin du 4 novembre.

Il serait fort étonnant cependant que Québec donne suite à cette requête étant donné que les conseils municipaux de Montréal et de Saint-Michel, les deux autorités directement intéressées, ont déjà accepté cette date.

Selon le Comité contre l'annexion, il existe présentement une grande confusion dans l'esprit des citoyens, non seulement au sujet des questions précises que provoque la tenue du référendum mais aussi au sujet de la façon dont sera organisé ce référendum.

Selon le nouvel organisme, le gouvernement protégerait les droits de tous les intéressés et agirait au meilleur des intérêts de tous les habitants de Saint-Michel s'il se rendait à la requête soumise.

Le président est M. Gérard Vandael. Les membres de l'exécutif sont MM. Roger Charrier, vice-président; Jean-Claude Roy et Jacques Goyette, secrétaires; Paul-Emile Lessard, Donat Béliveau, Bob Pelare et Marcel Provost, directeurs.

La mort de la jeune serveuse serait peut-être accidentelle

Ni meurtre, ni suicide, mais peut-être mort accidentelle, telle est la première conclusion à laquelle sont parvenus les enquêteurs de la police de Montréal dans l'affaire de la mort de Monique Hébert, 20 ans, la jeune serveuse de restaurant trouvée morte dimanche d'une balle dans la nuque, à son appartement du 8021 rue Saint-Denis.

M. Richard Dimassimo, gérant du Peppermint Lounge, où travaillait la victime, qui était venu se livrer à la police peu après le drame, a déclaré qu'il se trouvait dans l'appartement au moment où Monique Hébert s'était tiré par mégarde une balle derrière la tête en jouant avec son revolver.

M. Dimassimo est présentement détenu par mandat du coroner en tant que témoin important. L'enquête du coroner doit avoir lieu jeudi après-midi.

Selon la version retenue par les enquêteurs, la jeune fille aurait pris le revolver de Dimassimo pour s'amuser et, en blaguant, aurait fait semblant de se suicider. Sachant que le revolver était chargé, Dimassimo se serait alors précipité sur elle et c'est alors que le coup serait parti.

Il semble qu'il ne s'agit là que d'une première version et que l'enquête du coroner apportera des éléments nouveaux. On demandera en tout cas à Dimassimo pourquoi il avait ce revolver en sa possession. Celui-ci a déjà expliqué qu'il avait déjà été l'objet de menaces et que deux meurtres s'étaient produits jusqu'à maintenant au Peppermint Lounge à l'angle du boulevard Saint-Lau, et de la rue Bernard, où il travaille comme gérant.

Me Raymond Tremblay, 35 ans, employé de la compagnie Price, n'a pas été revu depuis. Seul son tracteur a été trouvé garé près du lac.

Le lieutenant Georges Gravel a déclaré hier que des recherches aériennes devaient être entreprises aujourd'hui, si les conditions atmosphériques le permettent.

Me Raymond Tremblay, 35 ans, employé de la compagnie Price, n'a pas été revu depuis. Seul son tracteur a été trouvé garé près du lac.

Le lieutenant Georges Gravel a déclaré hier que des recherches aériennes devaient être entreprises aujourd'hui, si les conditions atmosphériques le permettent.



Conférences sur l'insuffisance visuelle

Le docteur F. Clarke Fraser, (à gauche), professeur de génétique, section humaine, du département de génétique à l'Université McGill et directeur du département de génétique à la "Montreal Children Hospital", et le docteur P. Georgette Gélina, directrice médicale de Ville St-Laurent seront les conférenciers invités à l'assemblée de l'aide aux insuffisants visuels du Québec, ce soir à 8 heures dans l'auditorium de la bibliothèque Atwater à 4023, rue Tupper (angle Atwater) 21ème étage.

Ça ne tourne pas rond à la régionale Duvernay!

par Pierre VENNAT

Ça ne tourne pas rond à la Régionale Duvernay!

Il y eut d'abord la rentrée, qui ne fut complétée que le 24 septembre, alors que 800 derniers "chanceux" allèrent rejoindre 1.700 étudiants qui avaient commencé leurs cours le 23 septembre et 2.500 autres, le 16, soit, donc, avec plus de deux semaines ou tout au moins une semaine plus tard que la moyenne de tout le Québec.

Il y eut auparavant cette annonce de l'Association des professeurs de Duvernay qui, dans les journaux, dénonçait la régionale et désirait informer la population de la région que "nulle raison syndicale ou professionnelle n'empêche les

classes d'opérer normalement".

Il y eut ensuite la manifestation de samedi dernier, alors que 600 enseignants, environ, affiliés à la Fédération des enseignants de Laval, manifestèrent devant la régionale, où se tenait le congrès de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, supposément pour "sauver la réforme scolaire".

Les parents

Le dernier coup de clairon a été sonné hier alors que l'Association parents-maitres de la Régionale Duvernay a sommé l'Association des enseignants de la régionale de "faire cesser immédiatement" toute action de boycottage de la sup-

pléance et de la surveillance (autre que les réactions) ainsi que des activités parascolaires qu'aurait ordonnées le syndicat aux enseignants.

L'Association parents-maitres, par la voix de sa présidente, Mme Yvette Beaudry, prétend que cette situation existe depuis une semaine dans les écoles de la régionale, soit au fait depuis la rentrée totale, et qu'elle a "des effets néfastes" sur l'éducation des étudiants.

Harvey Woods et le personnel de direction



Les chaussettes longues "Executive" de Harvey Woods ont été désignées comme le choix personnel des dirigeants qui exigent confort, ensoleillement, et qualité impeccable.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Des témoignages contradictoires sur un "cadeau" de \$400 pour devenir policier

par Claude MASSON

"Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité, toute la vérité?"

Malgré ce "je le jure" des témoins, des déclarations totalement contradictoires ont été entendues pour la première fois, hier, à l'enquête sur les cinq dernières années de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles.

Mme Jean-Guy Marotte, femme d'un homme policier de la municipalité concernée, a révélé à son mari qu'elle avait dit à son mari: "Je peux t'aider à

entrer dans la police, mais ça te coûterait \$400". A cette condition exigée, elle a répondu: "Je suis d'accord..." et mon mari a emprunté le montant nécessaire à la banque.

L'agent Jean-Guy Marotte est venu à la barre immédiatement après sa femme pour corroborer de nouveau son témoignage de la semaine dernière à l'effet qu'il avait bel et bien donné \$400 à un monsieur pour devenir policier de Pointe-aux-Trembles.

L'individu lui aurait même dit: "Avec \$400, ça fait \$100 pour chacun des quatre conseillers. Il n'y a rien pour moi là-dessus".

Et le policier d'ajouter qu'après son témoignage de la semaine dernière, l'homme en question lui a téléphoné pour lui dire qu'il n'avait jamais reçu les \$400 mais qu'il les avait tout simplement trouvés dans sa boîte aux lettres.

Or, ce monsieur se nomme Guy Lafond, un citoyen bien connu à Pointe-aux-Trembles comme il l'a dit lui-même parce qu'il occupe de plusieurs activités, dont la politique depuis dix ans "parce que j'aime ça et parce que j'aime la compétition".

M. Lafond a tout nié des témoignages de M. et Mme Jean-Guy Marotte. Il a juré n'avoir jamais reçu \$400 et

n'avoir jamais trouvé un tel montant dans sa boîte aux lettres.

M. Lafond a avoué que ce n'était pas le premier aspirant policier qu'il recommandait à la direction du service de la police. "Mais tous ceux qui me connaissent savent que je ne fais pas ça pour l'argent".

"Je n'ai jamais reçu les \$400! Je vous le dis Son Honneur et je ne suis pas ici pour me parjurer. Enquêtez sur lui (l'agent Marotte) et sur moi et vous verrez. Je ne l'ai jamais trouvé dans la boîte aux lettres non plus."

Volonté, M. Lafond a même été jusqu'à dire que, s'il avait reçu un tel montant par reconnaissance ou influence politique, "il le dirait en pleine cour".

Ses sources de revenus

M. Lafond, électricien de métier, journalier à Canada Cement, détective privé à la piste de courses Richelieu antérieurement, propriétaire d'une salle de danse, vendeur d'annonces pour l'arena Roussin, a invité le président de la commission d'enquête, le juge Georges H. Long, à ne pas aller trop loin lorsque celui-ci a tenté d'en savoir plus long sur ses sources de revenus. "Ce sont mes affaires personnel-

PARC

SUITE DE LA PAGE 3

de bonnes raisons de croire que le budget balancera."

"L'an dernier, le maintien de Terre des Hommes était un défi, à cause du peu de temps mis à notre disposition. Et je pense que nous l'avons relevé ce défi. Pour la prochaine saison, nous aurons le temps et il est assuré que ce sera un succès encore plus éclatant."

Comme le 14 octobre, il ne s'agit que du début de "l'entracte", M. Drapeau a précisé qu'il n'y avait aucune manifestation particulière ce jour-là. "Il faut, a-t-il dit, qu'on sache à l'étranger que le mot "fermeture" n'existe pas chez nous. Et pour éviter toute confusion à ce sujet, il vaut mieux parler d'entracte que de fermeture."

Le jour du début de "l'entracte", les pavillons fermeront leurs portes à trois heures de l'après-midi, tandis que le public ne pourra plus être admis une heure plus tard. Enfin, on prévoit qu'à cinq heures, il ne restera plus personne dans les îles, sauf le personnel.

Le maire a aussi insisté pour dire que le public ne devrait pas s'étonner de voir, dès le 14, des hommes au travail partout dans les îles et particulièrement sur le site de l'ancien pavillon soviétique.

Soulignant qu'il y aurait là l'an prochain "quelque chose de très important", M. Drapeau n'a pas voulu élaborer davantage.

Enfin, il a annoncé que ce n'est pas avant deux ans qu'on pourra ouvrir au public les îles de Terre des Hommes en hiver. "Nous avons encore plusieurs expériences à poursuivre cet hiver avant que cette possibilité puisse se réaliser en toute sécurité pour le public et les pavillons", a-t-il noté.

Enfin, la question de l'Expo-Express est loin d'être réglée, semble-t-il. "Montréal a son mot à dire dans toute transaction de cet ordre-là", a fait observer le maire, en ajoutant que c'est le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, qui fera les déclarations à ce sujet, "en temps et lieu".

Plus d'autos que de nouveau-nés

Le nombre des nouvelles voitures mis en service au Canada augmente deux fois plus rapidement que la population canadienne. C'est du moins ce qu'est parvenu à prouver, au cours d'une enquête statistique, l'Office canadien des bonnes routes.

En 1960, le nombre des automobiles sera de 160 pour cent plus élevé qu'actuellement.

Perrette Ltée continuera d'ouvrir ses magasins en dehors des heures normales

par Jean DENECHAUD

La Laiterie Perrette Ltée ne serait pas assujettie au décret relatif au commerce de l'alimentation au détail.

C'est ce que décide le juge G.-M. Desautels, de la Cour supérieure, en rejetant la demande d'injonction interlocutoire réclamée contre Perrette jusqu'à ce qu'un jugement final intervienne sur la demande en injonction permanente.

Le Comité conjoint de l'alimentation au détail soutient que l'entreprise précitée viole en ce moment les dispositions du décret sur les heures de travail des employés et les heures de fermeture.

Il demandait de faire cesser temporairement l'intime de vendre des produits alimentaires en dehors des heures prévues par le décret jusqu'à ce que la question soit tranchée au mérite par le tribunal.

Le juge Desautels s'en rapporte aux définitions de la loi au sujet du terme "em-

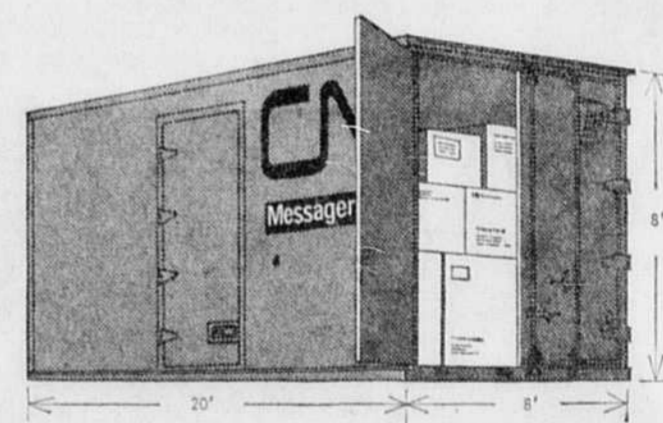
ployeur", décrivant toute personne qui fait exécuter un travail par un salarié et du terme "employé", décrivant toute personne exerçant une occupation inférieure à celle de gérant de magasin au service d'un employeur.

Le président du tribunal déclare que l'intimée n'a aucun employé, sauf ses gérants, à son emploi dans ses établissements commerciaux. Il est vrai qu'il y a certaines circonstances les gérants emploient du personnel régulier ou sur-numéraire, mais il n'y a aucune preuve qu'il existe entre l'intimée et ces employés un lien de subordination qui permette de les considérer comme des employés.

Quant aux heures de travail, le juge Desautels conclut que le décret ne s'applique qu'aux employés tels qu'ils sont définis par le décret et, par conséquent, déclare que le comité conjoint ne pas droit à l'injonction interlocutoire qu'il réclame.

Ligne directe

Les containers du CN ne passent pas par un dépôt central, d'où économie de temps...



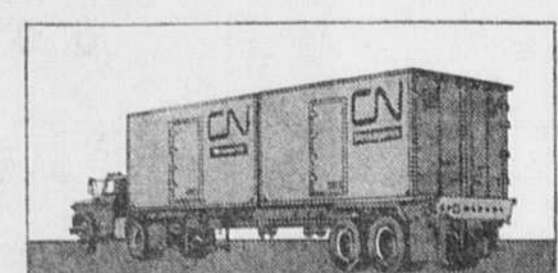
CAPACITÉ MAXIMUM: 1,000 pieds cubes 20,000 livres.

Les containers de vingt pieds du CN sont tout indiqués pour les expéditions volumineuses par Messageries. Le CN les laisse chez l'expéditeur et les reprend après chargement, suivant un horaire établi, et les livre au destinataire sans passer par un dépôt central, d'où économie de temps.

Ils sont d'un type universel: ils passent aisément du wagon à la semi-remorque ou au stationnement. Et ils sont chauffés en plus.

Tous renseignements concernant les itinéraires, les horaires et les tarifs (y compris ceux s'appliquant aux livraisons multiples) peuvent être obtenus rapidement d'un représentant des Messageries du CN.

Utilisez les méthodes de demain...aujourd'hui.



Messageries CN

La mise en scène et les "figurants" de Saint-Bruno

Hélas, la Vierge n'était pas au... "rendez-vous" !

par Florian BERNARD et Gilles NORMAND

Québec a failli connaître hier son Fatima. Tout y était : la foule, la foi, les malades, les rosaires et les cantiques, seule la Vierge n'est pas apparue.

Une poignée de gens qui ont passé la nuit dans le champ, derrière la maison des "voynes", au 1459, rue de Montarville, à Saint-Bruno, ont été rejoints, hier matin, par des centaines de "Bérets Blancs" et par des groupes venus de tous les coins du pays et même de l'étranger.

Les groupes se sont faits plus nombreux durant l'après-midi, l'affluence augmentant constamment jusqu'en soirée. On a même vu des infirmes, en chaises roulantes, qui attendaient sous la pluie que la Vierge apparaisse et fasse... des miracles.

Des journalistes de tous les coins de la

PHOTOS :

Paul-Henri Talbot
Pierre McCann
René Picard

province étaient sur les lieux, de même que des représentants de l'Office National du Film. L'un d'eux nous a même raconté qu'un vieux couple et sa famille, venu de la Gaspésie, avait vendu une vache pour se payer le voyage jusqu'à Saint-Bruno.

Déjà, au milieu de l'après-midi, tous les terrains de stationnement de l'endroit étaient remplis et plusieurs rues étaient impraticables, notamment dans le secteur avoisinant le lieu où la Vierge devait apparaître, hier soir, entre 7 h. 30 et 9 heures.

Les six fillettes, qui disaient avoir vu la Vierge le 22 juillet dernier, qui l'auraient vue à plusieurs reprises depuis et qui devaient la voir encore hier soir sont : Manon, Lucie et France Saint-Jean, respectivement âgées de 14, 10 et 7 ans ; Danielle Vincent, 11 ans ; Louise et Line Grisé, âgées de 12 et 9 ans.

Incidentement, c'est hier, 7 octobre, que Manon St-Jean, l'une des voyantes à qui la Vierge aurait parlé, le 22 juillet, célébrait ses 14 ans. C'était aussi la fête de Notre-Dame-du-Rosaire. Mme Léo Saint-Jean, mère d'une famille de 9 enfants, dont trois "voynes" était malade depuis le matin et sa porte était fermée à quiconque, sauf aux proches de la famille. Mme St-Jean, croit-on, était à bout de nerfs.

En soirée, elle est sortie pour se rendre près de ses fillettes, mais vers 8 h. 40, atteinte, semble-t-il, d'une crise du coeur, elle s'est affaissée. Elle a été transportée par les ambulanciers Saint-Jean, à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park.

Une Américaine dans la soixantaine, qui a contremandé un voyage en Europe spécialement pour venir à Saint-Bruno a même demandé hier midi à un reporter de Radio-Canada : "La Vierge va parler en français et je ne parle qu'anglais. Me servirez-vous d'interprète?"

Cependant que les hôteliers de l'endroit faisaient des affaires d'or (c'était leur premier bon lundi), nous avons vu des milliers de pèlerins, dont au moins une centaine d'infirmes en chaises roulantes, partir déçus. Plusieurs d'entre eux étaient sur les lieux depuis le matin.

Des autobus remplis de pèlerins étaient même venus des États-Unis.

En soirée, nous comptons plus de 20.000 personnes, massées dans une boue gluante, sous la pluie. Peu après que Mme St-Jean eut été transportée à l'hôpital, ce fut au tour de sa fille Manon, d'être en proie à une véritable crise de nerfs. Les deux petites Grisé, Louise et Line, quittaient les lieux à leur tour, vers 9 heures, gagnées par la fatigue. Louise, 12 ans, pleurait à chaudes larmes. Quant à Danielle Vincent, 11 ans, elle s'est retirée assez tôt elle aussi, ayant appris des mauvaises nouvelles de son père qui est gravement malade.

Cet événement n'est pas pour autant terminé puisque les "Bérets Blancs" sont résolus à demeurer sur les lieux tant et aussi longtemps que les pèlerins voudront bien se joindre à eux et continuer à prier la Vierge d'écailler les centaines de demandes formulées en ces heures de grande agitation.

Les "Bérets Blancs" auraient-ils trouvé là un champ de nouvelle mission ?



Les ambulanciers Saint-Jean et les policiers ont dû secourir une centaine de personnes durant la journée. Plusieurs pèlerins ont perdu connaissance. D'autres se sont infligés diverses blessures en

tombant sur le sol détrempé par une pluie abondante. Dans les rues, on voyait des pèlerins pousser des infirmes en chaise roulante.



Des étudiants de Valleyfield et de Montréal ont soulevé la colère et l'indignation de certains pèlerins, hier soir, en simulant leur propre apparition et en psalmodiant des cantiques irréligieux. Ils ont même échangé quelques coups de poing avec des Bérets Blancs, mais la police les a dispersés rapidement.



Gerbes de fleurs, chapelets, crucifix, béquilles et autres ex-votos étaient autant d'objets déposés au pied de la croix marquant l'emplacement de la première apparition. Au premier plan, une

mère présente son enfant malade à la miséricorde de la Vierge. Des centaines de malades ont passé des heures sous la pluie, attendant le miracle d'une guérison.



La dévotion mariale à l'heure hippie... La scène illustre bien l'atmosphère invraisemblable qui régnait à Saint-Bruno. La jeune fille qui accompagnait le garçon du centre portait la médaille miraculeuse au front, sur un bandeau, à la orientale. En plus des hippies, plusieurs centaines de motocyclistes ont assisté à l'événement.



Le Père Jean-de-la-Trinité, chef spirituel des Apôtres de l'Amour Infini, a passé la journée à Saint-Bruno en compagnie de quelques religieuses de son monastère. Il a dit que la Vierge apparaîtrait, assurément, mais aux petites voyantes seulement.



Les pèlerins sont venus de partout. Des centaines de voitures, comme celle-ci, avaient des plaques américaines. Outre les gens de Saint-Bruno, la plus forte délégation semblait venir de la région du Lac-Saint-Jean. D'autres pèlerins venaient de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et même de la Gaspésie.

Mariage de Guise-Borduas

A la fin de l'après-midi, en l'église Saint-Jacques de Montréal, le R. P. Léo Foster, aumônier de CHRS radio, bénissait samedi le 7 septembre, le mariage de Mlle Chantal de Guise, fille de M. et Mme Charles de Guise, de Montréal, avec M. Alain-Boris Borduas, fils de M. et de Mme Robert Borduas, de Saint-Jean.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Paul Thibault a interprété "Le chant de mariage" de Georges Pileur et "Panis Angelicus" de César Franck. Il était accompagné à l'orgue par M. Manseau.

La mariée était vêtue d'une longue robe de ligne très simple, en velours de soie, dont l'encolure, les manches et le bas de la robe étaient garnis de guipure. Son voile de tulle illusion était retenu par des roses blanches et elle tenait un bouquet romantique.

La petite bouquetière, Stéphanie O'Shea, nièce de la mariée, portait une longue robe de velours bourgogne garnie de valenciennes et tenait une corbeille de petites roses jaunes.

Mme de Guise, mère de la mariée, avait choisi un ensemble de lainage "dormaid" marine avec des insertions jaune et vieux rose. Ses accessoires étaient harmonisés.

Mme Robert Borduas, mère du marié, portait une robe en crêpe de laine marine et des accessoires crème. Ces toilettes étaient des créations d'Antonio de Rome.

Après la cérémonie nuptiale, une réception groupait les invités à la Suite royale de l'hôtel Windsor.

Pour le voyage, Mme Borduas portait un ensemble de fin lainage bleu et violet, un chapeau de même tissu, et des accessoires gris.



photo LA PRESSE

Bal annuel Proche-Orient

Le bal annuel de la Communauté Proche Orient de Saint-Sauveur avait lieu samedi à l'hôtel Windsor. Sur la photo prise à cette occasion, assises, Madame Albert Malouf (à gauche) et Madame Eddie Farhoud; debout dans le même ordre, M. Eddie Farhoud, consul honoraire du Liban à Montréal et le juge Albert Malouf.

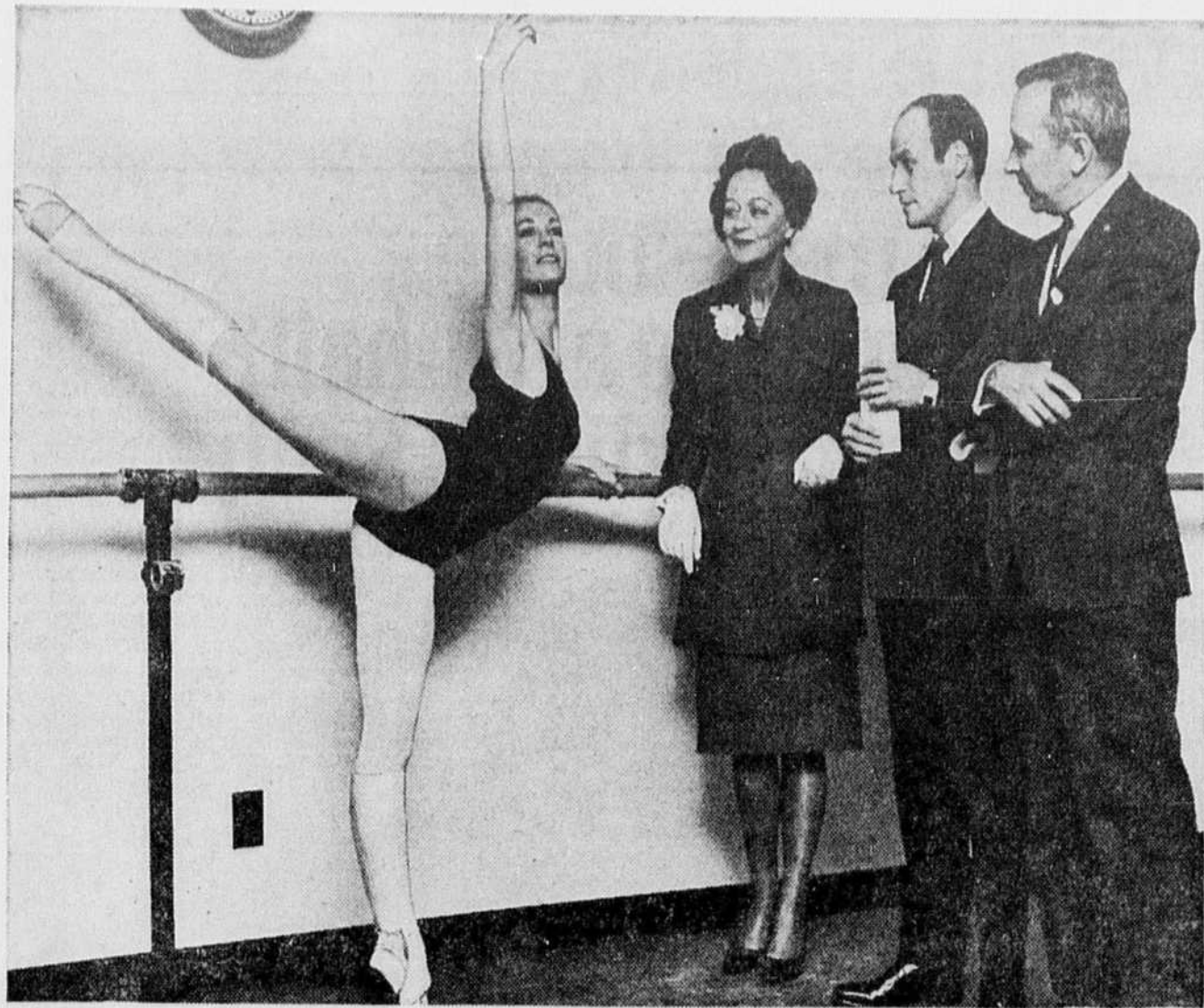


photo LA PRESSE

Assemblée annuelle des Grands Ballets

L'assemblée annuelle des Grands Ballets canadiens avait lieu hier en fin d'après-midi et était suivie d'une réception buffet. Sur la photo prise à l'issue de l'assemblée, trois nouveaux membres du comité

exécutif admirent la jeune danseuse Erica Jayne. De gauche à droite, Madame Beaudoin Handfield, présidente du comité féminin; MM. Jean-Claude Delorme et Guy Jasmin, deux nouveaux directeurs du conseil d'administration.



Présentation de modes

Le comité social de l'école St-Jean, organise une présentation de modes qui aura lieu le mercredi 16 octobre, à 8 h 30 du soir, au sous-sol de l'église St-Pie-X, 1065, rue Pie-X, à Chomedey. La commentatrice sera Mme Rita Bibeau, artiste de la t.v. et de la radio. Prix de présence. Pour renseignements, composer 688-2193 ou 688-7084.

Fin de saison à Sainte-Dorothée

Cette photo a été prise samedi dernier lors du dîner qui clôturait les activités de la saison régulière du club de golf Sainte-Dorothée. Y apparaissent, de gauche à droite, Madame Cécile Bertrand, cham-

pienne de la classe "C"; Madame Marcelle Yelle, championne de la classe "B"; Madame Céleste Brais, championne de la classe "A" et Madame Rolande Saint-Denis, présidente de la section féminine.



Réception en l'honneur de Judy LaMarsh

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Lors d'une réception organisée en son honneur, Mlle Judy LaMarsh, ancien secrétaire d'Etat, a reçu les hommages de plus de 1,000 personnes présentes.

Mlle LaMarsh qui a également été ministre de la Santé et du Bien-être dans le gouvernement libéral de M. Pearson, s'est retirée de la scène politique cette année et n'a

pas posé sa candidature aux élections fédérales du 25 juin. M. Franklin J. Miller, maire de Niagara Falls, lui a remis une médaille du centenaire et a déclaré que c'est un honneur de l'appeler "notre Judy".

Mlle LaMarsh rédige actuellement ses mémoires et prépare un programme pour la télévision. Elle occupe également sa nièce, Marion M. Transou, d'une société de produits cosmétiques de Niagara Falls.

Restaurants GERMER

Dîner d'hommes d'affaires

monsieur est servi
savourez notre

BROCHETTE CHATEAUBRIAND
SHISH-KEBAB ARMENIEN
aux cascades

Ambiance agréable
Service courtis Prix modiques

Aux Cascades Restaurants et Bars

CENTRE ROCKLAND	739-7821
CENTRE FAIRVIEW	697-1716
6717 ST-HUBERT	271-0855
LES GALERIES D'ANJOU	353-6190



Mme LOUISE POOLER, di.p., présidente du comité exécutif du chapitre de Montréal de la Corporation des diététistes du Québec, invite tous les membres de cette corporation, à la première réunion qui se tiendra ce soir, à 20 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Royal Victoria. Le conférencier sera le docteur A. W. MacLeod, directeur à l'Institut de l'hygiène mentale et professeur adjoint au département de psychologie de l'université McGill, qui entretiendra son auditoire de: La psychologie de l'alimentation. Tous les membres de l'Association des économistes ménagères de Montréal sont les bienvenues.



Mlle MURIEL JEFFERY a été élue directrice internationale de l'Association nationale des secrétaires (international) pour le district de Northeast, lors du congrès international de 1968 qui se tenait récemment à Portland, Oregon. Mlle Jeffery est la première Québécoise à occuper ce poste.



LA PERMANENTE "LAVEZ ET PORTEZ"

Notre technique est — unique. Le style se définit à partir d'une coupe méticuleuse. Suit notre permanente de luxe pour donner du tonus. Aucune mise en plis. La permanente, à partir de \$15, plus la coupe.

le CARTIER
salon de coiffure

Pour rendez-vous, composez 288-6131

AL COIN DES PETITS

LE TEMPS DES BOULES DE NEIGE!

Gros tricot double en doux et chaud orlon® de Du Pont. Modèles élégants par "Saey Knitting".

<p>A. Ensemble pratique 3 pièces Gros tricot double d'orlon® à motif jacquard. Comprend pullover à col roulé, pantalon et tuque assortis. Couleur - vert-rouge.</p> <p>Tailles 12, 18, 24 mois 10.98 (3 pièces)</p> <p>Tailles 2, 3, 3x 12.98 (3 pièces)</p> <p>*Marques enregistrées</p>	<p>B. Chandail à col roulé</p> <p>Pullover en gros tricot d'orlon® à maille "blé d'Inde". Couleurs: marine, brun, blanc, rouge</p> <p>Tailles 4 à 6x 6.98</p> <p>Tailles 8 à 12 9.98</p>	<p>C. Pantalons extensibles</p> <p>Confectionnés en nylon® de qualité, durable, facile d'entretien. Couleurs: marine, brun, vert, bleu, pourpre.</p> <p>Tailles 2 à 6x 3.98</p> <p>Tailles 8 à 14 5.98</p>
--	---	---

AL COIN DES PETITS

MAINTENANT AUX GALERIES D'ANJOU et dans les centres d'achat:

• LAVAL	• FAIRVIEW	• NORMANDIE	• BOULEVARD
• GREENFIELD PARK	• CHATEAUGUAY	• MAISONNEUVE	

ainsi qu'à

• 6545, PLAZA ST-HUBERT	• 820, RUE STE-CATHERINE EST
-------------------------	------------------------------

à QUEBEC et OTTAWA

FACILITES DE PAIEMENT OU MISE DE COTE

GRATUIT!

Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.

la distinction
"Fascination"
aux prix C.M....
quelle aubaine!

17/825 \$225.00

17/827 \$190.00

17/826 \$230.00

17/828 \$240.00

Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collections de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C. M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!

Tous les diamants "Fascination" sont: — Enregistrés et garantis de qualité A-1 — Assurés tous risques — Nettoyés et vérifiés. Et tout cela sans frais!

GM

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

8225 boul. St-Laurent	Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk	Tél.: 769-8815

LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Saint-Jean: les enseignants prétendent que la convention n'est pas respectée

SAINT-JEAN — L'Association des enseignants de la Régionale Honorable-Mercier (plus de 1.000 membres) étudie présentement les moyens à prendre pour que soient respectées les diverses conventions collectives qui les lient aux 29 commissions scolaires locales ainsi qu'à la Régionale. Réunis la semaine dernière à Saint-Jean, les quelque 95 délégués syndicaux de l'association ont en effet formulé plusieurs plaintes à propos de ce que l'un d'eux a appelé "le mépris" des commissions scolaires envers les contrats de travail collectifs.

Des représentants de presque toutes les écoles (élémentaires et secondaires) du territoire de la Régionale ont participé à cette réunion tenue à l'école Mgr Roy, à Saint-Jean.

Les principaux points soulevés lors de la réunion furent le nombre trop élevé d'élèves par classe, en particulier à l'élémentaire, ainsi que plusieurs délègues syndicaux ont relevé.

que dans leur école certains professeurs avaient des groupes de 38 et même de 50 élèves. Quelques représentants du secondaire ont aussi fait état du même problème.

Il en serait ainsi dans plusieurs maternelles où l'on compterait parfois des groupes de 25 ou 26 enfants alors que les normes du ministère de l'Éducation fixent ce nombre à 22. Des plaintes ont aussi été formulées concernant les at-

liers d'initiation au travail pour l'enfance exceptionnelle. Là encore on dépasserait largement les normes établies par Québec.

On souligne cet aspect en précisant qu'il pourrait prendre une importance capitale advenant le cas où la convention collective provinciale (toujours en médiation) ne pourrait pas être signée avant la date limite du 15 octobre. Alors en effet, ceux qui ne possèdent pas de contrat ne seront aucunement protégés.

Les psychédéliques jouent un rôle dans la révolution sociale

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Il est fallu citer au texte la plupart des communications présentées samedi, au Congrès des médecins de langue française dans un colloque sur les drogues psychédéliques, il y avait là un psychiatre, une spécialiste de la criminologie féminine, un criminologiste intéressé particulièrement aux drogues, un pharmacologue et le Dr Henri Gastaut, invité d'honneur au congrès, doyen de la faculté de médecine et pharmacie de Marseille.

Faute d'espace, nous ne donnerons que de brefs extraits de la conférence du Dr André Côté, directeur du département de psychiatrie infantile à l'hôpital Pierre Janet, de Hull.

Jeunes adultes et d'adolescents ont façonné à l'intérieur de notre société sa propre société. Les psychédéliques jouent un rôle dans cette révolution. Des psychédéliques puissants tels que le LSD et le STP sont devenus des substances sacramentelles pour le mystique pacifiste, et la marijuana est devenue le catalyseur qui maintient le gouvernement ensemble.

Sous des formes différentes on trouve des révoltes analogues au long de l'histoire.

Toute une génération de

de notre apathie en face de certains problèmes sociaux ou que les jeunes voient comme très importants: la guerre au Vietnam ou au Biafra, la recherche générale de l'aisance.

Pour ces jeunes, les sentences sévères et les exagérations qu'on a faites des conséquences néfastes de la marijuana sont un exemple de l'hypocrisie des adultes. Certains disent: pourquoi me mettre en prison parce que je fume de la "mari" alors que mon père peut impunément boire à se saouler?

A la mémoire des victimes du passage à niveau de Dorion

VALLEYFIELD (J.H.) — Une messe a été célébrée hier soir à la mémoire des jeunes gens tués lors d'une tragédie ferroviaire survenue il y a deux ans au passage à niveau de la municipalité de Dorion, dans le comté de Soulanges.

Pas moins de 200 adolescents y ont participé.

Le groupe s'est ensuite rendu à la résidence du maire, M. Jean-Charles Vallée, pour l'inviter à une assemblée qui devrait se tenir le 20 octobre en présence des députés fédéral et provincial, MM. René Émond et Paul Gérin-Lajoie. Il s'agit alors question des démarches des deux députés en vue de faire disparaître ce passage à niveau dont chacun conserve un si pénible souvenir.

Le maire a promis d'être présent et les jeunes se sont ensuite retirés non sans être rendus au passage à niveau pour y observer une minute de silence en souvenir de leurs amis disparus.

Repenser le système d'enseignement médical au Québec

par Roland PREVOST

OTTAWA — Pénurie de médecins, pénurie de spécialistes, mais le nombre des aspirants est limité: il semble donc que tout notre système d'enseignement médical soit à repenser afin de pouvoir accepter plus de candidats, a affirmé avec insistance l'Association des médecins résidents de la province de Québec.

Profittant du Congrès des médecins de langue française, les médecins résidents — c'est-à-dire les médecins qui complètent leur formation dans des hôpitaux — ont réclamé de nouveaux des réformes, et dénoncé les déficiences du système actuel.

"Il est malheureux, disent-ils, que malgré les efforts déployés au niveau universitaire, l'enseignement théorique y tient toujours la place prépondérante. Ce qui persiste au niveau post-doctoral.

"Il est essentiel que soit obtenue la participation active de l'étudiant à son enseignement, le professeur lui-même n'en peut plus de donner des cours théoriques."

Les médecins résidents insistent sur l'importance des travaux pratiques, des laboratoires et des groupes qui stimulent les échanges d'idées et contribuent à développer le jugement. L'étudiant peut ainsi acquérir l'esprit de recherche.

Dans le système actuel, la formation complète du résident est évaluée en quelques heures par une série d'examen. On admet généralement que le hasard y joue un rôle prépondérant et bon nombre de candidats sont victimes d'injustices flagrantes. Au lieu de favoriser l'acquisition de connaissances médicales par un travail soutenu, ce système favorise le travail intensif de dernière heure.

La méthode d'évaluation devrait être étendue tout au long des études. Une entente conclue en mars dernier entre les médecins résidents et le gouvernement provincial constitue un premier pas: le résident pourra maintenant rencontrer régulièrement celui qui a la charge de sa formation et être informé des commentaires figurant dans son dossier.

Les médecins résidents protestent énergiquement contre le nombre exagéré d'hôpitaux reconnus pour l'enseignement. Le Québec en compte 53, alors que l'Anglo-terre n'en a que 36.

Il est impossible au Collège des médecins et chirurgiens de contrôler efficacement 53 hôpitaux d'enseignement: n'ont pas découvert que pour l'année 1966-67 plus de 300 internes et résidents occupaient des postes non reconnus par le Collège?

La place des transplantations d'organes dans nos lois

de l'envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — A la suite de médecins qui avaient exposé savamment les difficultés et les possibilités de la transplantation d'organes, un juriste et un religieux en ont indiqué la place dans nos lois et dans la morale.

Le R. P. Yvon Saint-Arnaud,

d'ottawa, a formulé les principes généraux qui doivent inspirer le chirurgien, en particulier dans les cas de transplantations d'organes. Mais il s'est demandé si, en définitive, la médecine ne devrait pas s'attacher davantage à la prévention de la maladie plutôt qu'à la réparation des dégâts: sans reconnaître évidemment les services rendus par les chirurgiens.

Juriste bien connu, Me Maurice Olivier a pu déclarer que les problèmes juridiques créés par la transplantation et la greffe des tissus humains ont paru jusqu'à présent assez simples mais qu'ils le seront de moins en moins.

La loi fédérale ne s'applique pas expressément à la transplantation d'organes; en bref, elle met en garde contre toute négligence criminelle dans l'acte opératoire ou médical. Toutes les provinces de langue anglaise, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, ont légiféré spécialement à ce sujet, les textes étant pratiquement les mêmes. Le Québec n'a encore rien de semblable: il faut se référer aux lois du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique, à la loi des hôpitaux, etc. Me Olivier est d'avis que toutes les lois provinciales relatives aux transplantations ou greffes d'organes devraient être uniformes, après entente entre législateurs et médecins.

La profession pharmaceutique sera la première corporation professionnelle du Québec à exiger pour ses membres un système d'enseignement permanent. C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Gouin, président du Collège, à la suite d'une conférence sur l'éducation continue prononcée par M. Pierre Robert, l.p.h., lors de l'inauguration, hier, des Journées pharmaceutiques au Pavillon du Québec.

Dans son exposé, M. Robert a précisé les modalités de cet enseignement qui sera organisé et dirigé par le Collège en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et l'École de pharmacie de l'Université Laval.

L'éducation permanente n'implique pas seulement le recyclage, c'est-à-dire le renouvellement des connaissances déjà acquises, mais aussi la transmission des connaissances nouvelles. Cette éducation est rendue tout à fait nécessaire à cause de l'évolution très rapide de la science pharmaceutique. Le diplôme universitaire ne peut plus constituer un critère permanent de compétence et exige un complément d'information.

Cet enseignement prendra la forme de cours par correspondance et couvrira une période de six mois par année.

53 nouveaux licenciés en pharmacie

A l'occasion de l'inauguration des Journées pharmaceutiques au Pavillon du Québec de Terre des Hommes, 53 nouveaux licenciés en pharmacie de l'Université de Montréal ont reçu leur parchemin. Demain, au cours d'une cérémonie tenue au Pavillon Pollack, 13 candidats recevront leur diplôme de l'École de pharmacie de l'Université Laval.

Voici la liste des nouveaux pharmaciens:

Université de Montréal

Anne-Marie Beaudoin-Béliveau, Jacques Béliveau, André Bracconier, Jacques Caron, Raymond Champoux, Louise Chicoine, Yvon Clément, Gilles Cloutier, Roger Courval, Bruno Desrosiers, Jean-Claude Desrosiers, Gilles-B. Desy, Vincent Di Tomaso, Pierre Dubois, Jocelyne Ducloux, Thyer Nuga Dumais, Fernand Dumont, Serge Durand.

André Felteau, Raymond Fortier, Claude Gagnon, Joanne Gagnon, Robert Gagnon, Pierre-L. Guertin, Jacques Homier, Francine Joy, Harold Lackman, Michel Lapalme, Roger Lapointe, Henri Lasalle, Fernande Le-

Education permanente pour les pharmaciens

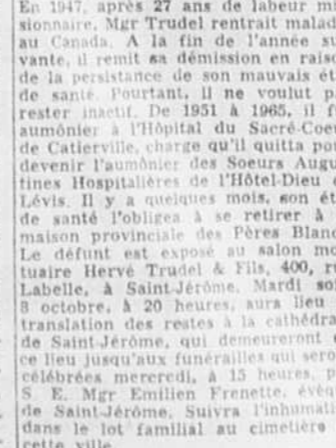
blanc, Jacques Lecavallier, Robert Lecavallier, Martin N. Lehrer, Claude Loriot, Rémi Maillette, Pierre-Hugues Malo, Pierre Melançon, Paul Meunier.

Allan Nachfolger, Pierre Neault, André Ostiguy, Yves Palardy, Réal Duguay, Diane Patrick, Roland Pelletier, Joseph A. Piccolo, Roland Quinton, Jean-Pierre Rogin, Pierre Saucier, Pierre Senéchal, Denise Voghel, Hyman Young.

Université Laval

Michel Alain, Louise Chartier, Alain Dallaire, Pierre Deschênes, André Fortier, Roland Frénette, Raynald Grenier, Gaston Labrecque, Claude Lagacé, Robert Letourneau, Claude Meilleur, Pierre Racette, Gilles Thellend.

DECES DE S. E. Mgr Guillaume Trudel, P.B.



S. E. Mgr Guillaume Trudel est décédé, dans la nuit du 6 octobre, à l'hôpital du Sacre-Coeur de Carrièreville à la suite d'une longue maladie.

naissances déces remerciements-in memoriam

ANDREOLI (Eva) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Fortunato (Nina) Andreoli, née Hervé, épouse de M. Fortunato, 3623 Hushrook. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

ANDREWSKY (Brona "Bertha") — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Brona "Bertha" Andrewska, épouse de M. Andrewsky, 493 Praspalauskas, demeurant à 493 Wickham avenue, St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

AUGER (Maurice) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 6 octobre 1968, à l'âge de 32 ans est décédé M. Maurice Auger, époux de Carmen McMillon. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. H. Benoit.

BEARD (Alexandre) — A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 82 ans est décédé M. Alexandre Beard, époux de Marie-Louise Beaudry, 124, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

BEAUJOUR (Léon) — A Ste-Justine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 62 ans est décédée Mme Adonias Beaujour, épouse de M. Léon Beaujour, 4018 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Supper Engr.

BERGERON (Éléonore) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Éléonore Tremblay, épouse de feu Lucien Bergeron, 511, rue Rachel est.

BONNET (Fernand) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 54 ans est décédé M. Fernand Bonnet, époux de Marie-Louise Bonnet, 4018 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Supper Engr.

BONNET (Fernand) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 54 ans est décédé M. Fernand Bonnet, époux de Marie-Louise Bonnet, 4018 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Supper Engr.

DA SILVA (Maria) — A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédée Maria Ferreira, épouse de Manuel Da Silva, demeurant à 4018 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant, aux salons Georges Godin.

DELAURENTE (Lucien) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Delauren, époux de Marie-Louise Delauren, 2118 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin.

DELAURENTE (Lucien) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Delauren, époux de Marie-Louise Delauren, 2118 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul et Fortin.

DENAULT (Alphonse) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Denaault, époux de Marie-Louise Denaault, 76, boulevard St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Magnus Poirier Inc.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux de Marie-Louise Dubreuil, 3635, rue Hochelaga.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux de Marie-Louise Dubreuil, 3635, rue Hochelaga.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux de Marie-Louise Dubreuil, 3635, rue Hochelaga.

FAGAN DELORME (Jacqueline) — A Montréal, le 5 octobre 1968, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Jacqueline Fagan Delorme, épouse de M. Guy et France, sœur de M. Georges, 24 août 1900, il suivit sa famille à Curran (Ontario) puis à Saint-Jérôme de Saint-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Supper Engr.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

FORCIER (Paul) — A La Salle, le 6 octobre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul Forcier, époux de Marie-Louise Forcier, 60ème Avenue La Salle. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

GAGNON (René) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. René Gagnon, époux de Marie-Louise Gagnon, 114, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 83, rue de la Savie (Vieux-Québec). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Ltée.

EDUC (Antoinette) — A Lachine, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Albert Educ, née Antoinette Davy, épouse de M. Albert Educ, 8

Au congrès international de l'Université Laval

Contre la violence dont il est victime, le peuple de l'Amérique latine n'a d'autre choix que la violence

- Un jésuite argentin

par Réginald MARTEL

QUEBEC — "Hasta la victoria siempre!" C'est sur ces mots que s'est terminé le long discours de M. Hermes Herrera, délégué cubain au congrès international sur les problèmes de l'Amérique latine. Et le jeune révolutionnaire a reçu des applaudissements comme on n'en avait pas entendus depuis jeudi dernier. Ce fut hier le triomphe de l'extrême-gauche, représentée par les Cubains et par un jésuite argentin, qui ne voit pas d'autre issue que la violence pour lutter contre la violence qui est faite quotidiennement aux peuples sud-américains.

Triomphe des Cubains aujourd'hui encore puisque cet après-midi, pendant que les congressistes officiels parlent de "L'Amérique latine dans le monde actuel", les trois Cubains présents donnent une conférence sur Cuba, suivie d'un film sur la vie de Ernesto "Che" Guevara, "présenté par la commission politique de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval afin de donner une image réelle de l'Amérique latine, image absente du programme du congrès international de l'Université Laval."

Le jésuite argentin, Alejandro del Corro, a déclaré hier matin: "L'Amérique latine est chaque jour depuis des siècles un continent de violence égale, institutionnalisée. C'est un état de violence, une situation permanente de violence." Bien sûr, dit-il, on veut lutter contre les faits de violence, mais sans s'occuper des causes. C'est la pire des insincérités qu'on peut faire aux hommes. "Le père del Corro a une tête bouleversante; on se demande s'il n'est pas le diable ou le

Christ; un regard de feu venu d'une tête pathétique." Il continue: "Nous n'avons pas le choix entre la violence et la non-violence. Nous sommes déjà engagés dans la violence. On manque de calories et de protéines; 70 pour cent des enfants présentent des signes de malnutrition; c'est ça qu'on appelle la violence. La plus grande partie des terres est dans le plus petit nombre de mains; c'est ça la violence. La paysannerie, sans terres, devient objet de charité, de poésie, d'art... La collusion des oligarchies et des armées pour conserver le pouvoir économique, c'est ça la violence."

La propriété privée des capitaux, sans égard aux besoins sociaux, c'est de la violence. La culture des privilégiés, qui a inventé la culture populaire, c'est de la violence. En Amérique latine, nous avons vécu pendant des siècles la violence. Elle n'a jamais été cassée.

L'homme latino-américain est comme une barre d'acier tendu, recourbée vers la terre. C'est une tension qui peut servir. L'acier vibre de plus en plus fort car les pouvoirs des pauvres commencent à apparaître. Les organismes de répression s'organisent de mieux en mieux mais le peuple, quoiqu'écourbé, n'est pas encore cassé. Le panorama général de l'Amérique latine, c'est la préoccupation des peuples de se relever et de se retourner de l'autre côté.

Nous avons la violence de la famine, du sous-développement maintenu et organisé, de la prostitution. Mais les valeurs de la réaction à cette violence sont très fortes. Il y a la valeur de la pudeur et de la dignité, que vous trouvez chez les prostituées peut-être plus

chez les femmes de vie religieuse.

Vous ne pouvez pas savoir ce que c'est, chez nous, la violence. C'est de la violence pathologique. Les riches ont inventé la culture de la pauvreté et la fausse mystique de la pauvreté pour maintenir la pauvreté des "autres". La société installée a inventé la théorie de la marginalité pour maintenir les "autres" dans la marginalité. De même, la violence a inventé le mythe de la non-violence, toujours pour les "autres".

Le phénomène "insurrection"

Le père del Corro parle ensuite des travaux des révolutionnaires sud-américains, puis il décrit l'insurrection comme un phénomène général dans les secteurs du peuple qui pensent. Selon lui, des conditions existent dans presque

tous les pays qui peuvent mener la masse à des réactions que les communistes eux-mêmes ne sauraient prévoir. De nouveaux types de leaders sont apparus; ce sont des dirigeants abstraits, capables de créer des mythes pour la foule. Vivants ou morts, ils sont nombreux. Ils s'appellent Camillo Torres ou Che Guevara. Ils ont une influence très grande.

La population se méfie de plus en plus des gouvernements. De plus, "nous avons l'espoir". Nous avons aussi un fondement idéologique de l'insurrection et de l'espoir, fondement qui n'est pas toujours marxiste. La notion du temps change: dans une seule vie, un homme peut connaître le féodalisme, le capitalisme et l'épanouissement du socialisme. Nous serons fidèles au passé car le passé, même s'il a été vécu dans l'esclavage,

c'est notre passé. Nous avons le sens de l'espérance collective. Nous arriverons au pouvoir des pauvres sans passer par la dialectique de l'enrichissement.

Pour finir, les étapes de l'insurrection: latente, déclarée, guérilla, armée du peuple. Fin. Murmures d'une part, applaudissements d'autre part.

C'est la période des questions. Un incroyable abbé de Trois-Rivières n'en rate pas une. Il a découvert une contradiction entre la pensée révolutionnaire du jésuite del Corro et l'Évangile. Le jésuite répond: "Les hommes luttent pour créer le monde. Les forces de dépeuplement sont toujours là. La lutte pour créer la cité de Dieu est dure parce que nous avons perdu le sens de la libération de l'homme. Le problème de la justice et le problème de la violence, c'est exactement la même chose..."

Un participant cite des cas de violence faite au nom de l'Évangile. Il parle d'une dictature militaire, en Colombie, soutenue par la hiérarchie catholique. La discussion glisse vers la nécessité ou non de la lutte armée. Cette intervention sera la dernière du jésuite: "Je ne dis pas que la lutte armée est la seule issue. Mais j'ai vu la douleur et la pauvreté du peuple et je ne vois pas d'autre issue. Les chrétiens doivent être avec la justice et la dignité humaine. A l'époque de la lutte pour l'indépendance, on ne craignait pas d'être de ce côté."

A l'heure du lunch, dans les cafétérias proprettes de l'université pontificale, il y avait de quoi bavarder passionnément. Dans l'après-midi, on s'est demandé si la révolution cubaine, ou la mexicaine, pouvaient servir d'exemples. Cubains et Mexicains ont refusé

de considérer leurs révolutions comme exemplaires. L'une et l'autre ont été faites dans des circonstances différentes, à des époques différentes.

Mexique: la révolution a "côté trop cher"

On retient de l'exposé du représentant mexicain, M. Porfirio Muñoz Ledo, que les objectifs sociaux de la révolution mexicaine ont été quelque peu négligés dans la poursuite du développement économique et que le Mexique d'aujourd'hui a besoin d'un nouveau langage révolutionnaire: "Nous avons encore des tâches très lourdes à accomplir", disait-il en conclusion, "car nous avons trop aimé l'instabilité politique et nos chiffres de croissance économique. Il faudra présenter aux nouvelles générations un langage nouveau pour traduire la révolution. Ça se fera dans la paix. La révolution nous a

coûté trop cher (des millions de vies) pour qu'on joue encore avec ce mot-là."

Dans son exposé, le représentant cubain, M. Hermes Herrera, a exposé les réalisations du gouvernement révolutionnaire de Cuba et répondu d'avance aux objections qui sont généralement faites par les étrangers: "On pourrait se demander: pourquoi n'y a-t-il pas de campagnes et de luttes électorales et pas de pluralité des partis?"

"La réponse est très simple: parce qu'il n'y a pas dans le peuple, chez les travailleurs, de contradiction d'intérêts se reflétant en luttes partielles. Parce que notre société dépasse les intérêts de groupes ou les factions. C'est justement le contraire de la société capitaliste qui, étant fondée sur un système d'exploitation, appelle nécessairement la contradiction."

Mgr Coderre dénonce la campagne contre "Un sens au voyage", livre de catéchèse

par Jean-Paul DE LAGRAVE

Le président de la commission épiscopale de l'Enseignement religieux, Mgr Gérard-Marie Coderre, a dénoncé vigoureusement hier une campagne de presse menée à l'échelle du Québec contre le nouveau livre de catéchèse destiné aux adolescents et adolescentes de 14-15 ans.

"Les accusations d'hérésie, d'erreurs contre la foi catholique portées explicitement contre les rédacteurs de ce manuel nous semblent injustes, malhonnêtes, diffamatoires et anti-évangéliques", affirme l'évêque de Saint-Jean dans une déclaration remise aux journalistes.

D'après une enquête de LA PRESSE, une campagne systématique de dénigrement de la nouvelle catéchèse pour adolescents est menée depuis la fin de juillet par un groupe de catholiques dits de droite, sous l'inspiration de certains théologiens à l'esprit pré-conciliaire.

On a utilisé à cet effet les tribunes ouvertes aux lecteurs dans les grands quotidiens et dans quelques hebdomadaires régionaux.

La campagne de presse est conduite de Montréal et s'étend à toute la province. Dans la métropole même, l'hebdo "Carrefour chrétien" qui se définit "l'instrument docile de la vérité dans la diffusion de la bonne presse", s'oppose carrément, en éditorial, au nouveau manuel.

Les textes publiés dans la tribune aux lecteurs de LA PRESSE, du Devoir, de l'Action de Québec sont signés Simone Therrien, de Montréal. D'après certaines sources, elle rédigeait ses lettres ouvertes sous l'inspiration de théologiens défavorables à tout renouveau. Cette personne, qu'il a été impossible de retracer hier, signe également un article dans le journal Carrefour de septembre, justement l'une des lettres ouvertes publiées dans les grands quotidiens.

"L'offensive" contre le nouveau manuel a suivi la publication d'un article de LA PRESSE qui donnait en premier les grandes lignes du projet. Même après la parution du livre de catéchèse, les opposants ont continué leur campagne. Ainsi "L'Action" titrait le 1er octobre: "Une catéchèse meurtrière", à l'instar de l'hebdo "Le Bien public" à Trois-Rivières.

Voici le texte intégral de la déclaration de Mgr Coderre: "Des articles parus récemment dans certains journaux au sujet du document catéchétique "Un sens au voyage", destiné aux adolescents de 14-

15 ans, appelle des précisions de la part du président de la commission épiscopale d'Enseignement religieux.

"L'équipe de rédaction de ce document catéchétique a été officiellement mandatée par l'assemblée épiscopale du Québec et elle a toute la confiance de la dite assemblée.

"Les évêques de la province civile du Québec ont approuvé les textes de ce document catéchétique; tous les offices diocésains de catéchèse ont aussi donné leur approbation; le président de la commission épiscopale d'enseignement religieux a enfin accordé l'imprimatur à ces textes, après les avoir soumis à la censure ecclésiastique. "Les accusations d'hérésie, d'erreurs contre la foi catholique portées explicitement contre les rédacteurs de ce manuel nous semblent injustes, malhonnêtes, diffamatoires et anti-évangéliques pour les raisons suivantes:

"a. L'auteur de ces articles a fait le procès du manuel précité avant même sa publication. Elle s'appuie pour ce faire sur des textes provisoires, citant et condamnant des phrases qui n'ont pas été retenues dans l'édition officielle du manuel.

"b. L'auteur de ces articles sort des citations hors de leur contexte; elle isole des expressions qui sont complémentaires, néglige des textes qui contredisent radicalement ses accusations et interprète tendancieusement des phrases et des mots.

"c. L'auteur de ces articles semble ignorer que ce document catéchétique ne reprend pas la totalité de l'enseignement religieux donné aux adolescents de notre milieu, mais ne constitue qu'une étape qui est précédée de huit années de catéchèse scolaire et sera suivie dans l'avenir d'autres moments d'éducation de la foi.

"d. Avant d'entreprendre toute autre campagne de dénigrement, il serait souhaitable que l'auteur de ces articles recherche, dans un esprit plus évangélique, un sain dialogue avec l'équipe de rédaction du manuel. Il nous semble que la recherche d'un tel dialogue "en Église" permettrait d'éviter la perte de temps et d'énergie toujours suscitée par les querelles stériles, et assurerait la coordination des efforts positifs de tous ceux qui ont à coeur l'éducation de la foi de nos adolescents.

"e. Il conviendrait que l'auteur, ceux qui diffusent son article, comme tous ceux qui veulent travailler dans l'Église, relisent le chapitre cinq de saint Matthieu, pour acquérir l'esprit de charité qui doit animer tous les catholiques."



La carte de crédit ChargeX pour tout...partout...ou presque

Vous avez décidé de faire la photo? La carte ChargeX peut s'en charger.

Le plombier pourrait vous donner un coup de main? La carte ChargeX peut s'en charger.

Ça ne tourne pas rond? La carte ChargeX peut s'en charger.

Faudrait penser à meubler ça... La carte ChargeX peut s'en charger.

C'est le temps de vous faire une beauté? La carte ChargeX peut s'en charger.

Les enfants... ça n'en finit plus de grandir! La carte ChargeX peut s'en charger.

Avec la toute nouvelle carte de crédit ChargeX, vous achetez à peu près tout ce dont vous avez besoin. Plus de 10,000 commerçants de Montréal et de Toronto, dans votre quartier comme dans toute la ville, acceptent votre carte ChargeX.

La banque qui vous aura délivré votre carte de crédit ChargeX vous enverra tous les mois le relevé de vos achats. Vous aurez 25 jours pour l'acquiescer, sans intérêts, en faisant parvenir vous-même votre chèque ou mandat à l'adresse indiquée. Vous aurez aussi l'avantage de pouvoir payer par mensualités. Vous pourrez même vous servir de votre carte pour obtenir de l'argent comptant à n'importe quelle succursale de banque affichant l'emblème ChargeX.

(A propos, il n'est pas nécessaire d'être client d'une des quatre banques de réseau pour obtenir une carte ChargeX. Procurez-vous une demande d'adhésion auprès de n'importe laquelle des banques énumérées ci-dessous ou chez tout commerçant affichant l'emblème ChargeX).

La carte de crédit ChargeX vaut son pesant d'or. Avez-vous la vôtre?

Banque Canadienne Nationale. Banque de Commerce. Banque Royale. Banque Toronto-Dominion.

*ChargeX est la marque déposée au Canada de la nouvelle carte de crédit "pour tout-partout" en usage conjointe des banques suivantes: Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, La Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion.

Les puits de Saint-Luc risquent de polluer l'eau

SAINTE-LUC (R.P.) — "Les puits actuels sont une source de pollution de l'eau potable de Saint-Luc. Et de plus, des quatre puits construits, un seul est "peut-être" récupérable."

Tels sont les conclusions, pour le moins surprenantes, de M. Aram Agopiam, l'hydrogéologue engagé par la ville de Saint-Luc pour résoudre ses problèmes d'eau.

M. Agopiam d'une part, et les membres du Conseil d'autre part, ont effectué des voyages à Québec, à la Régie des eaux, pour obtenir les permis nécessaires avant de procéder à des emprunts et à la construction des autres puits.

À Québec, cependant, on ne s'est pas encore prononcé. Un expert est venu enquêter à Saint-Luc, mais on ne connaît

pas encore les résultats. Le maire, M. Paul Marcell, a révélé "qu'il y a de fortes chances que la Régie recommande à Saint-Jean d'alimenter la ville de Saint-Luc".

Quoi qu'il arrive, M. Marcell est persuadé que Saint-Luc devra avoir au moins "un raclement d'urgence" avec Saint-Jean".

Si Saint-Luc accepte les recommandations de M. Agopiam, et que la Régie donne son approbation, il en coûtera environ 150,000 à la ville pour obtenir ses nouveaux puits et payer ses experts.

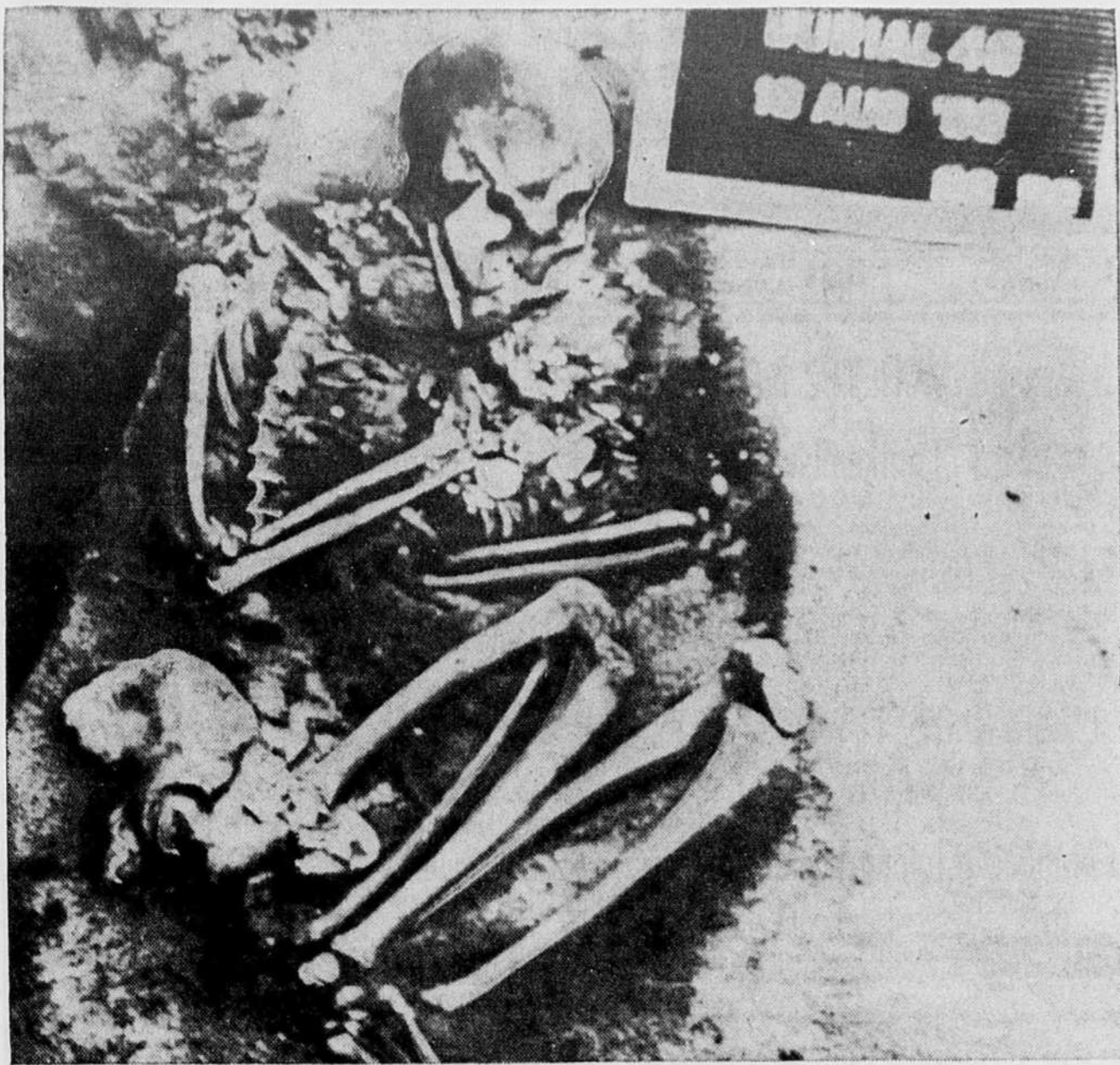


photo PC

Ce squelette qui date de plus de 4,000 ans a été retrouvé l'été dernier à Port au Choix, Terre-Neuve, par le Dr James Tuck, professeur d'anthropologie à l'Université de Saint-Jean. Il s'agit d'un Indien

de la tribu dite "Peinture rouge" qui habitait Terre-Neuve il y a 4,400 ans. Selon le professeur Tuck, la découverte de ce squelette mènerait à une grande reconstitution de la tradition archaïque maritime.

Port-au-Choix à T.-N.

150 squelettes d'une civilisation datant du 3e millénaire avant l'ère chrétienne

PORT-AU-CHOIX, Terre-Neuve (PC) — Plus de 50 tombeaux mis au jour dans cette localité du nord de l'île, ont livré les restes de squelettes d'une population dont la culture, nommée "culture de la peinture rouge religieuse", n'a pas d'équivalents connus pré-

sentement, et que les premières datations au carbone 14 placent dans la seconde moitié du III^e millénaire avant Jésus-Christ (exactement entre les années 4,180 et 4,400 avant le temps présent).

Des vestiges de cette civilisation avaient déjà été trouvés le long des côtes orientales de Terre-Neuve, et jusque dans le Maine, mais on n'avait jamais récupéré autant d'artefacts.

C'est un professeur assistant de Memorial University à St-Jean de Terre-Neuve, qui a eu le privilège de travailler sur ce site, après que son université, avertie des premières trouvailles, lui eut demandé de s'en charger.

Plusieurs milliers d'objets et qui mieux est, une centaine de squelettes ont été retirés des tombeaux, qui avaient été as-

pergés de cette poussière ocre caractérisant cette civilisation. Les tombeaux sont situés à 250 pieds du rivage et leur zone couvre environ 4,000 pieds carrés.

Les premières indications retirées par l'équipe de M. James Tuck et de ses quatre étudiants diplômés de l'université, c'est qu'il s'agit d'Indiens de taille trapue, à l'ossature lourde, plus ou moins arthritiques, mais dans l'ensemble en bonne santé, et apparemment de moeurs pacifiques.

De nombreux outils fort diversifiés indiquent une culture assez élaborée.

Malheureusement, les informations plutôt maigres sur certaines autres cultures ne permettent guère de faire des comparaisons, alors qu'au Port-au-Choix, on a un inventaire complet d'outils de toutes sortes, haches, couteaux, aiguilles, même des peignes...

L'une de ces cultures dont on déplore le plus qu'elle ait laissé si peu de traces, c'est celle des Beothuks, dont le dernier représentant s'est éteint en 1829; son peuple avait été cruellement persécuté.

C'est la nature basique du sol, qui contient des milliers de coquillages, qui explique la subsistance de ces vestiges.

Les tombeaux généralement situés à deux pieds sous terre avaient été recouverts de grosses pierres, apparemment pour les signaler aux autres Indiens, et aussi pour éviter les déprédations des animaux.

Des fragments d'os et des roches curieusement gravées avaient déjà été retrouvés dans cette zone, depuis des années, avant qu'un bulldozer, en automne dernier, ait éventré accidentellement l'une de ces tombes.

Elle route à 250 à l'heure
Repérez-la dans LA PRESSE stoppez-la à l'antenne de CKAC 73 du lundi au vendredi de 9 h a.m. à 5 h p.m.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et de vous aider à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces redoutables de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Joliette ne pourra annexer ses propres terrains

JOLIETTE, G. L. — La ville de Joliette vient d'apprendre qu'elle ne pourra annexer à son territoire les terrains de jeux Saint-Jean-Bosco et Maria-Goretti même si ces der-

niers sont sa propriété. C'est ce qui ressort d'un entretien que le secrétaire-trésorier, M. Jacques Desormiers, a eu la semaine dernière à Québec avec des représentants du ministère des Affaires municipales.

Ces derniers ont révélé que ces deux terrains, situés dans les limites de la municipalité de Saint-Charles-Borromée, ne sauraient être annexés étant donné qu'ils ne sont pas contigus au territoire de la ville de Joliette.

Actuellement, la ville de Joliette doit payer annuellement une somme de \$2,000 en taxes pour ces deux terrains qui lui appartiennent et pour le maintien desquels elle a contribué pendant vingt-cinq ans alors qu'ils appartenaient à la Corporation épiscopale du diocèse de Joliette.

Ces deux terrains pourraient devenir non impossibles s'ils étaient cédés à la Commission scolaire de Joliette qui a juridiction sur un territoire qui comprend entre autres les municipalités de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. Cependant, cette solution a été rejetée par les dirigeants jolietains.

Le maire Camille-A. Roussin souhaitait ardemment l'annexion de ces deux terrains au territoire jolietain. Les nouvelles que le secrétaire-trésorier a rapportées de Québec l'ont fortement déçu.

POUR UNE RETRAITE AGREABLE

On entend souvent dire que les gens à leur retraite vont s'établir, de préférence, en Floride — et pourtant la moyenne de la population de personnes de 65 ans et plus (124 p. 100) est la même dans l'Iowa qu'en Floride. Une maison-remorque est le home idéal pour les retraités. Vous la trouverez en consultant les Petites Annonces "Succès" de La Presse. Faites-le aujourd'hui!

Le Canada — un excellent placement!

6.75%

d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada

Série 1968-69

Vous obtenez 2 1/2 fois la valeur de votre placement à la date d'échéance.

Achetez vos obligations d'épargne dès maintenant à la **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence.

52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

RUSCO PRODUITS EN ACIER

GALVANISE

dans une nouvelle gamme de couleurs brillantes!

FENETRES — PORTES — REVETEMENT — GOUITIERES

381-2511

RUSCO-HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095 BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL
"SERVICE APRES LA VENTE"

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DESSINATEURS EN CHARPENTE

Avec 5 ans d'expérience.
Application par écrit à :

MARTINEAU, SAMSON & ASSOCIES
6655, Côte-des-Neiges, Montréal.

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE

requiert immédiatement
1 — **PHYSIOTHERAPEUTE**
Les candidates doivent posséder au moins 1 an d'expérience. Le diplôme de bachelier en physiothérapie n'est pas absolument nécessaire.
Nombreux bénéfices marginaux et salaire avantageux.
Veuillez communiquer à :
695-1310, POSTE 221

GÉRANT DE MANUFACTURE BILINGUE

Pour assumer entière direction de manufacture d'assemblage et de menuiserie munie de machines modernes. Doit bien connaître la production, le prix de revient, l'inventaire et le contrôle de la qualité. Bonnes conditions de travail. Excellente occasion d'avancer. Salaire selon l'expérience.

Ecrire à case 10957 LA PRESSE

JEUNE HOMME compétent, dans la vingtaine, intéressé à se créer une carrière dans le commerce des Placements chez un Courtier. Il devra être bilingue, avoir un bon degré d'instruction avec un désir et une faculté d'entrer en contact avec les gens et être disposé à suivre le cours sur les valeurs mobilières, travaillant pendant sa formation dans différents départements; une expérience serait avantageuse dans ce domaine.
Pour entrevue sur salaire, conditions et références,
Ecrire C.P. 792, Place D'Armes, Montréal

SUPERVISEUR EDP

Pour le service de mécanographie d'importance moyenne d'une compagnie manufacturière de renommée internationale. Doit avoir au moins 2 ans d'expérience en programmation. Expérience sur 360-20 RGP serait très appréciable en raison du changement en cours au 360-20.
Faut être diplômé d'école secondaire, avoir plus de 25 ans et la capacité d'assumer l'entière responsabilité de la surveillance dans un proche avenir. Envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à
CASE 10956 LA PRESSE

UNE COMPAGNIE EN PLEIN ESSOR DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS DEMANDE UN COMPTABLE CHEF ADJOINT

Poste nouvellement créé offrant une carrière passionnante et rémunératrice avec excellents avantages marginaux et excellentes occasions de promotions.
Expérience académique sérieuse en théorie comptable et bonne compétence et expérience pratique en administration. Une expérience en mécanographie serait appréciée. Il faut être bilingue.
Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à écrire à
CASE 10952, LA PRESSE

Westinghouse COMPTABLE

Notre compagnie recherche un gradué bilingue, ou un étudiant à sa dernière année d'étude dans une association comptable reconnue (C.A., RIA, CGA).
La position inclut une période de formation au siège social à Hamilton, Ont. Ultérieurement le candidat choisi sera appelé à exercer une position de surveillant au sein du département du contrôleur dans une usine du Québec.
Notre compagnie offre un salaire initial intéressant de même que les avantages sociaux usuels.
Toute application sera tenue strictement confidentielle.
Faire parvenir votre curriculum vitae à :
CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED
BOITE POSTALE 510
HAMILTON, ONT.
Département du personnel de cadres
W3-25

INGÉNIEUR EN PRODUCTION DE VÊTEMENTS

Excellente rémunération et avenir prometteur

Un manufacturier de vêtements pour hommes, bien connu et d'envergure nationale, recherche les services d'un ingénieur qualifié en production, bilingue, énergique et ambitieux. Expérience dans la confection des vêtements souhaitable mais pas absolument essentielle. Ce poste comporte des responsabilités de chef concernant le génie industriel, le siège social et la manufacture de la compagnie sont situés sur la Rive Sud, à proximité de Montréal.

Adresser curriculum vitae et détails concernant expérience et présent salaire, en toute confiance, à :

CASE 10958, LA PRESSE

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI Directeur du Bureau de psychologie

FONCTION :
Assumer la direction professionnelle et administrative du Bureau de psychologie. Coordonner les politiques d'action du Bureau aux politiques des autres bureaux (service social, orientation, etc.)

QUALIFICATIONS :
Licence en psychologie
Appartenance à la Corporation des psychologues de la province de Québec
Plusieurs années d'expérience auprès des enfants ou des adolescents.

TRAITEMENT :
Selon l'expérience et les qualifications
Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent le faire par écrit, le plus tôt possible et adresser leur demande à :

Monsieur André Séguin,
Responsable de l'embauchage,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.
Le secrétaire,

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

CONSEILLER EN FORMATION TECHNIQUE

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un ingénieur pour occuper un poste à la direction Formation.

FONCTIONS
— Tenir à jour un inventaire complet des cours, programmes et publications techniques et être en mesure d'en fournir une évaluation.
— Déterminer avec l'aide des chefs hiérarchiques de l'entreprise les besoins de formation technique dans leur unité administrative.
— Planifier les types de formation et faire le choix des candidats, des instructeurs et des instruments nécessaires pour la formation technique.
— Organiser, diriger et coordonner les programmes de formation technique pour les nouveaux employés universitaires, les cadres nouveaux et permanents.
— Contrôler les résultats obtenus, tenant compte de la rentabilité des moyens employés.
— Coordonner, avec les universités et les directions de l'entreprise, le recyclage des diplômés en sciences et sciences appliquées.

EXIGENCES
— Deux ou trois années d'expérience dans le domaine technique.
— Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec
— Bien que la langue de travail soit le français, il est nécessaire de parler correctement l'anglais.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1968, en mentionnant sur l'enveloppe le numéro 68-42-J-9.

Hydro-Québec

Direction d'Embauchage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1, Qué.

Pierre Mulele, compagnon de Lumumba, est condamné à la peine de mort

KINSHASA (AFP, PA) — Le chef rebelle congolais, Pierre Mulele, a été condamné à mort, aujourd'hui, par une cour martiale spéciale, après un procès qui a duré 15 heures, à Kinshasa.

Le tribunal militaire a siégé sans désemparer depuis hier, 17 h., jusqu'à ce matin. Après deux heures de délibérations, le jury a rendu un verdict de mort. Mulele a aussitôt introduit un recours en grâce auprès du chef de l'Etat.

Mulele avait demandé à bénéficier de la loi d'amnistie lorsqu'il avait négocié son retour à la légalité avec M. Justin Marie Boboko, ministre des Affaires étrangères. Cette négociation avait eu lieu en l'absence du chef de l'Etat, alors en voyage officiel au Maroc. A son retour, le général Mobutu, dans une allocution improvisée, avait annoncé que cette négociation était nulle et non avenue et que Mulele devait être jugé comme criminel de guerre. Celui-ci, fort des assurances données, était rentré librement à Kinshasa où il était d'ailleurs l'hôte de M. Boboko. Arrêté aussitôt après le discours du général Mobutu, Mulele était incarcéré au camp militaire de Koko.

Cette arrestation a créé une vive tension entre Kinshasa et Brazzaville. Les autorités de Brazzaville, auprès desquelles Mulele s'était rendu le 13 septembre pour négocier avec les autorités de Kinshasa, avaient demandé et obtenu des garanties pour la sincérité et la réalité de l'amnistie accordée. Les autorités de Brazzaville avaient envoyé aussitôt une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères qui était intervenue auprès de M. Boboko puis du président Mobutu pour que la sécurité et la liberté de Mulele soient assurées comme la garantie en avait été donnée.

Pierre Mulele, est un des derniers "grands rebelles" congolais et s'est toujours présenté comme l'héritier spirituel de Patrice Lumumba.

Né à Kulu Natendu (province orientale), en 1929, il a été élu député de la province de Leopoldville en mai 1960. Il a représenté le gouvernement de Stanleyville auprès de la RAU. Ministre de l'Education nationale et des Arts dans le gouvernement Lumumba, il a été révoqué la même année par ordonnance du chef de l'Etat. Il a fait partie ensuite du gouvernement Gizenga hebdomadaires effectués, à un mois du scrutin présidentiel, par les principaux journaux, et les indications provenant de diverses régions du pays.



Victime de sa bonne foi

à Stanleyville. Sa rébellion, en 1963, mit à feu et à sang la province de Kouilou. Il combattait des guerriers "Simba" (Lions) qui attaquaient l'armée congolaise, armée uniquement de machettes ou de sagaies, persuadés que les balles des fusils se changeraient en eau avant de les atteindre. Après cinq ans dans le maquis congolais, M. Mulele s'est réfugié, le 13 septembre dernier, au Congo-Brazzaville, qu'il a quitté le 29 septembre pour rejoindre le Congo-Kinshasa dans un bateau envoyé par le président Mobutu.

Attente inquiète à Prague: le calme avant la tempête?

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Une atmosphère d'attente et d'incertitude entoure Prague aujourd'hui. Les 21 membres du présidium se réunissent pour étudier les nouvelles directives formulées lors de la rencontre de Moscou, la semaine dernière, et signées par MM. Dubcek, Cernik et Husak.

Par ailleurs, on note que d'une part, la presse soviétique a subitement coupé court à ses critiques des dirigeants de la Tchécoslovaquie, cependant qu'à Prague, la presse tchécoslovaque fait preuve de la plus rigide des réserves.

Il y aurait des indices que les 21 membres du présidium sont indécis sur la question de savoir s'il faut accepter ou non les directives rigides contenues dans les accords signés à Moscou les 3 et 4 octobre derniers. Ces directives prévoient une censure sévère de la presse et une purge aux plus hauts échelons de la hiérarchie administrative. Il s'agirait même pour Prague d'accepter un séjour indéfini des troupes soviétiques en territoire tchécoslovaque.

Attitude de la presse

Pour la première fois depuis l'invasion des troupes du Pacte de Varsovie le 2 août dernier, la presse officielle soviétique ne comportait, hier, aucun commentaire dérobant à l'endroit des dirigeants tchécoslovaques.

L'agence TASS s'est même montrée amicale pour parler de "la stabilisation en Tchécoslovaquie", un phénomène qui, dit-elle, "a extrêmement irrité la presse imperialiste".

Pour ce qui est des journaux de Prague, le ton général est d'une neutralité de plus en plus marquée, et d'une prudence de plus en plus accentuée. Les lettres de lecteurs — qui servaient souvent d'exutoire pour permettre d'aborder les sujets les plus épineux — se font de plus en plus rares. La présence de fonctionnaires chargés d'orienter l'information au siège même des rédactions n'est sans doute pas étrangère à ce redoublement de précautions.

Interrogée sur la présence de ces fonctionnaires dans ses services, l'agence officielle tchécoslovaque CTK a précisé, aujourd'hui, à l'AFP que cette information était inexacte, une auto-censure étant effectuée à l'intérieur de l'agence par un groupe de rédacteurs.

Entre-temps, le présidium étudie les directives, et au milieu de la semaine — vraisemblablement le 10 octobre — le comité central du parti groupant près de 200 personnalités, sera appelé à son tour à en discuter les termes et à en tirer des conclusions.

Changement d'équipe?

Celles-ci, en l'état actuel des choses, n'apparaissent pas encore clairement. Tentera-t-on avec l'équipe actuelle de remplir les obligations contractées à Moscou ou, au contraire, estimera-t-on que les hommes "d'après janvier" ne sont pas aptes à mener cette tâche à bien et qu'il convient de procéder à des changements importants dans l'équipe dirigeante?

Les avis restent partagés. Les rumeurs les plus contradictoires circulent à ce propos. Les plus nombreuses et les plus persistantes laissent penser qu'une relève parmi les hauts dirigeants est indispensable. Mais personne ne peut émettre une opinion définitive à ce sujet.

Les milieux autorisés ont cependant souligné hier que les informations selon lesquelles MM. Dubcek, Husak et Cernik avaient décidé de donner leur démission n'étaient encore que des rumeurs.

On a confirmé de même source le retour à Prague de M. Vassilij Kouznetsov, ministre

adjoint des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Mais depuis son retour, ses activités sont restées particulièrement discrètes.

La justice et la censure

Par contre, la visite que M. Tchervonenko, ambassadeur soviétique à Prague, a rendue hier à M. Bohuslav Kucera, ministre tchécoslovaque de la Justice, pour examiner "l'évolution politique actuelle et la justice en Tchécoslovaquie" a retenu l'attention des observateurs. C'est la première fois, depuis plusieurs mois, que la visite de l'ambassadeur dans un ministère technique est officiellement annoncée.

De même, la réunion des rédacteurs en chef des journaux et périodiques, en présence de M. Cernik, et l'annonce de l'existence de "fonctionnaires chargés d'orienter l'information au siège même des rédactions" ne sont pas passées inaperçues. Les observateurs veulent voir dans ces cas de la justice et de la presse une pression plus accentuée.

Enfin, l'agence Tass a fait hier une violente sortie contre l'Occident à propos de l'accord de Moscou. L'organe soviétique a affirmé que le communiqué soviéto-tchécoslovaque a provoqué "l'irritation de la presse imperialiste". La stabilisation de la situation et la

décision, exprimée dans le communiqué, de suivre la politique extérieure, élaborée d'un commun accord, dans l'intérêt du renforcement de la communauté socialiste, n'est pas au goût des milieux bourgeois d'Occident, ajoute l'agence.

La grève menace de nouveau les écoles de N.Y.

NEW YORK (UPI) — La plupart des 1.100.000 écoliers de New York était en classes hier, alors que s'annonce une troisième grève de enseignants.

Un commissaire d'école de Brooklyn, pour sa part, s'est engagé hier à défier les autorités municipales et à relever de leurs fonctions 83 instituteurs, alors que les parents de ce quartier ont regagné une forte tension raciale, distribuant des tracts destinés à convoquer une manifestation de protestation contre "l'alliance malsaine" de la police et du syndicat des enseignants.

M. Rhody McCoy, administrateur du quartier noir et portoricain d'Ocean Hill-Brownsville, a précisé qu'il refusera d'obéir aux ordres du Conseil central de l'éducation le sommant de reprendre les 83 enseignants blancs.

A la radio

Le président Johnson appuiera l'équipe Humphrey-Muskie

WASHINGTON (AFP, PA, PC) — Le président Johnson lancera jeudi soir un appel en faveur du parti démocrate et de l'équipe Humphrey-Muskie, dans le cadre d'une émission radiodiffusée financée par le syndicat des travailleurs du vêtement féminin.

L'allocution présidentielle, longue d'une dizaine de minutes, sera enregistrée à l'avance et diffusée à l'échelle nationale par les stations radiophoniques affiliées à la NBC, à partir de 7 h 45 jeudi soir.

M. Johnson, au cours des dernières semaines, a déjà exprimé à deux reprises son soutien pour la candidature de M. Hubert Humphrey dans des télégrammes adressés à des réunions de groupes démocrates au Texas.

Par ailleurs, M. Humphrey a réalisé quelque progrès, après surtout de l'aile libérale, de la clientèle démocrate, depuis sa prise de position "indépendante" de lundi dernier, prédisant un arrêt total des raids aériens sur le Nord-Vietnam, contre "l'espoir de certains gestes de bonne volonté de la part d'Hanoi. Mais la marge de supériorité de M. Richard Nixon demeure considérable, et le mouvement en faveur du candidat, du "troisième parti", M. George Wallace, n'a rien perdu de son ampleur.

Telles sont les conclusions qui découlent des sondages hebdomadaires effectués, à un mois du scrutin présidentiel, par les principaux journaux, et les indications provenant de diverses régions du pays.

La position des Etats-Unis relativement au Vietnam "doit s'écarter de la politique dépourvue du souci de la victoire, et ce conflit doit être terminé le plus tôt possible soit par les négociations, soit par la force militaire conventionnelle" a déclaré M. Wallace hier.

M. Nixon, le candidat républicain, a promis "une paix générale" au Nord-Vietnam à l'issue du règlement du conflit. Cependant, il n'a pas précisé de quelle façon il mettrait fin à la guerre, si comme il s'y attendait il conduisit le parti républicain à la victoire le 5 novembre.

Parlant à quelque 10.000 partisans enthousiastes à Erie, Pennsylvanie, M. Humphrey a dit qu'il ne peuvent faire confiance à ses deux adversaires. Il a accusé M. Wallace d'exploiter la crainte dans sa campagne et M. Nixon de plonger ses auditeurs dans la confusion en évitant de traiter de problèmes d'actualité et de "faire certaines déclarations dans le Sud et d'autres dans le Nord".

M. Wallace a pris la parole à Washington, devant deux groupes de journalistes, et a traité assez longuement de politique étrangère mais avec une

certaine prudence en ce qui a trait à l'usage des armes nucléaires. Le candidat du "troisième parti" s'est engagé à appuyer fortement Israël contre les Arabes et "à poursuivre ses efforts pour libérer le peuple cubain de la tyrannie de Castro en renforçant les pressions économiques sur son gouvernement".

M. Wallace appuie également la politique de l'Afrique du Sud, et s'oppose à l'appui des USA aux sanctions économiques imposées au régime rebelle de Rhodésie.

Pendant ce temps, deux bombes incendiaires ont quelque peu endommagé un des comités de M. Wallace hier, à Ridgecrest en Californie, trois jours après que le gérant de ce bureau eut reçu des menaces par téléphone. Personne n'a été blessé dans cet attentat. La semaine dernière un autre comité Wallace, à Los Angeles, a été mitraillé au cours de la nuit, mais là non plus, il n'y eut aucun blessé.

ils portaient également le portait. La semaine dernière, le colonel Ojukwu a envoyé un message de remerciements à Mao Tse-toung et le Biafra a exprimé sa satisfaction pour les commentaires donnés par l'agence Chine nouvelle sur le Biafra.

Position israélienne plus souple

TEL-AVIV, Israël (AFP) — Le gouvernement israélien, tout en restant fidèle au principe des négociations directes, serait désormais prêt à négocier le problème des frontières avec ses voisins arabes, par l'intermédiaire du Dr Gunnar Jarring, représentant de M. Thant au Moyen-Orient, à condition que ces négociations mènent à une véritable paix signée et non à quelque état de non-belligérance. Telle serait, selon la plupart des commentateurs de la presse israélienne, la décision adoptée, dimanche, au cours de la dernière réunion du gouvernement à Jérusalem. Jusqu'à présent, Israël ne voulait discuter de ses frontières que dans le cadre de négociations directes avec les Etats arabes.

Mais le gouvernement aurait estimé que les deux tâches les plus urgentes consistaient à :

— Sauver la mission Jarring: Le Dr Jarring a déclaré, confirme-t-on à Tel-Aviv, qu'il retournerait en poste à Moscou en novembre si aucun progrès n'était réalisé. Israël espère donc que l'acceptation de négociations par son intermédiaire pourra donner une nouvelle impulsion à sa mission.

— Faire échouer le plan soviéto-égyptien: à savoir l'application de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre sans négociations préalables, et sans engagement contractuel entre Israël et les Etats arabes.

Des étudiants du Biafra, qui avaient organisé la manifestation sous les auspices de leur Union, exprimant leur soutien au colonel Ojukwu, dont

Le Biafra entend poursuivre sa marche vers la souveraineté

UMUAHIA, Biafra (AFP, UPI) — "Notre but est d'être libres et tant que nous ne le serons pas nous ne pouvons cesser de combattre", a déclaré le colonel Oduwegwu Ojukwu, leader biafrais, s'adressant hier aux soldats de la 4e division de commandos, de création récente.

L'objectif de la guerre livrée par le Biafra a été de retarder les Nigériens le plus possible jusqu'à ce que la sympathie s'éveille dans le monde en notre faveur, a poursuivi le leader biafrais. Mais, a-t-il souligné, "nous sommes arrivés à un moment où le succès moral doit se transformer en victoire sur le champ de bataille".

"Notre peuple, a ajouté le colonel Ojukwu, a décidé qu'il fallait à quelque prix que ce soit, continuer avec une énergie nouvelle sur la route de la souveraineté."

Cette nouvelle division de commandos est issue d'une brigade dont les effectifs ont été regroupés, réentraînés, rééquipés et renforcés. Elle est assistée d'officiers volontaires provenant principalement d'Europe.

Le colonel Ojukwu qui considère les commandos comme l'élite de l'armée biafraise, a indiqué enfin qu'il leur serait bientôt confié une mission spéciale derrière les lignes nigériennes.

Par ailleurs, un communiqué publié par le commandement militaire biafrais précise que les forces biafraïses "font des progrès constants" contre les troupes fédérales nigériennes, "dans tous les secteurs".

D'autre part, plus de 20.000 personnes ont manifesté dimanche à Umuahia, au Biafra, en portant des portraits de Mao Tse-toung, de Lin Biao, du général de Gaulle et des présidents des quatre pays africains qui ont reconnu le Biafra: MM. Houphouët-Boigny, Nyerere, Kaunda et Bonso, a déclaré hier la radio du Biafra cap' e à Lagos au Nigeria.

Des étudiants du Biafra, qui avaient organisé la manifestation sous les auspices de leur Union, exprimant leur soutien au colonel Ojukwu, dont

Debré dénonce l'URSS à l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (PC, AFP) — Le ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Debré, prenant la parole hier devant l'Assemblée générale de l'ONU, a affirmé qu'il ne peut y avoir aucune détente Est-Ouest tant que les troupes soviétiques demeurent en Tchécoslovaquie. Il a également dénoncé ce qu'il a appelé: "Notre impuissance devant les manèges au principe fondamental de la paix", visant notamment la guerre au Vietnam, le drame du Biafra et la crise tchécoslovaque.

Le ministre a rappelé les principes fondamentaux sur lesquels doit à son avis se baser la politique internationale et que la France, a-t-il dit, s'efforce de respecter comme

elle l'a montré avec la décolonisation et la recherche de la détente. Ces principes sont au nombre de quatre: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le respect de la loi internationale, l'aide aux pays défavorisés et un désarmement sincère.

M. Debré a critiqué les pays africains qui ont failli à la tâche d'intervenir pour mettre fin au conflit au Nigeria.

M. Debré a non seulement réitéré l'autodétermination pour le peuple Ibo qui s'accroche désespérément à un dixième de l'Etat secessionniste du Biafra, mais a dénoncé les "obstacles" qui entravent la livraison des secours aux victimes de cette guerre. Il a aussi réclamé l'arrêt "des expéditions d'armes qui ne font que

prolonger le drame". Prenant la parole avant M. Debré, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Ketema Yifru, a dit que les Nigériens eux-mêmes devraient régler la guerre civile qui fait rage dans leur pays.

Pour sa part, le ministre marocain des Affaires étrangères, M. Ahmed Laraki, a approuvé les efforts que déploie le gouvernement nigérian pour préserver l'unité fédérale.

M. Debré a rappelé que des voix éloquentes se sont élevées souvent à l'ONU contre les pays colonisateurs. "En demeurant silencieux trop longtemps, en demeurant inactif pendant que le sang coule et que la famine se propage, c'est porter atteinte au nouveau prestige de l'Afrique",



Pas question de fraterniser avec l'envahisseur!

Une fillette de Prague "résiste" à sa façon en abandonnant son tricycle pour s'éloigner d'un soldat russe d'occupation qui tentait de lier connaissance. Bon nombre des membres des forces du Pacte de Varsovie qui occupent la Tchécoslovaquie semblent

n'avoir rien d'autre à faire que de visiter les endroits touristiques et de se faire photographier devant divers édifices et monuments. Mais la méfiance de la population tchèque envers les envahisseurs est loin de disparaître.

Deux autres ministres péruviens arrêtés

LIMA (AFP) — Deux autres anciens ministres du président péruvien Fernando Belaunde Terry, déposé le 4 octobre, ont été arrêtés la nuit dernière et conduits dans une caserne de la police.

Il s'agit de MM. Javier Arias Stella et Guillermo Hoyos Osorio, respectivement anciens ministres de la Santé publique et de la Justice.

Ces arrestations, ordonnées par le juge Jose Ortiz Reyes, font suite à celle de M. Fernando Camell del Solar, ancien ministre du Travail.

M. Manuel Ulloa, ancien ministre des Finances, est toujours réfugié au siège de son journal "Expreso".

Belaunde en Uruguay

M. Fernando Belaunde Terry, ex-président du Pérou, a déclaré, hier soir, qu'il allait quitter incessamment l'Argentine à destination de l'Uruguay. Le fils de l'ex-président, M. Rafael Belaunde, avait adressé par téléphone une requête en ce sens au président uruguayen, M. Jorge Pacheco Arco. M. Fernando Belaunde avait de son côté demandé au gouvernement de Buenos Aires l'autorisation de quitter le territoire argentin.

M. Venancio Flores, ministre péruvien des Affaires étrangères, a fait savoir à l'ex-président péruvien qu'il est autorisé à se rendre à Montevideo.

M. Flores a précisé qu'il avait donné des instructions à l'ambassade d'Uruguay à Buenos Aires pour que M. Belaunde trouve asile en Uruguay, s'il le désire.

Alors que les relations diplomatiques et économiques entre les Etats-Unis et le Pérou sont suspendues depuis le coup d'Etat à Lima, on apprend maintenant, dans les milieux officiels de la capitale fédérale, que la junte militaire a remis une note à l'ambassade des Etats-Unis dans laquelle elle fait part au gouvernement américain de la liste des membres du nouveau cabinet et affirme son intention de respecter ses obligations sur le plan international, conformément à une proclamation émise au lendemain du coup d'Etat.

Le secrétaire d'Etat a exprimé sa préoccupation à la suite de "l'abandon d'un régime constitutionnel" au Pérou et confirme que le gouvernement des Etats-Unis poursuit ses consultations avec les républiques sœurs d'Amérique latine dans le but d'analyser la situation à Lima et de recueillir leurs vues. Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a souligné que la préoccupation des Etats-Unis "était partagée par les autres pays de l'hémisphère occidental".

Les milieux officiels américains se préoccupent également de la décision du nouveau gouvernement péruvien d'annuler l'accord avec l'International Petroleum, une filiale de la Standard Oil of New Jersey. Ces mêmes milieux soulignent que les autorités péruviennes n'ont pas encore formulé de nouvelles propositions et attendent, suivant la situation de très près.

Réclamation de \$250,000 pour l'amputation des deux jambes par un train

par Jean DENECHAUD

L'accident survenu en mai dernier sur la voie du Pacifique canadien, à Côte Saint-Luc, et qui a coûté à la jeune Lorraine Mary Foley ses deux jambes, a eu des répercussions en Cour supérieure.

Le père de cette dernière, M. Patrick Foley, a fait enregistrer au greffe de la Cour supérieure, une poursuite en dommages de \$250,000 contre la compagnie de chemin de fer et la municipalité.

Il allègue dans sa procédure qu'il n'existe aucune clôture près des voies, spécialement à l'endroit où l'accident s'est produit. Par suite de ce manque de précaution, les piétons et surtout les enfants, alors qu'ils y ont quatre écoles aux environs, traversent les voies à titre de raccourci.

Il n'y a pas de viaduc de la rue Westminister aussi loin à l'est que la rue Cavendish. Quant à la ville de Côte Saint-Luc, elle a reconnu le danger que comportait le piège de laisser les gens traverser les voies, mais elle a négligé de prendre des mesures pour les protéger.

Au moment de l'accident, la jeune Lorraine Foley revenait de son diner et se rendait à l'école entourée de plusieurs compagnes. Sans réaliser la nature du danger qu'elle encourait elle tenta de monter dans un train, au moment où celui-ci se mit en marche. Elle

fit une chute et le train lui broya les deux jambes. Les deux principaux montants réclames comportent deux sommes de \$50,000, tant pour les frais médicaux et chirurgicaux que pour l'irrité que l'enfant a subi.

Pas de 25 cents, mais 46 faux billets de \$10!

Lorsqu'il s'est présenté à la barrière de péage du pont Champlain, dimanche après-midi, un individu dans la trentaine, James Cole, n'a apparemment pas réussi à trouver dans ses poches les 25 cents obligatoires.

Il a donc tendu au péager de service un billet de \$10 tout neuf. L'employé l'a pris, l'a regardé et a cru qu'il était faux. La police est venue, on a fouillé la voiture du suspect, et l'on en a trouvé 46 autres, tout aussi neufs. Mais, ma foi, tout aussi faux!

Devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, Cole a toutefois nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été reportée à lundi prochain. A la requête de son procureur, Me Frank D. Shoofey, il a été remis en liberté sous un cautionnement de \$950 d'ici là.

FAITS Divers

La roulette russe Deux autos et un autre victime

JONQUIERE (PC) — La Sûreté du Québec poursuit présentement son enquête sur le mort d'un jeune homme de 23 ans, Gaetan Gagnon, de Jonquière, tué hier d'une balle à la tête.

Selon les premières constatations, Gagnon se serait enlevé la vie en jouant à la roulette russe. La police précise qu'il a eu le crâne fracassé par une balle de calibre .32.

Une enquête du coroner aura lieu sous peu en rapport avec cette affaire.

Un vieillard succombe à ses blessures

Un vieillard de 77 ans, M. Ferdinand Hemond, du 3050 ouest, rue Saint-Jacques, a succombé, vers 7 h. hier soir, à l'hôpital Général, aux blessures subies un peu plus tôt dans une collision frontale de deux autos survenue à l'angle des rues Sainte-Cunégonde et Charlevoix, dans le quartier Saint-Henri. Deux autres personnes avaient été blessées dans cet accident.

Deux autos et un tracteur: un mort

Un jeune homme de 24 ans, dont l'identité ne peut être divulguée, sa famille n'ayant pas encore été avisée, a été tué, vers 7 h. 15 hier soir, dans un accident impliquant deux autos et un tracteur, sur la route no 3, à Nicolet-Sud. Deux autres personnes ont été blessées dans l'accident.

Tuédans une collision

Un homme de 41 ans, M. Auguste Gagnon, du 15 rue d'Épinal, à Lorraine, a été tué, vers 10 h. 05 hier soir, dans la collision de deux autos sur la route no 11, à Sainte-Thérèse, à quelques milles de chez lui.

Hold-up dans un restaurant

Un bandit solitaire armé d'un revolver a fait main basse, vers 9 h. 30 hier soir, sur une somme d'environ \$125 en s'attaquant au caissier du restaurant Gréco, au 1660 rue Everett, dans le nord de la métropole. Le gunman a pris la fuite à pied.

Pharmacie dévalisée

Un individu, qui simulait être armé d'un revolver, s'est emparé, vers 10 h. hier soir, du contenu de la caisse de la pharmacie Rioux, au 2222 est, boul. Henri-Bourassa. Le montant du vol est inconnu. Personne n'a été molesté.

Tuédans un dérapage

SCHÉFFERVILLE (PCF) — Un meurtre de Schéfferville, M. Richard Boivin, 30 ans, a perdu la vie dans un accident de la route, hier matin, à Schéfferville. Il avait pris place dans une auto conduite par M. Roger

Marin lorsque l'accident est survenu.

M. Marin aurait apparemment perdu la maîtrise de son volant au moment où il rivalisait de vitesse avec le conducteur d'une autre automobile, sur la route conduisant de Schéfferville à la mine.

M. Boivin a été tué sur le coup, cependant que son compagnon s'en est tiré avec des blessures assez graves.

Laval décernera trois doctorats honorifiques

QUEBEC (PC) — L'Université Laval de Québec remettra des doctorats honorifiques à

Fin des travaux de l'autoroute Macdonald-Cartier

TORONTO (PC) — Vendredi prochain on aura terminé les travaux d'élargissement de l'autoroute Macdonald-Cartier, qui aura quatre voies allant de Windsor à la frontière du Québec.

Le dernier tronçon de 8,21 milles qui passe à l'ouest de Brockville, vient d'être terminé. Il complète les 510 milles de l'autoroute. Le nouveau tronçon sera ouvert à la circulation le 11 octobre. Aucune cérémonie n'est prévue à cette occasion.

Selon des chiffres publiés par le ministère de la Voirie, le gouvernement a dépensé, depuis 1952, \$322,246,373 pour tracer et organiser l'autoroute, soit une moyenne de \$631,463 par mille. Cela ne représente pas le coût total de l'autoroute qui est en train d'être élargie en plusieurs points importants. Ce chiffre ne comprend pas non plus les structures de l'autoroute.

C'est en 1950 qu'on avait annoncé le projet d'une autoroute allant d'est en ouest et reliant Windsor à la frontière du Québec. Les travaux venaient de commencer sur les tronçons d'Oshawa et de Windsor.

Mohenjodaro — site d'une civilisation vieille de 5,000 ans, menacée par les eaux

KARACHI (AFP) — Mohenjodaro, l'une des plus anciennes cités du monde, reste d'une civilisation datant de cinq mille ans, est menacée de disparaître à la suite de l'élévation du niveau des eaux de l'Indus. Les ruines de cette civilisation contemporaine de l'époque sumérienne se trouvent sur la rive droite de l'Indus à 400 kms (250 milles) au nord de Karachi, et les eaux du fleuve qui montent d'année en année

n'en sont plus qu'à deux kilomètres. Des projets pour sauver cet

te cité sont à l'étude mais coûteraient des milliards de dollars. Une mission de l'UNESCO, conduite par l'archéologue qui a participé aux fouilles, Sir Mortimer Wheeler, se rendra cette semaine sur place pour étudier les moyens à mettre en oeuvre.

Fermeture d'HemisFair

SAN ANTONIO, Texas (PAF) — Plus de 121,000 visiteurs ont afflué dimanche à HemisFair pour voir l'exposition avant qu'elle ne prenne fin à minuit. A 8 h. dimanche soir, 121,850 personnes avaient franchi les portes d'HemisFair. Ce chiffre dépasse le record de 109,497 établi le 25 août et porte le nombre total des visiteurs à 6,384,482, bien au-dessous du nombre prévu de 7,200,000.

L'exposition doit rouvrir au public lundi prochain sous le nom d'essai de Fiestaland. La ville prévoit de maintenir l'exposition comme un parc d'amusement.

Découverte par hasard en 1921, cette cité d'une superficie de trois cents hectares (700 acres), dont un tiers seulement a été mis au jour, est entièrement construite en briques et les archéologues y ont découvert un étonnant système de canalisation, de grands bains publics, tout un réseau de rues à angle droit ainsi qu'un grand nombre d'objets témoignaient d'une civilisation florissante. Pourtant les caractères mohenjodaro, sont encore indechiffrés et le mystère de cette civilisation risque de n'être jamais éclairci si rien n'est entrepris pour sauver ces ruines.

Fin des travaux de l'autoroute Macdonald-Cartier

M. Geoffrey C. Andrew, Jean-Charles Bonenfant et François Perroux, le samedi 19 octobre, dans le cadre de sa cérémonie de collation des grades.

M. Andrew, directeur administratif de l'Association des Universités et Collèges du Canada, recevra un doctorat en lettres; M. Bonenfant — directeur de la Bibliothèque de la Législature de la province de Québec, en obtiendra un en droit, tandis que M. Perroux, professeur au Collège de France et directeur de l'Institut de sciences économiques appliquées, se verra remettre un doctorat en sciences sociales.

L'Université Laval avait décerné 1,209 diplômes aux étudiants de toutes les facultés et écoles, sauf à ceux des facultés de médecine et de droit, lors des trois premières séances de Collation des grades de 1968, les 7 et 8 juin dernier.

Au cours de cette quatrième séance, le 19 octobre prochain, l'Université remettra 648 diplômes aux étudiants des facultés de médecine et de droit et à des étudiants de 13 autres facultés et écoles.

Toronto: deux hôpitaux prêts à pratiquer sous peu une greffe du coeur

TORONTO (UPI) — Deux hôpitaux de Toronto sont maintenant en mesure de pratiquer des greffes du coeur et une de ces interventions pourrait avoir lieu incessamment dans l'une ou l'autre de ces institutions.

Les cinq premières greffes du coeur au Canada ont toutes été pratiquées à l'Institut de cardiologie de Montréal par le Dr Pierre Grondin et ses assistants.

Le Toronto Western Hospital a formé à cette fin une équipe de 20 chirurgiens mais cette institution n'a pas encore trouvé un donneur "idéal" pour les nombreux patients qui attendent l'intervention. L'équipe est sous la direction du Dr Donald Wilson, directeur du département de chirurgie cardio-vasculaire.

Au Toronto General Hospital, deux patients pourraient recevoir une greffe du coeur mais leur cas a été remis à l'étude. Le groupe de chirurgiens, dans cette institution, est sous la direction du Dr Alan Trimble, qui a récemment rendu visite au Dr Grondin.

Deux autres hôpitaux torontois, le St. Michaels et The Hospital for Sick Children, seraient également en mesure de pratiquer des greffes.

Nouveaux comptables généraux licenciés

L'Association des Comptables Généraux Licenciés de la Province de Québec annonce les résultats suivants des examens de reprise du mois d'août:

- Première année
 - Montréal: Beaupre, Gilles; Tourigny, Ronald; Yearwood, Desmond.
 - Québec: Blanchette, Jean; Vaillancourt, René.
 - Hull: Seguin, Claude.
 - Royn-Noranda: Simard, Jean-Pierre.
- Deuxième année
 - Montréal: Diotte, Roch;
- Troisième année
 - Montréal: Aubin, Normand.
 - Farnham: Lunéau, J.-B.
 - Hull: Youssief, Y. I.
 - Sept-Îles: Lapointe, Antoine.
 - Quatrième année
 - Montréal: Armes, S. Y.; Castonguay, Cyprien; Yip, S. P.
 - Val D'Or: Julien, Leo-Paul.

- Ézri, Roland; McCann, Gordon; Nadeau, Gilles; Yearwood, Desmond.
- Québec: Groleau, Michel.
- Baie-Comeau: Gauthier, Marc.
- Sept-Îles: Maloney, J. Marc.
- Québec: Beaumont, Pierre; Bégin, P. André; Belanger, Yvon; Boutet, J. Yves; Claveau, Maurice; Cloutier, André; Deslauriers, Claude; Desrochers, Paul; Guay, Gérard; Hardy, J. Pierre; Masse, J. Guy; Plamondon, Raymond.
- Sherbrooke: Boudreau, J. Valmond.
- Trois-Rivières: Desbiens, Claude; Lacerte, Benoit; Lavertu, Gaston; Martineau, Yves.
- Doibeau: Gilbert, Laurent.
- Toronto: Patterson, John T.

Accusés d'un hold-up dans une Caisse populaire

Deux individus appréhendés peu après un vol à main armée de \$9,585 commis à la Caisse populaire de Saint-Martin, vendredi soir dernier, ont comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous des accusations de vol à main armée, vol d'auto, conspiration, possession d'armes et port de déguisement.

On sait que c'est à la suite d'un appel anonyme révélant qu'un crime du même genre était à se commettre dans un autre établissement bancaire que la police de Laval avait dépeché des voitures à Saint-Martin pour tendre une souricière à ces deux lascars qui ne se doutaient apparemment de rien.

Devant la cour, les prévenus, Roland Painin, 25 ans, et Jean-Claude Plante, 26 ans, ont toujours nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été copartagée à mardi prochain.

Sans réclamer des cautionnements, leur avocat a toutefois demandé pour eux la permission de téléphoner. Mais le procureur de la police de Laval, Me Jacques Bertrand, s'y est opposé pour des raisons sérieuses, a-t-il dit.

Finalement, le tribunal a décidé que les accusés pourraient se servir de l'appareil de M. Bell, mais seulement sous surveillance policière.

Trouvé mort dans son auto

Les restes mortels d'un citoyen de Laprairie ont été transportés hier soir à la morgue de Québec pour une autopsie.

M. Albert Doiron, 50 ans, du 540 rue Godin, à Laprairie, a été trouvé sans vie dans son automobile par un compagnon, hier matin, au lac Dubé, à 20 milles au sud de Restigouche, en Gaspésie.

M. Doiron et son compagnon, M. Denis Tremblay, de la rue Léves, à Laprairie, étaient en voyage de chasse, dans la région de Saint-Contrand, depuis vendredi dernier.

Hier matin, à son réveil, M. Tremblay a trouvé M. Doiron mort. Une enquête a été instituée.

L'Allemagne construit un réacteur lilliputien pour l'espace sidéral

Les recherches effectuées dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'atome ont enregistré des progrès considérables en République fédérale au cours des dernières années. Après la découverte en 1938 par les savants allemands, les professeurs Hahn et Strassmann, de la fission de l'uranium, la recherche nucléaire allemande a été interrompue par la guerre. Il ne fait plus aucun doute toutefois qu'elle a réussi à rattraper son retard et que l'industrie nucléaire allemande est aujourd'hui compétitive sur le plan international, comme en témoignent surtout les remarquables réalisations dans le domaine des réacteurs atomiques, conçus pour les centrales d'électricité et qui sont destinées à couvrir les besoins énergétiques croissants d'une des plus grandes nations industrielles du monde.

Un complément indispensable

Selon les évaluations actuelles, un tiers environ des besoins en électricité pourront être couverts dès 1980 par l'énergie produite par les centrales nucléaires. On a calculé que l'électricité d'origine nucléaire sera meilleur marché que celle obtenue à partir des sources d'énergie classiques comme le charbon, le pétrole et les ressources hydrauliques. On a tort de croire que les sources d'énergie classiques seront évincées par l'énergie atomique; ces craintes apparaissent injustifiées lorsqu'on sait par exemple que la consommation d'électricité atteint déjà 400 milliards de kilowatts-heures au sein de la Communauté économique européenne et qu'il faut en importer la moitié. Selon les experts, ces besoins auront quadruplé d'ici une vingtaine d'années. Il faut s'attendre à une grave pénurie énergétique par suite de la diminution des réserves de charbon et de pétrole et des besoins pétroliers croissants de la région des transports si l'on ne fait pas appel à l'énergie nucléaire.

aussi à exporter des centrales à l'étranger. Les réacteurs à eau lourde suscitent beaucoup d'intérêt à l'heure actuelle et font l'objet de nombreuses commandes. Leur principal avantage réside dans le fait qu'ils fonctionnent à l'uranium naturel, ce qui est intéressant pour les pays qui possèdent d'importantes ressources de minéral pouvant être utilisé comme combustible nucléaire.

Mais l'avenir appartient aux "breeders rapides" (pilets couveurs) qui produisent plus de combustible qu'ils n'en consomment au cours du processus de fission nucléaire. Il est probable que l'on pourra assurer leur construction normalement dès 1980.

La miniaturisation

Le plus récent projet de la recherche nucléaire appliquée en République fédérale concerne un réacteur destiné aux voyages dans l'espace. Il a été notamment conçu pour fournir de l'énergie aux satellites de télécommunications (pour la transmission en direct d'émissions télévisées). Le coeur du réacteur mesure 45 cm de haut et possède un diamètre de 35 cm. Ce mini-réacteur (voir photo) qui est plus petit qu'un réfrigérateur ne pèse que 1,2 kilo et fournira 20 à 60 kilowatts d'électricité. Pour obtenir la même puissance avec les moyens classiques en utilisant l'énergie du soleil, il faudrait fabriquer des piles solaires qui atteignent les dimensions d'un terrain de football!

Un groupe d'entreprises industrielles allemandes envisage le réacteur avant 1980.

VILLE DE MONTRÉAL

EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX

FONDS DE PENSION, VACANCES, CONGES DE MALADIE, ASSURANCE-MALADIE, ASSURANCE-VIE.

traîtres. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COORDONNATEUR D'ANALYSES (Recherche opérationnelle) — Centre de l'Informatique —
Traitement jusqu'à \$15,000.
Coordination, direction et surveillance des activités d'un groupe d'analyses affectés à la recherche opérationnelle et au traitement des données scientifiques. Détermination des effectifs nécessaires. Développement, vérification et utilisation de modèles d'opérations de façon à trouver des solutions faisant appel aux techniques de recherche opérationnelle.
Posséder un grade universitaire compatible avec la fonction; de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Un certain nombre d'années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans le développement de système d'analyse quantitative et de programmation scientifique. Le candidat devra également être versé dans les techniques de recherche opérationnelle, dans les méthodes d'analyse numérique et posséder des connaissances supérieures en mathématiques et en statistique. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

INSPECTEUR (enseignes) — hommes —
Traitement initial: \$5,615. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,915.
Visiter des bâtiments et diverses installations, afin d'assurer l'observance des règlements régissant les enseignes ou de recueillir les renseignements nécessaires à l'émission des permis.
Au moins 25 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.
Quelle expérience dans le domaine de la construction. Date limite d'inscription: 22 octobre 1968.

POLICIER —
Traitement initial: \$5,000. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,300, après 3 ans de service.
Être citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8"; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque oeil sans verres.

PREPARE AU CONTROLE DE LA QUALITE GRADE 2 — Informatique — hommes ou femmes —
Traitement initial: \$6,160. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,455.
Assurer la vérification et l'établissement des documents, contrôler la qualité des travaux aux différentes étapes de la production.
Avoir complété une 11e année d'études.
Quelques années d'expérience dans les domaines relatifs à la production en informatique (autres que la perforation), et de préférence, quelque expérience dans le contrôle de la qualité.

SAUVETEUR — hommes ou femmes —
Traitement initial: \$3,875. Augmentations annuelles jusqu'à \$5,220.
Surveillance des baigneurs et entretien d'un bain public.
Au moins 17 ans et avoir complété une 9e année d'études.
De préférence, avoir déjà exercé la fonction de sauveteur. Posséder la médaille de bronze de la Société Royale de Sauvetage.
Date limite d'inscription: 29 octobre 1968.

STENO-SECRETAIRE GRADE 2 (Bureau des Avocats) — (\$5220-\$6300)
Le traitement initial sera situé dans l'échelle ci-haut mentionnée; augmentations annuelles jusqu'au maximum.
Détenir un baccalauréat ès-arts. Sont également admises à ce concours les candidates ayant complété une rhétorique ou l'équivalent.
Facilité d'élocution en français et en anglais.
Bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 — Commission du Service civil — examens — hommes ou femmes —
Traitement initial: \$7,780. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,080.
Exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examens, analyses statistiques, validation d'examens, etc.
Posséder le brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes d'une institution reconnue, ou être détenteur d'un baccalauréat ès arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
De préférence, quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation ou l'enseignement. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

DEMANDE D'EMPLOI

Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone: 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du Personnel, dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées et pour d'un état physique satisfaisant.

L'immigration tchécoslovaque au Canada s'accroît

OTTAWA (AP) — Le flot continu de réfugiés tchécoslovaques au Canada aura probablement pour effet de porter le total final bien au-dessus des prévisions originales, disent des observateurs.

Les autorités gouvernementales avaient d'abord prévu qu'entre 1.000 et 2.000 Tchécoslovaques choisiraient le Canada comme leur nouvelle patrie après l'invasion de leur pays par les troupes soviétiques, le 20 août.

Mais quelque 700 d'entre eux, la plupart venus par vols organisés par le gouvernement canadien, sont déjà arrivés au pays. Et les avions nolisés continuent d'arriver de Vienne

à quelques jours d'intervalle. Les deux prochains vols sont attendus le 4 octobre. Un avion transportant 196 réfugiés en déposera à Winnipeg, Edmonton et Winnipeg. Un autre, avec 132 Tchèques à son bord, se rendra à Montréal et à Toronto.

Le 6 octobre, un autre avion rempli de réfugiés arrivera à Toronto, et un autre, prévu pour le 9 octobre, se rendra à Winnipeg, Edmonton et Vancouver. D'autres vols sont prévus pour le 13 octobre à Montréal et à Toronto, et pour le 16 octobre, à Toronto et autres points à l'est.

Outre ces réfugiés qui arrivent à bord d'avions nolisés

par le gouvernement, un nombre moindre de Tchécoslovaques arrivent par vols commerciaux réguliers. On en retrouve habituellement un ou deux à bord de chaque vol arrivant au Canada en provenance de l'Europe centrale.

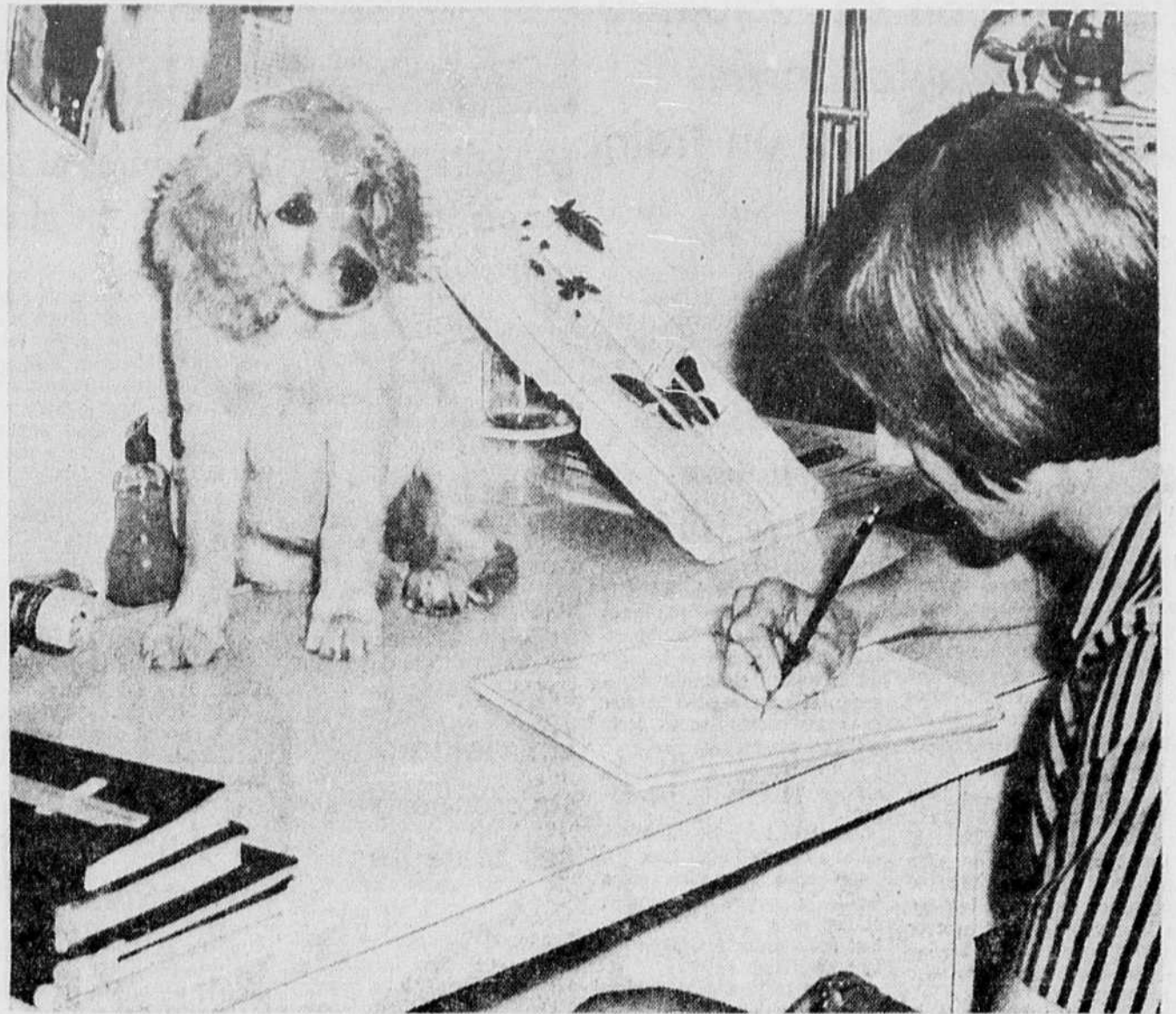
Les autorités canadiennes s'attendent à au moins 2.000 immigrants au Canada d'ici la fin d'octobre et il n'y a rien qui laisse prévoir que le flot ira diminuant. Même que ce flot de réfugiés en terre canadienne pourrait se poursuivre pendant des mois, et même pendant des années, mais pas nécessairement aux frais du gouvernement. Le gouvernement canadien, en plus de

transporter gratuitement les réfugiés au Canada, s'occupe également de les aider à s'installer au pays.

Il n'a pas été révélé combien coûte exactement ce programme d'aide aux réfugiés. Il n'a pas non plus été révélé pendant combien de temps ce programme spécial du gouvernement sera maintenu.

La plupart de ces réfugiés auxquels le gouvernement canadien facilite l'entrée au pays étaient en dehors de la Tchécoslovaquie, en vacances ou par affaire, lors de l'invasion de leur patrie par les troupes soviétiques. Quelque 100.000 Tchécoslovaques étaient ainsi hors du pays lors de l'invasion. La plupart d'entre eux n'ont pas encore décidé s'ils émigreront ou rentreront en Tchécoslovaquie. Le Canada n'est pas le seul pays qu'ils adoptent. Certains s'en iront aux Etats-Unis, d'autres en Australie.

Les autorités disent que la plupart des réfugiés sont des professionnels ou des techniciens hautement spécialisés. Un relevé conduit auprès des premiers réfugiés arrivés par avion au Canada a démontré que la plupart d'entre eux étaient des médecins, des dentistes, des scientifiques, des techniciens, des étudiants universitaires, des artistes et ainsi de suite. Même certaines des épouses de ces réfugiés étaient aussi hautement qualifiées. Aucun manœuvre ou ouvrier non spécialisé ne se trouvait à bord de ces avions.



Un pion des plus zélés

Diane Beauchamp, 15 ans, en sait quelque chose : chaque soir, au retour de la classe, à l'instant même où elle s'installe dans sa chambre d'étudiante pour faire ses devoirs, son toutou favori, Frisson, saute aussitôt sur sa table de travail, à son poste habituel, et surveille attentivement tous les mouvements de

"son élève". Frisson remplit son rôle avec un zèle qui édifiait plus d'un surveillant d'études. La jeune Diane, qui demeure sur la rue de Tardivel, à Montréal, est en 5e année secondaire et fréquente le couvent Regina Assompta.

La Confédération mondiale du travail rejette la suprématie américaine ou soviétique

Les dirigeants de la Confédération mondiale du travail (CMT) ont affirmé à Luxembourg, dès la naissance de cette nouvelle internationale syndicale, issue de l'Internationale syndicale chrétienne, leur volonté de non-alignement sur les deux blocs qui se disputent l'hégémonie dans le monde. En abandonnant ses références chrétiennes, la CMT entend en effet s'adresser aux syndicalistes des cinq continents qui rejettent la suprématie américaine ou soviétique.

L'Internationale syndicale chrétienne avait, en 1945, 550.000 affiliés; ses dirigeants déclarent aujourd'hui en réunir 12.700.000. Ses concurrents, la CISI (Confédération internationale des syndicats libres) et la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) revendiquent respectivement 80 millions et plus de 100 millions de membres.

Mais le secrétaire général de la CMT, M. Jean Bruck, est convaincu qu'un vaste champ de recrutement s'offre à cette nouvelle organisation, particulièrement en Amérique Latine, en Asie et en Afrique.

Il existe déjà des syndicats chrétiens dans tous les pays de l'Amérique Latine où ils groupent environ 5 millions d'adhérents. M. Emilio Maspe-

ro, un Argentin qui est à la tête de l'organisation régionale de ce continent, a été élu vice-président de la CMT. Il considère que l'abandon de la référence chrétienne, loin de nuire à la nouvelle internationale syndicale facilitera au contraire son développement, car les masses pauvres de l'Amérique du Sud confondent souvent le christianisme avec une hiérarchie qui apparaît compromise par les oligarchies détenant le pouvoir. En Amérique du Nord, la CMT conserve les syndicats chrétiens du Canada qui ont opté pour le cours nouveau. Il s'agit de la Confédération des syndicats nationaux.

En Asie, l'Internationale chrétienne a déjà des affiliés aux Philippines, au Vietnam, en Indonésie et à Ceylan. Mais l'étiquette chrétienne constitue un handicap sérieux et la CMT espère que les contacts déjà établis avec des organisations syndicales au Japon, au Pakistan, en Corée, en Malaisie, à Singapour, pourront fructifier. Des observateurs de l'Inde ont suivi le congrès de Luxembourg et la CMT pense être représentée avant peu dans ce pays.

En Afrique, elle a déjà beaucoup d'affiliés et elle espère développer son influence, particulièrement chez les anglophones.

C'est en Europe que se sont manifestées les réticences les plus fortes pour abandonner la référence chrétienne, surtout dans le groupe germanophone constitué par les Autrichiens, les Suisses, les Allemands et les Néerlandais. Mais en définitive, la métamorphose s'est opérée sans douleur et c'est à la quasi-unanimité que le congrès a voté les nouveaux statuts.

Les accidents de la route en 1967: 200,000 morts, 7,000,000 blessés

VIENNE. (AFP) — "Deux cent mille personnes ont trouvé la mort sur les routes en 1967, et sept millions ont été blessées", a déclaré lundi après-midi, au château de la Hofburg, à Vienne, M. Franz Jonas, président de l'Autriche, à la séance d'ouverture de la deuxième Conférence de la circulation routière internationale.

Cette conférence, qui est organisée par les Nations unies, groupe quelque 300 délégués et des spécialistes de soixante pays et de différentes organisations internationales. Elle est présidée par M. Albert Buzzi-Quattrini (Autriche) et elle durera jusqu'au 8 novembre.

"Il est urgent de trouver une solution au problème de la réduction du nombre des victimes de la circulation en dépit de la croissance de la motorisation", a ajouté M. Jonas. De son côté, le professeur Stanovnik, secrétaire exécutif de la commission économique pour l'Europe et représentant personnel de M. Thant à la conférence, a indiqué que les dégâts économiques, matériels et hu-

mans provoqués par des accidents de la route se sont élevés à dix milliards de dollars en 1967 aux Etats-Unis, et sans doute au double et au triple dans le monde.

Une proposition de délégué de l'URSS, appuyée par les pays de l'Est, demandant l'admission de la Chine populaire, la R.D.A., la Corée du Nord et le Vietnam du Nord à la conférence, a été rejetée après un long débat.

Deux projets de convention, l'un concernant la circulation routière et l'autre l'uniformité des panneaux de signalisation, seront étudiés à la conférence. Le premier projet trouvera sans doute l'approbation générale tandis que le second risque d'être controversé. Il s'agit d'une recommandation visant à l'emploi uniforme de signes symboliques, comme il est d'usage en Europe et dans la moitié des pays du monde. Dans les autres, notamment aux Etats-Unis, les panneaux portent des inscriptions, ce qui crée des difficultés de compréhension pour les touristes étrangers ou les analphabètes.

Si voyager c'est rester jeune, Air Canada aura toujours 20 ans.



Tous les soirs le vol Europe 870 relie, sans escale, Montréal à Paris: pèlerinage à la fontaine de jeunesse.

Du lundi au dimanche, chaque semaine et chaque mois, le vol "870" d'Air Canada prend le chemin de Paris. Accueil souriant; ambiance de plaisir. Voyager par "Europe 870", c'est l'art d'avoir toujours vingt ans. Et l'arrivée tient les promesses du voyage: l'Europe "hors saison" est enfin rendue à elle-même. Vous y serez comme chez vous. Car de Copenhague à Knossos et de Brest à

Budapest l'Europe "hors saison" c'est l'Europe sans façons! Les réalités sont d'ailleurs proches de vos rêves: Tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, Premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois). Visite de grandes villes en cours de route — sans augmentation du prix du billet.

• Correspondances aériennes depuis Paris vers les quatre coins de l'Europe. Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe... et la joie de vivre est toujours comprise dans le prix du billet.

Exemple de tarifs d'excursion, 14-21 jours, aller-retour, classe économique en vigueur à certaines périodes de l'année. **MONTREAL - PARIS \$335**

AIR CANADA

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

Berlitz dans le Québec

ALMA 688-8881 CHICOUTIMI 529-1474

ROUYN 742-2292 VAL D'OR 824-2200 QUÉBEC 529-6181 SHAWINIGAN 537-0615

TROIS RIVIÈRES 378-2811 JOLIETTE 786-0438 VICTORIAVILLE 758-1233

REPENTIGNY SOREL 743-8878

ST-JÉRÔME 436-1388 STE-THÉRÈSE ST-HYACINTHE 773-7222 MONTREAL 288-3111

OTTAWA 232-5343 SHERBROOKE 568-8175 VALLEYFIELD 371-2011 CHATEAUGUAY GRANBY 378-8787 ST-JEAN 246-6100

Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais. Leçons particulières — cours collectifs. Jour, Soir.

Berlitz Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à.

Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Écoles Berlitz - Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

VOYAGES **TRAVELAIDE** Mezzanine Edifice Carré Dominion 861-7272

1010 ouest Ste-Catherine, Montréal 2 (ouvert de 9 h à 9 h) Samedi 5 h.

VOYAGES **OCEANAIR TRAVEL** INC. 1440 ouest, Ste-Catherine Tél. 875-5230

AGENCE DE VOYAGES **Ville-Marie** 5135, rue ST-DENIS Tél. 276-2694

Smith ne dira pas s'il a songé à remplacer Lolich

DETROIT (UPI-PA) — Le lanceur Mickey Lolich a été surpris plus d'une fois dans sa deuxième victoire contre les Cardinals de St-Louis. Il a d'abord été surpris à la manche initiale. "Oh! Oh!" me suis-je dit après avoir accordé trois points. Mayo va m'envoyer aux douches," a dit Lolich aux journalistes. Il n'en fut rien.

Lolich s'est replacé et il a blanchi les Cardinals, ne faisant face qu'à trois frappeurs à la 2e et qu'à trois autres frappeurs à la 3e. Il n'a été en

difficultés qu'à la 5e, après un double de Brock, un simple de Javier, mais le retrait de Brock au marbre l'a tiré d'embarras. Après une 6e et 7e manches sans histoire, un beau jeu de Dick McLiff à la 8e manche sur un coup de Curt Flood lui a grandement aidé.

Mais à la fin de la septième manche, à leur tour au bâton, les Tigers tiraient de l'arrière 2-3. Wertz fut retiré au bâton et Lolich s'attendait à ce que Smith le remplace par un frappeur d'urgence. "Je ne cessais

de regarder par-dessus mon épaule, en attendant mon tour au bâton", disait-il après le match. "Attendait le signal. Mais à mon tour de frapper je me dirigeai rapidement vers la boîte avant que Smith ne se ravise. Lolich a frappé en lieu sûr et c'est lui qui a comploté le point égalisateur. "Je n'aurais pas la même étoffe qu'à St-Louis dans mes lanciers", a dit Lolich. "Ma courbe fonctionnait mal et mon meilleur lancer a été ma balle rapide, mais basse."

Quant à Mayo Smith, il a refusé de répondre aux journalistes qui lui ont demandé s'il avait songé à remplacer Lolich par un frappeur d'urgence.

Pression sur Smith

Mickey Stanley, qui joue à l'arrêt-court afin de permettre à son gérant Smith d'utiliser le puissant frappeur Al Kaline, s'en est tiré jusqu'ici avec une seule erreur et il a bien

Encore Lolich

	AB	P	CS	PP
ST-LOUIS				
Brock, cp	5	1	3	0
Javier, 2b	4	0	2	0
Flood, cc	4	1	1	0
Cepeda, 1b	4	1	1	2
Shannon, 3b	4	0	0	0
McCarver, r	3	0	1	0
Davis, cd	3	0	0	0
Gagliano, fu	1	0	0	0
Maxvill, ac	1	0	0	0
Spizio, fu	1	0	1	0
Schofield, cu	0	0	0	0
Briles, l	0	0	0	0
Hoerner, l	0	0	0	0
Willis, l	0	0	0	0
Maris, fu	1	0	0	0
TOTAUX	35	3	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	2
Cash, 3b	2	0	2	1
Horton, cd	4	1	1	0
Ovler, ac	0	0	0	0
Northrup, cc	3	0	1	0
Freehan, r	2	0	0	0
Wertz, 3m	3	0	0	0
Lolich, l	4	1	1	0
TOTAUX	31	5	9	3

	AB	P	CS	PP
DETROIT				
McCliff, 2b	4	1	1	0
Stanley, ac	3	1	0	0
Kaline, cd	4	0	2	



Lainage ou vinyle à doublure piquée pour garder bien au chaud garçonnets et fillettes, des idées "Little Nugget"...

A. Vinyle à doublure piquée. Col en chinchilla, chapeau assorti, boutonage latéral. Vert et bleu dans les tailles 2 à 3x, 4 à 6x, 7 à 12 ans.

2 à 3x 4 à 6x 7 à 12
\$26 \$30 \$35

B. Manteau en lainage à doublure piquée, modèle droit, pli creux derrière, garni de chat sauvage. Rouge, beige, 4 à 6x ans. Même modèle beige, tailles 7 à 12 ans.

4 à 6x 7 à 12
\$33 \$35

C. Ensemble pour garçonnet. Manteau plissé au dos, ceinture, pantalon fuseau avec élastique sous le pied. Chapeau assorti. Vinyle de ton ivoire ou cuivre. Tailles 2 à 3x ans.

\$26

D. Manteau en vinyle pour garçonnet, doublure piquée. Droit, pli creux derrière, manches raglan. Chapeau assorti. Marine, brun, tailles 4 à 6x ans.

\$23

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS - TROISIEME - BEBES : RAYON 430
FILLETES : RAYON 550

En vente également chez Dupuis pour Elle
chez Dupuis Trois-Rivières



DUPUIS



4 jours
du manteau
Chez DUPUIS

Les "4 jours du manteau" c'est pour papa, maman, et les enfants. Emmenez-les avec vous!
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi



Adolescentes et fillettes s'habillent de laine de "Borg" à longs poils et d'imitation de cuir comme leurs aînées

E. Style Napoléon et confectionné de laine, ce manteau pour adolescentes est le favori des jeunes. Plis arrière, ceinture à la taille, doublure moitié Orlon* et piqué matelassé. Gris, tailles adolescentes 8 à 14 ans.

\$35

F. Borg à poils longs pour emmitoufler une gentille fillette. Ceinture de cuir à la taille et poches coupées, ce manteau est chaud, léger et durable, vendu avec un chapeau assorti. Gris, brun, tailles fillettes 7 à 12 ans.

\$38

G. Imitation de cuir lavable pour fillette. Col Napoléon, glissière devant, poches coupées et bonnet assorti à doublure de peluche. Vert, brun, dans les tailles fillettes 7 à 14 ans.

\$26

H. Manteau à la russe confectionné en simili-cuir; col, poignet et devant du manteau en similmouton. Brun antique, il est coupé dans les tailles pour adolescentes 8 à 14x ans.

\$45

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS - TROISIEME - RAYON 550

En vente également chez Dupuis pour Elle
6500 Plaza St-Hubert, Galeries d'Anjou et
chez Dupuis Trois-Rivières



Pourquoi pas chez Dupuis...

À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

4 JOURS du MANTEAU:
 Mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Achetez votre manteau d'hiver maintenant car les jours froids sont arrivés!

4 jours du manteau
 Chez DUPUIS

cinq fois vingt ans... un seul \$88 ch. prix.....

1868 . 1968
DUPUIS
100 ans
 plus jeune que jamais

En vente également à ces 3 établissements
 DUPUIS pour elle 6500, rue Hubert
 DUPUIS pour elle Galeries d'Anjou
 DUPUIS 1481, rue Notre-Dame TROIS-RIVIERES



Mal-ber

5 fois vingt ans... Et voilà une joyeuse bande dans le coup habillée de "Shetland" par "Mal Ber" à prix... spécial-jeunes!

DUPUIS

A. Allure smoking, un détail mode chipé aux hommes, évoqué sur ce manteau par la bordure de mouton rasé. Jeune et nouveau, ce modèle est confectionné en shetland à chevrons par "Mal Ber". Blanc hiver, bleu glacier et rose glacier, il habille les tailles 5 à 13 ans et vous économisez 22.00.
\$88
 Prix courant : 110.00

B. A vingt ans, on aime les idées neuves et les créations "Mal Ber". Manteau droit portant ceinture, boutons dissimulés, col et poignets en mouton rasé, une tenue qui va partout et vous garde au chaud sous son shetland à chevrons, coupé dans les tailles 5 à 11 ans, teintés blanc hiver, bleu glacier, rose glacier.
\$88
 Prix courant : 110.00

C. Coupe Napoléon : du masculin au féminin qui souligne le charme! Chaud tissu shetland coupé par "Mal Ber" et présenté dans les teintes blanc hiver, bleu glacier et rose glacier. Col droit en mouton rasé, boutons dorés, poches à rabats complètent l'allure jeune-empereur. Tailles 5 à 13 ans offertes à un bas prix d'aujourd'hui.
\$88
 Prix courant : 110.00

D. Cintré et col près du cou en guanaco, ce manteau dans le coup est confectionné de shetland à chevrons coupé d'empiecements surpiqués devant et d'une martingale au dos. Création "Mal Ber" dans les teintes vert mousse et tan, il habille les tailles 5 à 13 ans. Faites un choix dès maintenant et économisez!
\$88
 Prix courant : 100.00

E. Ligne semi-ajustée par une découpe devant et derrière, ce manteau "Mal Ber" porte ceinture. Il est coupé dans un shetland à chevrons tan ou vert mousse éclairé de rat musqué plaine. Il fait partie de la joyeuse bande "5 fois vingt ans" offert à un seul prix, vraiment économique: ses tailles : 5 à 13 ans.
\$88
 Prix courant : 100.00

COMPOSEZ : 842-6171
 DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 513

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

par Rose-Anne GIROUX

Être ou ne pas être... sur la même longueur d'ondes! En ce qui concerne les affrontements de générations, voilà, trop brièvement résumé, la question.

Et comme hier, en Cour social, alors que "renifleurs" de un "p'tit bout" devaient se faire dire de leurs

luge Marcel Trahan, et de divers spécialistes appelés à leur faire comprendre les dangers de la colle.

Sauf peut-être pour leurs parents, parfois amers de les voir "en cour", cette

réunion n'avait rien d'un procès, l'usage de la colle n'ayant rien de criminel. Il s'agissait plutôt d'une séance d'information à portée immédiate et future. Ainsi que l'a expliqué le juge

Trahan: "Au lieu de prendre cela avec animosité, vous (parents) devriez être contents que des gens s'intéressent à ces jeunes... Une fois informés des dangers de la colle, ils pour-

ront propager la "bonne nouvelle", c'est-à-dire les faire connaître à leurs compagnons."

Et, le juge Trahan, d'air bienveillant, un peu paternaliste peut-être de de-

mander ensuite à un "renifleur" de 16 ans à la main levée: "Qu'est-ce que tu veux, mon grand garçon?"

Le grand garçon (...) voulait savoir ce qui venait d'être dit par les Drs Ber-

nard Pécelet et Noël Garneau, respectivement médecin-légiste et psychiatre, à propos des dangers de l'inhalation de colle.

Pour ces deux spécialistes Voir RENIFLEURS, page 2

La guerre à la pollution

- Page 13

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Détroit évite l'élimination

- Page 55

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, mardi 8 octobre 1968 / sainte Brigitte / 84e année, No 235 / 6 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum: 42° / Maximum: 60°

"Génocide" au Biafra: étude en profondeur amorcée par Ottawa

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

Les 1,100 étudiants du CEGEP Lionel-Groulx menacent d'occuper les lieux

Les 1,100 étudiants du CEGEP Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, tenaient cet après-midi une assemblée au cours de laquelle ils devaient voter sur une proposition "d'occupation" de l'école. Si la proposition était acceptée, l'occupation du collège devait commencer aujourd'hui même.

Le principe de cette proposition a été accepté, hier soir, au cours d'une assemblée préliminaire, par une centaine d'étudiants.

Au Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Maisonneuve, dans l'est de la métropole, une grande assemblée aura lieu demain. Bien que les étudiants de Maisonneuve soient assez satisfaits de leur sort, a dit un porte-parole, il se pourrait peut-être qu'ils appellent leurs collègues de Sainte-Thérèse. De toute façon, la décision revient à l'assemblée étudiante.

A Valleyfield, les 550 étudiants du CEGEP n'entrevoient pas d'action précise pour le moment car, a dit un porte-parole, le milieu étudiant n'est pas suffisamment préparé. Mais il se pourrait, a-t-il ajouté, que l'occupation du collège de Sainte-Thérèse, si elle a lieu, précipite les événements.

Les causes du mécontentement à Sainte-Thérèse portent sur la crise des CEGEP, crise dont il a beaucoup été question en fin de semaine au colloque annuel de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Le vice-président du Conseil supérieur de l'éducation, M. David C. Munroe, a alors déclaré que les CEGEP sont toujours très mal préparés pour donner la formation professionnelle aux étudiants du Québec.

Voir ETUDIANTS en page 2



photo René Picard, LA PRESSE

Au moins 20,000 personnes ont attendu, sous la pluie cinglante de l'automne, l'apparition annoncée depuis des semaines. Ces gens de toutes les classes de la société ont passé la journée et une partie de la

nuit à prier ou à chanter des cantiques. Les routes conduisant à Saint-Bruno étaient littéralement bloquées et tous les hôtels étaient pleins.

(Autres photos page 8)

Bellemare annonce des élections partielles

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a annoncé ce matin que des élections partielles seront déclenchées prochainement dans les comtés de Bagot et de Notre-Dame-de-Grâce.

M. Bellemare, qui avait une conversation à bâtons rompus avec des journalistes, a refusé cependant de préciser si une date a été choisie pour la tenue de ces élections.

Le comté de Bagot est devenu vacant par suite de la disparition soudaine du premier ministre Daniel Johnson. Quant au comté de Notre-Dame-de-Grâce, il a été laissé vacant par M. Eric Kierans par suite de son départ pour la scène fédérale.

Quant à la date des élections, M. Bellemare a laissé entendre que ces élections précéderont le congrès pour le choix d'un candidat à la chefferie de l'Union nationale.

Saint-Bruno: une foule de milliers de personnes ne voit que la pluie!

par Florian BERNARD et Gilles NORMAND

Il n'y a pas eu d'apparition hier à Saint-Bruno... ni aucun miracle.

Pourtant, quelque 20,000 personnes, dont une centaine d'infirmes en chaises roulantes, ont passé la journée sous la pluie, à réciter des rosaires et à chanter des cantiques, attendant vainement l'intervention céleste.

Cette affaire, de toute évidence grossie démesurément par les "Bérets Blancs", a attiré des groupes d'aussi loin que Toronto, Edmonton, New York, le Massachusetts, la Pennsylvanie, l'Ohio, le Michigan, le Wisconsin, et la Californie.

Cette affluence sans précédent, à Saint-Bruno, n'a pas été sans causer un remue-ménage sérieux dans toute la région. Les ambulanciers Saint-Jean d'une part, et la police d'autre part, ont passé la soirée à transporter des pèlerins indisposés par la foule, le froid, et l'attente. Plusieurs

ont perdu connaissance, des enfants se sont égarés, et des gens se sont infligés des blessures légères en tombant sur le terrain détrempé.

Quant à Mme Léo St-Jean, mère d'une famille de 9 enfants, dont trois "voyantes", elle a été transportée à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, vers 8 h 40, après s'être affaïssée, victime semble-t-il, d'une défaillance cardiaque. Plus tard, dans la soirée, les ambulanciers Saint-Jean ont transporté sa fille Manon, qui était en proie à une véritable crise nerveuse.

Des étudiants de Montréal, de Valleyfield et d'ailleurs ont aussi été transportés avec une vingtaine de "Bérets Blancs" qui leur reprochaient leur attitude désinvolte. Ces étudiants avaient organisé leur propre apparition, à l'aide d'un mannequin représentant la Vierge et de confrères déguisés en curés. C'est au moment où les étudiants psalmodiaient des cantiques irréligieux que quelques "Bérets Blancs" sont intervenus en colère. L'in-

cident s'est terminé par des échanges de coups de poing et des yeux amochés.

Pendant ce temps, la foule continuait à prier, sous l'animation des "Bérets Blancs" qui, du lieu même où l'apparition devait se produire, dirigeaient le déroulement de la "scène". L'un d'eux, micro en

main, transmettait à la foule les directives de la "voyante" Manon. Cette dernière, qui cédait hier ses 14 ans, a demandé à la foule de prier plus fort: "Car la Vierge va s'éloigner".

Un peu avant 9 heures, la Vierge ne s'étant toujours pas manifestée, la petite Manon a

demandé à la foule, par le truchement du "Béret Blanc" qui agissait comme animateur, qu'on éteigne tous les projecteurs. Cette mesure n'a pas pour autant provoqué l'apparition tant attendue. C'est alors que la foule a commencé à se disperser.

Mais les "Bérets Blancs",

Cet accord devait assurer la prise du pouvoir en Rhodésie, à terme, — dans quinze ou vingt ans — par la majorité africaine de la population (plus de quatre millions contre 230,000 Blancs.

Son rejet avait amené la Grande-Bretagne à demander et obtenir des Nations unies l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la

colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

Aujourd'hui, M. Ian Smith, en dépit de ses difficultés — il a dû faire appel aux forces sud-

colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

Aujourd'hui, M. Ian Smith, en dépit de ses difficultés — il a dû faire appel aux forces sud-

Nouvelle rencontre de la dernière chance entre Wilson et Smith à Gibraltar, demain

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique M. Harold Wilson aura une nouvelle "rencontre de la dernière chance", demain, avec le chef du régime rhodésien, M. Ian Smith, à Gibraltar.

Un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Cabinet britannique précise que les discussions auront pour but de "chercher à il est possible d'ar-

river à un règlement mutuellement acceptable du problème rhodésien".

Ce sera la deuxième réunion au sommet des deux chefs de gouvernement depuis le rejet par les "extrémistes" du Cabinet rhodésien de l'accord que MM. Wilson et Smith avaient conclu au début de décembre 1965 à bord du croiseur "Tiger", au large de Gibraltar.

Cet accord devait assurer la prise du pouvoir en Rhodésie, à terme, — dans quinze ou vingt ans — par la majorité africaine de la population (plus de quatre millions contre 230,000 Blancs.

Son rejet avait amené la Grande-Bretagne à demander et obtenir des Nations unies l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la

colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

Aujourd'hui, M. Ian Smith, en dépit de ses difficultés — il a dû faire appel aux forces sud-

Biafra: tuerie préméditée par des soldats nigériens

(AFP-UPI) — Les quatre volontaires européens tués la semaine dernière lors de la prise d'Okigwi par les troupes fédérales ont été délibérément exécutés, et sans provocation de leur part, par les soldats nigériens, indique le rapport de M. Nils-Göran Gussing, représentant de M. Thant au Nigeria.

Les conclusions de l'enquête de M. Gussing sur la mort des quatre volontaires européens à Okigwi, publiées aujourd'hui à Lagos, rejoignent donc dans leurs grandes lignes celles de l'équipe des observateurs internationaux. Le représentant de M. Thant apporte toutefois de nouveaux détails sur l'affaire. En plus des deux représentants de la Croix-Rouge et de deux missionnaires britanniques tués, trois autres membres du CICR ont été blessés par plusieurs rafales tirées d'une distance de onze à quinze pieds. Selon le rapport, il semble encore que l'officier commandant le groupe de soldats coupables, qui n'a pu être identifié, était présent mais n'a pu ou n'a pas voulu empêcher la tuerie.

Les victimes qui s'étaient réfugiées devant un des bâtiments de la Croix-Rouge, facilement reconnaissable comme tel, arboraient très distinctement les signes de leur appartenance à des organisations de secours, poursuit le rapport.

Immédiatement informé de l'exécution, le chef du bataillon nigérian en action dans le secteur, dont M. Gussing salue la conduite exemplaire, se rendit sur les lieux, situés entre les lignes, et s'assura de la personne des survivants, se

Après avoir visité le camp d'entraînement des Seals d'Oakland, notre chroniqueur de hockey Gilles Terroux se pose une question: "Sur qui comptent-ils pour marquer des buts?". Cette lacune n'ayant pas été éliminée, les Seals sont donc voués à la dernière position pour la deuxième année consécutive. Textes et photos en page 53.

Demain, nous analyserons la situation des Kings de Los Angeles.



Les Seals d'Oakland

Après avoir visité le camp d'entraînement des Seals d'Oakland, notre chroniqueur de hockey Gilles Terroux se pose une question: "Sur qui comptent-ils pour marquer des buts?". Cette lacune n'ayant pas été éliminée, les Seals sont donc voués à la dernière position pour la deuxième année consécutive. Textes et photos en page 53.

Demain, nous analyserons la situation des Kings de Los Angeles.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 38 à 44, 46 à 51
- Arts et Spectacles / 16 à 18
- Bandes dessinées / 59
- Calendrier de la Terre des Hommes / 28
- Courrier "Que faire?" / 27
- Décès, naissances, etc. / 29
- Editorial / 4
- Finance / 34 à 36
- Horoscope / 28
- Informations étrangères / 45
- La bonne table / 21
- Les secrets de polichinelle / 26
- Loisirs et récréation / 59
- "Mot-mystère" / 59
- Mots croisés / 43
- Nouvelles nationales / 13 et 33
- Nouvelles régionales / 37
- Radio et télévision / 14-15
- Sports / 53 à 58 et 60
- Tribunaux / 7
- Vie féminine / 24 à 27
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 28



Wilson rencontrera O'Neill au sujet des émeutes en Irlande

LONDRES (PA. AFP. UPI) — Le capitaine Terence O'Neill, premier ministre de l'Irlande du Nord, rencontrera probablement M. Harold Wilson, chef du gouvernement britannique, la semaine prochaine pour discuter avec lui des émeutes qui ont fait une centaine de blessés à Londonderry depuis quatre jours.

En visite en Grande-Bretagne lorsque les émeutes furent déclenchées, en fin de semaine dernière, M. O'Neill refusa l'invitation de M. Wilson de se rendre à Londres pour des entretiens. Il a préféré rencontrer auparavant son cabinet et s'est rendu à Belfast où une réunion des ministres a été convoquée.

Le gouvernement britannique ne jouit que peu de prérogatives en Irlande du Nord. Le gouvernement de Belfast a adopté l'attitude que le gouvernement de Londres ne doit pas intervenir dans ses affaires.

Cependant, M. Wilson a demandé à M. James Callaghan, son ministre de l'Intérieur, de lui soumettre un rapport sur les événements de la fin de semaine qui ont fait 100 blessés.

Lorsque M. Wilson rencontre-

ra le capitaine O'Neill, ils ne pourront faire autre chose que discuter de la situation et échanger leurs points de vues, à moins que le chef du gouvernement britannique ne veuille modifier des dispositions constitutionnelles élaborées il y a 50 ans, dit-on à Londres. Une telle initiative de la part de M. Wilson pourrait conduire à une grave crise constitutionnelle en Grande-Bretagne.

Le "Lord Chancellor" (ministre britannique de la Justice) Lord Gardiner, a révélé à la Chambre haute que M. Wilson a invité le capitaine O'Neill, mais a rejeté une demande visant à ce que le gouvernement britannique mène sa propre enquête.

Le conseil municipale de Dublin (Dublin City Council) a adopté hier soir à l'unanimité une résolution condamnant l'attitude des autorités d'Irlande du Nord à l'occasion des incidents de Londonderry. La résolution demande également au premier ministre de la République de protester auprès du gouvernement britannique contre la disparition des droits humains élémentaires en Irlande du Nord.



Droits réservés

Coup d'Etat manqué en Irak ?

BEYROUTH, Liban (AFP) — Aucune confirmation ni démenti n'a été donné jusqu'à présent de Bagdad aux nouvelles publiées hors d'Irak sur une tentative de coup d'Etat qui aurait été déjouée à la fin de septembre dernier.

Ces nouvelles, auxquelles la presse libanaise a donné la vedette hier matin, font état de l'arrestation des conspirateurs, dont les plus importantes seraient deux officiers supérieurs, les généraux Abdel Al Raoui et Aref Abdel Razak, tous deux adversaires du régime baassiste qui a pris le pouvoir en Irak le 17 juillet 1968.

C'est la première fois que l'on parle avec insistance d'un complot dirigé contre le général Ahmed Hassan Al Bakr, chef de l'Etat, et ses partisans du Baas, notamment une large amnistie aux prisonniers politiques. Les observateurs estiment que le refus des baassistes irakiens de faire participer au pouvoir les représentants d'autres tendances pourrait être que des principales raisons du mécontentement des conspirateurs.

Radio-Bagdad a diffusé hier matin un éditorial du journal "Al Sauria" (la révolution) qui semble être une mise en garde contre toute velléité de mouvement anti-baassiste. "Al Sauria" a également violemment "la clique des réactionnaires, les agents de l'impérialisme et les opportunistes ainsi que les bandes armées".

Nouvel évêque de Gaspé

OTTAWA, (PC) — Le délégué apostolique au Canada annonce que le pape Paul VI vient de nommer l'abbé Gilles Ouellet, de la Société des missions étrangères du Québec, évêque de Gaspé.

Le titulaire est président des Oeuvres pontificales missionnaires au pays. Avant d'occuper ce poste, il avait été supérieur de sa communauté, de 1958 à 1967. Né à Bromptonville, dans le diocèse de Sherbrooke, le 14 août 1922, il était ordonné prêtre le 30 juin 1948.

"GENOCIDE"

SUITE DE LA PAGE 1

dits intermédiaires pour le ministère des Affaires extérieures soit, plutôt qu'à la chambre, référée au comité permanent.

Cette proposition était plus tard agréée par l'opposition.

Prenant la parole au nom des néo-démocrates, M. David Lewis s'est dit heureux de voir la résolution Stanfield-Baldwyn adoptée à l'unanimité, mais a formulé la crainte que les discussions au sein du comité permanent ne s'éternisent pendant que la tragédie bialraise se poursuit de plus belle.

Et il déclarait: "M. le président, je crois que le Parlement manquerait gravement à son devoir et que la population même du Canada manquerait à son devoir si nous attendions que le comité fasse rapport avant d'agir et je demande instamment au gouvernement et à la chambre de ne pas permettre que le transfert de la question bialraise à ce comité ne devienne le prétexte de l'in-

naction, pendant une, deux ou même trois semaines".

Soulignant l'urgence de la situation, le leader NPD s'est dit d'avis que le gouvernement devrait dès maintenant prêter des avions "Hercules" ou poser des gestes de ce genre dans l'immédiat, sans attendre le résultat des délibérations au sein du comité permanent.

Le comité des Affaires extérieures a tenu sa première séance à 9 h 30 ce matin, pour élaborer son programme et dresser l'horaire des témoignages qu'il recevra. Les députés Brewin et MacDonald sont allés rencontrer M. Sharp à New York et pourront vraisemblablement comparaître devant le comité des demain.

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

africaines pour combattre les commandos nationalistes africains qui mènent des opérations de guérilla en Rhodesie — peut négocier à partir d'une position de force. Il s'est récemment débarrassé de ses collègues les plus "ultra" et a réussi à retarder l'adoption immédiate d'une politique de développement séparé des races, analogue à la politique sud-africaine d'"apartheid".

La position de M. Wilson paraît aujourd'hui plus faible qu'en 1966; il y a quelques jours seulement, le congrès annuel travailliste avait rejeté toute idée de négociations qui ne soient fondées sur l'application des "six principes" pré-

voyant, en substance, l'accession rapide des Africains au pouvoir politique. M. Wilson s'est en outre engagé vis-à-vis du Commonwealth à ne pas accorder l'indépendance légale à la Rhodesie avant l'accession au pouvoir de la majorité.

Toutefois, un règlement, même très imparfait, serait acceptable pour la grande majorité des Britanniques, à condition qu'il écarte le spectre de l'apartheid et donne certaines garanties aux Africains. S'il obtient de M. Smith la promesse d'abréger la période de transition avant l'instauration d'un gouvernement africain, M. Wilson compte surmonter les difficultés au sein de son parti et parmi les Etats du Commonwealth, dont les chefs se réuniront à Londres en janvier prochain.

Dans l'immédiat, l'objectif de M. Wilson est clair: mettre dans l'ombre les débats, cette semaine, du congrès annuel conservateur et couper l'herbe sous le pied aux Tories, qui réclament à cor et à cri l'ouverture d'un nouveau dialogue avec M. Smith.

Lors de sa rencontre avec M. Ian Smith, M. Wilson sera accompagné du secrétaire au Commonwealth, M. George Thomson, et de l'atmosphère générale, Sir Elwyn Jones, M. Ian Smith aura à ses côtés M. Lardner Burke, ministre de la Justice et M. John Howman, nouveau ministre de la Défense et des Affaires extérieures. Le gouverneur de Rhodesie, Sir Humphrey Gibbs, participera également aux entretiens.

Ford: rappel de 14,000 autos 69

DETROIT (PA) — La compagnie Ford Motor vient de faire savoir qu'elle allait rappeler sous peu plus de 14.000 voitures, série 1969, de marques Mustang et Cougar, par suite de difficultés mécaniques relevées à la pédale d'accélération.

Les voitures impliquées, qui représentent environ la moitié de la production de ces modèles mise sur le marché à la fin de septembre, sont munies de moteurs de 302 ou 351 pouces cubes.

En attendant que les concessionnaires rappellent les véhicules, la compagnie Ford demande à tous les propriétaires de Mustang ou Cougar, série 1969, de ne pas peser à fond sur l'accélérateur jusqu'à nouvel ordre, car celui-ci pourrait risquer de demeurer "collé au plancher".

BIAFRA

SUITE DE LA PAGE 1

chargeant notamment de faire soigner les blessés.

Pendant ce temps, les gouvernements britannique et français ont été en contacts au sujet du problème du Biafra, vient de déclarer un porte-parole du Foreign Office.

De sources autorisées, par ailleurs, on rappelle que le gouvernement français a catégoriquement démenti qu'il livrait des armes au Biafra.

On souligne cependant que les deux gouvernements ont intérêt à s'employer dans la mesure du possible pour mettre fin à la guerre civile au Nigeria et pour résoudre les problèmes immenses de caractère humanitaire créés par ce conflit.

Enfin, le colonel Odumegwu Ojukwu, leader bialraïse, a déclaré, en s'adressant hier aux soldats de la 1^{re} division de commandos, de création récente, que le but du combat était la libération et tant que son peuple ne serait pas libre, ses troupes ne pouvaient cesser de combattre.

Sa déclaration faisait suite à une manifestation tenue la veille par plus de 20.000 personnes à Umahia, au Biafra. Celles-ci exprimaient leur soutien au colonel Ojukwu en portant des portraits de Mao Tse-toung, Lin Biao, du général de Gaulle et des présidents de quatre pays africains qui ont reconnu le Biafra.

le TEMPS qu'il fera

Beau temps d'automne

La région de Montréal sera sous régime anticyclonique au cours des prochains jours ce qui permettra aux Montréalais avec des températures chevauchant la normale.

Le centre de la zone de haute pression se situait ce matin au-dessus du lac Erie et se déplaçait très lentement vers l'est. Aujourd'hui, le ciel devait se dégager graduellement et le soleil devait prendre place au cours de l'après-midi, contribuant à faire grimper le thermomètre vers un maximum de 60 degrés.

La nuit prochaine, sous un ciel clair et avec un magnifique clair de lune, le minimum ne devrait pas se situer plus bas que 45 degrés.

Demain le temps devrait être généralement ensoleillé. Le maximum devrait de nouveau atteindre et même dépasser les 60 degrés. Les vents seront pratiquement nuls.

Comme les météorologistes ne sont pratiquement aucune perturbation majeure en vue, ce temps magnifique pourrait peut-être se poursuivre pendant quelque temps.

Le 8 octobre 1957, l'observatoire de l'aéroport de Dorval enregistrait un maximum record de 72 degrés. Et, si l'on veut aller plus loin, en 1879, à McGill, on enregistrait un maximum de 75.5 degrés au centre de Montréal.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 45
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 45

FOULE

SUITE DE LA PAGE 1

cordier toute entrevue aux journalistes.

Plus loquace fut le père Jean-Jacques Trinité, supérieur du monastère des Apôtres de l'Amour Infini, de Saint-Jovite, dans les Laurentides.

Vers midi, le père Jean affirmait aux journalistes sa conviction que la Vierge apparaîtrait ce soir là, mais que seules les "voyantes" la verraient. "Il se passe de si graves choses à notre époque. C'est pour cela que la Vierge va apparaître", de souligner le religieux. Plus tard, en fin d'après-midi, il participait à une vive algarde avec des visiteurs qui ne partageaient pas ses vues.

Tard hier soir, les routes conduisant à Saint-Bruno étaient encore achalandées et des centaines de personnes demeuraient sur les lieux.

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: Le ciel se dégagera ce matin. Le reste de la journée et mercredi ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 60 et 45, Ste-Agathe, 55 et 35.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et un peu plus chaud aujourd'hui. Généralement nuageux mercredi avec quelques averses dans la soirée. Vents légers aujourd'hui et du sud-est de 15 miles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 50 et 35, Témiscamingue, 50 et 40.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice, Lac-St-Jean, Bas-Canada et Rimouski: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Moins frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et La Tuque, 55 et 40, Sherbrooke, 60 et 40, Châteauguay, 55 et 35, Bas-Canada, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 50 et 35.

Régions de Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Peu de changement dans les températures.

VOUS DEMENAGEZ

à OTTAWA

TORONTO ou KITCHENER ?

Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison,

écrivez à

COSTAIN ESTATES LTD.

3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

BAINS TURCS COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Une autre cause de mécontentement est la possibilité d'une diminution de \$5 millions des prêts-bourses accordés aux étudiants. Aucune nouvelle officielle en ce sens n'est toutefois parvenue du ministère de l'Éducation.

En août dernier, les étudiants du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse s'étaient déclarés mécontents de la direction pédagogique de leur institution, la qualifiant d'incompétente. La direction avait répliqué que les étudiants n'avaient pas à profiter des structures de participation mises à leur disposition.

Un porte-parole de l'Union générale des étudiants du Québec a déclaré, quelques minutes avant le début de l'assemblée des étudiants de Sainte-Thérèse, que l'UGEQ est favorable aux revendications des étudiants et qu'elle est prête à les aider techniquement.

Quant aux moyens que prendront les étudiants de Sainte-Thérèse pour faire valoir leurs revendications, l'UGEQ attend de les connaître avant de les approuver.

Sharp a pu assister à la réunion de l'OTAN

NATIONS-UNIES, New York (PC, AFP, UPI) — Treize ministres des pays membres de l'Alliance atlantique ont répondu hier soir à l'invitation du chef de la diplomatie américaine, M. Dean Rusk, pour participer à un dîner de travail dont le thème essentiel était la sécurité européenne à la suite des événements de Tchécoslovaquie.

Seuls les ministres des Affaires étrangères du Portugal et de l'Islande étaient absents n'ayant pu venir à New York.

Contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques jours, M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures du Canada, a pu assister à la réunion. On avait déclaré à Ottawa que M. Sharp ne pourrait assister au dîner en raison d'un engagement antérieur. Toutefois, le ministre canadien a tenu son engagement, une réunion avec des hommes d'affaires de New York, et est arrivé à la conférence ministérielle avec un peu de retard.

M. Michel Debré, ministre français des Affaires étrangères qui assiste à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Willy Brandt, son homologue de la République fédérale allemande venu spécialement de Bonn pour ce dîner, M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office arrivé quelques heures auparavant de Londres, étaient également parmi les convives.

Quant à M. Sharp, il a eu hier une journée bien remplie. Il avait présidé au cours de la matinée l'Assemblée générale, en l'absence de son président, M. Emilio Arenales. Il assista ensuite à un déjeuner offert par M. Thant, secrétaire général de l'ONU.

Tard dans l'après-midi, le chef de la diplomatie canadienne s'entretenait avec son homologue du Nigeria, M. Okoi Arikpo. L'entretien a porté sur la façon dont le Canada pourrait secourir les victimes de la guerre civile dans ce pays.

Au début de la soirée, M. Sharp assistait à un dîner offert par M. Fitzhugh, président du conseil d'administration de la "Metropolitan Life".

Le ministre canadien avait accepté l'invitation de l'homme d'affaires new-yorkais avant qu'il ne soit question du dîner de travail organisé par M. Rusk.

Seuls les ministres ont participé au dîner. Ils ont été rejoints dans la soirée par un haut fonctionnaire de leurs départements ministériels respectifs.

M. Jacques de Beaumarchais, directeur des questions politiques au Quai d'Orsay, et M. Charles Bohlen, ancien ambassadeur américain à Paris et actuel sous-secrétaire d'Etat, ont ainsi pris part à la fin de la conversation.

La réunion organisée par M. Rusk revêtait un caractère officiel, aucun communiqué n'a été publié à son issue.

Le dîner a eu lieu dans l'appartement du secrétaire d'Etat à l'hôtel Waldorf Astoria.

"RENIFLEURS"

SUITE DE LA PAGE 1

tes, qui se sont expliqués en des termes parfois scientifiques, mais toujours compréhensibles après coup, il ne fait aucun doute que l'habitude de la colle laisse des séquelles graves, très graves même, sur l'organisme. Pour ceux qui ont la comparaison facile et aiment dire que l'habitude de la colle n'est pas pire que celle, plus adulte (!) de l'alcool, le Dr Pectet a dit: "J'aime mieux prendre un verre de scotch qu'un verre de tétrachlorure de carbone".

Les matières grasses du cerveau

Il avait auparavant expliqué que la colle contient un solvant, la tétrachlorure de carbone qui, comme dans le nettoyage à sec, détruit les matières grasses... les matières grasses du cerveau.

Quant, au Dr Garneau, il a enchaîné en disant qu'une fois détruites les cellules et substances organiques du cerveau ne se reproduisent pas, contrairement, par exemple, aux cellules sanguines. "C'est là, a-t-il souligné, le plus grand danger des substances volatiles de cette sorte-là". Vouloir évaluer le seuil limite d'inhalation, la quantité de colle que cela prend avant que cela devienne dangereux équivalait, selon lui, "à boire de l'eau de Javel pour voir si c'est toxique".

Si les jeunes furent impressionnés par ces propos, cela ne parut pas trop. Ce qui parut, toutefois, fut leur embêtement. D'abord, leur embêtement à répondre à "la" question: pourquoi la colle? Ensuite, celui que leur causèrent les réflexes d'auto-défense de leurs parents qui, à force de ne pas s'expliquer les jeux de leurs enfants, finirent par trouver toutes sortes de réponses.

"C'est cela, vous devriez leur dire de ne plus se tenir ensemble!" "Ils n'ont aucun endroit où se réunir: la commission scolaire les disperse partout..." On a tout essayé!"

Au cours de ces tentatives d'explications, données par les parents, l'une des adolescentes présentes a cru bon de se tourner vers sa mère et de lui signifier (à voix basse) de se taire...

TOUS LES SOIRS
DINER & DANSER
Au son de la musique romantique de
CLAUDETTE AUCHU
ET DU TRIO
FRANK ANGELINI
•
BUFFET
CHAUD ou FROID
CANADIEN ou CHINOIS
Tout ce que vous pouvez manger
\$4.00 par personne
\$2.50 Enfants moins de 12 ans
BILL WONG'S
100, DECAPIRE BLVD.
Téléphone 731-8202

êtes-vous préparé pour
Para
elle s'en vient demain

La Banque de Commerce vous recommande les nouvelles obligations d'épargne du Canada.

Pourquoi? Parce qu'elles rapportent du 6.75%!

Une seule fois dans le passé, soit au début de cette année, les obligations d'épargne de Canada ont rapporté un intérêt plus élevé. En effet, le taux d'intérêt moyen de la présente émission est de 6.75%.

Si vous n'avez pas d'argent comptant, la Banque de Commerce peut, au moyen d'un plan de versements automatiques, déduire

mensuellement un montant de votre compte en banque. De plus, nous pouvons garder vos certificats en dépôt dans un de nos coffres de sûreté.

N'attendez pas. Vous avez jusqu'au 15 novembre pour acheter ces obligations sans intérêt couru.

C'est avec enthousiasme que la Banque de

Commerce invite ses clients désireux de placer leur argent à acheter ces obligations d'épargne. En effet, ce taux élevé de 6.75% est presque sans précédent. Des coupures de \$50 à \$25,000 sont actuellement en vente dans les 1400 succursales de la Banque de Commerce.

Laissez donc la Banque de Commerce vous aider à faire de l'argent, presque sans effort.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre à la tête de la SQ

L'assistant-directeur de la police de Montréal, M. Maurice Saint-Pierre, doit être inamoviblement nommé directeur de la Sûreté provinciale du Québec, en remplacement du directeur Adrien Robert, qui a donné sa démission il y a un mois.

A la police de Montréal, on n'a pas voulu confirmer cette nouvelle, "qui n'est pas officielle".

Toutefois, on croit savoir qu'il assumera ses nouvelles fonctions le 15 octobre.

M. Saint-Pierre serait le deuxième officier de police de Montréal, après M. Robert lui-même, à être nommé à la tête de la Sûreté du Québec. On croit que ce choix aurait été fait sur la recommandation de M. Adrien Robert.

M. Saint-Pierre est entré au Service de la police de Montréal il y a déjà 27 ans. D'abord assigné à la circulation, il a été nommé

capitaine en charge de la Division centrale en 1951, puis inspecteur en 1955. En 1963, il était nommé inspecteur en chef, avant d'accéder au poste d'assistant-directeur en 1966.



L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre

La SQ n'avait pas donné la bonne photo

La Sûreté du Québec a révélé hier qu'une erreur s'est glissée dans l'identification de l'un des 10 criminels les plus recherchés dont la liste a été émise la semaine dernière.

Le chef divisionnaire du Bureau des recherches criminelles à la SQ, l'inspecteur Fernand DeMiffons, a signalé que l'erreur avait été commise dans la publication de la photo du sixième criminel le plus recherché, Arthur-André Pinsonneault. Ce dernier est recherché pour un vol à main armée perpétré le 17 mai dernier.

L'inspecteur DeMiffons a révélé que l'on avait émis la photographie d'un autre Arthur Pinsonneault qui a déjà purgé une peine de prison, mais qui est maintenant réhabilité et que la police n'a aucune raison d'inquiéter.

"C'est une erreur d'identification dont nous sommes entièrement responsables", a dit l'inspecteur DeMiffons.



Arthur-André Pinsonneault

Pas de gaz Mace "pour le moment"

Le Service de la police de Montréal a nié hier qu'il soit "question pour le moment" d'utiliser le gaz Mace en cas de manifestation.

Apportant quelques précisions à la suite des articles parus dans les journaux au sujet de "l'escouade anti-émeutes" dont la formation serait maintenant terminée, le cabinet du directeur, M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré qu'il ne s'agit pas d'une "escouade anti-émeutes", mais d'une "unité mobile" composée de 106 policiers et d'une force de réserve de 90 hommes.

"Il s'agit, explique le Service de police, d'une section

spécialisée en ce sens que ses membres recevront régulièrement des renseignements sur la situation criminelle en général dans la ville et qu'ils seront continuellement en situation d'intervenir pour prêter main-forte aux policiers dans différents secteurs. Ainsi, la fonction de l'unité mobile est en une de "surveillance" ou de "patrouille".

On sait que les journaux avaient parlé d'une escouade forte de 180 hommes, et dont la tâche principale consisterait à intervenir en cas de manifestation, de grève, de désordre public, etc.

Laflèche ne sera plus sous la tutelle de la Commission municipale du Québec

par Claude MASSON

La ville de Laflèche, plus que jamais auparavant, célébrera avec éclat l'anniversaire, le 11 novembre prochain.

Et pour cause. Cette municipalité de la rive sud sera alors "libérée" de la tutelle de la Commission municipale du Québec sous laquelle elle était placée depuis plus de quatre ans.

L'organisme gouvernemental a décidé de se retirer de Laflèche parce que la situation

administrative et financière de cette ville de 13.900 âmes est redevenue normale.

C'est depuis le 24 juillet 1964, alors que le maire Alexandre Girard guidait les destinées de la municipalité, que Laflèche est sous le contrôle de la Commission municipale. Cette décision de Québec faisait suite à un jugement de la Cour supérieure déclarant la municipalité en défaut parce qu'elle ne rencontrait pas le paiement du capital et des in-

térêts sur des emprunts qu'elle avait contractés.

La résolution adoptée par les membres de la Commission municipale, le 1er octobre dernier, souligne qu'il n'y a plus lieu de considérer ladite corporation municipale en défaut. Il a donc été décidé de lever la tutelle à compter du 11 novembre.

Le maire, M. Gérard Philips, a annoncé la bonne nouvelle au cours de l'assemblée mensuelle du conseil, en rendant

publique la lettre de la Commission municipale.

La décision de Québec aura sûrement des répercussions sur le résultat de l'élection municipale qui aura lieu le 3 novembre prochain à Laflèche. Le maire Philips sollicite un second mandat. Il aura comme adversaire M. Gaston Gobeil, actuellement conseiller municipal qui a été élu avec l'équipe de M. Philips.

Dans son programme électoral, M. Gobeil avait placé comme une priorité la disparition

de la tutelle. La veille de l'annonce du retrait de la Commission municipale, il avait répété son intention de se consacrer à cette tâche.

"Nos adversaires devront se trouver d'autres choses", a déclaré sur un ton sarcastique le conseiller Lorenzo Carbonneau, à l'adresse de M. Gobeil.

Mais ce dernier a repris aussitôt en déclarant que la Commission avait choisi le 11 novembre, soit environ une semaine après les élections et que c'était là un geste très significatif. Le conseiller Ernest Trudel, partisan de M. Gobeil, a poursuivi: "Ils ont peut-être déjà une petite idée de ceux qui seront élus".

Au 31 décembre 1964, soit cinq mois après la mise en tutelle, le budget de Laflèche présentait un déficit accumulé de \$486.000 alors qu'au 31 décembre dernier, le budget présentait un surplus accumulé de \$22.185.

Trois causes principales ont permis d'améliorer sensiblement la situation financière de la municipalité: une administration municipale plus compétente, une meilleure perception des taxes et la répartition sur plusieurs années d'un montant de \$350.000 dû à trois ministères du gouvernement du Québec: Famille, Justice et Santé.

Le budget de Laflèche, qui était de \$1.389.400 en 1964, est maintenant de \$1.574.618.

Avec le retrait de la Commission municipale à Laflèche, il reste quatre municipalités en tutelle dans la région de Montréal sur un total de 13 dans tout le Québec: Jacques-Cartier, Saint-Hubert, Pincourt et, depuis peu, Saint-Michel.

Les autres municipalités en tutelle sont les cantons Bergeronnes et Delisle, les villages de Parent, Saint-Henri-de-Tailleur et Saint-Jérôme (au Lac-Saint-Jean) ainsi que les villes de Bagotville, Cadillac et Vanier.

Une autre assemblée, "d'information" celle-là puisque la grève est votée, aura lieu avant le 19 et c'est alors qu'on décidera si, effectivement, on débrayera le 19 ou quelques jours plus tard.

On se souvient que dans le cas de Chambly Transport, la

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Des témoignages contradictoires sur un "cadeau" de \$400 pour devenir policier

par Claude MASSON

"Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité, toute la vérité?"

Malgré ce "je le jure" des témoins, des déclarations totalement contradictoires ont été entendues pour la première fois, hier, à l'enquête sur les cinq dernières années de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles.

Mme Jean-Guy Marotte, femme d'un jeune policier de la municipalité concernée, a révélé qu'un homme a déjà dit à son mari: "Je peux t'aider à entrer dans la police, mais ça te coûterait \$400". A cette condition exigée, elle a répondu "Je suis d'accord", et mon mari a emprunté le montant nécessaire à la banque.

L'agent Jean-Guy Marotte est venu à la barre immédiatement après sa femme pour corroborer de nouveau son témoignage de la semaine dernière à l'effet qu'il avait bien et bien donné \$400 à un monsieur pour devenir policier de Pointe-aux-Trembles.

L'individu lui aurait même dit: "Avec \$400, ça fait \$100 pour chacun des quatre conseillers. Il n'y a rien pour moi là-dessus".

Et le policier d'ajouter qu'après son témoignage de la semaine dernière, l'homme en question lui a téléphoné pour lui dire qu'il n'avait jamais

reçu les \$400, mais qu'il les avait tout simplement trouvés dans sa boîte aux lettres.

Or, ce monsieur se nomme Guy Lafond, un citoyen bien connu à Pointe-aux-Trembles comme il l'a dit lui-même parce qu'il s'occupe de plusieurs activités, dont la politique depuis dix ans "parce que j'aime ça et parce que j'aime la compétition".

M. Lafond a tout nié des témoignages de M. et Mme Jean-Guy Marotte. Il a juré n'avoir jamais reçu \$400 et n'avoir jamais trouvé un tel montant dans sa boîte aux lettres.

M. Lafond a avoué que ce n'était pas le premier aspirant policier qu'il recommandait à la direction du service de la police. "Mais tous ceux qui me

connaissent savent que je ne fais pas ça pour l'argent".

"Je n'ai jamais reçu les \$400! Je vous le dis Son Honneur et je ne suis pas ici pour me parjurer. Enquêtez sur lui (l'agent Marotte) et sur moi et vous verrez que je n'ai jamais trouvé dans la boîte aux lettres non plus."

Volubie, M. Lafond a même

Voir **TEMOIGNAGES** en p. 6

Vote de grève des chauffeurs des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Après la grève de Chambly Transport qui depuis le 13 septembre paralyse le transport en commun sur la rive sud, voici qu'une menace de paralysie semblable pèse sur la rive nord, soit sur Laval, Rosemere, Bois-des-Filiers, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache et Saint-Jérôme.

Les 121 chauffeurs de la compagnie des Autobus Mille-Iles, une ancienne filiale de Provincial Transport maintenant autonome et dont le siège social et les garages se trouvent dans le parc industriel de Laval, ont tenu hier soir une assemblée syndicale au sous-sol de l'église

Saint-Christophe, à Pont-Viau, et voté à 96,8 p.c. en faveur de la grève.

Celle-ci sera légale à compter du 19.

Les chauffeurs sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Les négociations, qui se poursuivent, bloquent sur la question des salaires et des heures de travail.

Un porte-parole de la CSN a déclaré que les chauffeurs font actuellement 50 heures d'ouvrage par semaine. Pour des raisons de sécurité, surtout, vu les responsabilités de leur métier, ils demandent que cette

semaine soit réduite à 40 heures, ce que la compagnie refusait.

Quoi qu'il en soit, on nous a précisé que le vote d'hier soir ne signifie pas nécessairement une grève le 19, qu'il en dépendra en somme de la compagnie.

Une autre assemblée, "d'information" celle-là puisque la grève est votée, aura lieu avant le 19 et c'est alors qu'on décidera si, effectivement, on débrayera le 19 ou quelques jours plus tard.

On se souvient que dans le cas de Chambly Transport, la

Voir **GREVE** en page 6

Une enquête sur l'alimentation en eau s'impose sur la rive sud

La multiplication des usines de filtration, les disputes entre municipalités quant à l'approvisionnement et au tarif exigé, le manque de pression, la pénurie d'eau dans au moins cinq villes durant la période estivale, voilà des raisons qui militent en faveur d'une véritable enquête sur l'alimentation en eau sur la rive sud.

Un ingénieur, M. Raymond Auger, a préconisé la mise sur pied d'une enquête sur cette nécessité vitale qu'est l'eau, au terme du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Société pour le progrès de la rive sud.

Au tout début, le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas avait fait un bref exposé du sujet, à la lumière d'un

mémoire de la Jeune Chambre de la rive sud portant justement sur "l'alimentation en eau" dans la région. Une période de discussions a permis de faire saisir la gravité du problème dans toute son ampleur.

Et c'est à la fin de toutes les expressions d'opinion que l'ingénieur a recommandé la tenue d'une telle enquête au niveau de la douzaine de municipalités qui forment la rive sud immédiate.

Il existe actuellement trois usines de filtration, Jacques-Cartier dessert Boucherville, Greenfield Park (en partie), Laflèche, Lemoyne (en partie) et Saint-Hubert; Saint-Lambert vend son eau à Prévillle, à Greenfield Park et à Lemoyne en partie; Longueuil est autonome.

Jacques-Cartier veut accroître ses tarifs. Sa requête devant la Régie des eaux a été interceptée par les municipalités desservies qui s'opposent à un taux plus élevé. D'autre part, Saint-Hubert songe à construire sa propre usine avec la collaboration probable de Brossard.

Le mémoire de la Jeune Chambre, qui était représentée hier par MM. Luc Lahaie et Jean-Marie Lizotte, déclare que "le problème d'alimentation en eau est pressant. La filtration de l'eau devient un problème à cause du manque de planification".

Le mémoire, qui est fort détaillé, recommande un plan à long terme pour l'alimentation en eau des municipalités.

"Ce plan doit être établi, accepté et mis en force pour toute la région".

Actuellement, selon les opinions émises, la situation est désavantageuse puisque le problème de l'eau relève de chacune des municipalités et non d'une coordination régionale.

A tel point que des municipalités manquent d'eau durant "les semaines de pointe", c'est-à-dire au cours de l'été.

Un ingénieur municipal, M. Henri Lapointe, a cité entre autres Saint-Hubert, Saint-Bruno, Brossard, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Greenfield Park et Laflèche.

Pour quelles raisons? Il ne manque pas de sources d'alimentation mais de conduites maitresses et de réservoirs en cas d'incendie.

Devant l'acuité du problème, un autre déjeuner-causerie de la Société sera consacré au même sujet.

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES - SAM. JUSQU'À MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Une révolution dans la science de l'éclairage.
la lampe étude Collège n'a qu'un seul but: assurer un éclairage parfaitement équilibré pour mieux étudier, mieux travailler, mieux se distraire.

voyez clair dans vos affaires avec la lampe-étude Collège

Ordinairement 21.95
SPECIAL PILON \$18.50

pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU

750 BEAUBIEN, 275-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 831 DECARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
SIÈGE SOCIAL ET ENTREPOT: 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC LES
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

WEATHER VANE

Achetez maintenant payez plus tard

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM

ADRESSE

VILLE

TÉL.

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
Verdun - Tél.: 769-3853

Auvents
 Portes
 Fenêtres
 Clapboard
 Carpets

5725 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

A.F. FORGET INC.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

George Tanguay, président Maurice Tanguay, C.F.A.A.
Paul Tanguay, C.F.A.A. Paul Gélinau, C.F.A.A., F.I.C.
Ronald Lopez, C.F.A.A. Jacques Barry, C.F.A.A.
Henri Chartrand, C.F.A.A. Gérard Gauthier, C.F.A.A.
Alphonse LeBlond, C.F.A.A. Marc Savard, C.F.A.A.
Maurice Hébert, C.F.A.A. Jean Desroches, C.F.A.A.
Jacques Hébert, C.F.A.A. Pierre Groulx, C.F.A.A.

6741, rue ST-HUBERT

PAUL E. TALBOT O.D.
OPTOMETRISTE

HEURES de BUREAU 272-7611
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h.
VENDREDI: 9 à 9 h.
SAMEDI: 9 à 1 h. 272-7616

LOUEZ
ou
ACHETEZ

UNE VOITURE 1969 MAINTENANT
Les avantages de ces deux plans

- Plan de location conçu pour vous convenir.
- Élimine déboursés de montant élevé. Économique.
- Assure une auto de modèle récent.
- Versements de location entièrement déductibles.
- Assurance de \$500.000 donnant entière protection, entretien complet.

- Achat possible immédiatement. Montant au-dessus de la moyenne offert pour reprise.
- Mensualités faciles conçues pour convenir à votre budget.
- Vaste choix de modèles et couleurs pour livraisons immédiates.

**CHRYSLER • DODGE
CORONET • DART**

**TRANS-ISLAND
MOTORS LTÉE**

5400, BOUL. DECARIE - 488-9171
Ouvert le vendredi soir et le samedi

Les maires devraient former des cabinets pour diriger leur ville

— Me Pierre Viau

par Pierre VENNAT

Les maires devraient, tout comme les premiers ministres, constituer un cabinet avec les conseillers municipaux, de façon à administrer les villes de façon plus efficace.

La suggestion est du conseiller technique de l'Union des conseils de comté, Me Pierre Viau, qui a lancé hier le premier d'une série de trois ouvrages sur les municipalités du Québec.

Me Viau, qui définit son système dans son ouvrage sur les structures, explique qu'il s'agit de confier à chacun des membres du conseil la responsabilité d'un service particulier. Ainsi l'un s'occuperait de la voirie, l'autre des policiers et des pompiers, un troisième des finances, un autre des loisirs, un autre de l'aménagement du territoire, etc.

Sans avoir en réalité de pouvoirs bien définis, les conseillers pourraient alors consacrer davantage à l'étude et à la mise en vigueur de mesures propres à assurer un bon fonctionnement de leur service.

Bref, l'administration des services municipaux devenant de plus en plus complexe, le conseiller pourrait de cette façon, connaître beaucoup mieux le fonctionnement d'un secteur de l'administration municipale.

Avec un peu de bonne volonté et avec un maire capable de diriger vraiment une équipe et de canaliser les efforts des membres du conseil et des fonctionnaires en vue d'assurer les meilleurs services au meilleur coût possible, il nous semble qu'un grand nombre de municipalités tireraient un grand profit à tenter l'expérience", a écrit Me Viau.

Les réformes

Me Viau doit publier prochainement, aux éditions de La Place, deux autres ouvrages, l'un sur les pouvoirs des municipalités et le deuxième sur les réformes à apporter au système.

Il n'a toutefois pas attendu pour suggérer quelques-unes des réformes à apporter immédiatement.

Tout d'abord, il faut mainte-

nant accélérer le rythme de l'évolution municipale au Québec et donner priorité à l'organisation de nos municipalités.

On devrait par exemple, écrit-il, intensifier les recherches en ce domaine en faisant appel aux spécialistes de différentes facultés universitaires. A ce sujet, il serait nécessaire aussi d'établir un système adéquat pour la formation des administrateurs municipaux.

Pour Me Viau, il faut également de toute urgence que le Québec apporte une solution aux problèmes régionaux. Les municipalités doivent, pour cela, apprendre d'abord à mettre en commun leurs ressources économiques et humaines.

"Le territoire du Québec est

trop vaste et les conditions trop différentes d'une région à l'autre pour que les contribuables puissent se contenter d'attendre des solutions magiques. Il leur revient d'évaluer leurs besoins et de solliciter la collaboration des autres municipalités chaque fois que la situation l'exige. Il est évident, par exemple, qu'il faut prévoir sur une base régionale les grandes lignes de l'aménagement du territoire."

Et, dans l'esprit du juriste, il ne fait aucun doute que c'est le rôle du gouvernement du Québec d'établir un programme pour coordonner l'action des régions.

Homologation des terrains de l'Autoroute Laval

par Pierre VENNAT

Les autorités de Laval ont présenté hier soir au conseil municipal un avis de motion prévoyant un règlement pour l'homologation de sept grandes propriétés entre l'Autoroute des Laurentides et le chemin de fer du Pacifique Canadien, pour la construction de l'Autoroute Laval.

Cette Autoroute Laval, qui deviendra le boulevard Métropolitain de l'île Jésus, consistera d'abord en un tronçon qui reliera l'Autoroute des Laurentides au boulevard des Laurentides.

Outre les terrains cités plus haut, la ville est déjà propriétaire de dix autres, ce qui devrait permettre la construction sans difficultés du premier tronçon.

Éventuellement, on se propo-

se de prolonger cette Autoroute pour en faire une véritable voie est-ouest.

La séance d'hier soir comprenait pas moins de 112 items à l'ordre du jour, dont 65 règlements, 14 recommandations du comité exécutif et 33 avis de motion.

La discussion sur le premier item, un règlement d'emprunt de \$903 000 pour des travaux d'égout prévus à Vimont, dura plus d'une heure.

L'opposition, menée par le conseiller Raymond Fortin, s'opposa à des travaux de si haute envergure, dans un secteur déjà construit, donc n'amenant aucune nouvelle évaluation et prétendit que la ville n'a pas les moyens de se lancer dans pareille aventure.

M. Fortin mena d'ailleurs une chaude lutte sur presque tous les règlements d'emprunt, lesquels totalisent un montant presque record de \$2,546,500, prétendant que le mode de taxation dont on s'est servi pour les payer est injuste.

Plusieurs votes, remportés 14 à 6 par l'administration eurent lieu les oppositionnistes Lorne Bernard, Guy Brochu et Jean Giosi votant à chaque fois avec l'équipe Tétrault.

M. Giosi prétend en effet que ses collègues oppositionnistes ont "de l'obstruction systématique".

Tandis que M. Fortin, lui, trouve le mode de taxation de l'administration injuste.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.

Quoi qu'il en soit, on dépensera \$903 000 pour des égouts dans le quartier Vimont, \$743 600 pour des égouts, des aqueducs, du pavage et des trottoirs dans le quartier Chomedey, et \$130 000 pour du pavage et de l'éclairage dans le quartier Fabreville.

Et \$51 300 serviront au réaménagement de l'ex-hôtel de ville de Duvernay, lequel sert aujourd'hui de quartier-général au Service de l'urbanisme.

Un avis de motion laisse également prévoir des améliorations semblables à l'ex-hôtel de ville d'Auteuil qui abrite présentement le Service municipal des recherches et statistiques et celui de l'évaluation.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.

Quoi qu'il en soit, on dépensera \$903 000 pour des égouts dans le quartier Vimont, \$743 600 pour des égouts, des aqueducs, du pavage et des trottoirs dans le quartier Chomedey, et \$130 000 pour du pavage et de l'éclairage dans le quartier Fabreville.

Et \$51 300 serviront au réaménagement de l'ex-hôtel de ville de Duvernay, lequel sert aujourd'hui de quartier-général au Service de l'urbanisme.

Un avis de motion laisse également prévoir des améliorations semblables à l'ex-hôtel de ville d'Auteuil qui abrite présentement le Service municipal des recherches et statistiques et celui de l'évaluation.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.

Quoi qu'il en soit, on dépensera \$903 000 pour des égouts dans le quartier Vimont, \$743 600 pour des égouts, des aqueducs, du pavage et des trottoirs dans le quartier Chomedey, et \$130 000 pour du pavage et de l'éclairage dans le quartier Fabreville.

Et \$51 300 serviront au réaménagement de l'ex-hôtel de ville de Duvernay, lequel sert aujourd'hui de quartier-général au Service de l'urbanisme.

Un avis de motion laisse également prévoir des améliorations semblables à l'ex-hôtel de ville d'Auteuil qui abrite présentement le Service municipal des recherches et statistiques et celui de l'évaluation.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.



Conférences sur l'insuffisance visuelle

Le docteur F. Clark Fraser, (à gauche), professeur de génétique, section humaine, du département de génétique à l'Université McGill et directeur du département de génétique à la "Montreal Children Hospital", et le docteur P. Georgette Gélinas, directrice médicale de Ville St-Laurent seront les conférenciers invités à l'Assemblée de l'aide aux insuffisants visuels du Québec, ce soir à 8 heures dans l'auditorium de la bibliothèque Atwater à 4022, rue Tupper (angle Atwater) 2ième étage.

Ça ne tourne pas rond à la régionale Duvernay!

par Pierre VENNAT

Ça ne tourne pas rond à la Régionale Duvernay!

Il y eut d'abord la rentrée, qui ne fut complétée que le 24 septembre, alors que 800 derniers "chanceux" allèrent rejoindre 1 700 étudiants qui avaient commencé leurs cours le 23 septembre et 2 500 autres, le 16, soit, donc, avec plus de deux semaines ou tout au moins une semaine plus tard que la moyenne de tout le Québec.

Il y eut auparavant cette annonce de l'Association des professeurs de Duvernay qui, dans les journaux, dénonçait la régionale et désirait informer la population de la région que "nulle raison syndicale ou professionnelle n'empêche les

classes d'opérer normalement".

Il y eut ensuite la manifestation de samedi dernier, alors que 600 enseignants, environ, affiliés à la Fédération des enseignants de Laval, manifestèrent devant la régionale, où se tenait le congrès de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, supposément pour "sauver la réforme scolaire".

Les parents

Le dernier coup de clairon a été sonné hier alors que l'Association parents-maitres de la Régionale Duvernay a sommé l'Association des enseignants de la régionale de "faire cesser immédiatement" toute action de boycottage de la sup-

pléance et de la surveillance (autre que les réactions) ainsi que des activités parascolaires qu'aurait ordonnées le syndicat aux enseignants.

L'Association parents-maitres, par la voix de sa présidente, Mme Yvette Beaudry, prétend que cette situation existe depuis une semaine dans les écoles de la régionale, soit au fait depuis la rentrée totale, et qu'elle a "des effets néfastes" sur l'éducation des étudiants.

Harvey Woods et le personnel de direction



Les chaussettes longueur "Executive" de Harvey Woods ont été choisies comme le choix personnel des dirigeants qui exigent confort, tenue soignée, et qualité impeccable.

Nomination à l'Université de Montréal

Le docteur André Lanthier, chef du département de médecine à l'hôpital Notre-Dame, vient d'être nommé au poste de directeur du département de médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.



Le Dr ANDRÉ LANTHIER

La nouvelle de cette nomination a été rendue publique par le conseil d'administration de l'hôpital qui a souligné le fait que cette nomination porte à quatre le nombre de chefs de département de Notre-Dame qui sont en même temps des chefs de département à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Les trois autres sont: le docteur Jean-Louis Léger, chef du département de radiologie, qui est également directeur du bureau médical de l'hôpital; le docteur Michel J. Béard, chef du département de gynécologie-obstétrique et le docteur Maurice Parent, chef du département de chirurgie.

Le docteur Lanthier a reçu son doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1953, avec la mention "summa cum laude". Il fut également titulaire de la médaille du lieutenant-gouverneur. Il a fait des études post-universitaires au Harvard Medical School où il fut assistant de recherches de 1955 à 1957. Il est également "fellow" du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et membre de nombreuses sociétés savantes aux publications auxquelles il contribue fréquemment.

Fraudeurs à l'oeuvre avec le vieux truc du faux inspecteur de banque

L'escouade des fraudes de la Sûreté de Montréal a mis une mise en garde ce matin contre des fraudeurs qui sont présentement à l'oeuvre dans l'ouest de la ville et qui ont repris le coup du faux inspecteur de banque.

Déjà, les policiers enquêtent sur le cas d'une femme domiciliée rue Saint-Jacques dans l'ouest et qui est tombée deux fois dans le panneau. De plus, quatre tentatives ont été perpétrées sans succès.

Cette fraude se déroule de la façon suivante: un individu qui prétend être un inspecteur de banque se présente à une victime éventuelle et lui déclare que l'on fait enquête sur l'honnêteté douteuse de tel gérant ou de tel caissier. Il va sans dire qu'avant de passer à l'attaque on s'assure que la victime a un compte en banque bien garni.

On demande alors à la victime de retirer une forte somme d'argent afin d'aider l'inspecteur à déceler les présumées irrégularités qui se dérouleraient dans les opérations bancaires. L'inspecteur s'engage à remettre l'argent au compte et d'y ajouter une prime pour avoir aidé la banque à appréhender un employé malhonnête.

Evidemment, les personnes qui tombent dans le panneau ne revoient jamais leur argent car le pseudo inspecteur de banque est toujours un fraudeur. Jamais une banque n'a demandé à un client de retirer des fonds pour vérifier l'honnêteté de ses employés.

Et, une femme de 52 ans s'est laissée prendre à deux reprises. Une première fois, on lui a demandé de retirer une somme de \$1,450 de son compte en ban-

que. Dès le lendemain, on lui demandait de retirer une somme identique d'un autre compte qu'elle possédait à la même succursale bancaire. Elle n'a jamais revu ses \$2,900 pas plus que l'"inspecteur".

D'autre part, les fraudeurs ont échoué dans une tentative d'extorquer de l'argent à une femme de 72 ans en usant du même subterfuge.

TEMOIGNAGES

SUITE DE LA PAGE 3

été jusqu'à dire que, s'il avait reçu un tel montant par reconnaissance ou influence politique, "je le dirais en pleine cour".

Ses sources de revenus

M. Latond, électricien de métier, journalier à Canada Cement, détective privé à la piste de courses Richelieu antérieurement propriétaire d'une salle de danse, vendeur d'annonces pour l'arène Roussin, a invité le président de la commission d'enquête, le juge Georges H. Long, à ne pas aller trop loin lorsque celui-ci a tenté d'en savoir plus long sur ses sources de revenus. "Ce sont mes affaires personnelles", a-t-il dit, ajoutant toutefois qu'il accordait à la commission d'enquête "le privilège" de faire les vérifications nécessaires.

L'enquête s'est poursuivie aujourd'hui. Les témoins sont interrogés par Me Marcel Beauchemin et Gabriel Lassonde, nommés par le ministre de la Justice.

Un comité contre l'annexion formé à Saint-Michel

Après le Comité d'épuration, le Comité proannexionniste, voici maintenant qu'un Comité contre l'annexion vient d'être formé à Saint-Michel.

Et, comme premier objectif, celui-ci veut voir le référendum reporté à une date ultérieure, c'est-à-dire au moins un mois après les élections municipales prévues pour le 4 novembre dans cette municipalité.

Déjà, on l'a dit et répété, la date du référendum a été fixée au 20 octobre et, par ordonnance de la Commission municipale de Québec, tous les contribuables de cette ville auront droit de vote. Le référendum se déroulera sous la surveillance du ministère des Affaires municipales.

Le Comité contre l'annexion, qui a comme président l'homme d'affaires Gérard Vandellac, demande donc au mois, M. Robert Lussier, de remettre la tenue du référendum à un mois tout au moins après le scrutin du 4 novembre.

Il serait fort étonnant cependant que Québec donne suite à cette requête étant donné que les conseils municipaux de Montréal et de Saint-Michel, les deux autorités directement intéressées, ont déjà accepté cette date.

Selon le Comité contre l'annexion, il existe présentement une grande confusion dans l'esprit des citoyens, non seu-

lement au sujet des questions précises que provoque la tenue du référendum mais aussi au sujet de la façon dont sera organisée ce référendum.

Selon le nouvel organisme, le gouvernement protégerait les droits de tous les intéressés et agirait au meilleur des intérêts de tous les habitants de Saint-Michel s'il se rendait à la requête soumise.

Le président est M. Gérard Vandellac. Les membres de l'exécutif sont MM. Roger Charrier, vice-président; Jean-Claude Roy et Jacques Goyette, secrétaires; Paul-Emile Lessard, Donat Béliveau, Bob Pelare et Marcel Provost, directeurs.

Autres protestations

L'ordre de la Commission municipale de Québec au conseil de Saint-Michel, à l'effet de faire voter les locataires au référendum sur l'annexion à Montréal ne plaît pas à tout le monde.

Quatre maires de banlieue, menés par le maire de Mont-Royal, M. Richard Dawson, et forts de l'opinion juridique de Me Jacques Viau, conseiller juridique du Conseil de coordination intermunicipale, sont aujourd'hui à Québec où ils doivent rencontrer le ministre Robert Lussier afin de le persuader que cette décision est illégale.

La mort de la jeune serveuse serait peut-être accidentelle

Ni meurtre, ni suicide, mais peut-être mort accidentelle, telle est la première conclusion à laquelle sont parvenus les enquêteurs de la police de Montréal dans l'affaire de la mort de Monique Hébert, 20 ans, la jeune serveuse de restaurant trouvée morte dimanche d'une balle dans la nuque, à son appartement du 8021 rue Saint-Denis.

M. Richard Dimassimo, gérant du Peppermint Lounge, où travaillait la victime, qui était venu se livrer à la police peu après le drame, a déclaré qu'il se trouvait dans l'appartement au moment où Monique Hébert s'était tiré par mégarde une balle derrière la tête en jouant avec son revolver.

M. Dimassimo est présentement détenu par mandat du coroner en tant que témoin important. L'enquête du coroner doit avoir lieu jeudi après-midi.

Selon la version retenue par les enquêteurs, la jeune fille aurait pris le revolver de Dimassimo pour s'amuser et, en blaguant, aurait fait semblant de se suicider. Sachant que le revolver était chargé, Dimassimo se serait alors précipité sur elle et c'est alors que le coup serait parti.

Il semble qu'il ne s'agit là que d'une première version et que l'enquête du coroner apportera des éléments nouveaux. On demandera en tout cas à Dimassimo pourquoi il avait ce revolver en sa possession. Celui-ci a déjà expliqué qu'il avait déjà été l'objet de menaces et que deux meurtres

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

grève était légale depuis déjà plusieurs semaines lorsqu'on a finalement débrayé.

Les Autobus Mille-Îles transportent environ 5 000 personnes par jour.

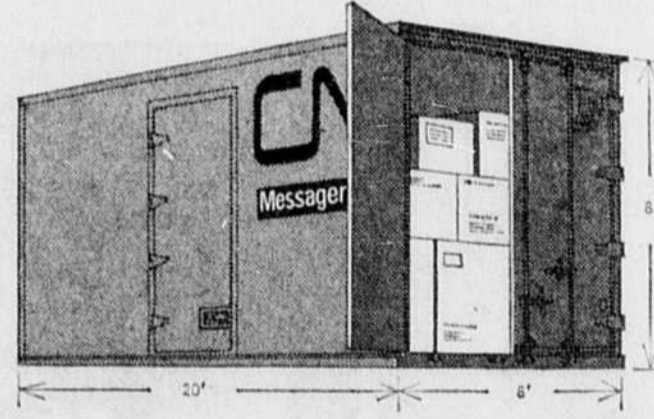
78 p.c. de ces gens demeurent dans le secteur Duvernay, Pont-Viau, Chomedey, Vimont et Laval-des-Rapides.

Si la grève est déclenchée, il est plus que probable qu'elle ressuscite la recommandation du Rapport Campeau qui suggère que la ville de Laval organise elle-même, en collaboration si possible avec l'entreprise privée, sinon en municipalisant les compagnies actuelles, un système d'autobus sur son territoire pour alimenter le monorail.

Il est à noter que seuls les chauffeurs, et non les mécaniciens, sont concernés par ce vote de grève.

Ligne directe

Les containers du CN ne passent pas par un dépôt central, d'où économie de temps...



Les containers de vingt pieds de CN sont tout indiqués pour les expéditions volumineuses par Messageries. Le CN les laisse chez l'expéditeur et les reprend après chargement, suivant un horaire établi, et les livre au destinataire sans passer par un dépôt central, d'où économie de temps.

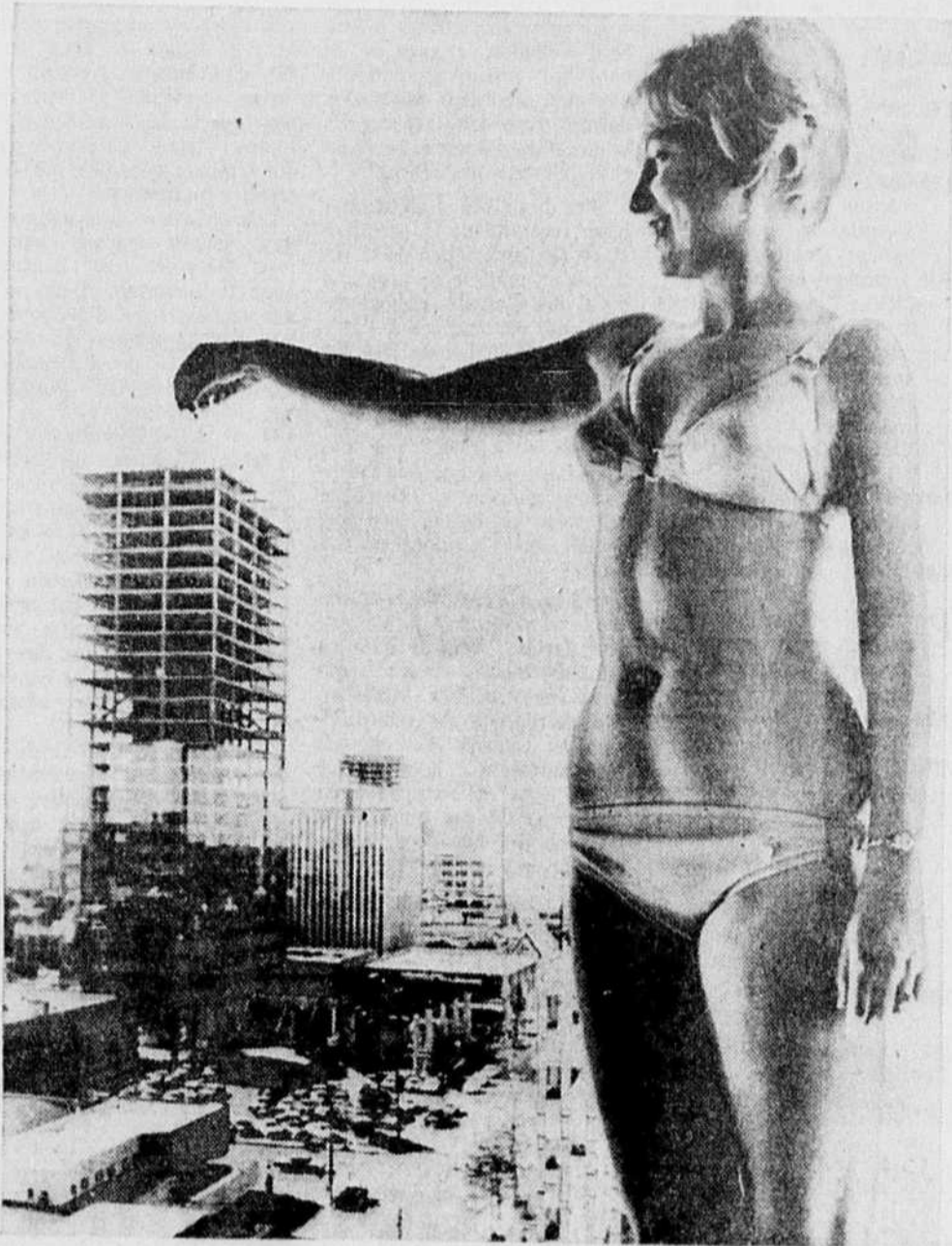
Ils sont d'un type universel: ils passent aisément

du wagon à la semi-remorque ou au stationnement. Et ils sont chauffés en plus. Tous renseignements concernant les itinéraires, les horaires et les tarifs (y compris ceux s'appliquant aux livraisons multiples) peuvent être obtenus rapidement d'un représentant des Messageries du CN.

Utilisez les méthodes de demain...aujourd'hui.



Messageries CN



Structures et gratte-ciel

En plein centre-ville, à Calgary, un autre gratte-ciel est en voie de construction. Mais ce n'est pas pour juger de l'avancement des travaux en cours que cette nymphe capiteuse s'est rendue sur le toit d'un hôtel d'une trentaine d'étages. Juliana Leary a plutôt voulu profiter des derniers jours de la belle saison pour plonger dans la piscine extérieure et se faire griller au soleil...

Au congrès MSA-RN

Le choix de Lévesque et de Grégoire aux postes clés : une simple formalité

par Maurice GIROUX

C'est couru, selon toute évidence : MM. René Lévesque et Gilles Grégoire seront élus par acclamation, respectivement président et vice-président du nouveau parti politique indépendantiste qui sera fondé en fin de semaine, à Québec.

Par ailleurs, les quelque 975 délégués officiels venant de 98 comtés (sur 108) auront à élire six conseillers parmi les 13 candidats qui ont inscrit leur nom sur la liste. Le trésorier du parti sera, comme MM. Lévesque et Grégoire, élu par acclamation. Il s'agit de M. Fernand Paré, actuaire de Québec.

Les délégués se répartiront dans une vingtaine d'ateliers pour passer au crible plus de 600 résolutions ayant trait aux affaires culturelles, économiques, sociales et politiques. Des réunions spéciales auront lieu pour décider des statuts, de la constitution et du nom du parti.

Alors que les ateliers se tiendront à l'université Laval, les assemblées plénières auront lieu au Petit Colisée.

L'une des décisions du congrès qui fera sans doute beaucoup de bruit, sans pour autant être essentielle à l'orientation du parti, a trait au nom à donner à celui-ci.

Jusqu'à ce jour, 153 noms différents ont été suggérés par les associations de comtés, mais il semble que l'exécutif du parti va mettre de l'avant un éventail de noms pouvant permettre un choix acceptable pour tous.

Certaines suggestions de noms pourraient certainement faire sourire ou faire rugir : "Le parti du centre", "Le parti neutre", "Les catholiques associés", "Le front de libération québécois", "Le front populaire".

Deux noms reviennent plus souvent : "Le parti républicain du Québec", et "Le parti souverainiste du Québec". Mais ces noms pourraient susciter de l'opposition parce que leur sigle (PRQ et PSQ) sont identiques à des organismes qui ont déjà existé ou qui existent encore.

Le parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

Celui-ci a commencé par répondre que si ce mécanisme n'était pas encore prévu dans le projet de constitution, les pouvoirs du président du parti ne l'étaient pas non plus. Le principe de la collégialité semble devoir continuer à s'appliquer.

Plus précisément, M. Lévesque a dit que le congrès était maître d'apporter des amendements au projet de statuts, laissant entendre par là qu'un mécanisme de contestation du leadership pourrait en tout temps être ajouté à la constitution proposée.

fini par se brancher sur l'un ou l'autre des mouvements indépendantistes. C'est pourquoi il ne craint pas que le système de la double carte de membre puisse s'éterniser bien longtemps.

M. Gilles Grégoire a pris beaucoup de temps à expliquer aux journalistes la différence entre les 24.000 membres "annoncés" par le Ralliement national (RN) et les 4.665 membres "déclarés" actuellement.

Son explication a été la suivante : Le RN avait deux sortes de membres; c'est-à-dire ceux à \$5 la carte de membre, dont les noms sont consignés au secrétariat général, et ceux à \$1 la carte dont les noms ne sont pas consignés.

Cette deuxième catégorie de membres est recrutée par des chefs d'équipe qui, après avoir payé à l'avance au parti le montant des cotisations, s'engagent à trouver, ensuite le nombre de membres nécessaires pour couvrir le déboursé.

M. Grégoire a dit que, depuis un an, plus de 360 chefs d'équipes avaient ainsi souscrit des sommes de \$50 chacun et qu'il restait à recueillir dans le détail tous les noms des membres ainsi recrutés.

Le chef du RN a attribué à un manque de temps la cueillette de toutes les informations et de toutes les statistiques. "Ce travail a été effectué dans mon comté (Lapointe), a-t-il dit, et nous y avons trouvé 905 membres en règle".

Les délégués qui se rendront au congrès de Québec ont été choisis par des assemblées conjointes des deux mouvements dans 98 comtés de la province.

Le leader du MSA a affirmé que depuis les événements du 24 juin, beaucoup de militants "plus engagés" avaient décidé de se retirer et qu'ils avaient

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

13 candidats aux six postes de conseillers

Voici la liste des 13 candidats aux six postes de conseillers du nouveau parti politique qui sera fondé en fin de semaine prochaine, à Québec :

- Dr Roch Banville, médecin, coordonnateur du MSA-Nouveau-Québec;
- M. Marc-André Bédard, avocat de Chicoutimi, membre de l'exécutif RN;
- M. Gérard-N. Bélanger, commerçant dans Montréal-Laurier, coordonnateur du MSA pour la région de Montréal;
- M. Jean-Roch Boivin, avocat, président sortant de l'exécutif du MSA, domicilié à Duvernay;
- M. Réjean Denis, comptable, coordonnateur du MSA-Gaspésie;
- M. André Gagnon, conseiller en animation, membre de l'exécutif MSA-Québec;
- M. Marcel Germain, typographe-imprimeur, membre de Montréal-Dorion;
- M. André Larocque, professeur en sciences politiques (U. de M.) et responsable du C.D.R. au MSA;
- Dr Camille Laurin, psychiatre, membre du MSA-Outremont;
- Dr Marc Lavallée, directeur de la recherche au Centre hospitalier de Sherbrooke et coordonnateur du MSA-Estrie;
- M. Réjean Millette, programmeur, coordonnateur du MSA-Gouin;
- M. J.-Robert Tremblay, représentant industriel, domicilié à Ville Jacques-Cartier, membre de l'exécutif du RN;
- M. Lucien Venne, notaire, coordonnateur du MSA-Mercier.

Les vieux partis dans le même coin — Lévesque

"Nos deux partis traditionnels, l'Union nationale et le Parti libéral, sont engagés dans un processus de vieillissement parallèle qui les amène tous les deux dans le même coin".

Ainsi commentait, hier, M. René Lévesque les résultats du congrès libéral tenu en fin de semaine à Montréal.

"Alors que l'Union nationale, avec Jean-Jacques Bertrand comme premier ministre, se rapproche de plus en plus du statu quo, le parti libéral est devenu en quelque sorte la cinquième roue de la charrette de M. Trudeau".

M. Lévesque a dit que la résolution libérale sur la question libérale constituait "un net recul sur certains points" et que le "one-man-show" pratiqué par M. Lesage n'était qu'un cataplasme.

Le leader du Mouvement souveraineté-association a dit que les derniers événements tendaient à prouver qu'il n'y avait que deux seules options au Québec, celle de la souveraineté et celle du fédéralisme à la "va-comme-je-te-pousse" des vieux partis.

Le leadership

Au cours de la conférence de presse que MM. Lévesque et Grégoire ont convoquée en prévision du congrès de fondation, la question du leadership a été soulevée.

Etant donné que dans les deux partis traditionnels ce problème a provoqué beaucoup de remous tout récemment, comment le nouveau parti va-t-il prévoir les mécanismes de contestation et de remplacement du leader?

"Le projet de statuts qui est maintenant entre les mains des délégués ne prévoit aucun de ces mécanismes, comment

"Au mois d'avril, a-t-il dit, les galeries ont fait du chahutage pour essayer d'influencer les délégués. C'est pourquoi, j'ai moi-même été obligé d'intervenir".

—Mais si une majorité de délégués s'opposait à la reconnaissance des droits scolaires de la minorité?

—"Chaque point sera franchi en temps et lieu", a dit M. Lévesque.

Le leader du MSA a affirmé que depuis les événements du 24 juin, beaucoup de militants "plus engagés" avaient décidé de se retirer et qu'ils avaient

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

voire parti va-t-il procéder pour changer de chef? a-t-on demandé à M. Lévesque.

La pollution des eaux du lac Memphrémagog prend place parmi les priorités du gouvernement

La guerre à la pollution des eaux du lac Memphrémagog est la première priorité du gouvernement québécois, en ce domaine, a déclaré hier soir M. René Lévesque, directeur des services techniques de la Régie des eaux du Québec.

Selon M. Lévesque, le taux des bactéries coliformes n'est qu'un des éléments de la pollution. Une enquête en profondeur ne peut donc pas se limiter à ce seul aspect. Pour une action efficace, il faut découvrir toutes les sources de pollution.

M. Lévesque est un des trois fonctionnaires québécois, représentant autant de ministères, qui assistaient à une réunion à Montréal, de la Conservation Memphrémagog, pour démontrer aux quelque 200 personnes présentes l'intérêt que porte le gouvernement

aux buts poursuivis par le mouvement.

M. Lévesque était accompagné de MM. Robert Ménard, directeur du service hydrologique du ministère des Richesses naturelles, et Tony Le Sauter, de la division de l'hygiène sanitaire du ministère de la Santé.

Bien qu'incapable de préciser la date à laquelle le gouvernement interviendrait pour pallier la pollution du lac, M. Lévesque s'est quand même dit convaincu qu'il y avait beaucoup de chances pour que cela se réalise en 1969.

L'Association a décidé, dans l'immédiat, de tenter des efforts personnels pour endiguer la pollution du lac, dont ils sont pour la plupart des résidents vacanciers.

D'une part l'association se propose d'organiser durant

l'été de 1969, ses propres examens détaillés des parties du lac qui sont les plus polluées; elle se propose aussi d'entreprendre une série de photos aériennes du lac, à l'infrarouge, si le gouvernement tarde à agir, afin de dépister les parties les plus polluées.

Elle entend également demander l'aide des universités pour étudier la ligne de démarcation des eaux qui alimentent les lacs, afin d'évaluer la valeur nutritive de ces eaux.

Si les cotisations payées par les membres sont suffisantes, les directeurs de l'association entendent employer, à temps plein un gerant qui s'occuperait continuellement de la bonne marche des projets de l'association.

L'association entretient aussi la possibilité d'employer des techniciens professionnels à salaire fixe, si c'est nécessaire, afin d'assurer l'efficacité des recherches.

D'autre part, Conservation Memphrémagog Inc. (CMI) entend faire des pressions auprès du gouvernement provincial pour qu'il travaille avec les municipalités pour mettre en oeuvre les statuts et règlements sanitaires des municipalités, tenir des inspections sanitaires et trouver des moyens pratiques de financer le système d'égout des municipalités environnant le lac concerné.

Elle veut aussi travailler avec les départements du gouvernement provincial pour ériger des lois sanitaires modernes et civilisées, établir un ba-

Knowles suggère de hausser la pension de vieillesse à \$125

OTTAWA (PC) — Ce n'est pas encore aujourd'hui que la pension de vieillesse sera augmentée, même si tous les partis reconnaissent que le pensionné canadien a grandement besoin d'aide.

M. Stanley Knowles, leader parlementaire du NPD, a suggéré hier que la pension de vieillesse universelle soit portée à \$125 mais, après une heure de discussion, les Communes ont renvoyé la question au bas de la liste des bills privés, ce qui indique que le sujet ne sera probablement pas abordé de nouveau au cours de la présente session.

Selon la proposition de M.

Knowles, le plein montant du supplément, qui vient présentement compléter la pension de ceux dont l'indigence ne fait plus de doute, serait intégré à la pension de base qui est de \$75. De plus, tout Canadien aurait droit à la pension à l'âge de 65 ans, au lieu de 67 ans. Enfin, la résolution de M. Knowles prévoit une échelle ascendante pour protéger le pensionné contre la hausse du coût de la vie.

Puisque nous parlons d'une société juste, a déclaré le député, ces gens ont autant le droit que quiconque à une juste pension.

La garde des détenus La Commission Prévost soumet un 1er rapport

Les membres de la Commission Prévost soutiennent que le public en général et les détenus eux-mêmes seraient d'autant mieux protégés, à tous les points de vue, si la garde des prisonniers et, surtout, leur transfert étaient confiés à des gardiens spécialisés.

Telle est l'une des 15 recommandations de la Commission d'enquête instituée sur l'administration de la justice au Québec, figurant en tête de liste dans un rapport spécial soumis au ministère de la Justice, le 5 septembre dernier.

C'est à la suite d'une épidé-

mie de déviations spectaculaires qui se sont succédées au Québec, le printemps dernier, que le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, également premier ministre aujourd'hui, avait demandé aux commissaires de préparer un tel rapport, lequel n'a pas encore été rendu public.

Il a donc été recommandé en tout premier lieu que le dépôt, la garde et le transfert des détenus et prisonniers relèvent désormais, et entièrement, du Service des prisons et non plus, comme actuellement, de la Sûreté du Québec.

Je faisais trop d'erreurs coûteuses...

J'étais déjà dans la cin-quantaine. Toute ma vie avait été remplie de décisions au-dépendantes mais irréfléchies. Je vendais des terrains pour réussir toujours de mieux en mieux. Je vendais des maisons quand les prix étaient hauts. Je perdais et mes emplois, et la confiance de mes gérants de banque. Bref, j'étais toujours cassé.

Et à cause de quoi? A cause de la timidité dont je souffrais. C'est un cours de confiance que personne ne devinait.

J'ai alors décidé de m'inscrire au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

C'est là que j'ai appris à dépasser de ma gêne. C'est fini le temps où je me laissais manger la laine sur le dos. Je sais faire respecter mes droits, protéger mes intérêts, obtenir et saisir l'opportunité quand elle passe.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux insécures, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute per-

Une nouvelle législation sur l'habitation sera présentée par Hellyer

NIAGARA FALLS Ont. (PC) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a déclaré au sujet de son enquête sur l'habitation, qu'il prévoyait présenter une nouvelle législation avant le début de la saison estivale de construction.

M. Hellyer, parlant devant les membres de l'Association canadienne des Conseils d'im-

membres, a déclaré que son enquête, qui entreprend sa quatrième semaine, après avoir visité les villes de Québec, Toronto, Ottawa, Charlottetown et Windsor, tentait de trouver les conditions actuelles de logement et de présenter des recommandations qui guideront les actions du gouvernement fédéral.

Une chance sur

Vous aussi...

Le Centre national des arts: c'est un véritable scandale, selon Caouette

OTTAWA (PC) — "C'est un scandale", s'est écrié M. Real Caouette, en parlant du coût du Centre national des arts qui doit être complété l'an prochain à Ottawa.

Le chef du Ralliement des créditistes s'insurgeait, aux Communes, contre le fait que ce projet, qui devait tout d'a-

bord coûter entre \$15,000,000 et \$20,000,000, semble devoir grever le trésor national de \$56,000,000 une fois terminé.

"Il ne fait aucun doute pour les Canadiens qu'il y a quelque chose de louche là-dessous", s'est exclamé M. Caouette.

Il y a deux ans, a-t-il souli-

gné, on estimait provisoirement que le Centre des arts coûterait \$31,000,000. Le gouvernement l'évaluait maintenant à \$46,000,000. "Pourquoi a-t-on demandé des soumissions si elles ne servent à rien? Pourquoi a-t-on augmenté le coût prévu de \$15,000,000 en deux ans?"

Jugement de la Cour suprême qualifié de discriminatoire

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a fait l'objet de violentes critiques, lundi aux Communes, pour avoir maintenu le jugement d'une cour d'appel québécoise dans le cas d'un travailleur du Nord congédié pour avoir eu des rapports avec une Esquimaude.

M. Eldon Woolliams, PC-Calgary Nord, a déclaré que la décision de la Cour suprême était discriminatoire. Il faisait

allusion au cas de M. Terence John Whitfield, congédié en 1961 par la compagnie Canadian Marconi pour avoir violé une clause de son contrat interdisant aux employés Marconi de fraterniser avec les Esquimaux et les Indiens.

Whitfield est allé en Cour, accusant la compagnie de discrimination raciale, mais sa plainte de \$25,000 a été rejetée par la Cour d'appel du Québec

et la Cour suprême a ratifié cette décision cette année.

M. Woolliams a fait ses remarques au cours des débats sur une résolution visant à ajouter 11 juges à la Cour supérieure du Québec pour traiter des cas de divorce, et trois nouveaux juges aux cours de comté et de district de l'Ontario.

A l'heure actuelle, il y a 74

Juges de la Cour supérieure au Québec. Ils gagnent annuellement \$26,000. En Ontario, il y a 86 juges de comté et de district à \$19,000 par année.

M. Woolliams a commencé par féliciter le gouvernement de la nomination de M. André Miville-Duchêne comme juge adjoint de la cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest.

De son côté, M. Gordon

Fairweather, PC-Fundy-Royal, ex-procureur général du Nouveau-Brunswick, a demandé au ministre de la Justice, M. John Turner, combien de juges de l'Ontario détenaient des postes doubles, comme les commissions de mise en marché du lait, en dehors de leur poste de juge, et s'est informé des mesures qui seraient prises à cet égard.

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

97

VENTE D'ARTICLES MÉNAGERS

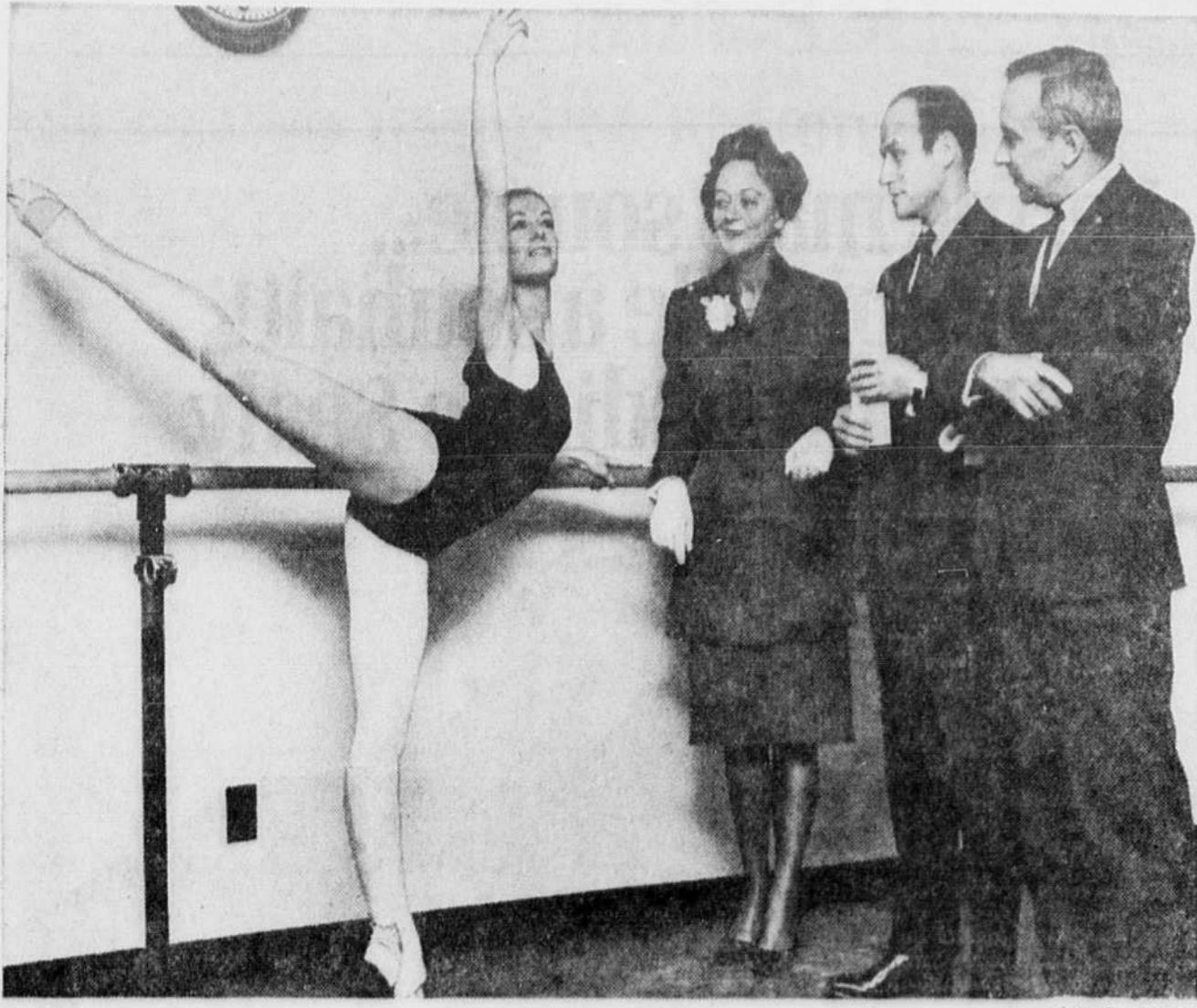
Épargnez en faisant provision de ces accessoires utiles. Ord. 1.19 à 1.98... faites vos emplettes sur place ou en commandant par correspondance ou par téléphone

Téléphoner à **842-6261** pour 3 articles ou plus

ARTICLES MÉNAGERS — RAYON 37 — AU QUATRIÈME

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard

<p>Bulbes de tulipes de Hollande</p> <p>Un bel achat pour le jardinier... 15 bulbes de grosseur choisie et de la meilleure qualité importés de Hollande. Superbes couleurs mélangées pour égayer votre jardin au printemps.</p> <p>Paquet de 15 .97</p>	<p>1. Plateau en plastique</p> <p>Robuste, imperméable, env. 14 1/2" sur 23 1/2". Pour ranger les couvertures, chaises, etc.</p> <p>.97</p>	<p>2. Table de TV</p> <p>Plateau métallisé en acier, Jolis décors. Fiables, embouts plastiques. Env. 12 1/2" x 17".</p> <p>.97</p>	<p>3. Bouilloire aluminium</p> <p>Contenance 1 1/2 pinte. Sifflet, avertisseur. Robuste et pratique.</p> <p>.97</p>	<p>4. Casserole en acier</p> <p>Acier inoxydable brillant, manches Bakelite, contenant 4 pintes.</p> <p>.97</p>	<p>5. Poêle en fonte</p> <p>Diamètre 6 1/2", fer poli facile d'entretien.</p> <p>.97</p>	<p>6. Ouvroir-boîtes</p> <p>Métal émaillé blanc avec pastore chromée, s'ajuste de 3 façons, agrafe-couvercle magnétique. S'installe au mur.</p> <p>.97</p>	<p>7. Mitaines isolantes</p> <p>Double Asbestos, protègent contre la chaleur et les brûlures.</p> <p>paire .97</p>	<p>8. Nettoyant "Easy Off"</p> <p>Pour le four, fait disparaître la graisse et les salées en un rien de temps. Bombe 14 oz.</p> <p>.97</p>	
<p>9. Chopes à café</p> <p>Céramique décorée, intérieur blanc. Environ 3 1/2" de haut.</p> <p>3/.97</p>	<p>10. Pour crème glacée</p> <p>Cuillère en aluminium robuste et manche de plastique. Pour servir crème glacée, pomme pure ou riz. Facile à manier.</p> <p>.97</p>	<p>11. Couteaux à bifteck</p> <p>Ensemble six couteaux à panaches imitation corne. Couteaux parfaits pour grillades sur charbon de bois. L'ens. de 6.</p> <p>.97</p>	<p>12. Beurrier</p> <p>En acier inoxydable poli. Recipient à vis et couvercle. 8 1/2" sur 3 1/2".</p> <p>.97</p>	<p>13. Fourchettes à fondue</p> <p>Série de 6 fourchettes à mandu de plastique coloré. Joli cadeau à offrir.</p> <p>.97</p>	<p>14. Thermomètre à viande</p> <p>Métal résistant et série de quatre brochettes. — Jolies pour servir barbecues et grillades.</p> <p>L'ens. .97</p>	<p>15. Bols à salade</p> <p>Bois franc toute hauteur en viron 6 po. de diamètre.</p> <p>2/.97</p>	<p>16. Râpe et bol</p> <p>Pour râper et couper les légumes. Deux râpes amovibles, trois grosseurs. Excellent pour couper la salade, légumes et râper le fromage. Contenance 36 onces.</p> <p>.97</p>	<p>17. Gants de ménage</p> <p>En caoutchouc robuste. Polaires, modernes et gracieuses. Facile à mettre et à enlever. 2 paires</p> <p>.97</p>	<p>18. Egouttoir et support</p> <p>Pour l'évier. En caoutchouc robuste. Env. 17 1/2" sur 13".</p> <p>.97</p>
<p>19. "Tiddy-all"</p> <p>Rectangulaire avec couvercle serré. Peut se placer dans n'importe quelle pièce. 14" sur 11" sur 25" de hauteur.</p> <p>.97</p>	<p>20. Sacs à déchets</p> <p>Plastique robuste, imperméable. 15 sacs, couvercles à pression par paquet.</p> <p>3 paq. .97</p>	<p>21. Recipients en plastique</p> <p>Poly, in cassable, couleurs vives, couvercles à pression.</p> <p>10/.97</p>	<p>22. Casiers à glaçons</p> <p>Plateau de plastique avec 10 cases à glaçons séparés. Revêtement l'effleur, extraction facile.</p> <p>2/.97</p>	<p>23. Sachets pour sandwiches</p> <p>Sacs de plastique épais et imperméable. 200 sacs par boîte.</p> <p>.97</p>	<p>24. Plastique clair</p> <p>Pour envelopper et ranger les restes de table. Rouleau 200 pi. plastique transparent clair.</p> <p>2/.97</p>	<p>25. Tableau noir et liège</p> <p>Un duo pratique près du téléphone, à la cuisine. Le tableau noir pour messages. Tableau de liège pour organiser des notes.</p> <p>.97</p>	<p>26. Aide-mémoire</p> <p>A trois sections pour crayons, bloc-notes, lettres. Facile à nettoyer. Avocat, citrouille ou blanc, style turquise.</p> <p>.97</p>	<p>27. Etagères</p> <p>Forme deux carrés en liège verni. 15" sur 15" de dimension.</p> <p>.97</p>	<p>28. Tuyau à shampooing</p> <p>Tuyau et tête en caoutchouc. S'adapte à tout robinet standard.</p> <p>.97</p>
<p>29. Crochets pour rideau de douche</p> <p>Une note décorative pour votre salle de bain. Motifs roses de plastique.</p> <p>Paquet de 12 .97</p>	<p>30. Porte-serviette en laiton</p> <p>Applique motif fleur-de-lys. Anneau 6" de diamètre facile à fixer.</p> <p>.97</p>	<p>31. Sani Flush</p> <p>Disinfecte, nettoie, désodorise. 20 oz. Pour cabinet d'aisance.</p> <p>3/.97</p>	<p>32. Pour salle de bain</p> <p>Brosse à soies de nylon, porte-brosse de plastique. Article indispensable.</p> <p>.97</p>	<p>33. Désodorisant d'air</p> <p>En aérosol, parfumé, bombe 6 oz. Assainit l'air. Parfume au lilas, bouquet printanier, muguet ou parfum pour salle de bain.</p> <p>2/.97</p>	<p>34. Corbeille à papier</p> <p>En plastique robuste, joli dessin moderne.</p> <p>.97</p>	<p>35. Seau double pour laver et rincer</p> <p>Plastique léger mais robuste, deux sections pour laver et rincer.</p> <p>.97</p>	<p>36. Pelle à poussière</p> <p>Pelle à poussière et balai pour les petits nettoyeurs. Avocat ou cuivre.</p> <p>.97</p>	<p>37. Balai paille de maïs</p> <p>Robuste manche bois franc, idéal pour déloger la poussière.</p> <p>.97</p>	<p>38. Balai magnétique</p> <p>Balai-brosse en nylon. Avec cal, turquise ou mandarine. Manche assorti.</p> <p>.97</p>
<p>39. Vadrouille robuste</p> <p>Frangé 10 1/2 oz. manche bois franc, idéal pour laver les parquets.</p> <p>.97</p>	<p>40. Balai à franges</p> <p>Corde robuste 12 oz. manche bois franc verni. Lustré merveilleusement.</p> <p>.97</p>	<p>41. Applique-cire</p> <p>Eponge mousse plastique et manche 4 1/2". Double robuste. Appareil idéal pour appliquer la cire liquide.</p> <p>.97</p>	<p>42. Corbeille à linge</p> <p>Corbeille plastique. Légère et solide. 11" sur 18" sur 24".</p> <p>.97</p>	<p>43. Molleton et housse</p> <p>Molleton et housse traités au "Tallion" pour table à repasser. Dimensions standard. Les deux.</p> <p>.97</p>	<p>44. Empois "Easy On"</p> <p>Bombe vaporisante 15 oz. ne colle pas, facilite le repassage.</p> <p>2/.97</p>	<p>45. Arroseur pour linge à repasser</p> <p>En plastique. Avec dispositif d'arrosage en métal. Très pratique quand le linge est trop sec.</p> <p>.97</p>	<p>46. Rouleau à enlever la charpie</p> <p>Idéal pour enlever les bouts de fils et les cheveux sur les vêtements.</p> <p>.97</p>	<p>47. Cuillère et fourchette à salade</p> <p>En acier inoxydable brillant. Manche en bois. 10 1/2".</p> <p>.97</p>	<p>48. Piles pour lampes de poche</p> <p>Piles standard "D" Importées. Autres exceptionnelles. Les piles 10 pour .97</p>
<p>49. Ampoules électriques</p> <p>40 ou 100 watts. Ampoules nécessaires à tout foyer.</p> <p>6/.97</p>	<p>50. Boîte à cirage</p> <p>Plastique non toxique. 4 sections pour cirage, brosses et chiffons.</p> <p>.97</p>	<p>51. Vestiaire de porte</p> <p>En métal nickelé. S'adapte à toute porte standard. Pour manteaux et chapeaux, etc.</p> <p>.97</p>	<p>52. Rallonge électrique</p> <p>Pour accessoires électriques ou lampes, environ 15 pieds. Prise standard à deux trous. Triple extension, blanc.</p> <p>.97</p>	<p>53. Série 4 pinceaux</p> <p>Soies de belle qualité et de long usage. Manches de bois. 2", 1 1/2", 1" et 3/4". Série de 4.</p> <p>.97</p>	<p>54. Nécessaire à peindre</p> <p>Rouleau de mohair 7 1/2" et recipient de métal pour peinture.</p> <p>L'ens. .97</p>	<p>55. Poubelle de plastique</p> <p>En plastique rigide, couvercle hermétique. Contenance 5 1/2 gallons américains. 12" diam. 12 1/2" hauteur.</p> <p>.97</p>	<p>56. Sacs à déchets</p> <p>En plastique 40x11 vert foncé avec attaches. Pour sortir les ordures. 26" sur 36" diam. 10 1/2".</p> <p>Paquet de 10, 2/.97</p>	<p>57. Plateau tournant</p> <p>Pour garde-manger et rayons. Roulement sur billes. Modèle double 10 1/2" diamètre.</p> <p>.97</p>	<p>58. Série d'ustensiles de cuisine</p> <p>Composant à pièces. Indispensable dans chaque cuisine. Plaque acier. Manche de plastique noir.</p> <p>L'ens. .97</p>



Assemblée annuelle des Grands Ballets

photo LA PRESSE

L'assemblée annuelle des Grands Ballets canadiens avait lieu hier en fin d'après-midi et était suivie d'une réception buffet. Sur la photo prise à l'issue de l'assemblée, trois nouveaux membres du comité

exécutif admirent la jeune danseuse Erica Jayne. De gauche à droite, Madame Beaudoin Handfield, présidente du comité féminin; MM. Jean-Claude Delorme et Guy Jasmin, deux nouveaux directeurs du conseil d'administration.

Mariage de Guise-Borduas

À la fin de l'après-midi, en l'église Saint-Jacques de Montréal, le R. P. Leo Foster, animateur de CHRIS radio, bénissait samedi le 7 septembre, le mariage de Mlle Chantal de Guise, fille de M. et Mme Charles de Guise, de Montréal, avec M. Alain-Boris Borduas, fils de M. et de Mme Robert Borduas, de Saint-Jean.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Paul Thibault a interprété "Le chant de mariage" de Georges Pileur et "Panis Angelicus" de César Franck. Il était accompagné à l'orgue par M. Manseau.

La mariée était vêtue d'une longue robe très simple en velours de soie, dont l'encolure, les manches et le bas de la robe étaient garnis de guipure. Son voile de tulle illusion était retenu par des roses blanches et elle tenait un bouquet romantique.

La petite bouquetière, Stéphanie O'Shea, niece de la mariée, portait une longue robe de velours bourgogne garnie de valenciennes et tenait une corbeille de petites roses jaunes.

Mme de Guise, mère de la mariée, avait choisi un ensemble de lainage "dormaid" marine avec des insertions jaune et vieux rose. Ses accessoires étaient harmonisés.

Mme Robert Borduas, mère du marié, portait une robe en crêpe de laine marine et des accessoires crème. Ces toilettes étaient des créations d'Antonio de Rome.

Après la cérémonie nuptiale, une réception groupait les invités à la Suite royale de l'hôtel Windsor.

Pour le voyage, Mme Borduas portait un ensemble de fin lainage bleu et violet, un chapeau de même tissu, et des accessoires gris.



photo LA PRESSE

Bal annuel Proche-Orient

Le bal annuel de la Communauté Proche Orient de Saint-Sauveur avait lieu samedi à l'hôtel Windsor. Sur la photo prise à cette occasion, assises, Madame Albert Malouf (à gauche) et Madame Eddie Farhoud; debout dans le même ordre, M. Eddie Farhoud, consul honoraire du Liban à Montréal et le juge Albert Malouf.



Fin de saison à Sainte-Dorothée

Cette photo a été prise samedi dernier lors du dîner qui clôturait les activités de la saison régulière du club de golf Sainte-Dorothée. Y apparaissent, de gauche à droite, Madame Cécile Bertrand, cham-

pionne de la classe "C"; Madame Marcelle Yelle, championne de la classe "B"; Madame Celeste Brais, championne de la classe "A" et Madame Rollande Saint-Denis, présidente de la section féminine.

Présentation de modes

Le comité social de l'école St-Jean, organise une présentation de modes qui aura lieu le mercredi 16 octobre, à 8 h 30 du soir, au sous-sol de l'église St-Pie-X, 1065, rue Pie-X, à Chomedey. La commentatrice sera Mme Rita Bibeau, artiste de la t.v. et de la radio. Prix de présence. Pour renseignements, composer 688-2193 ou 688-7084.



Réception en l'honneur de Judy LaMarsh

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Lors d'une réception organisée en son honneur, Mlle Judy LaMarsh, ancien secrétaire d'Etat, a reçu les hommages de plus de 1,000 personnes présentes.

Mlle LaMarsh qui a également été ministre de la Santé et du Bien-être dans le gouvernement libéral de M. Pearson, s'est retirée de la scène politique cette année et n'a

pas posé sa candidature aux élections fédérales du 25 juin.

M. Franklin J. Miller, maire de Niagara Falls, lui a remis une médaille du centenaire et a déclaré que c'est un honneur de l'appeler "notre Judy".

Mlle LaMarsh rédige actuellement ses mémoires et prépare un programme pour la télévision. Elle occupe également sa niece, Marion M. Transou, d'une société de produits cosmétiques de Niagara Falls.



Mme LOUISE POOLER, d.t.p., présidente du comité exécutif du chapitre de Montréal de la Corporation des diététistes du Québec, invite tous les membres de cette corporation, à la première réunion qui se tiendra ce soir, à 20 h 15, à l' amphithéâtre de l'hôpital Royal Victoria. Le conférencier sera le docteur A. W. MacLeod, directeur à l'Institut de l'hygiène mentale et professeur adjoint au département de psychologie de l'université McGill, qui entretiendra son auditoire de : La psychologie de l'alimentation. Tous les membres de l'Association des économistes ménagers de Montréal sont les bienvenues.



Mlle MURIEL JEFFERY a été élue directrice internationale de l'Association nationale des secrétaires (internationale) pour le district de Northeast, lors du congrès international de 1968 qui se tenait récemment à Portland, Oregon. Mlle Jeffery est la première Québécoise à occuper ce poste.

AL COIN DES PETITS

LE TEMPS DES BOULES DE NEIGE!

Gros tricot double en doux et chaud orlon® de Du Pont. Modèles élégants par "Sassy Knitting".

A. Ensemble pratique 3 pièces Gros tricot double d'orlon® à motif jacquard. Comprend pullover à col roulé, pantalon et toque assortis. Couleur - vert-rouge. Tailles 12, 18, 24 mois **10.98** (3 pièces) Tailles 2, 3, 3x **12.98** (3 pièces) *Marques enregistrées

B. Chandail à col roulé Pullover en gros tricot d'orlon® à maille "bleu d'Inde". Couleurs : marine, brun, blanc, rouge. Tailles 4 à 6x **6.98** Tailles 8 à 12 **9.98**

C. Pantalons extensibles Confectionnés en nylon® de qualité, durable, facile d'entretien. Couleurs : marine, brun, vert, bleu, pourpre. Tailles 2 à 6x **3.98** Tailles 8 à 14 **5.98**

AL COIN DES PETITS

MAINTENANT AUX GALERIES D'ANJOU et dans les centres d'échats :

- LAVAL • FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD
- GREENFIELD PARK • CHATEAUGUAY • MAISONNEUVE

ainsi qu'à

- 6545, PLAZA ST-HUBERT • 820, RUE STE-CATHERINE EST à QUEBEC • OTTAWA

FACILITES DE PAIEMENT OU MISE DE CÔTÉ

LA PERMANENTE "LAVEZ ET PORTEZ"

Notre technique est — unique. Le style se définit à partir d'une coupe méticuleuse. Suit notre permanente de luxe pour donner du tonus. Aucune mise en plus. La permanente, à partir de \$15, plus la coupe.

le CARTIER salon de coiffure

Pour rendez-vous, composez 288-6131

GRATUIT! Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.

la distinction "Fascination" aux prix C.M.... quelle aubaine!

Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collections de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C. M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!

Tous les diamants "Fascination" sont : — Enregistrés et garantis de qualité A-1 — Assurés tous risques — Nettoyés et vérifiés. Et tout cela sans frais!

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi

8225 boul. St-Laurent Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk Tél.: 769-8815

LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Restaurants GERMER

Diner d'hommes d'affaires

monsieur est servi savourez notre

BROCHETTE CHATEAUBRIAND SHISH-KEBAB ARMENIEN aux cascades

Ambiance agréable Service courtais Prix modiques

Aux Cascades Restaurants et Bars

CENTRE ROCKLAND • 739-7821
CENTRE FAIRVIEW • 697-1116
8217 ST-HUBERT • 271-0855
LES GALERIES D'ANJOU • 353-6190

Les psychédéliques jouent un rôle dans la révolution sociale

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Il est fallu citer au texte la plupart des communications présentées samedi, au Congrès des médecins de langue française, dans un colloque sur les drogues psychédéliques, il y avait là un psychiatre, une spécialiste de la criminologie féminine, un crimineliste intéressé particulièrement aux drogues, un pharmacologue, et le Dr Henri Gastaut, invité d'honneur au congrès, doyen de la faculté de médecine et pharmacie de Marseille.

Faute d'espace, nous ne donnerons que de brefs extraits de la conférence du Dr André Côté, directeur du département de psychiatrie infantile à l'hôpital Pierre-Janet, de Hull.

Toute une génération de

jeunes adultes et d'adolescents ont façonné à l'intérieur de notre société sa propre société. Les psychédéliques jouent un rôle dans cette révolution. Des psychédéliques puissants tels que le LSD et le STP sont devenus des substances sacramentelles pour le mystique pacifiste, et la marihuana est devenue le catalyseur qui maintient le gouvernement ensemble, lui donnant un rituel social, une camaraderie où les lois sont entrainées sans culpabilité, une substance qui fournit un médicament efficace contre la colère, les sentiments d'agressivité et l'angoisse.

Sous des formes différentes on trouve des révoltes analogues au long de l'histoire. La dissatisfaction de la jeunesse actuelle vient en partie

de notre apathie en face de certains problèmes sociaux que les jeunes voient comme très importants; la guerre au Vietnam ou au Biafra, la recherche générale de l'aisance. Pour ces jeunes, les sentences sévères et les exagérations qu'on a faites des conséquences néfastes de la marihuana sont un exemple de l'hypocrisie des adultes. Certains disent: pourquoi me mettre en prison parce que je fume de la "mari" alors que mon père peut impunément boire à se saouler?

Le LSD a été et est utilisé en psychiatrie, mais la plupart des psychiatres s'opposent à cette forme de traitement, parce que cette drogue est dangereuse et que rien ne prouve qu'elle améliore l'état du patient.

La loi fédérale ne s'applique pas expressément à la transplantation d'organes; en bref, elle met en garde contre toute négligence criminelle dans l'acte opératoire ou médical.

Toutes les provinces de langue anglaise, sauf l'Ile-du-Prince-Édouard, ont légiféré spécialement à ce sujet, les textes étant pratiquement les mêmes. Le Québec n'a encore rien de semblable; il faut se référer aux lois du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique, à la loi des hôpitaux, etc. Me Olivier est d'avis que toutes les lois provinciales relatives aux transplantations ou greffes d'organes devraient être unifiées, après entente entre législateurs et médecins.

La place des transplantations d'organes dans nos lois

de l'envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — À la suite de médecins qui avaient exposé savamment les difficultés et les possibilités de la transplantation d'organes, un juriste et un religieux en ont indiqué la place dans nos lois et dans la morale.

Le R. P. Yvon Saint-Arnaud, d'Otawa, a formulé les principes généraux qui doivent

inspirer le chirurgien, en particulier dans les cas de transplantation d'organes. Mais il s'est demandé si, en définitive, la médecine ne devrait pas s'attacher davantage à la prévention de la maladie plutôt qu'à la réparation des dégâts; sans méconnaître évidemment les services rendus par les chirurgiens.

Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a fait savoir hier aux Communautés que ni le Canada ni la Banque mondiale n'envisagent d'accorder la préférence, quand il s'agit de fournir des prêts, aux pays qui ont manifesté l'intention d'adopter des programmes de contrôle de la population.

Le ministre a précisé la position du Canada dans une déclaration à la Chambre, à son retour d'une conférence des ministres des Finances du Commonwealth, d'une réunion de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international. M. Benson a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a répliqué que la politique canadienne à cet égard n'était pas claire et a prévenu le ministre qu'il aura d'autres questions à lui poser.

Education permanente pour les pharmaciens

La profession pharmaceutique sera la première corporation professionnelle du Québec à exiger pour ses membres un système d'enseignement permanent. C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Gouin, président du Collège, à la suite d'une conférence sur l'éducation continue prononcée par M. Pierre Robert, l.p.h., lors de l'inauguration, hier, des Journées pharmaceutiques au Pavillon du Québec.

Dans son exposé, M. Robert a précisé les modalités de cet enseignement qui sera organisé et dirigé par le Collège en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et l'École de pharmacie de l'Université Laval. L'éducation permanente n'implique pas seulement le recyclage, c'est-à-dire le renouvellement des connaissances déjà acquises, mais aussi la transmission de nouvelles. Cette éducation est venue tout à fait nécessaire à cause de l'évolution très rapide de la science pharmaceutique. Le diplôme universitaire ne peut plus constituer un critère permanent de compétence et exige un complément d'information. Cet enseignement prendra la forme de cours par correspondance et couvrira une période de six mois par année.

53 nouveaux licenciés en pharmacie. À l'occasion de l'inauguration des Journées pharmaceutiques au Pavillon du Québec de Terre des Hommes, 53 nouveaux licenciés en pharmacie de l'Université de Montréal ont reçu leur parchemin. Demain, au cours d'une cérémonie tenue

au Pavillon Pollack, 13 candidats recevront leur diplôme de l'École de pharmacie de l'Université Laval. Voici la liste des nouveaux pharmaciens: Université de Montréal: Anne-Marie Beauvain, Bellevue, Jacques Beliveau, André Bracconnier, Jacques Caron, Raymond Champoux, Louise Chicoine, Yvon Clément, Gilles Cloutier, Roger Courval, Bruno Desrosiers, Jean-Claude Desrosiers, Gilles-B. Desy, Vincent Di Tomaso, Pierre Dubois, Jocelyne Ducloux, Tuyen Nga Dumais, Fernand Dumont, Serge Durand. Université Laval: Michel Alain, Louise Chartier, Alain Dallaire, Pierre Deschênes, André Fortier, Roland Frenette, Raymond Grenier, Gaston Labrecque, Claude Lagade, Robert Létourneau, Claude Meillette, Pierre Racette, Gilles Thellend.

Repenser le système d'enseignement médical au Québec

par Roland PREVOST, envoyé spécial de LA PRESSE. OTTAWA — Pénurie de médecins, pénurie des spécialistes, mais le nombre des aspirants est limité; il semble donc que tout notre système d'enseignement médical soit à repenser afin de pouvoir accepter plus de candidats, a affirmé avec insistance l'association des médecins résidents de la province de Québec.

Profitant du Congrès des médecins de langue française, les médecins résidents — c'est-à-dire les médecins qui complètent leur formation dans des hôpitaux — ont réclamé de nouveaux des réformes, et dénoncé les déficiences du système actuel.

"Il est malheureux, disent-ils, que malgré les efforts déployés au niveau universitaire ces dernières années, l'enseignement théorique y tient toujours la place prépondérante. Ce qui persiste au niveau post-doctoral."

"Il est essentiel que soit obtenue la participation active de l'étudiant à son enseignement, le professeur lui-même n'en peut plus de donner des cours théoriques."

Les médecins résidents insistent sur l'importance des travaux pratiques, des laboratoires et des groupes qui stimulent les échanges d'idées et contribuent à développer le jugement. L'étudiant peut ainsi acquérir l'esprit de recherche.

Le ministre a précisé la position du Canada dans une déclaration à la Chambre, à son retour d'une conférence des ministres des Finances du Commonwealth, d'une réunion de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international. M. Benson a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a répliqué que la politique canadienne à cet égard n'était pas claire et a prévenu le ministre qu'il aura d'autres questions à lui poser.

Le ministre a précisé la position du Canada dans une déclaration à la Chambre, à son retour d'une conférence des ministres des Finances du Commonwealth, d'une réunion de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

Le ministre a signalé que la Banque mondiale avait adopté les critères suivants relativement à un contrôle de la population pour permettre aux pays en voie de développement d'établir à quel point une augmentation rapide de la population peut nuire à leur mise en valeur, chercher les possibilités qu'il y a de financer les programmes de planification familiale et travailler avec d'autres pays à la recherche de méthodes efficaces de planification familiale et de contrôle de la population.

naissances-décès-recrevements-memoriam

ALLARD (Nicolas) — A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 24 ans, est décédé Nicole Allard, fille de M. et Mme Roger Allard, demeurant 8021, rue De Gaspe. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ANDREOLI (Eva) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Fortunato (Nina) Andreoli, née Eva Hervieux, demeurant 1235, rue De Gaspe. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ANDREWSKY (Brona "Bertha") — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Brona Andrews, née Brona "Bertha" Praspalska, demeurant 4018, rue Wickham. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ANDREWSKY (Brona "Bertha") — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Brona Andrews, née Brona "Bertha" Praspalska, demeurant 4018, rue Wickham. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUGER (Maurice) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 6 octobre 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Maurice Auger, époux de Carmen McMillan. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUGER (Maurice) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 6 octobre 1968, à l'âge de 32 ans, est décédé M. Maurice Auger, époux de Carmen McMillan. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEDARD (Alexandre) — A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Alexandre Bedard, époux de Marie-Louise Beauregard. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BELISLE (Olivine) — A Ste-Ann, le 6 octobre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Olivine Belisle, épouse de M. Joseph Belisle. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERGERON (Éléonore) — A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Éléonore Tremblay, épouse de feu Lucien Bergeron. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BONNET (Fernand) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Fernand Bonnet, époux de Ruth Bertrand. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Gérald) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Conrad Bourdon, ex-employé de la Compagnie L. E. Waterman. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BONDREY (Griffide) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé Griffide Bondrey, épouse de feu Adrien Deschamps; elle laisse dans le deuil ses fils Anatole, Jean, René, Alfred, Maurice, et ses filles Delie (Cécile) demeurant à 1970, rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRIGNON (Aurore) — A Ville de Laval, le 7 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Aurore Caron, épouse de feu Albert Brignon, demeurant 124, rue Savoie. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DELMORE (Lucien) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Delmore, mécanicien époux de feu Alice Monod, demeurant chez son garçon Roland, 2118 De Beauvoir. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DENAU (Alphonse) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Denau, époux de Delia Gadin, père de M. Jean-Paul Régimbal (Étoilé). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DEVAULT (Bernardin) — A Longueuil, le 7 octobre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Bernard Devault, époux de Marie-Ange Lévesque. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBÉ (William) — A l'hôpital du Sacre-Coeur, le 7 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. William Dubé, époux de Marguerite Polier, épouse de Lucille Marie J.-P. Sirois. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBREUIL (Camille) — A Montréal, le 6 octobre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Camille Dubreuil, époux en secondes noces de Bella Phillips, père de Gérard, Roland, Guy, Mme Joseph Bédard (Marguerite), Mme Fénéziaga, et de Mme Frank Dubuc (Pierrette). Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Georges-H. notaire) — A Roxton Falls, le 6 octobre 1968 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges H. Levesque, notaire, époux de feu Marie-Annette Chausse, père de Lucien, agent d'assurances. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Napoleon "Frère Bruno, C.S.S.R.") — A Ste-Anne-de-Beauce, le 7 octobre 1968 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Napoleon Lizotte, frère rédemptoriste. Les funérailles auront lieu le 10 courant à Ste-Anne.

HEBERT (Monique) — A Montréal, le 6 octobre 1968 à l'âge de 19 ans est décédée Mlle Monique Hebert, fille de feu Wilfrid Hebert, et de Laurence Salval, demeurant 601 St-Expo. La défunde est morte à l'hôpital. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARTEL (Marcelin) — A Montréal, le 6 octobre 1968 à l'âge de 58 ans est décédé M. Marcelin Martel, contracteur et électricien époux de Geneviève Tremblay, demeurant à 8100, Place Vaujour, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARTEL (Marcelin) — A Montréal, le 6 octobre 1968 à l'âge de 58 ans est décédé M. Marcelin Martel, contracteur et électricien époux de Geneviève Tremblay, demeurant à 8100, Place Vaujour, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Grâce. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARTEL (Marcelin) — A Montréal, le 6 octobre 1968 à l'âge de 58 ans est décédé M. Marcelin Martel, contracteur et électricien époux de Geneviève Tremblay, demeurant à 8100, Place Vaujour, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu le 10 courant, au convoi funéraire partira des salons de l'Église Notre-Dame-de-Grâce,

La liquidation d'Alliance Credit

Plus de \$52,000,000 ont été versés aux détenteurs de billets garantis

Le fiduciaire des détenteurs de billets garantis d'Alliance Credit Corporation, Montreal Trust Company a fait parvenir à ces derniers un bilan consolidé d'Alliance Credit Corporation, et de ses filiales canadiennes en date du 29 février 1968, ainsi qu'un état des bénéfices et du déficit consolidé de l'année terminée le 29 février 1968.

Montreal Trust Company rappelle qu'en qualité de fiduciaire elle a pris possession des actifs d'Alliance le 21 août 1967 et qu'en conséquence les états reflètent l'exploitation de la Compagnie dirigée par ses administrateurs au cours des six premiers mois de l'exercice.

Au 1er août 1968 la dette restant à payer aux détenteurs de billets garantis portait sur \$6,151,892.23 en fonds canadiens et \$6,673,315.58 en fonds américains.

Aucun autre remboursement n'a été effectué depuis cette date mais le communiqué du

— \$9,394,623.34 le 30 avril 1968
— \$8,934,001.70 le 31 juillet 1968

Ces 5 versements représentent au total \$52,563,891.48. Le communiqué précise aussi qu'au 1er août 1968 le fiduciaire détenait des actifs d'une valeur comptable d'environ \$29,500,000, la dette restant à cette date sur les billets garantis, comme indiqué plus haut, s'élevant à cette même date, à \$13,000,000 environ, en monnaie canadienne.

Une partie non recouvrable

Montreal Trust prévoit cependant qu'une partie de ces actifs ne sera pas recouvrable et de plus, le prix de réalisation du reste des actifs diminuera les montants disponibles pour fins de distribution aux détenteurs de billets garantis.

Le fiduciaire a pris des arrangements pour faire vérifier son administration des actifs d'Alliance au cours de la période du 21 août 1967 au 31 août 1968 et on s'attend à ce que les états appropriés soient envoyés par poste aux détenteurs de billets garantis en novembre ou décembre de cette année; une nouvelle évaluation de la réalisation des actifs qui restera comprise dans les états.

Le 21 août 1967, Montreal Trust en qualité de fiduciaire prenait possession des actifs d'Alliance par suite d'un défaut aux termes de l'acte de fiducie.

Le 14 février 1968 une requête de mise en faillite avait été portée contre Alliance et elle n'avait pas été contestée.

A la même date, une ordonnance de séquestre fut émise par la Cour Supérieure du district de Montréal contre Alliance Credit.

Cessation des actifs
Depuis la prise de possession des actifs par Montreal Trust le 21 août 1967 le fiduciaire assumait la gestion des biens de la compagnie et de ses filiales canadiennes mais les compagnies n'ont été engagées qu'à la réalisation de leurs actifs et n'ont pas entrepris de nouvelles affaires. Le recouvrement des effets et comptes à recevoir est assumé par Montreal Trust et son agent, une compagnie de finance.

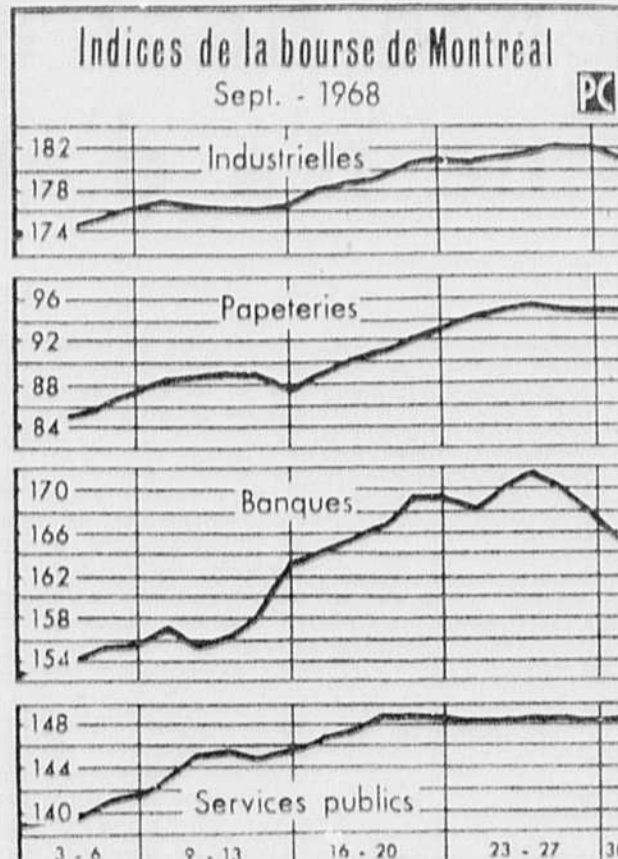
Le bilan au 29 février 1968, qui prend effet après le versement fait à cette date équivalant en fonds canadiens à \$13,276,902.23, fait ressortir entre autres les postes suivants: encaisse et dépôts à court terme \$6,382,935 —; effets et comptes à recevoir, \$20,377,364, dont il faut déduire \$2,618,951 correspondant à des créances douteuses et des frais de service non encore gagnés.

Un autre poste, pour environ \$20,500,000 représente des placements dans des filiales ou des avances à celles-ci.

Au passif, outre la dette aux détenteurs de billets garantis figure la dette subordonnée pour \$11,597,500.

Enfin, le déficit accumulé ressort au 29 février 1968 à \$19,068,929 laissant sur le capital initial un avoir net de \$832,119.

Le bilan mentionne également un passif un poste non chiffré correspondant à des "engagements" et qui couvre des baux non expirés que le fiduciaire a abandonnés et pour lesquels certains des propriétaires concernés ont intenté des actions en justice.



Hausse des cours à Montréal
Tous les indices de la Bourse de Montréal ont monté au cours du mois de septembre. Celui des industrielles a fermé le mois à 180.93, comparé à 173.82 au 30 août. Les services publics ont progressé de 10 points à 148.72 et les banques sont passées de 152.72 à 164.48. Enfin les papeteries ont atteint 94.77 contre 84.24 à la fin du précédent mois.

La famille québécoise est au premier rang pour l'assurance-vie

Le Québec dépasse maintenant l'Ontario quant à la valeur moyenne des polices d'assurance-vie détenues par chaque famille. C'est ce qui ressort de statistiques publiées par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

En effet, au 30 juin 1968, la moyenne au Québec était de \$20,800 — soit l'équivalent de 34 mois de salaire — comparativement à \$20,000 en Ontario.

Auparavant, la moyenne par famille en Ontario était légèrement supérieure à celle du Québec, puisqu'à la fin de 1966, elle était de \$18,000 au Québec et de \$18,140 en Ontario.

Les ventes au Québec, pour les six premiers mois de l'année, se sont élevées à \$1,900,000,000, soit l'équivalent du total des ventes pour l'année 1960.

La valeur totale des polices d'assurance-vie en vigueur au Québec atteint maintenant \$28.5 milliards, comparativement à \$13,533,000,000 en 1960, ce qui correspondait à \$11,700 par foyer.

"Cette augmentation est due principalement à l'accroissement du nombre de jeunes familles et à l'augmentation de leur pourcentage de protection à mesure que leur revenu s'élève", a souligné le président de l'Association, M. K. R. MacGregor.

Les sommes versées aux détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires se sont élevées à \$153 millions pendant les six premiers mois de l'année, comparativement à \$161 millions pour le total de 1960.

Les détenteurs actuels de polices ont reçu la somme de

Cote du dollar

Hier, le dollar américain par rapport au dollar canadien était inchangé à \$1.07932 et la livre sterling était en hausse de 14 à \$2.56318.

Le dollar canadien, par rapport au dollar américain, est inchangé à 0.93151, de même que la livre à \$2.56318.

LA COOPERATIVE DES POMICULTEURS DE FRELIGHSBURG

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs d'obligations séries premières hypothécaires désignées les "obligations" de la Cooperative des Pomiculteurs de Frelighsburg (ici-après désignée la "Corporation"), émises suivant les dispositions d'un acte de fiducie daté du 15 avril 1961 passé devant M. Pierre-Paul Côté, notaire (ici-après désigné "l'acte de fiducie principal"), d'un premier acte de fiducie supplémentaire daté du 1er octobre 1965 et d'un deuxième acte de fiducie supplémentaire daté du 1er novembre 1965 devant M. Yves Fortin, notaire (ces trois actes ci-après désignés "l'acte de fiducie"), par la Corporation de faire de Société d'Administration et de Fiducie (ici-après désignée le "Fiduciaire"), sera tenue au bureau du Fiduciaire, 10 rue St-Jacques, Montréal le 1er novembre 1968, à 10 h 30 de l'avant-midi.

Cette assemblée est convoquée en vue de permettre aux détenteurs d'obligations de prendre connaissance du détail de la Corporation de remplir certains de ses engagements en vertu de l'acte de fiducie et de la prise de possession, effectuée par le Fiduciaire, de tous les biens affectés à la garantie des obligations et d'adopter une ou plusieurs résolutions aux fins suivantes, savoir:

- 1.— Étudier, approuver, confirmer et sanctionner les actes passés par le Fiduciaire au nom des détenteurs d'obligations relativement à l'exécution de la garantie des obligations et de la location de certains biens de la Corporation;
- 2.— Considérer l'opportunité et, le cas échéant, approuver les mesures qui seront prises pour louer et ou pour vendre en tout ou en partie les biens affectés à la garantie des obligations ainsi que toutes autres mesures et décisions qui seront jugées nécessaires ou avantageuses et autoriser l'exécution de tous documents qui pourraient être nécessaires à ces fins;
- 3.— Considérer l'opportunité et, le cas échéant, nommer par voie de résolution extraordinaire un comité de détenteurs d'obligations et déléguer à ce comité les pouvoirs qui seront autorisés dans la résolution et comité, mais sans s'y restreindre, le pouvoir d'engager des conseillers ou autres assistants et de payer à même les biens affectés à la garantie des obligations les frais et déboursés nécessaires pour les administrer ainsi que ceux du comité dont les membres auront droit à une compensation raisonnable, ces frais et déboursés constituant, sur les biens affectés, un privilège prenant rang avant les obligations.

ASSOCIATION DES GROSSISTES EN FRUITS ET LEGUMES DU QUEBEC



M. IRWIN HOCKENSTEIN

Lors du 21e congrès annuel de l'Association des Grossistes en Fruits et Légumes du Québec, M. Irwin Hockenstein fut élu président. Il est également président de United Fruit & Produce Terminal Ltd., président de Montreal Fruit & Vegetable Trade Association; directeur de la Compagnie du Marché Central Métropolitain Limitée ainsi que de plusieurs autres associations et entreprises privées.

au bilan de l'ACTUALITÉ

Ventes de Renault aux Etats-Unis

La firme Renault a annoncé qu'avec la mise en vente de la Renault 16 station wagon, le chiffre global de ses voitures vendues aux Etats-Unis au mois de septembre avait été le

plus élevé jamais atteint depuis 1963 et qu'il avait également dépassé le montant des ventes réalisées en septembre 1962. 2,123 voitures de la marque ont été vendues le mois écoulé portant à 15,430 le nombre des véhicules vendus depuis le début de l'année aux Etats-Unis.

NOMINATION A L'A.C.A.



M. Tom Hanson

Le président de l'Association Canadienne des Assureurs annonce la nomination de Monsieur Tom Hanson, A.I.A.C., au poste de président général de l'Association. Monsieur Hanson est entré en fonction le 1er octobre 1968. Ses bureaux sont situés à Montréal. Monsieur Hanson succède à Monsieur W. W. Owen qui a assumé de nouvelles fonctions auprès du Bureau d'Assurance du Canada.

Natif de Montréal, Monsieur Hanson a été très actif pendant toute sa carrière dans le monde des assurances générales, tout récemment comme président de la succursale de l'Association pour la province de Québec.

Le commerce britannique

Le Chancelier de l'Echiquier de Grande-Bretagne, M. Roy Jenkins, a déclaré en fin de semaine à Toronto que son pays devrait réaliser l'équilibre de sa balance commerciale au début de l'année prochaine. Il a mentionné que son pays a presque réalisé l'équilibre en août dernier, et que les perspectives sont excellentes. Il a ajouté que des moyens doivent être trouvés pour ajuster les balances des paiements de certains pays sans créer de problèmes ailleurs.

Une quincaillerie gigantesque

La plus grande quincaillerie au monde ouvrira ses portes le 9 octobre au centre commercial Meadowland's Mall, situé sur le chemin Merivale à Ottawa. Le rez-de-chaussée du nouveau magasin occupé une superficie plus grande qu'un terrain de football réglementaire et on y trouvera plus de 100,000 articles. Il s'agit d'un magasin de la chaîne Pascal dont le siège social est à Montréal.

Home Oil retire du marché \$19,249,000 de débetures

Home Oil Company Limited a annoncé en fin de semaine qu'elle appelle pour rachat ses débetures subordonnées 5/2 pour cent, convertibles, échéant le 1er décembre 1968.

Ces débetures en circulation représentent une valeur nominale d'environ \$19,249,000. Elles sont convertibles en actions classe A de la compagnie sur la base de \$20.00 par action (ou rachetables à \$104.60 plus les intérêts courus jusqu'au 4 novembre 1968, soit \$2.35 par \$100 de débeture).

La valeur en bourse des actions classe A ces derniers temps dépassait de beaucoup le taux de conversion de \$20 l'unité. L'action a clôturé à \$28.625 à la fermeture vendredi dernier.

L'on peut donc s'attendre à ce qu'une grande partie des

détenteurs de débetures exerceront leur droit de conversion pour obtenir en échange des actions classe A auxquelles s'ajoutent 2,567,05 actions classe B en circulation.

Le privilège de conversion vient à expiration le 25 octobre 1968, dix jours avant la date de rachat des débetures fixée au 4 novembre 1968.

En annonçant l'appel de rachat, M. R. A. Brown, Jr., président de Home Oil, a indiqué qu'une conversion généralisée de ces débetures aurait pour résultat de réduire sensiblement la dette à long terme de la compagnie tout en renforçant beaucoup la base de son capital-actions.

Si l'on suppose que toutes les débetures seront offertes à la conversion, elles amèneront l'émission équivalente de

962,450 actions de la compagnie à 3,809,543 actions classe A auxquelles s'ajoutent 2,567,05 actions classe B en circulation.

Des liquidités améliorées

La position liquide générale de la compagnie sera notablement améliorée du fait que les intérêts à payer sur les débetures et les provisions annuelles sur les fonds d'amortissement de celles-ci seront remplacés par des dividendes supplémentaires sur les nouvelles actions, dividendes qui seront beaucoup moindres, que les intérêts et fonds d'amortissement.

Les débetures avaient été mises en vente en décembre 1964 à leur valeur nominale et offertes aux détenteurs d'actions classes A et B par l'intermédiaire d'une offre de droits.

La compagnie a été avisée par son conseiller juridique américain que l'acquisition par des citoyens des Etats-Unis des actions classe A à la suite de la conversion de leurs débetures, n'aura pas pour conséquence d'amener le paiement d'un impôt selon la loi américaine de prérogation des taux d'intérêt.

M. Brown a également indiqué qu'un rapport spécial aux actionnaires est en cours de préparation au sujet du programme d'exploration et autres activités de la compagnie, et qu'il sera posté aux actionnaires dans les tout prochains jours.

RAPPORTS FINANCIERS

Trust Royal

Pour les six premiers mois de 1968, la Compagnie Trust Royal annonce une augmentation de 21 p.c. de son actif.

Les chiffres pour ces six mois de la Compagnie et de ses filiales, indiqués dans le prospectus de l'offre courante de droits de souscription, montrent un actif total au 30 juin, de \$919 millions, comparés aux \$756 millions au 31 décembre 1967, une augmentation de \$163 millions. Cela s'applique au compte garanti et à l'actif des compagnies. Le prospectus montre que l'augmentation pendant cette première moitié de 1968, dépasse tout l'actif de la Compagnie dix ans plus tôt.

Les profits nets de la Compagnie pendant les six premiers mois, s'élevaient à \$1,974,000, comparés aux

Power Corporation

La valeur d'actif net de Power Corporation of Canada, Limited était de \$230,000,000, au 30 septembre 1968.

Ce montant a été obtenu en se basant sur la valeur au marché des placements inscrits en Bourse et sur le coût des placements non-cotés de Power Corporation of Canada, Limited et ses filiales Shawinigan Industries Limited et Corporation de Valeurs Trans-Canada.

A cette même date, la valeur d'actif net par action ordinaire émise de la compagnie était de \$17.09, provision faite pour la conversion de toutes les actions privilégiées 5 p.c. émises et après considération des droits des créanciers obligataires et des détenteurs d'actions privilégiées.

Service continu de 24 heures par jour

L'emblème qui protège votre entreprise
24 heures par jour

Maison canadienne-française fondée en 1946

L'AGENCE de SECURITE REEVES Ltée
353, rue St-Nicolas, Montréal 849-2459

NOMINATIONS A LA CANADIAN INTERNATIONAL POWER COMPANY LIMITED



M. Frederic J. Ahern M. Alexander E. Wilcox
M. Wm. Hickey, président du conseil d'administration de CANADIAN INTERNATIONAL POWER COMPANY LIMITED annonce la nomination de M. Frederic J. Ahern comme vice-président, et celle de M. Alexander E. Wilcox comme vice-président de la même compagnie.

M. Ahern était administrateur de Canadian International Power depuis 1962, et fut membre du Comité Exécutif depuis mai 1966. Il en devint vice-président en avril 1968.

M. Ahern fait aussi parti du conseil d'administration d'International Power Company Limited, Monterey Railway, Light & Power Company, The Barbados Light & Power Company Limited, Hemisphere Management Services Limited, Bow Valley Industries Limited, et Fivoca, S.A.

M. Ahern continuera d'être aussi vice-président de la United Corporation.

M. Wilcox fait partie de la Canadian International Power Company depuis mai 1950, et vit au Venezuela depuis juin 1951. Il est président de C.A. Energia Electrica de Venezuela (Maracaibo), C.A. Energia Electrica de Barquistimo, Empresas Electricas Venezolanas, S.A., La Electricidad de Perija, C.A., et C.A. Planta Electrica de Carora. Il est aussi membre du Conseil d'administration de Fivoca, S.A. M. Wilcox continuera de résider à Maracaibo, Venezuela.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES...)

L'HÔTEL l'Estérel

VOUS EN OFFRE UNE BONNE!

\$19* par personne, par jour, du 19 octobre au 19 janvier, pour tout congrès de 19 à 199 personnes.

(Offre non valable du 23 décembre au 2 janvier.)

Vous bénéficiez de trois repas copieux, de chambres ultra-confortables, de salles de conférence bien aménagées, d'une piscine intérieure et de saunas pour vous détendre, d'un cadre de verdure où vous pouvez faire du sport (sans frais supplémentaires) et vous réoxygéner, d'un service impeccable (*deux par chambre —taxe et pourboires inclus).

Demandez à Paul Hurtubise, Ville d'Estérel, P.O., (tél.: 898-8224) d'organiser votre prochain congrès qui sera en même temps une période de relaxation...

Comment réaliser 2 1/2 fois votre Capital en 14 ans.

L'argent ne pousse peut-être pas dans les arbres
Mais chaque \$100. investi dans les

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
SÉRIE 1968/69

peut valoir \$250. en 14 ans.

Intérêt annuel payé:

- 5.75% — la première année
- 6.50% — la seconde année
- 6.75% — les trois années suivantes
- 7.00% — les dernières neuf années

Rendement moyen à l'échéance = 6.75%

Places vos commandes pour ces Obligations maintenant — écrivez ou téléphonez à:

NESBITT THOMSON, VALEURS LIMITÉE

CALGARY EDMONTON MONTRÉAL TORONTO
LONDON, ONT. MONTCTON FREDERICTON BALFAN HAMILTON KITCHENER
REGINA SAINT JOHN SYDNEY VANCOUVER PETERBOROUGH QUÉBEC WINNIPEG

Le marché de l'Euro-dollar constitue le phénomène de la présente décennie dans le domaine crédit international

Au point de vue du crédit international, le marché de l'Euro-dollar a été le phénomène des années 1960, déclare la Banque de Nouvelle-Ecosse dans sa revue mensuelle courante. Ce phénomène né et développé à Londres et dans d'autres capitales européennes importantes, a constitué un marché qui est maintenant devenu important bien qu'il soit un élément assez modeste dans le tableau général de financement mondial et d'activité de capital.

Le mécanisme mis en marche pour les emprunts et les prêts a été un facteur influent dans les directives adoptées en matière de crédit intérieur et extérieur des pays aussi étendus que les Etats-Unis, l'Italie et le Japon; d'autre part l'implication de développement dans les domaines les moins développés du monde au point de vue de prêts et d'emprunts souligne les résultats des marchés de l'Euro-dollar et des possibilités comme force intégrante à la structure monétaire internationale.

Definition de l'Euro-dollar

Les tentatives tendant à définir la nature de l'Euro-dollar et à évaluer le volume d'utilisation conduisent inévitablement à un imbroglio de détails techniques. La meilleure description revient à celle-ci: "C'est un dollar qui a été acquis par une banque en dehors des Etats-Unis et employé directement ou après conversion en une autre devise, pour le prêt à un client non banquier peut-être après un ou plusieurs redépôts d'une banque à une autre". Cette définition fut offerte par la Bank for International Settlements (B.I.S.) dans son rapport an-

nuel de 1963-64; cependant, comme la fait remarquer la banque elle-même, cette définition suscite de nombreuses questions et les réponses sont aussi nombreuses parce qu'il s'agit d'identifier les Euro-dollars à partir des chiffres disponibles. La B.I.S. dans son dernier rapport annuel fournit un chiffre de \$16 milliards comme mesure véritable du marché à la fin de 1967.

Evidemment d'autres devises sont aussi employées dans ce qu'on appelle le marché de l'Euro-dollar, et la B.I.S. estime que d'autres devises ainsi employées se chiffrent à \$3 milliards pour la fin de 1967. Les principaux stimulateurs qui ont présidé à l'évolution du marché de l'Euro-dollar vers la fin des années 50, constate la Revue, c'est le relâchement du contrôle des changes en Europe occidentale et l'existence d'un taux d'intérêt qui permettait de saisir et d'exploiter les occasions. C'est à Londres que l'impulsion s'est faite sentir par suite de l'interdiction imposée en 1957 aux banques anglaises d'outre-mer de prêter en sterling. Cette décision força les banques à chercher des moyens intermédiaires de financement et en 1959, lorsque

les restrictions sur la livre sterling furent levées, le marché de l'Euro-dollar s'était déjà fermement implanté. Dès les premières années, la majeure partie de l'approvisionnement émanait des banques centrales; l'excédent de leur avoir en dollars représentant la contrepartie du déficit croissant dans les paiements des Etats-Unis. Divers aspects des règlements bancaires des Etats-Unis contribuèrent eux aussi dans une large mesure au développement du marché. Ces dernières années, les institutions officielles ont continué à jouer leur rôle majeur en tant que source d'approvisionnement mais maintenant la plus large part des euro-devises provient de sources privées, tant en Europe qu'ailleurs. Une récente caractéristique de la scène européenne a été l'accroissement marqué de obligations en dollars américains (euro-obligations). Cette activité contribue à étendre le marché de l'Euro-dollar car les banques européennes émettant les emprunts ont besoin de maintenir un pool de dollars et aussi parce que les produits de l'emprunt ont immédiatement requis ont été réinvestis en euro-devises ailleurs.

Une autre source d'Euro-dollars s'est fait jour dans les pays sous-développés du globe. Parmi les pays plus avancés, les considérations quant à la balance des paiements ont pris une place considérable dans leurs implications avec le marché de l'Euro-dollar. Les banques canadiennes y prennent activement part bien que les possibilités d'accroissement net ultérieur soient maintenant distinctement restreintes par les directives affectant les devises qui ont été instaurées au Canada pour empêcher l'écoulement des dollars américains à destination des pays d'outre-mer.

Bien que les dollars aient été redépôts en dehors des Etats-Unis pour des raisons autres que l'attrait du taux d'intérêt, constate la Revue, les intermédiaires dans le trafic de l'Euro-dollar ont, pour la plupart, réalisé des affaires prospères soit parce qu'ils ont pu offrir des taux plus élevés permettant d'affronter les investissements en dollars soit par suite du change en autres devises, avec d'autres sources de prêt en cette devise.

Le marché de l'Euro-dollar peut se flatter d'avoir engendré une structure véritablement internationale en ce qu'il

concerne les taux d'intérêt dans un sens qui vis-à-vis des devises européennes n'est pas simplement un reflet des taux nationaux appropriés; ils sont en grande partie déterminés par les entrées et les sorties de fonds du marché lui-même et, en fait exercent une influence sur les conditions monétaires à l'échelon national. Ceci ne veut pas dire que le marché de l'Euro-dollar soit complètement indépendant. Les conditions financières des Etats-Unis sont en fait l'influence nationale la plus importante.

Le commentaire officiel, conclut la Revue, tend à faire ressortir les avantages du marché de l'Euro-dollar en stimulant la concurrence bancaire, en réduisant les taux d'intérêt dans les principaux pays d'emprunt, rapprochant les cours internationaux des devises et ajoutant aux fonds disponibles pour financer le commerce international.

Ce marché progressera Il n'existe aucune raison de

penser que ces avantages ne se maintiendront pas si le marché se développe encore. On a eu tendance à dire que depuis que le déficit extérieur des Etats-Unis a contribué à l'expansion du marché au cours de ces dernières années, son expansion future se trouvera sérieusement compromise si les Etats-Unis réussissent à équilibrer la balance de leurs paiements. Tel n'a pas besoin

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Achat vente	
Adanac	2.82 3.08
Andrae Equity	4.04 4.37
Arix Cdn Com	8.65 9.45
All Cdn Div	19.47 11.64
All Cdn Ven	2.88 10.80
Associative Growth	7.65 8.59
Associative Investors	5.54 5.60
Beaufort	44.00 47.77
Canada Growth	8.06 8.86
Cdn Trusteed	4.81 5.06
Cdn Channing Venture	5.63 6.22
Cdn Gas Energy	13.95 15.30
Cdn Investment Fud	4.47 4.91
Cdn Scudder Fund	20.30 20.30
Cdn Sec Growth	9.95 10.90
Canada Security	7.75 5.19
Canfund	40.56 42.59
Chase Fund	15.69 17.15
Champion Mutual	8.03 8.13
Collective Mutual	7.80 8.52
Commonwealth Int'l	12.97 14.21
Commonwealth Int'l Lever	16.30 17.66
Competitive Capital	10.79 11.79
Corporate Investors	6.36 6.95
Corporate Inv Stock Fund	4.21 4.61
Diversified Income A	1.58 1.75
Diversified Income B	5.78 5.99
Dividend Shares	4.21 4.61
Dominion Compound	5.54 6.29
Dreyfus	15.93 17.29
Entarea Investment	5.89 6.44
European Growth	8.74 9.55
Executive Fund of Cdn	8.44 8.83
Exec Inv Int'l Ltd	8.94 9.77
Federated Financial	6.33 7.25
Federated Growth	7.35 8.03
Fidelity Trend	32.01 34.79
Fonds Collectif A	7.76 8.44
Fonds Collectif B	5.11 5.77
Fonds Collectif C	9.99 10.86
Fonds Desjardins A	5.32
Fonds Desjardins B	4.36
Frosier Fund	12.22 12.36
Gis Compound	11.07 12.10
Gis Income	4.77 5.22
Growth Equity	7.95 8.69
Growth Oil and Gas	22.82
Guardian Growth	9.73
Harvard	20.41 22.31
Investors Growth	11.87 12.90
Investors Int'l Mutual	8.44 9.61
Investors Mutual	5.72 6.22
Keystone Canada	7.77 8.19
Keystone Cust 5-1	23.25 25.36
Keystone Cust 5-4	7.77 8.19
Keystone Cust K-2	7.77 8.19
Le Fonds P.E.P.	4.18 4.34
Lexington Research	12.40 12.23
Martime Equity	3.97 4.34
Molson M Fund	5.32 5.77
Mutual Accumulating	5.99 6.55
Mutual Bond	8.95 9.69
Mutual Bond Income	5.52 5.78
Mutual Growth	7.56 8.27
Mutual Income	6.43 7.03
Natrusco	14.21 14.83
Natural Resources	8.18 8.94
One William Street	17.84 17.86
Pension Mutual	5.84 6.37
Principal Growth	8.83 9.37
Provident Mutual	7.37 8.01
Prov Stock Fund	6.20 7.99
Puifnam Growth	14.48 15.80
Regent Fund	11.21 12.28
Regent Growth	14.51 15.86
Rodisson	4.32
Regent Fund	11.21 12.25
Royfund	3.85 4.04
Ret et Rev	7.95 8.73
Sov Inv Am Pret	11.95 13.13
Spec	11.62 12.76
Taurus	7.47 8.43
Techon	10.46 11.62
Times Investment Fund	8.67 9.70
United Accumulative	12.22 13.43
United American	3.22 3.54
United Venture	5.76 6.55
Universal Savings Equity	7.29 7.81
Western Growth	5.83 6.37
York Fund of Canada	4.51 5.22

BOLIVIAN POWER COMPANY LIMITED



M. David C. Mitchell

La nomination de M. David C. Mitchell, au poste de général de BOLIVIAN POWER COMPANY LIMITED, est annoncée par M. Morley G. Taylor, président de Bolivian Power Company Limited et Canadian International Power Co. M. Mitchell s'associa en premier lieu avec le groupe Canadian International Power Co. en 1953 et servit comme gérant de la division Oruro de Bolivian Power Company Limited et comme gérant général de Compania de Alumbrado Electrico de San Salvador. M. Mitchell réside à La Paz, Bolivie.

CIGARES IMPORTÉS!
De la CUBA (y compris Montecristo)
De la JAMAÏQUE

en vente chez
Sungam

dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

PATATES CHIPS DUCHESSE LIMITÉE



M. MAURICE LORTIE M. DENIS LEONARD

M. Hilaire Beauregard, président de Patates Chips Duchesse Limitée, a le plaisir d'annoncer les nominations de messieurs Maurice Lortie et Denis Leonard à des postes administratifs. Ces nouvelles nominations sont devenues nécessaires à cause de la progression constante de la compagnie. M. Lortie qui est à l'emploi de Patates Chips Duchesse Limitée depuis 29 ans devient premier responsable de la production. M. Leonard se voit confier le poste de contrôleur, en plus d'assumer la gerance du bureau. La compagnie Patates Chips Duchesse Limitée fabrique des produits alimentaires qui sont distribués dans la Province de Québec principalement.

Le conflit éclate entre de Gaulle et la société Citroën

PARIS (AFP) — Il semble qu'il y ait maintenant conflit entre la société Citroën, qui souhaite s'associer à la firme Fiat, presque trois fois plus importante qu'elle, et le gouvernement français. Le dossier de l'affaire Citroën est toujours sur le bureau du général de Gaulle à l'Elysée. Le président de la République n'a pas encore pris sa décision. Mais il apparaît que celle-ci ne sera pas favorable aux propositions d'association telles qu'elles sont conçues par les dirigeants de Citroën. Cet après-midi, la société Citroën publie une mise au point qui déclare: "Citroën est convaincu que seule une entente conclue dans le cadre du marché commun européen peut apporter une solution au problème ainsi posé. Le processus engagé semble irréversible: l'automobile européenne se fera avec ou sans la France, Citroën souhaiterait qu'elle se fit avec... c'est-à-dire qu'il ne saurait être question de solution de remplacement qui ne répond en aucun cas aux données du vrai problème". Cette déclaration, de style assez inhabituel, a été faite au moment où le général de Gaulle pèse les avantages et les inconvénients de différentes possibilités de solution de l'affaire Citroën, deuxième constructeur d'automobiles françaises. Selon certaines indications, le général de Gaulle estimerait toujours qu'une solution française est possible: elle unirait Renault (800.000 voitures par an), Peugeot (400.000 voitures) et Citroën (500.000 voitures). Le président de la République serait opposé au plan d'association avec Fiat du fait de la disproportion de taille existant entre les deux partenaires, Fiat sortant plus de 1.200.000 voitures par an. Tout porte donc à croire que si Citroën devait maintenir son projet actuel d'association avec Fiat, il y aurait veto du gouvernement français. Par contre, s'il était possible, dans une première étape, de mettre sur pied une association entre Renault, Peugeot

et Citroën, totalisent une production annuelle d'un million sept cent mille voitures, le gouvernement français pourrait envisager, à un stade ultérieur, la nouvelle association et à l'consolidée, l'élargissement de cette association à des partenaires industriels du Marché commun. Les observateurs notent que si cette politique était finalement adoptée par le gouvernement français, elle s'apparenterait fort à celle suivie par le gouvernement allemand dans le domaine du pétrole: le gouvernement de Bonn exige en effet la fusion des pétroliers indépendants allemands avant de les autoriser à s'associer à un partenaire étranger, en l'occurrence la Compagnie française des Pétroles.

Marché des bestiaux

La demande était bonne et le commerce modérément actif lundi aux marchés de Montréal. Les prix étaient à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Arrivages: 613 bovins — 315 vaches — 2 porcs — 6 agneaux et moutons. Les prix: bovillons de choix, 26.25; qualité moyenne, 23 à 25.75; qualité ordinaire, 20.50 à 22.75.

Agneaux: bonne qualité, 19 à 19.75; moyenne, 17.25 à 18.75; ordinaire, 15.50 à 17.75; pour la mise en conserve et charcuterie, 17.75 à 18.25.

Taux: bonne qualité, 22.25 à 24.25; moyenne et ordinaire, 17.25 à 22.25.

Vaches: qualité moyenne 31 à 35.20; ordinaire 18.25.

Porcs: pour abattage rituel, 28.00 les 100 lb.

Porcs, prix non établis.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64.93 point 65. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livre à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47%; couleur, 47%.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 20 à 22; procédé par roulage, No 1 en sacs: 18 à 18.5; autres catégories pour nourrissement 13% à 14.

Poudre de lait de beurre: pour nourrissement 13% à 14, poudre de lait 5% à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, nouvelles, 30 à 35 les 50 lb. I.P.E. \$2.05 à 2.15 les 75 lb. \$1.30 à \$1.50 les 50 lb.

N.B.: 29 à 30 les 10 lb.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros 64.1; A-gros 62.3; A-moyens 60.1; A-petits 42.2.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien
Fondé en 1880

vous offre

7 1/2 %

Obligations 5 ans
7 1/2% obligations 4 ans
7% obligations 1, 2 & 3 ans

Montant minimum: \$1 000

Actif: \$218 500 000
Capital et réserves: \$44 600 000

612, rue St-Jacques
Montréal 115, Qué.
Téléphone: 845-7111

LES SUCRES RAFFINÉS CARTIER LIMITEE



R. A. DICKINSON D. E. WEBSTER MME M. I. ESSERY

M. J. A. Lang, président, Les sucres raffinés Cartier Ltée, annonce les nominations de M. R. A. Dickinson, B.Comm., au poste de vice-président et trésorier; de M. D. E. Webster, B.E. (Ing. en chimie), Ing. P., au poste de vice-président, production; et de Mme M. I. Essery, au poste de secrétaire de la compagnie. Tous trois sont au service de la compagnie depuis sa fondation et ont occupé des postes responsables lors des débuts de la compagnie.

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 QUÉST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, QUÉ.

OTTAWA TORONTO LONDON WINNIPEG
EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration,
l'Association des Ingénieurs Conseillers en Administration, Inc.

CIMENTS LAFARGE QUEBEC LTEE



Charles Thiry Gilles Boyer Etienne Guilton Hubert Lavigne Patrick Nodé-Langlois

M. Olivier Lecerf, Président, est heureux d'annoncer la nomination de M. Charles Thiry au poste de Vice-Président Directeur Général. M. Charles Thiry, Ing., qui occupait auparavant les fonctions de Vice-Président Marketing, sera responsable de tous les services opérationnels de Ciments Lafarge Québec Ltée et de sa filiale Concreters Ready Mix Ltd. Se rapporteront à M. Thiry: — M. Gilles Boyer, Ing., Directeur Technique de Concreters Ready Mix Ltd. M. Boyer s'est joint à la compagnie en mai 1968. — M. Etienne Guilton, Directeur de la cimenterie de St-Constant, M. Guilton, qui occupait les fonctions d'ingénieur de projet pendant la construction de l'usine de St-Constant, a été nommé Directeur de la cimenterie en octobre 1967. — M. Hubert Lavigne, L. Sc. com., Directeur Marketing, M. Lavigne s'est joint à la compagnie pendant la période initiale de développement de la compagnie, après avoir travaillé pour la Compagnie Miron Ltée, l'Hydro-Québec et l'Association Canadienne de Pulpe et Papier. — M. Patrick Nodé-Langlois, Dr. ès-sc. écon., est promu Directeur Commercial. M. Nodé-Langlois occupait auparavant les fonctions de Directeur de la Distribution de Lafarge Cement of North America Ltd., à Vancouver.

Un pardessus Aquascutum en gabardine pure laine: un choix de classe...



De grande classe.

Une journée fraîche. Une randonnée en voiture à la campagne... Cet impeccable pardessus en gabardine signé Aquascutum à toute la classe qui convient à l'élégance sportive. Coupé dans la meilleure gabardine pure laine anglaise selon les traditions d'Aquascutum, ce pardessus parfaitement imperméabilisé est en mesure d'affronter les intempéries. Pour environ \$95.00, vous le trouverez dans les meilleurs magasins du monde entier. Pour connaître le nom du plus proche,crivez ou téléphonez à:

Aquascutum
LTD. OF LONDON, ENGLAND
417, RUE BERNVILLE, MONTRÉAL 34, QUÉ., 526-7795.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Hout' and 'Bourse de Montreal' with various stock symbols and prices.

de la Bourse

Wall Street a debuté en hausse irrégulière dans un ambiance modérément active. La tendance dans l'ensemble reste légèrement incertaine ce matin.

TOP PORTFOLIO

Table titled 'TOP PORTFOLIO' showing various stock symbols and their corresponding values and percentages.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL. Table showing various market indices and their values.

titres au comptant

Table of 'titres au comptant' (cash stocks) listing various companies and their market prices.

Ecarts étroits irréguliers à l'ouverture

La séance a débuté lentement à la Bourse de Montréal ce matin. Environ une heure après l'ouverture, la tendance dans l'ensemble est plutôt incertaine et étroitement irrégulière.

Paris - Les valeurs françaises sont cet après-midi encore pour la plupart en léger repli.

Table of Paris market data, including various French stock symbols and their values.

cours des obligations

Table of bond market data, including columns for 'GOUVERNEMENT DU CANADA' and 'INDUSTRIES'.

Diminution des mises en chantier de logements

OTTAWA (P.C.) - Des données préliminaires indiquent que 11,664 unités de logement ont été mises en chantier en septembre, dans les centres urbains de 100,000 âmes et plus.

américaine

Table of American market data, including various US stock symbols and their values.

dividendes

Table of dividend information, listing company names and their respective dividend amounts.

Cours du dollar

Table of exchange rates, including 'Cours du dollar' and 'Devises étrangères'.

fruits et légumes

Table of commodity prices, including 'fruits et légumes' and 'Cote de l'or'.

Les puits de Saint-Luc risquent de polluer l'eau

SAINTE-LUC (R.P.) — "Les puits actuels sont une source de pollution de l'eau potable de Saint-Luc. Et de plus, des quatre puits construits, un seul est 'peut-être' récupérable."

Tels sont les conclusions, pour le moins surprenantes, de M. Aram Agopiam, l'hydrogéologue engagé par la ville de Saint-Luc pour résoudre ses problèmes d'eau.

M. Agopiam d'une part, et les membres du Conseil d'autre part, ont effectué des voyages à Québec à la Régie des eaux pour obtenir les permis nécessaires avant de procéder à des emprunts et à la construction des autres puits.

À Québec, cependant, on ne s'est pas encore prononcé. Un expert est venu enquêter à Saint-Luc, mais on ne connaît

Au cours d'une assemblée extraordinaire, M. Agopiam a présenté au conseil un volumineux rapport contenant les résultats des tests qu'il a effectués sur les puits de la ville.

Voici ses principales conclusions: a) l'eau souterraine existe dans Saint-Luc; b) les puits actuels sont beaucoup trop rapprochés; c) les puits existants produisent une eau trouble et, apparemment, ne sont pas scellés contre la pollution par l'eau superficielle qui s'infiltre vers le bas; d) seul le puits numéro quatre peut être récupérable; e) il faudrait construire trois nouveaux puits si l'un d'eux est récupérable, sinon il en faudrait quatre nouveaux, distancés de 500 pieds chacun.

pas encore les résultats. Le maire, M. Paul Maréchal, a révélé qu'il y a de fortes chances que la Régie recommande à Saint-Jean d'alimenter la ville de Saint-Luc.

Quoi qu'il arrive, M. Maréchal est persuadé que Saint-Luc devra avoir au moins "un raccordement d'urgence avec Saint-Jean".

Si Saint-Luc accepte les recommandations de M. Agopiam, et que la Régie donne son approbation, il en coûtera environ 150.000 à la ville pour obtenir ses nouveaux puits et payer ses experts.

CJFM

52 Minutes de musique en
Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN





Ce squelette qui date de plus de 4.000 ans a été retrouvé l'été dernier à Port au Choix, Terre-Neuve, par le Dr James Tuck, professeur d'anthropologie à l'Université de Saint-Jean. Il s'agit d'un Indien

de la tribu dite "Peinture rouge" qui habitait Terre-Neuve il y a 4.400 ans. Selon le professeur Tuck, la découverte de ce squelette mènerait à une grande reconstitution de la tradition archaïque maritime.

Port-au-Choix à T.-N.

150 squelettes d'une civilisation datant du 3e millénaire avant l'ère chrétienne

PORT-AU-CHOIX, Terre-Neuve (P.C.) — Plus de 50 tombeaux mis au jour dans cette localité du nord de l'île, ont livré les restes des squelettes d'une population dont la culture, nommée "culture de la peinture rouge religieuse", n'a pas d'équivalents connus pré-

sentement, et que les premières datations au carbone 14 placent dans la seconde moitié du IIIème millénaire avant Jésus-Christ (exactement entre les années 4.100 et 4.400 avant le temps présent).

Des vestiges de cette civilisation avaient déjà été trouvés le long des côtes orientales de Terre-Neuve, et jusque dans le Maine, mais on n'avait jamais récupéré autant d'artefacts.

C'est un professeur assistant de Memorial University à St-Jean de Terre-Neuve, qui a eu le privilège de travailler sur ce site, après que son université, avertie des premières trouvailles, lui eut demandé de s'en charger.

Plusieurs milliers d'objets et qui mieux est, une centaine de squelettes ont été retirés des tombeaux, qui avaient été as-

pergés de cette poussière ocre caractérisant cette civilisation. Les tombeaux sont situés à 250 pieds du rivage et leur zone couvre environ 4.000 pieds carrés.

Les premières indications retirées par l'équipe de M. James Tuck, et de ses quatre étudiants diplômés de l'université, c'est qu'il s'agit d'Indiens de taille trapue, à l'ossature lourde, plus ou moins arthritiques, mais dans l'ensemble en bonne santé, et apparemment de moeurs pacifiques.

De nombreux outils fort diversifiés indiquent une culture assez élaborée.

Malheureusement, les informations plutôt maigres sur certaines autres cultures ne permettent guère de faire des comparaisons, alors qu'au Port-au-Choix, on a un inventaire complet d'outils de toutes sortes, haches, couteaux, aiguilles, même des peignes...

L'une de ces cultures dont on déplore le plus qu'elle ait laissé si peu de traces, c'est celle des Beothuks, dont le dernier représentant s'est éteint en 1829; son peuple avait été cruellement persécuté.

C'est la nature basique du sol, qui contient des milliers de coquillages, qui explique la subsistance de ces vestiges.

Les tombeaux généralement situés à deux pieds sous terre avaient été recouverts de grosses pierres, apparemment pour les signaler aux autres Indiens, et aussi pour éviter les dépredations des animaux.

Des fragments d'os et des roches curieusement gravées avaient déjà été retrouvés dans cette zone, depuis des années, avant qu'un bulldozer, en automne dernier, ait éventré accidentellement l'une de ces tombes.

Elle roule à 250 à l'heure
Repérez-la dans LA PRESSE stoppez-la à l'antenne de CKAC 73 du lundi au vendredi de 9 h a.m. à 5 h p.m.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Wagner déplore l'absence du Québec de l'agence de lutte contre le crime

M. Claude Wagner, ancien ministre de la Justice du Québec, a qualifié d'"irresponsable" l'attitude du Québec, qui a refusé de se joindre au système canadien d'intelligence criminelle, une agence fédérale-pro-

vinciale de lutte contre le crime établie l'an dernier. L'ancien ministre du cabinet Lesage a dit que l'attitude du Québec envers cette agence était "typique" du sentiment de la province concernant toute aide fédérale en général.

"Le ministère de la Justice de la province se traîne les pieds dans la guerre contre le crime et refuse systématiquement toute aide qui vient d'Ottawa", a-t-il dit dans une interview.

Il a ajouté que l'absence du Québec au sein de cette agence constitue "une grave omission qui déceit l'inconscience et l'irresponsabilité gouvernementale".

M. Wagner commentait alors les remarques faites aux Communes la semaine dernière par le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, qui a dit que le quartier général de cette agence dirigée par la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa possédait maintenant des bureaux dans toutes les provinces, sauf au Québec.

M. Wagner a aussi ajouté qu'il avait proposé lors de la conférence fédérale-provinciale de 1966 une collaboration plus étroite entre tous les niveaux de gouvernement en vue de la lutte contre le crime.

"Je me souviens avoir souligné le besoin d'une centralisation de toutes les informations concernant les activités criminelles au pays, mais alors une élection est survenue et vous savez le reste...", a-t-il dit.

POUR UNE RETRAITE AGREABLE

On entend souvent dire que les gens à leur retraite vont s'établir, de préférence, en Floride — et pourtant la moyenne de la population de personnes de 65 ans et plus (124 p. 100) est la même dans l'Iowa qu'en Floride. Une maison-remorque est le home idéal pour les retraités. Vous la trouverez en consultant les Petites Annonces "Succès" de La Presse. Faites-le aujourd'hui!

Le Canada — un excellent placement!

6.75%

d'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada

Série 1968-69

Vous obtenez 2 1/2 fois la valeur de votre placement à la date d'échéance.

Achetez vos obligations d'épargne dès maintenant à la **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DESSINATEURS EN CHARPENTE
Avec 5 ans d'expérience.
Application par écrit à:
MARTINEAU, SAMSON & ASSOCIES
6655, Côte-des-Neiges, Montréal.

INGÉNIEUR EN PRODUCTION DE VÊTEMENTS
Excellente rémunération et avenir prometteur

Un manufacturier de vêtements pour hommes, bien connu et d'envergure nationale, recherche les services d'un ingénieur qualifié en production, bilingue, énergique et ambitieux. Expérience dans la confection des vêtements souhaitable mais pas absolument essentielle. Ce poste comporte des responsabilités de chef concernant le genre industriel. Le siège social et la manufacture de la compagnie sont situés sur la Rive Sud, à proximité de Montréal.

Adresser curriculum vitae et détails concernant expérience et présent salaire, en toute confiance, à:

CASE 10958, LA PRESSE

L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE
requiert immédiatement
1 — PHYSIOTHERAPEUTE

Les candidates doivent posséder au moins 1 an d'expérience. Le diplôme de bachelière en physiothérapie n'est pas absolument nécessaire. Nombreux bénéfices marginaux et salaire avantageux.

Veuillez communiquer à:
695-1310, POSTE 221

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI
Directeur du Bureau de psychologie

GÉRANT DE MANUFACTURE BILINGUE

Pour assumer entière direction de manufacture d'assemblage et de menuiserie munie de machines modernes. Doit bien connaître la production, le prix de revient, l'inventaire et le contrôle de la qualité. Bonnes conditions de travail. Excellente occasion d'avvenir. Salaire selon l'expérience.

Ecrire à case 10957 LA PRESSE

FONCTION:
Assumer la direction professionnelle et administrative du Bureau de psychologie. Coordonner les politiques d'action du Bureau aux politiques des autres bureaux (service social, orientation, etc.)

JEUNE HOMME compétent, dans la vingtaine, intéressé à se créer une carrière dans le commerce des Placements chez un Courtier. Il devra être bilingue, avoir un bon degré d'instruction avec un désir et une faculté d'entrer en contact avec les gens et être disposé à suivre le cours sur les valeurs mobilières, travaillant pendant sa formation dans différents départements; une expérience serait avantageuse dans ce domaine.

Pour entrevue sur salaire, conditions et références,
Ecrire C.P. 792, Place D'Armes, Montréal

QUALIFICATIONS:
Licence en psychologie
Appartenance à la Corporation des psychologues de la province de Québec
Plusieurs années d'expérience auprès des enfants ou des adolescents.

SUPERVISEUR EDP

Pour le service de mécanographie d'importance moyenne d'une compagnie manufacturière de renommée internationale. Doit avoir au moins 2 ans d'expérience en programmation. Expérience sur 360-20 RPG serait très appréciée en raison du changement en cours au 360-20. Faut être diplômé d'école secondaire, avoir plus de 25 ans et la capacité d'assumer l'entière responsabilité de la surveillance dans un proche avenir. Envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à

CASE 10956 LA PRESSE

TRAITEMENT:
Selon l'expérience et les qualifications

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent le faire par écrit, le plus tôt possible et adresser leur demande à:

Monsieur André Séguin,
Responsable de l'embauchage,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est. rue Sherbrooke,
Montréal 36.

Le secrétaire,

UNE COMPAGNIE EN PLEIN ESSOR DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS DEMANDE UN COMPTABLE CHEF ADJOINT

Poste nouvellement créé offrant une carrière passionnante et rémunératrice avec excellents avantages marginaux et excellentes occasions de promotions.

Expérience académique sérieuse en théorie comptable et bonne compétence et expérience pratique en administration. Une expérience en mécanographie serait appréciée. Il faut être bilingue.

Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à écrire à

CASE 10952, LA PRESSE

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

CONSEILLER EN FORMATION TECHNIQUE

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un ingénieur pour occuper un poste à la direction Formation.

Westinghouse COMPTABLE

Notre compagnie recherche un gradué bilingue, ou un étudiant à sa dernière année d'étude dans une association comptable reconnue (C.A., R.I.A., C.G.A.).

La position inclut une période de formation au siège social à Hamilton, Ont. Ultérieurement le candidat choisi sera appelé à exercer une position de surveillant au sein du département du contrôleur dans une usine du Québec.

Notre compagnie offre un salaire initial intéressant de même que les avantages sociaux usuels.

Toute application sera tenue strictement confidentielle.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED
BOITE POSTALE 510
HAMILTON, ONT.
Département du personnel de cadres
W3-25

FONCTIONS

- Tenir à jour un inventaire complet des cours, programmes et publications techniques et être en mesure d'en fournir une évaluation.
- Déterminer avec l'aide des chefs hiérarchiques de l'entreprise les besoins de formation technique dans leur unité administrative.
- Planifier les types de formation et faire le choix des candidats, des instructeurs et des instruments nécessaires pour la formation technique.
- Organiser, diriger et coordonner les programmes de formation technique pour les nouveaux employés universitaires, les cadres nouveaux et permanents.
- Contrôler les résultats obtenus, tenant compte de la rentabilité des moyens employés.
- Coordonner, avec les universités et les directions de l'entreprise, le recyclage des diplômés en sciences et sciences appliquées.

EXIGENCES

- Deux ou trois années d'expérience dans le domaine technique.
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec
- Bien que la langue de travail soit le français, il est nécessaire de parler correctement l'anglais.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1968, en mentionnant sur l'enveloppe le numéro 68-42-J-9.

Hydro-Québec
Direction d'Embauchage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1, Qué.

Pierre Mulele, compagnon de Lumumba, est condamné à la peine de mort

KINSHASA (AFP, PA) — Le chef rebelle congolais, Pierre Mulele, a été condamné à mort, aujourd'hui, par une cour martiale spéciale, après un procès qui a duré 15 heures, à Kinshasa.

Le tribunal militaire a siégé sans interrompre depuis hier, 17 h., jusqu'à ce matin. Après deux heures de délibérations, le jury a rendu un verdict de mort. Mulele a aussitôt introduit un recours en grâce auprès du chef de l'Etat.

Mulele avait demandé à bénéficier de la loi d'amnistie lorsqu'il avait négocié son retour à la légalité avec M. Justin Marie Boboko, ministre des Affaires étrangères. Cette négociation avait eu lieu en l'absence du chef de l'Etat, alors en voyage officiel au Maroc. A son retour, le général Mobutu, dans une allocution improvisée, avait annoncé que cette négociation était nulle et non avenue et que Mulele devait être jugé comme criminel de guerre. Celui-ci, fort des assurances données, était rentré librement à Kinshasa où il était d'ailleurs l'hôte de M. Boboko. Arrêté aussitôt après le discours du général Mobutu, Mulele était incarcéré au camp militaire de Koko.

Cette arrestation a créé une vive tension entre Kinshasa et Brazzaville. Les autorités de Brazzaville, auprès desquelles Mulele s'était rendu le 13 septembre pour négocier avec les autorités de Kinshasa, avaient demandé et obtenu des garanties pour la sincérité et la réalité de l'amnistie accordée. Les autorités de Brazzaville avaient envoyé aussitôt une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères qui était intervenue auprès de M. Boboko puis du président Mobutu pour que la sécurité et la liberté de Mulele soient assurées comme la garantie en avait été donnée.

Pierre Mulele, est un des derniers "grands rebelles" congolais et s'est toujours présenté comme l'héritier spirituel de Patrice Lumumba.

Né à Kulu Natendu (province orientale), en 1929, il a été élu député de la province de Leopoldville en mai 1960. Il a représenté le gouvernement de Stanleyville en 1963, mit à feu et à sang la province de Koulou. Il combattait des guerriers "Simba" (Lons) qui attaquaient l'armée congolaise, armée uniquement de machettes ou de sagaies, persuadés que les balles des fusils se changeraient en eau avant de les atteindre. Après cinq ans dans le maquis congolais, M. Mulele s'est réfugié, le 13 septembre dernier, au Congo-Brazzaville, qu'il a quitté le 29 septembre pour rejoindre le Congo-Kinshasa dans un bateau envoyé par le président Mobutu.



Victime de sa bonne foi

à Stanleyville. Sa rébellion, en 1963, mit à feu et à sang la province de Koulou.

Il combattait des guerriers "Simba" (Lons) qui attaquaient l'armée congolaise, armée uniquement de machettes ou de sagaies, persuadés que les balles des fusils se changeraient en eau avant de les atteindre.

Attente inquiète à Prague: le calme avant la tempête?

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Une atmosphère d'attente et d'incertitude entoure Prague aujourd'hui. Les 21 membres du présidium se réunissent pour étudier les nouvelles directives formulées lors de la rencontre de Moscou, la semaine dernière, et signées par MM. Dubcek, Cernik et Husak.

Par ailleurs, on note que d'une part, la presse soviétique a subitement coupé court à ses critiques des dirigeants de la Tchécoslovaquie, cependant qu'à Prague, la presse tchécoslovaque fait preuve de la plus rigide des réserves.

Il y aurait des indices que les 21 membres du présidium sont indécis sur la question de savoir s'il faut accepter ou non les directives rigides contenues dans les accords signés à Moscou les 3 et 4 octobre derniers. Ces directives prévoient une censure sévère de la presse et une purge aux plus hauts échelons de la hiérarchie administrative. Il s'agirait même pour Prague d'accepter un séjour indéfini des troupes soviétiques en territoire tchécoslovaque.

Attitude de la presse

Pour la première fois depuis l'invasion des troupes du pacte de Varsovie le 20 août dernier, la presse officielle soviétique ne comportait, hier, aucun commentaire désobligeant à l'endroit des dirigeants tchécoslovaques.

L'agence TASS s'est même montrée amicale pour parler de "la stabilisation en Tchécoslovaquie", un phénomène qui, dit-elle, "a extrêmement irrité la presse impérialiste".

Pour ce qui est des journaux de Prague, le ton général est d'une neutralité de plus en plus marquée, et d'une prudence de plus en plus accentuée. Les lettres de lecteurs — qui servaient souvent d'exutoire pour permettre d'aborder les sujets les plus épineux — se font très rares. La présence de fonctionnaires chargés d'orienter l'information au siège même des rédactions n'est sans doute pas étrangère à ce redoublement de précautions.

Interrogée sur la présence de ces fonctionnaires dans ses services, l'agence officielle tchécoslovaque CTK a précisé, aujourd'hui, à l'AFP que cette information était inexacte, une autocensure étant effectuée à l'intérieur de l'agence par un groupe de rédacteurs.

Entre-temps, le présidium étudie les directives, et au milieu de la semaine — vraisemblablement le 10 octobre — le comité central du parti, groupant près de 200 personnalités, sera appelé à son tour à en scruter les termes et à en tirer des conclusions.

Changement d'équipe?

Celles-ci, en l'état actuel des choses, n'apparaissent pas en-

core clairement. Tentera-t-on avec l'équipe actuelle de remplir les obligations contractées à Moscou ou, au contraire, estimera-t-on que les hommes "d'après janvier" ne sont pas aptes à mener cette tâche à bien et qu'il convient de procéder à des changements importants dans l'équipe dirigeante?

Les avis restent partagés. Les rumeurs les plus contradictoires circulent à ce propos. Les plus nombreuses et les plus persistantes laissent penser qu'une relève parmi les hauts dirigeants est indispensable. Mais personne ne peut émettre une opinion définitive à ce sujet.

Les milieux autorisés ont cependant souligné hier que les informations selon lesquelles MM. Dubcek, Husak et Cernik avaient décidé de donner leur démission n'étaient encore que des rumeurs.

On a confirmé de même source le retour à Prague de M. Vassili Kouznetsov, ministre adjoint des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Mais depuis son retour, ses activités sont restées particulièrement discrètes.

La justice et la censure

Par contre, la visite que M. Tchervoneko, ambassadeur

soviétique à Prague, a rendue hier à M. Bohuslav Kucera, ministre tchécoslovaque de la Justice, pour examiner "l'évolution politique actuelle et la justice en Tchécoslovaquie" a retenu l'attention des observateurs. C'est la première fois, depuis plusieurs mois, que la visite de l'ambassadeur dans un ministère technique est officiellement annoncée.

De même, la réunion des rédacteurs en chef des journaux et périodiques, en présence de M. Cernik, et l'annonce de l'existence de "fonctionnaires chargés d'orienter l'information au siège même des rédactions" ne sont pas passées inaperçues. Les observateurs veulent voir dans ces cas de la justice et de la presse une pression plus accentuée.

Enfin, l'agence Tass a fait hier une violente sortie contre l'Occident à propos de l'accord de Moscou. L'organe soviétique a affirmé que le communiqué soviéto-tchécoslovaque a provoqué "l'irritation de la presse impérialiste". La stabilisation de la situation et la décision, exprimée dans le communiqué, de suivre la politique extérieure, élaborée d'un commun accord, dans l'intérêt du renforcement de la communauté socialiste, n'est pas au goût des milieux bourgeois d'Occident, ajoute l'agence.

On attend un geste spectaculaire pour dépanner les négociations sur le Vietnam

(d'après UPI, AFP, PA) — Des milieux diplomatiques à Paris estiment, aujourd'hui, que c'est le moment plus que jamais de rompre l'impasse où se trouve la conférence de Paris sur le Vietnam si l'on tient à ce que les négociations démarrent avant la tenue des élections présidentielles américaines.

Selon les mêmes milieux, il est encore possible de surmonter l'impasse avant le scrutin du 5 novembre. L'adjoint au chef négociateur américain à Paris, M. Cyrus Vance, s'est rendu à Washington récemment, et les observateurs croient de plus en plus qu'il a demandé au président Johnson d'assouplir la position américaine.

Il n'y a plus que trois sessions possibles de la Conférence de Paris avant la tenue des élections. En effet, les sessions en question auront lieu les 16, 23 et 30 octobre. Demain, les

négociateurs se rencontreront pour la 25e fois.

A Washington, on estime également que la conjoncture se prête à un geste spectaculaire en Asie avant l'échéance du 5 novembre.

On fait valoir que les combats ont sensiblement diminué au Vietnam, ainsi que l'infiltration au Sud-Vietnam des soldats du Nord. Par ailleurs, il semblerait que près de la moitié des sénateurs américains seraient en faveur d'un arrêt complet des bombardements aériens au Nord-Vietnam, afin de mettre à l'épreuve la bonne foi d'Hanoi à ce sujet. Enfin, on note que les personnalités démocrates font pression en faveur d'un arrêt complet des bombardements afin de gagner à M. Humphrey, l'appui du sénateur Eugene McCarthy, porte-drapeau des "colombes" qui fait de l'arrêt total des raids la condition de son appui au candidat officiel.

Le président Johnson lancera, jeudi soir, un appel en faveur du parti démocrate et de l'équipe Humphrey-Muskie, dans le cadre d'une émission radiodiffusée financée par le syndicat des ouvriers de l'industrie des nouveautés féminines.

L'allocution présidentielle, longue d'une dizaine de minutes, sera enregistrée à l'avance et diffusée à l'échelle nationale par les stations radiophoniques affiliées à la NBC, à partir de 7 h 45 jeudi soir.

M. Johnson, au cours des dernières semaines, a déjà exprimé à deux reprises son soutien pour la candidature de M. Hubert Humphrey dans des télégrammes adressés à des réunions de groupes démocrates au Texas.

Par ailleurs, M. Humphrey a réalisé quelque progrès, auprès surtout de l'aile libérale, de la clientèle démocrate, de-

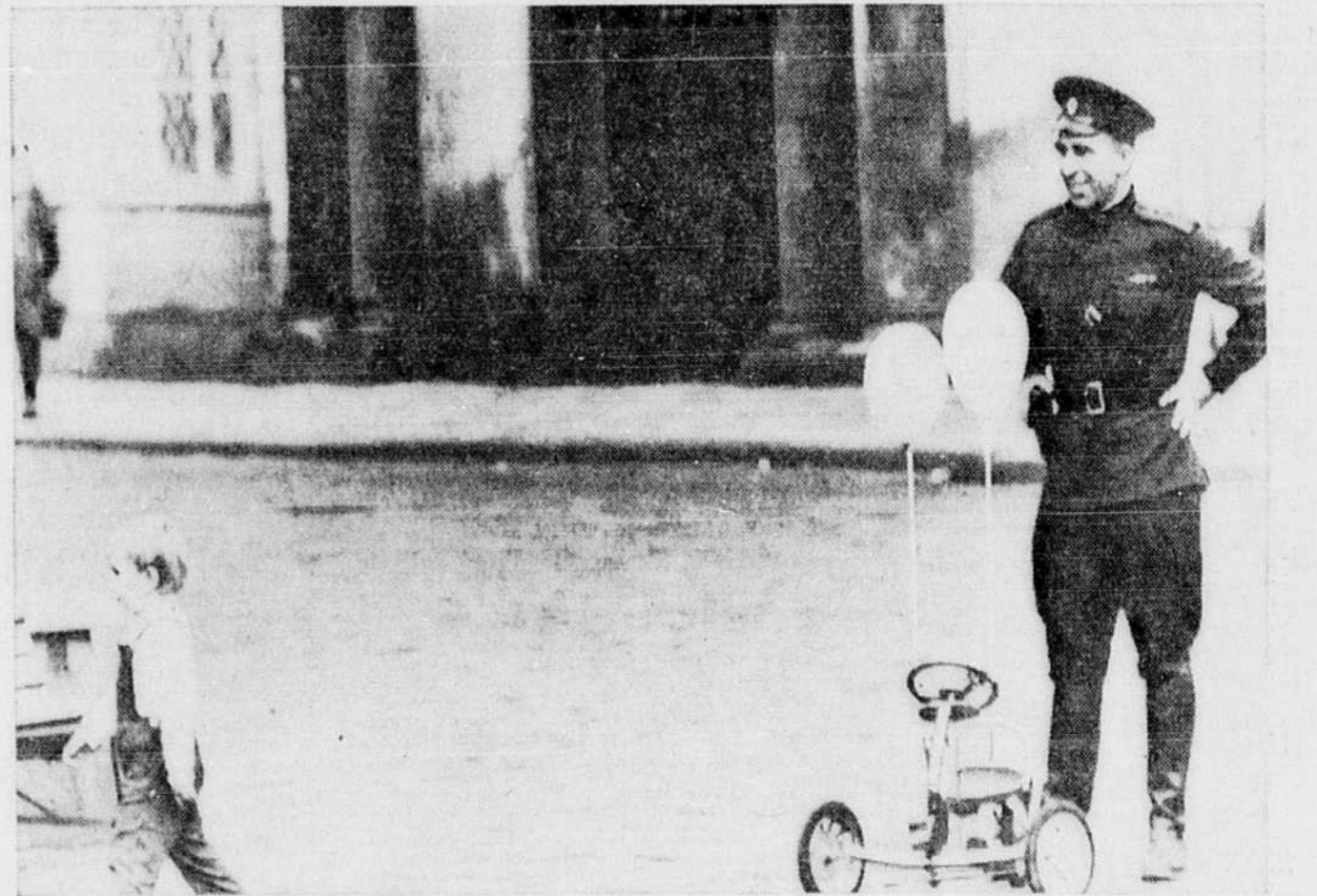
puis sa prise de position "indépendante" de lundi dernier, préconisant un arrêt total des raids aériens sur le Nord-Vietnam, contre "l'espoir de certains gestes de bonne volonté de la part d'Hanoi. Mais la marge de supériorité de M. Richard Nixon demeure considérable, et le mouvement en faveur du candidat, du "troisième parti", M. George Wallace, n'a rien perdu de son ampleur.

Telles sont les conclusions qui découlent des sondages hebdomadaires effectués, à un mois du scrutin présidentiel, par les principaux journaux, et les indications provenant de diverses régions du pays.

La position des Etats-Unis relativement au Vietnam "doit s'écarter de la politique dépourvue du souci de la victoire, et ce conflit doit être terminé le plus tôt possible soit par les négociations, soit par la force militaire conventionnelle" a déclaré M. Wallace hier.

M. Nixon, le candidat républicain, a promis "une paix généreuse" au Nord-Vietnam à l'issue du règlement du conflit. Cependant, il n'a pas précisé de quelle façon il mettrait fin à la guerre, si comme il s'y attend il conduit le parti républicain à la victoire le 5 novembre.

Parlant à quelque 10.000 partisans enthousiastes à Erie, Pennsylvanie, M. Humphrey a dit qu'ils ne peuvent faire confiance à ses deux adversaires. Il a accusé M. Wallace d'exploiter la crainte dans sa campagne et M. Nixon de plonger ses auditeurs dans la confusion en évitant de traiter de problèmes d'actualité et de "faire certaines déclarations dans le Sud et d'autres dans le Nord".



Pas question de fraterniser avec l'envahisseur!

Une fillette de Prague "résiste" à sa façon en abandonnant son tricycle pour s'éloigner d'un soldat russe d'occupation qui tentait de lier connaissance. Bon nombre des membres des forces du pacte de Varsovie qui occupent la Tchécoslovaquie semblent

n'avoir rien d'autre à faire que de visiter les endroits touristiques et de se faire photographier devant divers édifices et monuments. Mais la méfiance de la population tchèque envers les envahisseurs est loin de disparaître.

Deux autres anciens ministres du Pérou sont mis aux arrêts

LIMA (AFP) — Deux autres anciens ministres du président péruvien Fernando Belaunde Terry, déposés le 4 octobre, ont été arrêtés la nuit dernière et conduits dans une caserne de la police.

Il s'agit de MM. Javier Arias Stella et Guillermo Hoyos Osorio, respectivement anciens ministres de la Santé publique et de la Justice.

Ces arrestations, ordonnées par le juge Jose Ortiz Reyes, font suite à celle de M. Fernando Camellé del Solar, ancien ministre du Travail.

Le juge Jose Ortiz Reyes a demandé la détention de plusieurs anciens ministres du président Belaunde qui sont impliqués dans la signature d'un contrat concernant l'achat et la vente de pétrole brut entre l'organisme d'Etat "Empresa Petrolera Fiscal" et la compagnie nord-américaine "International Petroleum Co."

M. Manuel Ulloa, ancien ministre des Finances, est toujours réfugié au siège de son journal "Expreso".

Belaunde en Uruguay

M. Fernando Belaunde Terry, ex-président du Pérou, a déclaré, hier soir, qu'il allait quitter incessamment l'Argentine à destination de l'Uruguay. Le fils de l'ex-président, M. Rafael Belaunde, avait adressé par téléphone une requête en ce sens au président uruguayen, M. Jorge Pacheco Areco. M. Fernando Belaunde avait de son côté demandé au gouvernement de Buenos Aires l'autorisation de quitter le territoire argentin.

M. Venancio Flores, ministre uruguayen des Affaires étrangères, a fait savoir à l'ex-président péruvien qu'il est autorisé à se rendre à Montevideo.

M. Flores a précisé qu'il avait donné des instructions à l'ambassade d'Uruguay à Buenos Aires pour que M. Belaunde trouve asile en Uruguay, s'il le désire.

Alors que les relations diplomatiques et économiques entre les Etats-Unis et le Pérou sont suspendues depuis le coup d'Etat à Lima, on apprend maintenant, dans les milieux officiels de la capitale fédérale, que la junte militaire a remis une note à l'ambassade des Etats-Unis dans laquelle elle fait part au gouvernement américain de la liste des membres du nouveau cabinet et affirme son intention de respecter ses obligations sur le plan international, conformément à une proclamation

faite au lendemain du coup d'Etat.

Le secrétariat d'Etat a exprimé hier sa préoccupation à la suite de "l'abandon d'un régime constitutionnel" au Pérou et confirme que le gouvernement des Etats-Unis poursuit ses consultations avec les républiques sœurs d'Amérique latine dans le but d'analyser la situation à Lima et de recueillir leurs vues. Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a souligné que la préoccupation des Etats-Unis était partagée par les autres pays de l'hémisphère occidental.

Un voyage vers les étoiles prendra des siècles et plusieurs générations d'équipages

(d'après UPI, Reuter, AFP) — Les spécialistes des sciences spatiales projettent de voyager éventuellement vers les étoiles, mais en attendant il devront s'habituer à vivre dans des maisons futuristes du type de celle qu'on vient de dévoiler à Londres...

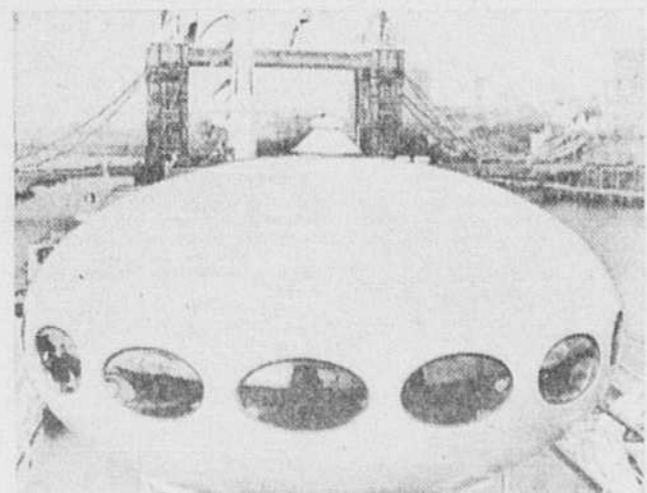
L'homme, dans 200 ans, aura construit des vaisseaux spatiaux qui lui permettront de longs voyages interstellaires. L'énergie nécessaire pour propulser de tels vaisseaux serait la même que celle employée dans la bombe à hydrogène, la fusion.

Telle sont les conclusions auxquelles en est venu le professeur Freeman Dyson, de l'Institut des études avancées, à l'université de Princeton.

Ecrivant dans la livraison d'octobre du périodique "Physics Today", publiée par l'Institut américain de physique,

Le professeur Dyson sou-

ligne que l'homme a pratiquement atteint, des maintenant, les limites de rendement dans l'utilisation des carburants chimiques. Le taux de rendement de ces carburants en charge utile est, souligne le professeur, des plus réduits en raison des nombreux étages dont les engins doivent être dotés: il est de l'ordre de 16 à 1 s'il s'agit de placer un engin sur basse orbite de la



Avant de vivre dans l'espace interstellaire, l'homme aura eu le temps de faire l'essai d'habitats aux formes les plus étranges. Ci-haut, un prototype de maison futuriste, destiné à la Foire commerciale de la Finlande à Londres.

terre. Il se multiplie dans d'énormes proportions s'il s'agit, comme dans le projet Apollo, d'envoyer des hommes dans la lune où il est porté à plus de 1.000 pour 1.

Lorsque le vaisseau à propulsion par fusion aura été mis au point, écrit le professeur Dyson, il sera capable de transporter une charge utile infiniment plus importante, n'étant formé que d'un seul étage de propulsion.

Le "moteur" de ce vaisseau serait constitué par une énorme sphère dans laquelle des bombes à l'hydrogène feraient explosion à quelques secondes d'intervalle. Il serait construit de telle manière que la chaleur engendrée soit dissipée et que les chocs subis par le vaisseau à la suite des explosions soient absorbés par un système d'amortisseurs.

Pourtant, la plus grosse difficulté dans la construction d'un tel engin provien-

drait de l'énormité de sa taille. Le plus petit navire qu'on puisse concevoir, selon le professeur Dyson, pèserait environ 100.000 tonnes.

Mais ce ne serait là qu'un vaisseau insuffisant pour les voyages vers les distantes étoiles; il faudrait songer alors à plusieurs millions de tonnes, car il faudrait que le vaisseau puisse transporter des colonies entières de gens. En effet, et ce n'est pas là l'aspect le moins curieux de la prédiction, le vaisseau voyagerait à la vitesse d'environ 3,6 années lumières par siècle. Etant donné que la plus proche étoile se trouve à quelque 4,3 années lumières de nous, il faut donc songer que les voyageurs passeraient leur vie entière à la première et même la deuxième génération à bord du vaisseau sans avoir même atteint le but du voyage.

travail hier soir à New York. Seuls les représentants du Portugal et de l'Islande étaient présents.

A l'issue de la rencontre, on a hâte d'un mois la date de la prochaine réunion du Conseil de l'OTAN, qui aura maintenant lieu du 14 au 16 novembre à Bruxelles.

La discussion a été amorcée par un rapport du secrétaire général de l'Organisation, M. Manlio Brosio, sur les conséquences de la crise tchèque, et par un compte rendu de M. Rusk sur ses récents entretiens avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko.

Le secrétaire d'Etat américain terminait ainsi une période d'une dizaine de jours de "diplomatie en coulisses", profitant de la présence à New York d'un grand nombre de diplomates qui assistent à l'Assemblée générale de l'ONU.

Cette poussée d'activité a été causée surtout par les récents événements en Europe centrale et le durcissement soudain de l'attitude de Moscou envers les pays occidentaux.

Dans ce sens, la "Pravda" dénonce ce matin la création d'une force navale des pays membres de l'OTAN en Méditerranée, et déclare qu'un tel projet témoigne de "l'existence d'objectifs dangereux poursuivis par l'Organisation atlantique dans cette région du monde".

Ayant indiqué qu'à l'heure actuelle, "les pays arabes, Chypre, Malte et d'autres pays du bassin méditerranéen sont l'objet de provocations accrues,

la "Pravda" souligne que les plans que l'OTAN a conçus à l'égard de la Méditerranée sont "étroitement liés à l'orientation générale de cette organisation vers l'aggravation de la tension internationale et l'augmentation des activités sur ses différents flancs, surtout maintenant après l'échec de ses projets contre les pays socialistes de l'Europe centrale".

Position israélienne plus souple

TEL-AVIV, Israël (AFP) — Le gouvernement israélien, tout en restant fidèle au principe des négociations directes, serait désormais prêt à négocier le problème des frontières avec ses voisins arabes, par l'intermédiaire du Dr Gumar Jarring, représentant de M. Thant au Moyen-Orient, à condition que ces négociations mènent à une véritable paix signée et non à quelque état de non-belligérance. Telle serait, selon la plupart des commentateurs de la presse israélienne, la décision adoptée, dimanche, au cours de la dernière réunion du gouvernement à Jérusalem. Jusqu'à présent, Israël ne voulait discuter de ses frontières que dans le cadre de négociations directes avec les Etats arabes.

Mais le gouvernement aurait estimé que les deux tâches les plus urgentes consistaient à :

FAITS divers

Réclamation de \$250,000 pour l'amputation des deux jambes par un train

par Jean DENECHAUD
L'accident survenu en mai dernier sur la voie du Pacifique canadien, à Côte Saint-Luc, et qui a coûté à la jeune Lorraine Mary Foley ses deux jambes, a eu des repercussions en Cour supérieure.

Le père de cette dernière, M. Patrick Foley, a fait enregistrer au greffe de la Cour supérieure, une poursuite en dommages de \$250,000 contre la compagnie de chemin de fer et la municipalité.

Il allégué dans sa procédure qu'il n'existe aucune clôture près des voies, spécialement à l'endroit où l'accident s'est produit. Par suite de ce manque de précaution, les piétons et surtout les écoliers, alors qu'ils y a quatre écoles aux environs, traversent les voies à titre de raccourci.

Il n'y a pas de viaduc de la rue Westminster aussi loin à l'est que la rue Cavendish.

Quant à la ville de Côte Saint-Luc, elle a reconnu le danger que comportait le piège de laisser les gens traverser les voies, mais elle a négligé de prendre des mesures pour les protéger.

Au moment de l'accident, la jeune Lorraine Foley revenait de son dîner et se rendait à l'école en outre de plusieurs compagnes. Sans réaliser la nature du danger qu'elle encourrait elle tenta de monter dans un train, au moment où celui-ci se mit en marche. Elle

Accusés d'un hold-up dans une Caisse populaire

Deux individus appréhendés peu après un vol à main armée de \$9,585 commis à la Caisse populaire de Saint-Martin, vendredi soir dernier, ont comparu devant le juge Jean Teller, hier après-midi, sous des accusations de vol à main armée, vol d'auto, conspiration, possession d'armes et port de déguisement.

On sait que c'est à la suite d'un appel anonyme révélant qu'un crime du même genre était à se commettre dans un autre établissement bancaire que la police de Laval avait dépeché des voitures à Saint-Martin pour tendre une souricière à ces deux lascars qui ne se doutaient apparemment de rien.

Devant la cour, les prévenus, Roland Paquin, 25 ans, et Jean-Claude Plante, 26 ans, ont toutefois nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été reportée à mardi prochain.

Sans réclamer des cautionnements, leur avocat a toutefois demandé pour eux la permission de téléphoner. Mais le procureur de la police de Laval, M. Jacques Bertrand, s'y est opposé pour des raisons sérieuses, a-t-il dit.

Finalement, le tribunal a décidé que les accusés pourraient se servir de l'appareil de M. Bell, mais seulement sous surveillance policière.

L'Allemagne construit un réacteur lilliputien pour l'espace sidéral

Les recherches effectuées dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'atome ont enregistré des progrès considérables en République fédérale au cours des dernières années. Après la découverte en 1938 par les savants allemands, les professeurs Hahn et Strassmann, de la fission de l'uranium, la recherche nucléaire allemande a été interrompue par la guerre. Il ne fait plus aucun doute toutefois qu'elle a réussi à rattraper son retard et que l'industrie nucléaire allemande est aujourd'hui compétitive sur le plan international, comme en témoignent surtout les remarquables réalisations dans le domaine des réacteurs atomiques, conçus pour les centrales d'électricité et qui sont destinées à couvrir les besoins énergétiques croissants d'une des plus grandes nations industrielles du monde.

Un complément indispensable

Selon les évaluations actuelles, un tiers environ des besoins en électricité pourront être couverts dès 1969 par l'énergie produite par les centrales nucléaires. On a calculé que l'électricité d'origine nucléaire sera meilleur marché que celle obtenue à partir des sources d'énergie classiques comme le charbon, le pétrole et les ressources hydrauliques.

La miniaturisation

Le plus récent projet de la recherche nucléaire appliquée en République fédérale concerne un réacteur destiné aux voyages dans l'espace. Il a été notamment conçu pour fournir de l'énergie aux satellites de télécommunications pour la transmission en direct d'émissions (télévisées). Le cœur du réacteur mesure 45 cm de haut et possède un diamètre de 35 cm. Ce mini-réacteur (voir photo) qui est plus petit qu'un réfrigérateur ne pèse que 1,2 kilo et fournira 20 à 60 kilowatts d'électricité. Pour obtenir la même puissance avec les moyens classiques en utilisant l'énergie du soleil, il faudrait fabriquer des piles solaires qui atteignent les dimensions d'un terrain de football!

Un groupe d'entreprises industrielles allemandes enverra le réacteur avant 1969.

La roulette russe aurait fait une autre victime

JONQUIERE (PC) — La Sûreté du Québec poursuit présentement son enquête sur le mort d'un jeune homme de 23 ans, Gaetan Gagnon, de Jonquière, tué hier d'une balle à la tête.

Selon les premières constatations, Gagnon se serait enlevé la vie en jouant à la roulette russe. La police précise qu'il a eu le crâne fracassé par une balle de calibre .32.

Une enquête du coroner aura lieu sous peu en rapport avec cette affaire.

Tués dans un dérapage

SCHIEFFERVILLE (PCF) — Un mineur de Schefferville, M. Richard Boivin, 30 ans, a perdu la vie dans un accident de la route, hier matin, à Schefferville.

Il avait pris place dans une auto conduite par M. Roger Marin lorsque l'accident est survenu.

M. Marin aurait apparemment perdu la maîtrise de son volant au moment où il rivalisait de vitesse avec le conducteur d'une autre automobile, sur la route conduisant de Schefferville à la mine.

Deux autos et un tracteur: un mort

Un jeune homme de 24 ans, dont l'identité ne peut être divulguée, sa famille n'ayant pas encore été avisée, a été tué, vers 7 h. 15 hier soir, dans un accident impliquant deux autos et un tracteur, sur la route no 3, à Nicolet-Sud. Deux autres personnes ont été blessées dans l'accident.

Trouvé mort dans son auto

Les restes mortels d'un citoyen de Laprairie ont été transportés hier soir à la morgue de Québec pour une autopsie.

M. Albert Doiron, 50 ans, du 540 rue Godin, à Laprairie, a été trouvé sans vie dans son automobile par un compagnon, hier matin, au lac Dubé, à 20 milles au sud de Restigouche, en Gaspésie.

M. Doiron et son compa-

succombe à Un vieillard ses blessures

Un vieillard de 77 ans, M. Ferdinand Hémond, du 3050 ouest, rue Saint-Jacques, a succombé, vers 7 h. hier soir, à l'hôpital Général, aux blessures subies un peu plus tôt dans une collision frontale de deux autos survenue à l'angle des rues Sainte-Cunégonde et Charlevoix, dans le quartier Saint-Henri. Deux autres personnes avaient été blessées dans cet accident.

Tués dans une collision

Un homme de 41 ans, M. Auguste Gagnon, du 15 rue d'Epinal, à Lorraine, a été tué, vers 10 h. 05 hier soir, dans la collision de deux autos sur la route no 11, à Sainte-Thérèse, à quelques milles de chez lui.

Pharmacie dévalisée

Un individu, qui simulait être armé d'un revolver, s'est emparé, vers 10 h. hier soir, du contenu de la caisse de la pharmacie Rioux, au 2222 est, la fuite à pied.

Nouveaux comptables généraux licenciés

L'Association des Comptables Généraux Licenciés de la Province de Québec annonce les résultats suivants des examens de reprise du mois d'août:

Première année
Montréal: Beauré, Gilles; Tourigny, Ronald; Yearwood, Desmond.
Québec: Blanchette, Jean; Vaillancourt, René.
Hull: Seguin, Claude.
Rouyn-Noranda: Simard, Jean-Pierre.

Deuxième année
Montréal: Diotte, Roch; Ezri, Roland; McCann, Gordon; Nadeau, Gilles; Yearwood, Desmond.
Québec: Groleau, Michel.
Baie-Comeau: Gauthier, Marc.
Sept-Îles: Maloney, J. Marc.

Troisième année
Montréal: Aubin, Normand; Farnham, Lunéau, J.-B.
Hull: Youssef, Y. I.
Sept-Îles: Lapointe, Antoine.
Quatrième année
Montréal: Armes, S. Y.; Gastonguay, Cyprien; Yip, S. P.
Val D'Or: Julien, Léo-Paul.

Encan public de vieilles "bagnoles"

Il y aura demain une vente par encan public de quelque 125 bagnoles sur l'emplacement de la fourrière municipale, à 1,700, rue Sauvé. La vente se fera par l'entremise de la division de la récupération du service des achats et magasins, division dont M. Emile Quertin est le surintendant.

Fermeture d'HemisFair

SAN ANTONIO, Texas (AP) — Plus de 121,000 visiteurs ont afflué dimanche à HemisFair pour voir l'exposition avant qu'elle ne prenne fin à minuit. A 8 h. dimanche soir, 121,850 personnes avaient franchi les portes d'HemisFair. Ce chiffre dépasse le record de 100,497 établi le 25 août et porte le nombre total des visiteurs à 6,384,462, bien au-dessus du nombre prévu de 7,200,000. L'exposition doit rouvrir au public lundi prochain sous le nom d'essai de FiestaLand. La ville prévoit de maintenir l'exposition comme un parc d'amusement.

Laval décernera trois doctorats honorifiques

QUÉBEC (PC) — L'Université Laval de Québec remettra des doctorats honorifiques à MM. Geoffrey C. Andrew, Jean-Charles Bonenfant et François Perroux, le samedi 19 octobre, dans le cadre de sa cérémonie de collation des grades.

M. Andrew, directeur administratif de l'Association des Universités et Collèges du Canada, recevra un doctorat en lettres; M. Bonenfant — directeur de la Bibliothèque de la Législature de la province de Québec, en obtiendra un en droit, tandis que M. Perroux, professeur au Collège de Fran-

Toronto: deux hôpitaux prêts à pratiquer sous peu une greffe du coeur

TORONTO (UPI) — Deux hôpitaux de Toronto sont maintenant en mesure de pratiquer des greffes du coeur et une de ces interventions pourrait avoir lieu incessamment dans l'une ou l'autre de ces institutions.

Les cinq premières greffes du coeur au Canada ont toutes été pratiquées à l'Institut de cardiologie de Montréal par le Dr Pierre Grondin et ses assistants.

Le Toronto Western Hospital a formé à cette fin une équipe de 20 chirurgiens mais cette institution n'a pas encore trouvé un donneur "idéal" pour les nombreux patients qui attendent l'intervention. L'équipe est sous la direction du Dr Donald Wilson, directeur du département de chirurgie cardio-vasculaire.

Au Toronto General Hospital, deux patients pourraient recevoir une greffe du coeur mais leur cas a été remis à l'étude. Le groupe de chirurgiens, dans cette institution, est sous la direction du Dr Alan Trimble, qui a récemment rendu visite au Dr Grondin.

Deux autres hôpitaux torontois, le St. Michaels et The Hospital for Sick Children, seraient également en mesure de pratiquer des greffes.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS
Des soumissions cachetées, adressées au Gérant, Services administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue DeLormier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR CHANGEMENTS DE BOUVIÈRES ET NOUVEAUX CONTRÔLES — BUREAU FEDERAL — JOLLETTE, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 23 octobre 1968.
On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631, avenue DeLormier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au bureau de poste de Jollette, P.Q.
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et l'aites en conformité des conditions qui y sont stipulées. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Maurice J. Vaive
Gérant
Services administratifs

LA CORPORATION FONCIÈRE DE MONTREAL
Aux détenteurs de débiteurs série "D" 6 1/2% 1er février 1969
AVIS DE DEFAULT
La Corporation Foncière de Montréal est en défaut aux termes de son acte de fiducie en faveur de Compagnie de Fiducie Nord-Américaine en sa qualité de fiduciaire.
Les détenteurs de débiteurs au porteur sont donc priés de les immatriculer au bureau du fiduciaire.
Montréal, ce 24e jour de septembre 1968.
Compagnie de Fiducie Nord-Américaine, Fiduciaire.
1 place Ville-Marie, Montréal 2, P.Q.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS
Des soumissions cachetées, adressées au Gérant, Services administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue DeLormier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR NOUVEAU COMPTOIR DE RÉCEPTION — EDL P.T.C.E. ASSURANCE CHOMAGE — 1441, RUE ST-URBAIN — MONTREAL, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 30 octobre 1968.
On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631, avenue DeLormier, Montréal 24, P.Q.
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et l'aites en conformité des conditions qui y sont stipulées. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Maurice J. Vaive
Gérant
Services administratifs

VILLE DE MONTRÉAL
EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX
FONDS DE PENSION, VACANCES, CONGES DE MALADIE, ASSURANCE-MALADIE, ASSURANCE-VIE.

ANALYSTE DE L'ÉQUIPEMENT GRADE 2 — Centre de l'informatique—hommes ou femmes—
Traitements jusqu'à \$10,475.
Effectuer les études nécessaires sur l'équipement de traitement automatique des données incluant l'analyse des besoins en équipement, les études économiques, la préparation des cahiers des charges, l'analyse des soumissions des manufacturiers et la surveillance lors de l'installation.
Posséder un diplôme universitaire et de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse et de programmation. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

BIBLIOTHECAIRE — hommes ou femmes —
Traitements initiaux: \$6,160. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,995.
Il y a actuellement des postes à combler à la bibliothèque municipale (section des enfants) et un autre au service d'urbanisme.
Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue.

CHEF ANALYSTE (Traitement des données administratives) — Centre de l'informatique —
Traitements jusqu'à \$16,000.
Planification, coordination, direction et surveillance générale de toutes les activités se rapportant au traitement des données administratives.
Posséder un grade universitaire et de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.) ou être membre d'une association professionnelle reconnue. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
Plusieurs années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans des travaux jugés pertinents aux devoirs de la fonction. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

CHEF DE SECTION (Études sur l'équipement) — Centre de l'informatique — hommes —
Traitements jusqu'à \$13,290.
Coordonner, organiser et surveiller les activités relatives aux études sur l'équipement pour le traitement automatique des données ainsi que sur l'équipement de bureau.
Posséder un grade universitaire d'une institution reconnue et, de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse de l'équipement pour le traitement automatique des données, des systèmes d'exploitation et de l'équipement de bureau. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

CHEF DE SECTION (Travaux de normalisation) — Centre de l'informatique — hommes ou femmes —
Traitements jusqu'à \$12,530.
Effectuer des travaux comportant la coordination, la direction et la surveillance des activités relatives aux normes et aux systèmes de programmation.
Posséder un grade universitaire ou détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
Un certain nombre d'années d'expérience au niveau de la surveillance dans un des domaines d'activités en informatique et, de préférence, quelque expérience en programmation et en normalisation. Posséder une bonne connaissance des mathématiques et de la statistique. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COMMIS GRADE 2 — Service de la Police — hommes —
Traitements initiaux: \$3,875. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,300.
Être citoyen canadien et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Connaître la dactylographie.
Quelques années d'expérience dans un travail de bureau. Date limite d'inscription: 14 octobre 1968.

CONSEILLER DU TOURISME (Office municipal du tourisme) — hommes —
Traitements initiaux: \$7,780. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,080.
Conseiller et guider les différentes catégories de visiteurs qui viennent à Montréal. Préparer des études relatives au domaine du tourisme. Rédiger des textes anglais publiés par l'office.
Posséder un grade universitaire et avoir suivi des cours de tourisme ou de relations extérieures d'une institution reconnue. Quelques années d'expérience dans le domaine du tourisme, des relations extérieures ou du journalisme. Posséder une connaissance supérieure de la langue anglaise. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COORDONNATEUR D'ANALYSES (Organisation et méthodes) — Centre de l'informatique —
Traitements jusqu'à \$15,000.
Coordination, direction et surveillance des activités d'un groupe d'analystes affectés aux études d'organisation et méthodes administratives. Détermination des effectifs nécessaires. Consultation avec les représentants autorisés des services municipaux concernant le relevé des systèmes actuels; développement de nouveaux systèmes.
Posséder un grade universitaire compatible avec les devoirs de la fonction; de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
Un certain nombre d'années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans des travaux d'analyse et de développement de structures et de méthodes administratives.

COORDONNATEUR D'ANALYSES (Recherche opérationnelle) — Centre de l'informatique—
Traitements jusqu'à \$15,000.
Coordination, direction et surveillance des activités d'un groupe d'analystes affectés à la recherche opérationnelle et au traitement des données scientifiques. Détermination des effectifs nécessaires. Développement, vérification et utilisation de modèles d'opérations de façon à trouver des solutions faisant appel aux techniques de recherche opérationnelle.
Posséder un grade universitaire compatible avec la fonction; de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Un certain nombre d'années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans le développement de systèmes d'analyse quantitative et de programmation scientifique. Le candidat devra également être versé dans les techniques de recherche opérationnelle, dans les méthodes d'analyse numérique et posséder des connaissances supérieures en mathématiques et en statistique. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

INSPECTEUR (enseignes) — hommes —
Traitements initiaux: \$5,615. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,915.
Visiter des bâtiments et diverses installations, afin d'assurer l'observance des règlements régissant les enseignes ou de recueillir les renseignements nécessaires à l'émission des permis.
Au moins 25 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.
Quelque expérience dans le domaine de la construction. Date limite d'inscription: 22 octobre 1968.

POLICIER —
Traitements initiaux: \$5,000. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,300, après 3 ans de service.
Être citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8"; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque oeil sans verres.

PREPARE AU CONTRÔLE DE LA QUALITE GRADE 2 — Informatique—hommes ou femmes—
Traitements initiaux: \$6,160. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,455.
Assurer la vérification et l'acheminement des documents, contrôler la qualité des travaux aux différentes étapes de la production.
Avoir complété une 11e année d'études.
Quelques années d'expérience dans les domaines relatifs à la production en informatique (autres que la perforation), et de préférence, quelque expérience dans le contrôle de la qualité.

SAUVETEUR — hommes ou femmes —
Traitements initiaux: \$3,875. Augmentations annuelles jusqu'à \$5,220.
Surveillance des baigneurs et entretien d'un bain public.
Au moins 17 ans et avoir complété une 9e année d'études.
De préférence, avoir déjà exercé la fonction de sauveteur. Posséder la médaille de bronze de la Société Royale de Sauvetage.
Date limite d'inscription: 29 octobre 1968.

STENO-SECRETAIRE GRADE 2 (Bureau des Avocats) — (\$5220-56300)
Le traitement initial sera situé dans l'échelle ci-haut mentionnée; augmentations annuelles jusqu'au maximum.
Détenir un baccalauréat-arts. Sont également admises à ce concours les candidates ayant complété une rhétorique ou l'équivalent.
Facilité d'élocution en français et en anglais.
Bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 — Commission du Service civil — examens —
hommes ou femmes —
Traitements initiaux: \$7,780. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,080.
Exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examen, analyses statistiques, validation d'examen, etc.
Posséder le brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes d'une institution reconnue, ou être détenteur d'un baccalauréat en arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
De préférence, quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation ou l'enseignement. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

DEMANDE D'EMPLOI
Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone: 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du Personnel, dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

Lainage ou vinyle à doublure piquée pour garder bien au chaud garçonnets et fillettes, des idées "Little Nugget"...

A. Vinyle à doublure piquée. Col en chinchilla, chapeau assorti, boutonnage lateral. Vert et bleu dans les tailles 2 à 3x, 4 à 6x, 7 à 12 ans.

2 à 3x 4 à 6x 7 à 12
\$26 \$30 \$35

B. Manteau en lainage à doublure piquée, modèle droit, pli creux derrière, garni de chat sauvage. Rouge, beige, 4 à 6x ans. Même modèle beige, tailles 7 à 12 ans.

4 à 6x 7 à 12
\$33 \$35

C. Ensemble pour garçonnet. Manteau plissé au dos, ceinture; pantalon fuseau avec élastique sous le pied. Chapeau assorti. Vinyle de ton ivoire ou cuivre. Tailles 2 à 3x ans.

\$26

D. Manteau en vinyle pour garçonnet, doublure piquée. Droit, pli creux derrière, manches raglan. Chapeau assorti. Marine, brun, tailles 4 à 6x ans.

\$23

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — BEBES : RAYON 430
 FILLETES : RAYON 550

En vente également chez Dupuis pour Elle
 6500 Plaza St-Hubert, Galerie d'Anjou
 chez Dupuis Trois-Rivières



Les "4 jours du manteau" c'est pour papa, maman, et les enfants. Emmenez-les avec vous!
 Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi



DUPUIS



Adolescentes et fillettes s'habillent de laine de "Borg" à longs poils et d'imitation de cuir comme leurs aînées

E. Style Napoléon et confectionné de laine, ce manteau pour adolescentes est le favori des jeunes. Plis arrière, ceinture à la taille, doublure moitié Orlon* et piqué matelassé. Gris, tailles adolescentes 8 à 14 ans.
 *Marque déposée

\$35

F. Borg à poils longs pour emmitoufler une gentille fillette. Ceinture de cuir à la taille et poches coupées, ce manteau est chaud, léger et durable, vendu avec un chapeau assorti. Gris, brun, tailles fillettes 7 à 12 ans.

\$38

G. Imitation de cuir lavable pour fillette. Col Napoléon, glissière devant, poches coupées et bonnet assorti à doublure de peluche. Vert, brun, dans les tailles fillettes 7 à 14 ans.

\$26

H. Manteau à la russe confectionné en simili-cuir; col, poignet et devant du manteau en similmouton. Brun antique, il est coupé dans les tailles pour adolescentes 8 à 14x ans.

\$45

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 550

En vente également chez Dupuis pour Elle
 6500 Plaza St-Hubert, Galerie d'Anjou et
 chez Dupuis Trois-Rivières



Pourquoi pas chez Dupuis...

À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

16 jeunes "renifleurs" se font expliquer les dangers de la colle

par Rose-Anne GIROUX

Être ou ne pas être... sur la même longueur d'ondes! En ce qui concerne les affrontements de générations, voilà, trop brièvement résumée, la question.

Et comme elle se posait hier, en Cour de Bien-être social, alors que 16 jeunes "renifleurs" de colle, dont un "p'tit bout" de 9 ans, devaient se faire comprendre de leurs parents, du

juger Marcel Trahan, et de divers spécialistes appelés à leur faire comprendre les dangers de la colle.

Sauf peut-être pour leurs parents, parfois amers de les voir "en cour", cette

réunion n'avait rien d'un procès, l'usage de la colle n'ayant rien de criminel. Il s'agissait plutôt d'une séance d'information à portée immédiate et future. Ainsi que l'a expliqué le juge

Trahan: "Au lieu de prendre cela avec animosité, vous (parents) devriez être contents que des gens s'intéressent à ces jeunes... Une fois informés des dangers de la colle, ils pour-

ront propager la "bonne nouvelle", c'est-à-dire les faire connaître à leurs compagnons."

Et, le juge Trahan, l'air bienveillant, un peu paternaliste peut-être de de-

mander ensuite à un "renifleur" de 16 ans à la main levée: "Qu'est-ce que tu veux, mon grand garçon?" Le grand garçon (...) voulait savoir ce qui venait d'être dit par les Drs Ber-

nard Péclet et Noël Garneau, respectivement médecin-légiste et psychiatre, à propos des dangers de l'inhalation de colle. Pour ces deux spécialistes Voir RENIFLEURS, page 2

La guerre à la pollution

— Page 13

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Détroit évite l'élimination

— Page 55

DERNIÈRE ÉDITION

10¢

Montréal, mardi 8 octobre 1968 / sainte Brigitte / 84e année, No 235 / 6 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum: 42° / Maximum: 60°

La concentration du pouvoir exécutif au niveau de Bertrand est consacrée

de notre bureau de Québec

Les 1,100 étudiants du CEGEP Lionel-Groulx menacent d'occuper les lieux

Les 1,100 étudiants du CEGEP Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse-de-Blainville, tenaient cet après-midi une assemblée au cours de laquelle ils devaient voter sur une proposition "d'occupation" de l'école. Si la proposition était acceptée, l'occupation du collège devait commencer aujourd'hui même.

Le principe de cette proposition a été accepté, hier soir, au cours d'une assemblée préliminaire, par une centaine d'étudiants.

Au Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Maisonneuve, dans l'est de la métropole, une grande assemblée aura lieu demain. Bien que les étudiants de Maisonneuve soient assez satisfaits de leur sort, a dit un porte-parole, il se pourrait peut-être qu'ils appuient leurs collègues de Sainte-Thérèse. De toute façon, la décision revient à l'assemblée étudiante.

A Valleyfield, les 550 étudiants du CEGEP n'entrevoient pas d'action précise pour le moment car, a dit un porte-parole, le milieu étudiant n'est pas suffisamment préparé.

Mais il se pourrait, a-t-il ajouté, que l'occupation du collège de Sainte-Thérèse, si elle a lieu, précipite les événements.

Les causes du mécontentement à Sainte-Thérèse portent sur la crise des CEGEP, crise dont il a beaucoup été question en fin de semaine au colloque annuel de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Le vice-président du Conseil supérieur de l'éducation, M. David C. Munroe, a alors déclaré que les CEGEP sont toujours très mal préparés pour donner la formation professionnelle aux étudiants du Québec.

Voir ETUDIANTS en page 2

Bellemare annonce des élections partielles

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Des élections partielles seront déclenchées, d'ici quelques semaines, dans les comités de Bagot et Notre-Dame-de-Grâce.

C'est ce qu'a indiqué, ce matin, le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, au cours d'une conversation à bâtons rompus avec des journalistes, laquelle suivait une conférence de presse convoquée pour annoncer la nomination de l'ancien secrétaire général de

la Confédération des syndicats nationaux, M. Robert Sauvé, au poste de sous-ministre adjoint du Travail.

"Nous avons nommé M. Jean-Jacques Bertrand premier ministre du Québec, nous allons avoir un congrès pour la chefferie de l'Union nationale, nous aurons également la reprise de la session avec un programme législatif chargé et nous aurons enfin des élections partielles, tous des événements qui vont illustrer que l'Union nationale

Voir BELLEMARE en page 2



photo René Picard, LA PRESSE

Au moins 20,000 personnes ont attendu, sous la pluie cinglante de l'automne, l'apparition annoncée depuis des semaines. Ces gens de toutes les classes de la société ont passé la journée et une partie de la

nuit à prier ou à chanter des cantiques. Les routes conduisant à Saint-Bruno étaient littéralement bloquées et tous les hôtels étaient remplis.

(Autres photos page 8)

Saint-Bruno: une foule de milliers de personnes ne voit que la pluie!

par Florian BERNARD

et Gilles NORMAND

Il n'y a pas eu d'apparition hier à Saint-Bruno... ni aucun miracle.

Pourtant, quelque 20,000 personnes, dont une centaine d'infirmes en chaises roulantes, ont passé la journée sous la pluie, à réciter des rosaires et à chanter des cantiques, attendant vainement l'intervention céleste.

Cette affaire, de toute évidence grossie démesurément par les "Bérêts Blancs", a attiré des groupes d'aussi loin que Toronto, Edmonton, New York, le Massachusetts, la Pennsylvanie, l'Ohio, le Michigan, le Wisconsin, et la Californie.

Cette affluence sans précédent, à Saint-Bruno, n'a pas été sans causer un remue-ménage sérieux dans toute la région. Les ambulanciers Saint-Jean d'une part, et la police d'autre part, ont passé la soirée à transporter des pèlerins indisposés par la pluie, le froid, et l'attente. Plusieurs

ont perdu connaissance, des enfants se sont égarés, et des gens se sont infligés des blessures légères en tombant sur le terrain détrempé.

Quant à Mme Léo St-Jean, mère d'une famille de 9 enfants, dont trois "voyantes", elle a été transportée à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, vers 8 h 40, après s'être affaïssée, victime semble-t-il, d'une défaillance cardiaque. Plus tard, dans la soirée, les ambulanciers Saint-Jean ont transporté sa fille Manon, qui était en proie à une véritable crise nerveuse.

Des étudiants de Montréal, de Valleyfield et d'ailleurs en sont venus aux prises avec une vingtaine de "Bérêts Blancs" qui leur reprochaient leur attitude désinvolte. Ces étudiants avaient organisé leur propre apparition, à l'aide d'un mannequin représentant la Vierge et de confrères déguisés en curés. C'est au moment où les étudiants psalmodiaient des cantiques irreligieux que quelques "Bérêts Blancs" sont intervenus en colère. L'inci-

dent s'est terminé par des échanges de coups de poing et des yeux amochés.

Pendant ce temps, la foule continuait à prier, sous l'animation des "Bérêts Blancs" qui, du lieu même où l'apparition devait se produire, dirigeaient le déroulement de la "scène". L'un d'eux, micro en

main, transmettait à la foule les directives de la "voyante" Manon. Cette dernière, qui célébrait hier ses 14 ans, a demandé à la foule de prier plus fort: "Car la Vierge va s'éloigner".

Un peu avant 9 heures, la Vierge ne s'étant toujours pas manifestée, la petite Manon a

demandé à la foule, par le truchement du "Bérêt Blanc" qui agissait comme animateur, qu'on éteigne tous les projecteurs. Cette mesure n'a pas pour autant provoqué l'apparition tant attendue. C'est alors que la foule a commencé à se disperser.

Mais les "Bérêts Blancs",

venus de tous les coins de la province, sont demeurés sur les lieux, avec la ferme intention d'y élire domicile durant quelques jours Mme Gilberte Côté-Mercier elle-même a passé une partie de l'après-midi au milieu des siens. Elle a refusé systématiquement, d'ac-

cepter de donner des interviews.

Un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Cabinet britannique précise que les discussions auront pour but de "chercher s'il est possible d'arriver à un règlement mutuellement acceptable du problème rhodésien".

Ce sera la deuxième réunion au sommet des deux chefs de gouvernement depuis le rejet par les "extrémistes" du Cabinet rhodésien de l'accord que MM. Wilson et Smith avaient conclu au début de décembre 1966 à bord du croiseur "Tiger", au large de Gibraltar.

Cet accord devait assurer la prise du pouvoir en Rhodésie, à terme, — dans quinze ou vingt ans — par la majorité africaine de la population (plus de quatre millions contre 230,000 Blancs).

Son rejet avait amené la Grande-Bretagne à demander et obtenir des Nations unies l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

La première, ayant trait au rapport du groupe d'observateurs officiels dont le major-général W.A. MacLroy était membre avec les généraux

Voir "GENOCIDE" en page 2

11 heures aujourd'hui (mardi) pour entendre deux séries de témoignages.

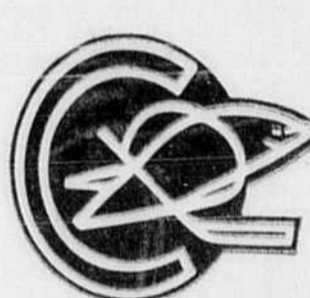
Cette résolution charge le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale (dont les 26 membres étaient nommés en fin de séance hier soir) de tenir sa pre-

mière réunion au plus tard à 11 heures aujourd'hui (mardi) pour entendre deux séries de témoignages.

Le premier, ayant trait au rapport du groupe d'observateurs officiels dont le major-général W.A. MacLroy était membre avec les généraux

Voir "GENOCIDE" en page 2

Voir RENCONTRE en page 3



Les Seals d'Oakland

Nouvelle rencontre Wilson et Smith

LONDRES, (AFP) — Le premier ministre britannique M. Harold Wilson aura une nouvelle "rencontre de la dernière chance", demain, avec le chef du régime rhodésien, M. Ian Smith, à Gibraltar.

Un communiqué publié à l'issue d'une réunion du Cabinet britannique précise que les discussions auront pour but de "chercher s'il est possible d'arriver à un règlement mutuellement acceptable du problème rhodésien".

Ce sera la deuxième réunion au sommet des deux chefs de gouvernement depuis le rejet par les "extrémistes" du Cabinet rhodésien de l'accord que MM. Wilson et Smith avaient conclu au début de décembre 1966 à bord du croiseur "Tiger", au large de Gibraltar.

Cet accord devait assurer la prise du pouvoir en Rhodésie, à terme, — dans quinze ou vingt ans — par la majorité africaine de la population (plus de quatre millions contre 230,000 Blancs).

Son rejet avait amené la Grande-Bretagne à demander et obtenir des Nations unies l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la colonie rebelle. Appliquées sans enthousiasme ou ignorées par la plupart des pays, même africains, et boycottées par l'Afrique du Sud et par le Portugal, ces sanctions n'ont pas atteint leur objectif, qui était la capitulation du régime Smith.

Voir RENCONTRE en page 3

Après avoir visité le camp d'entraînement des Seals d'Oakland, notre chroniqueur de hockey Gilles Terroux se pose une question: "Sur qui comptent-ils pour marquer des buts?". Cette lacune n'ayant pas été éliminée, les Seals sont donc voués à la dernière position pour la deuxième année consécutive. Textes et photos en page 53.

Demain, nous analyserons la situation des Kings de Los Angeles.

SOMMAIRE

- Annonces classées / 38 à 44, 46 à 51
- Arts et Spectacles / 16 à 18
- Bandes dessinées / 59
- Calendrier de la Terre des Hommes / 28
- Courrier "Que faire?" / 27
- Décès, naissances, etc. / 29
- Editorial / 4
- Finance / 34 à 36
- Horoscope / 28
- Informations étrangères / 45
- La bonne table / 21
- Les secrets de polichinelle / 26
- Loisirs et récréation / 59
- "Mot-mystère" / 59
- Mots croisés / 43
- Nouvelles nationales / 13 et 33
- Nouvelles régionales / 37
- Radio et télévision / 14-15
- Sports / 53 à 58 et 60
- Tribunaux / 7
- Vie féminine / 24 à 27
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 28



ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Une autre cause de mécontentement est la possibilité d'une diminution de \$5 millions des prêts-bourses accordés aux étudiants.

En août dernier, les étudiants du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse s'étaient déclarés mécontents de la direction pédagogique de leur institution, la qualifiant d'incompétente.

Un porte-parole de l'Union générale des étudiants du Québec a déclaré, quelques minutes avant le début de l'assemblée des étudiants de Sainte-Thérèse, que l'UGEQ est favorable aux revendications des étudiants et qu'elle est prête à les aider techniquement.

Quant aux moyens que prendront les étudiants de Sainte-Thérèse pour faire valoir leurs revendications, l'UGEQ attend de les connaître avant de les approuver.

"GENOCIDE"

SUITE DE LA PAGE 1

Raab de Suède et Alexander de Grande-Bretagne.

Ces observateurs, on le sait, ont soumis un premier rapport indiquant qu'ils n'ont vu dans les régions visitées ni génocide, ni tentative de génocide.

La deuxième série de témoignages se rattachera à la visite personnelle de deux députés de l'opposition au Biafra, MM. Andrew Brewin (NPD) et David MacDonald (PC).

Ces deux députés, à l'issue d'un voyage de 36 heures en territoire biafrais, contredisent catégoriquement le rapport des "trois généraux" et affirment que le gouvernement fédéral du Nigeria se rend coupable de génocide à l'égard des rebelles ibos.

La résolution Stanfield-Baldwyn, à laquelle le premier ministre Trudeau, au nom du gouvernement, n'a pas fait objection, demande au comité de faire rapport de ses conclusions dans les meilleurs délais.

Au cours de son intervention sur la résolution, le premier ministre a toutefois fait remarquer que le comité devrait entendre le témoignage du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui, actuellement aux Nations unies, multiplie les démarches auprès des pays-membres, afin d'aider, via la diplomatie internationale, la cause des Biafrais.

M. Trudeau proposait également que la demande de crédits supplémentaires pour le ministère des Affaires extérieures soit, plutôt qu'à la chambre, référée au comité permanent.

Cette proposition était plus tard agréée par l'opposition. Prenant la parole au nom des néo-démocrates, M. David Lewis s'est dit heureux de voir la résolution Stanfield-Baldwyn adoptée à l'unanimité, mais a formulé la crainte que les discussions au sein du comité permanent ne s'éternisent pendant que la tragédie biafraise se poursuit de plus belle.

Et il déclarait: "M. le président, je crois que le Parlement manquerait gravement à son devoir et que la population même du Canada manquerait à son devoir si nous attendions que le comité fasse rapport avant d'agir et je demande instamment au gouvernement et à la chambre de ne pas permettre que le transfert de la question biafraise à ce comité ne devienne le prétexte de l'inaction, pendant une, deux ou même trois semaines".

Soulignant l'urgence de la situation, le leader NPD s'est dit d'avoir que le gouvernement devrait dès maintenant prêter des avions "Hercules" ou poser des gestes de ce genre dans l'immédiat, sans attendre le résultat des délibérations au sein du comité permanent.

Le comité des Affaires extérieures a tenu sa première séance à 9 h 30 ce matin, pour élaborer son programme et dresser l'horaire des témoignages qu'il recevra. Les députés Brewin et MacDonald sont allés rencontrer M. Sharp à New York et pourront vraisemblablement comparaître devant le comité des demain.

BELLEMARE

SUITE DE LA PAGE 1

est capable de se remettre de tragédies comme celle qu'elle vient de vivre", a dit M. Bellemare.

M. Bellemare a refusé cependant de préciser si une date a été choisie pour la tenue des élections. Il s'est limité à laisser entendre que celles-ci seront prochaines et précéderont le congrès pour la chefferie de l'Union nationale.

Le comité de Bagot est devenu vacant il y a deux semaines par suite de la disparition soudaine du premier ministre Daniel Johnson.

Quant au comité de Notre-Dame-de-Grâce, il n'est plus représenté à l'Assemblée législative depuis le départ de M. Eric Kierans pour la scène fédérale.

Dans les milieux parlementaires, plusieurs observateurs politiques désignent l'actuel ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, comme le candidat possible de l'Union nationale dans le comité de Bagot.

M. Cardinal, que l'on décrit comme le dauphin de l'Union nationale, est représentant de la circonscription de Rougemont au Conseil législatif. Son absence à l'Assemblée législative a été maintes fois critiquée par les députés de l'Opposition.

Au sujet des élections dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Bellemare a indiqué que l'Union nationale a en vue un candidat de langue anglaise dont la candidature réservera des surprises à la plupart des observateurs politiques.

M. Bellemare a même dit que l'Union nationale est assurée de la victoire dans ce comité et il s'est permis de parler à ce sujet avec un journaliste qui ne partageait pas ses opinions.

Le comité de Notre-Dame-de-Grâce est reconnu comme un bastion libéral et la plupart des observateurs politiques s'accordaient pour dire qu'il y a quelques mois qu'advenant des élections partielles l'Union nationale y subirait une défaite.

Quant à la nomination de M. Sauvé, M. Bellemare a précisé qu'elle vient compléter la reorganisation de son ministère commencée il y a déjà plusieurs mois.

M. Sauvé, qui est âgé de 37 ans, était depuis le 1er mars dernier directeur associé du Centre des relations industrielles de l'université McGill et professeur de droit ouvrier à la faculté de droit de cette université.

M. Sauvé devient le troisième sous-ministre adjoint au ministère du Travail. Il s'occupera plus particulièrement de la préparation de la législation du ministère et des questions fédérales-provinciales.

"RENIFLEURS"

SUITE DE LA PAGE 1

tes, qui se sont expliqués en des termes parfois scientifiques, mais toujours compréhensibles après coup, il ne fait aucun doute que l'habitude de la colle laisse des séquelles graves, très graves même, sur l'organisme. Pour ceux qui ont la comparaison facile et aiment dire que l'habitude de la colle n'est pas pire que celle, plus adulte (!) de l'alcool, le Dr Peclat a dit: "J'aime mieux prendre un verre de scotch qu'un verre de tétrachlorure de carbone".

Les matières grasses du cerveau

Il avait auparavant expliqué que la colle contient un solvant, la tétrachlorure de carbone qui, comme dans le nettoyage à sec, détruit les matières grasses... les matières grasses du cerveau.

Quant au Dr Garneau, il a enchaîné en disant qu'une fois détruites les cellules et substances organiques du cerveau ne se reproduisent pas. Contrairement, par exemple, aux cellules sanguines. "C'est là, a-t-il souligné, le plus grand danger des substances volatiles de cette sorte-là. Vouloir évaluer le seuil limite d'inhalation, la quantité de colle que cela prend avant que cela devienne dangereux équivaut, selon lui, à boire de l'eau de Javel pour voir si c'est toxique".

Si les jeunes furent impressionnés par ces propos, cela ne parut pas trop. Ce qui parut, toutefois, fut leur embêtement. D'abord, leur embêtement à répondre à "la" question: pourquoi la colle? Ensuite, celui que leur causèrent les réflexes d'auto-défense de leurs parents qui, à force de ne pas s'expliquer les jeux de leurs enfants, finirent par trouver toutes sortes de réponses.

"C'est cela, vous devriez leur dire de ne plus se tenir ensemble!" Ils n'ont aucun endroit où se réunir: la commission scolaire les disperse partout... On a tout essayé!"

Au cours de ces tentatives d'explications données par les parents, l'une des adolescentes présentes a cru bon de se tourner vers sa mère et de lui signifier (à voix basse) de se taire...



Droits réservés

Biafra: tuerie préméditée par des soldats nigériens

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE 1

Aujourd'hui, M. Ian Smith, en dépit de ses difficultés — il a dû faire appel aux forces sud-africaines pour combattre les commandos nationalistes africains qui mènent des opérations de guérilla en Rhodésie — peut négocier à partir d'une position de force. Il s'est récemment débarrassé de ses collègues les plus "ultra" et a réussi à retarder l'adoption immédiate d'une politique de développement séparé des races, analogue à la politique sud-africaine d'"apartheid".

La position de M. Wilson paraît aujourd'hui plus faible qu'en 1966: il y a quelques jours seulement, le congrès annuel travailliste avait rejeté toute idée de négociations qui ne soient fondées sur l'application des "six principes" prévoyant, en substance, l'accession rapide des Africains au pouvoir politique.

M. Wilson s'est en outre engagé vis-à-vis du Commonwealth à ne pas accorder l'indépendance légale à la Rhodésie avant l'accession au pouvoir de la majorité. Toutefois, un règlement, même très imparfait, serait acceptable pour la grande majorité des Britanniques, à condition qu'il écarte le spectre de l'apartheid et donne certaines garanties aux Africains. S'il obtient de M. Smith la promesse d'abréger la période de transition avant l'instauration d'un gouvernement africain, M. Wilson compte surmonter les difficultés au sein de son parti et par-

Nouvel évêque de Gaspé

OTTAWA. (PC) — Le délégué apostolique au Canada annonce que le pape Paul VI vient de nommer l'abbé Gilles Quellet, de la Société des missions étrangères du Québec, évêque de Gaspé.

Le titulaire est président des Oeuvres pontificales missionnaires au pays. Avant d'occuper ce poste, il avait été supérieur de sa communauté, de 1958 à 1967.

Coup d'Etat manqué en Irak?

BEYROUTH, Liban (AFP) — Aucune confirmation ni démenti n'a été donné jusqu'à présent de Bagdad aux nouvelles publiées hors d'Irak sur une tentative de coup d'Etat qui aurait été déjouée à la fin de septembre dernier.

Ces nouvelles, auxquelles la presse libanaise a donné la vedette hier matin, font état de l'arrestation des conspirateurs, dont les plus importantes seraient deux officiers supérieurs, les généraux Abdel Al Raoui et Aref Abdel Razak, tous deux adversaires du régime baassiste qui a pris le pouvoir en Irak le 17 juillet 1968.

C'est la première fois que l'on parle avec insistance d'un complot dirigé contre le général Ahmed Hassan Al Bakr, chef de l'Etat, et ses partisans du Baas, notamment une large amnistie aux prisonniers politiques. Les observateurs estiment que le refus des baassistes irakiens de faire participer à d'autres tentatives de représentants d'autres tendances pourrait être que des principales raisons du mécontentement des conspirateurs.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

Le nouveau secrétaire général de l'exécutif sera directement responsable au premier ministre et à son exécutif. Il groupera sous ses ordres les différents conseillers spéciaux attachés au Conseil exécutif et son action s'étendra également aux différents comités du cabinet provincial.

En quelque sorte, selon M. Bertrand, la nouvelle fonction créée au sein du cabinet peut être comparée à celle que remplit au gouvernement fédéral le secrétaire ou le greffier du Conseil privé.

M. Chouinard aura pour principal rôle de coordonner le travail des principaux comités du cabinet, de planifier le travail du cabinet afin d'éviter que, comme cela s'est produit jusqu'ici, tout aboutisse directement sur le bureau du premier ministre.

le TEMPS qu'il fera

Beau temps d'automne

La région de Montréal sera sous régime anticyclonique au cours des prochains jours ce qui permettra aux Montréalais de jouir des premières véritables belles journées automnales avec des températures chevauchant la normale.

Le centre de la zone de haute pression se situait ce matin au-dessus du lac Érié et se déplaçait très lentement vers l'est. Aujourd'hui, le ciel devait se dégager graduellement et le soleil devait prendre place au cours de l'après-midi, contribuant à faire grimper le thermomètre vers un maximum de 60 degrés.

La nuit prochaine, sous un ciel clair et avec un magnifique clair de lune, le minimum ne devrait pas se situer plus bas que 45 degrés.

Demain le temps devrait être généralement ensoleillé. Le maximum devrait de nouveau atteindre et même dépasser les 60 degrés. Les vents seront pratiquement nuls.

Comme les météorologistes ne notent présentement aucune perturbation majeure en vue, ce temps magnifique pourrait peut-être se poursuivre pendant quelque temps.

Le 8 octobre 1957, l'observatoire de l'aéroport de Dorval enregistrait un maximum record de 72 degrés. Et, si l'on veut aller plus loin, en 1879, à McGill, on enregistrait un maximum de 75,5 degrés au centre de Montréal.

FOULE

SUITE DE LA PAGE 1

cordier toute entrevue aux journalistes.

Plus loquace fut le père Jean-de-la-Trinité, supérieur du monastère des Apôtres de l'Amour Infini, de Saint-Jovite, dans les Laurentides.

Vers midi, le père Jean affirmait aux journalistes sa conviction que la Vierge apparaîtrait ce soir là, mais que seules les "voyantes" la verraient. "Il se passe de si graves choses à notre époque. C'est pour cela que la Vierge va apparaître", de souligner le religieux. Plus tard, en fin d'après-midi, il participait à une vive algarrade avec des visiteurs qui ne partageaient pas ses vues.

Tard hier soir, les routes conduisant à Saint-Bruno étaient encore achalandées et des centaines de personnes demeuraient sur les lieux.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 45

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 45

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: le ciel se dégagera ce matin. Le reste de la journée et mercredi ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal et Ottawa, 60 et 45, St-Agathe, 55 et 35.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques périodes ensoleillées et un peu plus chaud aujourd'hui. Généralement nuageux mercredi avec quelques averses dans la soirée. Vents légers aujourd'hui et minimum cette nuit à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 50 et 35, Témiscamingue, 50 et 40.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice, Lac-St-Jean, Bas-Caraïbe et Rimouski: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Moins frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec et la Tuque, 55 et 40, Sherbrooke, 60 et 40, Châteauguay, 55 et 35, Bas-Caraïbe, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 50 et 35.

Régions de Gaspé et Sept-Îles: nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Généralement ensoleillé mercredi. Peu de changement dans les températures.

VOUS DEMENAGEZ à OTTAWA TORONTO ou KITCHENER? Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison. écrivez à COSTAIN ESTATES LTD. 3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

BAINS TURCS COLONIAL Tél. 842-0094 3945, av. Colisée - Stationnement gratuit

La Banque de Commerce vous recommande les nouvelles obligations d'épargne du Canada. Pourquoi? Parce qu'elles rapportent du 6.75%!

Une seule fois dans le passé, soit au début de cette année, les obligations d'épargne du Canada ont rapporté un intérêt plus élevé. En effet, le taux d'intérêt moyen de la présente émission est de 6.75%. Si vous n'avez pas d'argent comptant, la Banque de Commerce peut, au moyen d'un plan de versements automatiques, déduire mensuellement un montant de votre compte en banque. De plus, nous pouvons garder vos certificats en dépôt dans un de nos coffrets de sûreté. N'attendez pas. Vous avez jusqu'au 15 novembre pour acheter ces obligations sans intérêt couru. C'est avec enthousiasme que la Banque de Commerce invite ses clients désireux de placer leur argent à acheter ces obligations d'épargne. En effet, ce taux élevé de 6.75% est presque sans précédent. Des coupures de \$50 à \$25,000 sont actuellement en vente dans les 1400 succursales de la Banque de Commerce. Laissez donc la Banque de Commerce vous aider à faire de l'argent, presque sans effort.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

TOUS LES SOIRS DINER & DANSER Au son de la musique romantique de CLAUDETTE AUCHU ET DU TRIO FRANK ANGELINI BUFFET CHAUD ou FROID CANADIEN ou CHINOIS Tout ce que vous pouvez manger \$4.00 par personne \$2.50 enfants moins de 12 ans BILL WONG'S 999 DÉCARIE BLVD. Réservations 731-3202

êtes-vous préparé pour Para elle s'en vient demain

L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre à la Sûreté du Québec

L'assistant-directeur de la police de Montréal, M. Maurice Saint-Pierre, doit être incessamment nommé assistant-directeur de la Sûreté provinciale du Québec.

A la police de Montréal, on n'a pas voulu confirmer cette nouvelle, "qui n'est pas officielle".

Toutefois, on croit savoir qu'il assumera ses nouvelles fonctions le 15 octobre.

M. Saint-Pierre serait le deuxième officier de police de Montréal, après M. Robert lui-même, à être nommé à un poste directeur de la Sûreté du Québec. On croit que ce choix aurait été fait sur la recommandation de M. Adrien Robert.

M. Saint-Pierre est entré au Service de la police de Montréal il y a déjà 27 ans. D'abord assigné à la circulation, il a été nommé



L'assistant-directeur Maurice Saint-Pierre

La SQ n'avait pas donné la bonne photo

La Sûreté du Québec a révélé hier qu'une erreur s'est glissée dans l'identification de l'un des criminels les plus recherchés dont la liste a été remise la semaine dernière.

Le chef divisionnaire du Bureau des recherches criminelles à la SQ, l'inspecteur Fernand DeMiffonis, a signalé que l'erreur avait été commise dans la publication de la photo du sixième criminel le plus recherché, Arthur-André Pinsonneault. Ce dernier est recherché pour un vol à main armée perpétré le 17 mai dernier.

L'inspecteur DeMiffonis a révélé que l'on avait émis la photographie d'un autre Arthur Pinsonneault qui a déjà purgé une peine de prison, mais qui est maintenant réhabilité et que la police n'a aucune raison d'enquêter.



Arthur-André Pinsonneault

Pas de gaz Mace "pour le moment"

Le Service de la police de Montréal a nié hier qu'il soit "question pour le moment" d'utiliser le gaz Mace en cas de manifestation.

«Apportant quelques précisions à la suite des articles parus dans les journaux au sujet de "l'escouade anti-émeutes" dont la formation se voit maintenant terminée, le "cabinet du directeur, M. Jean-Paul Gilbert, a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une "escouade anti-émeutes", mais d'une "unité mobile" composée de 106 policiers et d'une force de réserve de 90 hommes.

«Il s'agit, explique le Service de police, d'une section spécialisée en ce sens que ses membres recevront régulièrement des renseignements sur la situation criminelle en général dans la ville et qu'ils seront continuellement en situation d'intervenir pour prêter main-forte aux policiers dans différents secteurs. Ainsi, la fonction de l'unité mobile en est une de "surveillance" ou de "patrouille".

On sait que les journaux avaient parlé d'une escouade forte de 180 hommes, et dont la tâche principale consisterait à intervenir en cas de manifestation, de grève, de désordre public, etc.

Lafliche ne sera plus sous la tutelle de la Commission municipale du Québec

par Claude MASSON

La ville de Lafliche, plus que jamais auparavant, célébrera avec éclat l'anniversaire, le 11 novembre prochain.

Et pour cause. Cette municipalité de la rive sud sera alors "libérée" de la tutelle de la Commission municipale du Québec sous laquelle elle était placée depuis plus de quatre ans.

L'organisme gouvernemental a décidé de se retirer de Lafliche parce que la situation

administrative et financière de cette ville de 13.900 âmes est redevenue normale.

C'est depuis le 24 juillet 1964, alors que le maire Alexandre Girard guidait les destinées de la municipalité, que Lafliche est sous le contrôle de la Commission municipale. Cette décision de Québec faisait suite à un jugement de la Cour supérieure déclarant la municipalité en défaut parce qu'elle ne rencontrait pas le paiement du capital et des in-

térêts sur des emprunts qu'elle avait contractés.

La résolution adoptée par les membres de la Commission municipale, le 1er octobre dernier, souligne qu'il n'y a plus lieu de considérer ladite corporation municipale en défaut. Il a donc été décidé de lever la tutelle à compter du 11 novembre.

Le maire, M. Gérard Philips, a annoncé la bonne nouvelle au cours de l'assemblée mensuelle du conseil, en rendant

publique la lettre de la Commission municipale.

La décision de Québec aura sûrement de s répercussions sur le résultat de l'élection municipale qui aura lieu le 3 novembre prochain à Lafliche. Le maire Philips sollicite un second mandat. Il aura comme adversaire M. Gaston Gobeil, actuellement conseiller municipal qui a été élu avec l'équipe de M. Philips.

Dans son programme électoral, M. Gobeil avait placé comme une priorité la disparition

de la tutelle. La veille de l'annonce du retrait de la Commission municipale, il avait répété son intention de se consacrer à cette tâche.

«Nos adversaires devront se trouver d'autres choses», a déclaré sur un ton sarcastique le conseiller Lorenzo Carbonneau, à l'adresse de M. Gobeil.

Mais ce dernier a repris aussitôt en déclarant que la Commission avait choisi le 11 novembre, soit environ une semaine après les élections et que c'était là un geste très significatif. Le conseiller Ernest Trudel, partisan de M. Gobeil, a poursuivi: «Ils ont peut-être déjà une petite idée de ceux qui seront élus».

Au 31 décembre 1964, soit cinq mois après la mise en tutelle, le budget de Lafliche présentait un déficit accumulé de \$486.000 alors qu'au 31 décembre dernier, le budget présentait un surplus accumulé de \$22.165.

Trois causes principales ont permis d'améliorer sensiblement la situation financière de la municipalité: une administration municipale plus compétente, une meilleure perception des taxes et la répartition sur plusieurs années d'un montant de \$350.000 dû à trois ministères du gouvernement du Québec: Famille, Justice et Santé.

Le budget de Lafliche, qui était de \$1.389.400 en 1964, est maintenant de \$1.574.618.

Avec le retrait de la Commission municipale à Lafliche, il reste quatre municipalités en tutelle dans la région de Montréal sur un total de 13 dans tout le Québec: Jacques-Cartier, Saint-Hubert, Pincourt et, depuis peu, Saint-Michel.

Les autres municipalités en tutelle sont les cantons Bergeronnes et Delisle, les villages de Parent, Saint-Henri-de-Tailon et Saint-Jérôme (au Lac-Saint-Jean) ainsi que les villes de Bagotville, Cadillac et Valier.

Hier
11,430
Total des visiteurs
depuis l'ouverture
11,840,270

Don de \$500,000 à l'Université de Montréal

Le colonel Robert Samuel McLaughlin, d'Oshawa, vient de souscrire la somme de 500.000 dollars comme don personnel à la campagne du cinquantenaire de l'Université de Montréal.

En communiquant cette nouvelle à monsieur Gérard Plourde, président de la campagne, le colonel McLaughlin a fait état de son amitié de longue date pour les Canadiens français et de sa volonté de poser un geste en faveur de l'Université de Montréal dont il admire les réalisations.

Le colonel McLaughlin, encore très actif à l'âge de 97 ans, occupe le poste de président du conseil de General Motors du Canada et de ses filiales.

La philanthropie du colonel McLaughlin est très connue; un grand nombre d'universités et d'œuvres canadiennes ont d'ailleurs bénéficié de sa générosité.

L'enquête sur Pointe-aux-Trembles

Des témoignages contradictoires sur un "cadeau" de \$400 pour devenir policier

par Claude MASSON

"Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité, toute la vérité!"

Malgré ce "je le jure" des témoins, des déclarations totalement contradictoires ont été entendues pour la première fois, hier, à l'enquête sur les cinq dernières années de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles.

Mme Jean-Guy Marotte, femme d'un jeune policier de la municipalité concernée, a révélé qu'un homme a déjà dit à son mari: "Je veux t'aider à entrer dans la police, mais ça te coûterait \$400". A cette condition exigée, elle a répondu: "Je suis d'accord" et son mari a emprunté le montant nécessaire à la banque.

L'agent Jean-Guy Marotte est venu à la barre immédiatement après sa femme pour corroborer de nouveau son témoignage de la semaine dernière et bien donné \$400 à un monsieur pour devenir policier de Pointe-aux-Trembles.

L'individu en aurait même dit: "Avec \$400, ça fait \$100 pour chacun des quatre collègues. Il n'y a rien pour moi là-dessus".

Et le policier d'ajouter qu'après son témoignage de la semaine dernière, l'homme en question lui a téléphoné pour lui dire qu'il n'avait jamais reçu les \$400, mais qu'il les avait tout simplement trouvés dans sa boîte aux lettres.

Or, ce monsieur se nomme Guy Lafond, un citoyen bien connu à Pointe-aux-Trembles comme il a dit lui-même par-

ce qu'il s'occupe de plusieurs activités, om, la politique depuis dix ans "parce que j'aime ça et parce que j'aime la compétition".

M. Lafond a tout nié des témoignages de M. et Mme Jean-Guy Marotte. Il a juré n'avoir jamais reçu \$400 et n'avoir jamais trouvé un tel

montant dans sa boîte aux lettres.

M. Lafond a avoué que ce n'était pas le premier aspirant policier qu'il recommandait à la direction du service de la police. Mais tous ceux qui me connaissent savent que je ne fais pas ça pour l'argent!

"Je n'ai jamais reçu les

\$400! Je vous le dis Son Honneur et je ne suis pas ici pour me parjurer. Enquêtez sur lui (l'agent Marotte) et sur moi et vous verrez. Je ne l'ai jamais trouvé dans la boîte aux lettres non plus."

Voluile, M. Lafond a même
Voir **TEMOIGNAGES** en p. 6

Vote de grève des chauffeurs des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Après la grève de Chambly Transport qui depuis le 13 septembre paralyse le transport en commun sur la rive sud, voici qu'une menace de paralysie semblable pèse sur la rive nord, soit sur Laval, Rosemère, Bois-des-Filons, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache et Saint-Jérôme.

Les 121 chauffeurs de la compagnie des Autobus Mille-Iles, une ancienne filiale de Provincial Transport maintenant autonome et dont le siège social et les garages se trouvent dans le parc industriel de Laval, ont tenu hier soir une assemblée syndicale au sous-sol de l'église Saint-Christophe, à Pont-Val, et voté à 96,8 p.c. en faveur de la grève.

Celle-ci sera légale à compter du 19.

Les chauffeurs sont affiliés à la Confédération des syndicats nationaux.

Les négociations, qui se poursuivent, bloquent sur la question des salaires et des heures de travail.

Un porte-parole de la CSN a déclaré que les chauffeurs ont actuellement 50 heures d'ouvrage par semaine. Pour des raisons de sécurité, surtout, vu les responsabilités de leur métier, ils demandent que cette semaine soit réduite à 40 heures, ce que la compagnie refuse.

Quoi qu'il en soit, on nous a précisé que le vote d'hier soir ne signifie pas nécessairement une grève le 19, qu'il en dépendra en somme de la compagnie.

Une autre assemblée, "d'information" celle-là puisque la grève est votée, aura lieu avant le 19 et c'est alors qu'on décidera si, effectivement, on débrayera le 19 ou quelques jours plus tard.

On se souvient que dans le

cas de Chambly Transport, la grève était légale depuis déjà plusieurs semaines lorsqu'on a finalement débrayé.

Les Autobus Mille-Iles transportent environ 5.000 personnes par jour.

78 p.c. de ces gens demeurent dans le secteur Duvernay, Pont-Val, Chomedey, Vimont et Laval-des-Rapides.

Si la grève est déclenchée, il est plus que probable qu'elle ressuscite la recommandation du Rapport Campeau qui suggère que la ville de Laval organise elle-même, en collaboration si possible avec l'entreprise privée, sinon en municipalisant les compagnies actuelles, un système d'autobus sur son territoire pour alimenter le moratoire.

Il est à noter que seuls les chauffeurs, et non les mécaniciens, sont concernés par ce vote de grève.

Georges Lemay ne présente pas de défense; plaidoieries le 16

par Leopold LIZOTTE

Le procès de Georges Lemay, qui aurait "célébré" son premier anniversaire le 30 octobre, s'il avait duré jusque là, a pris fin soudainement ce matin, alors que la défense a renoncé... à présenter une défense.

"Nous devons être logiques avec nous-mêmes, a déclaré le procureur de l'accusé, Me Léo René Maranda. Ayant toujours soutenu que la Couronne n'avait pas présenté de preuve valable contre le prévenu, pourquoi de-

viens-nous réfuter celle-ci?"

"De plus, a-t-il ajouté, nous avons également affirmé que la perte de certains exhibits nous privait par ailleurs de moyens qui auraient pu nous assurer une défense pleine et entière devant la cour. Dans ces conditions, pourquoi en présenter une?"

"Notre preuve est donc close". Précédemment, Me Maranda et la Couronne, représentée par Me Stephen Cuddy et Me Pierre Sauvé, avaient fait deux admissions communes au dossier sur deux points particuliers.

La première était que Lajoie, le témoin clé de la poursuite, avait été, à un certain moment, condamné à un an de prison, et que, par la suite, il n'avait pas interjeté appel et n'avait pas été libéré conditionnellement.

L'autre, fort énigmatique (même pour ceux qui ont suivi le procès) portait sur le prix d'une foreuse achetée par un autre témoin, au magasin Pascal du centre commercial Pex IX. Ce prix était de... \$133.01.

Restait alors pour les avocats des deux parties à présenter

leurs plaidoieries respectives.

Me Cuddy, tout en déclarant qu'il pourrait être prêt à présenter la sienne dès demain matin, souligna que quelques jours lui seraient cependant utiles pour colliger les arguments à présenter devant la cour.

Me Maranda ne s'opposa alors aucunement à cette requête, en soulignant qu'il comprenait la tâche ardue de son collègue à vouloir trouver "une aiguille dans un tas de foin".

Et toute l'affaire a été ajournée à mercredi prochain.

Tape-cité

OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Une révolution dans la science de l'éclairage. La lampe étude Collège n'a qu'un seul but: assurer un éclairage parfaitement équilibré pour mieux étudier, mieux travailler, mieux se distraire.

voyez clair dans vos affaires

la lampe-étude Collège

Ordinairement 21.95
SPECIAL PILON \$18.50

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
5151EGE SOCIAL ET ENTREPOT, 5530 AV. A, 515-2400

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC LES
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
Verdun — Tél.: 769-3853

S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

Auvents
 Portes
 Fenêtres
 Clipboard
 Capots

LP-10-68

TECK

Venez voir les accessoires de style scandinave. Ils sont formidables nous en avons un choix varié et nos prix sont très raisonnables.

A. FORGET inc.

6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4809 PARINEAU, MONTREAL, TEL. 527-4161

Georges Tanguay, président Maurice Tanguay, C.G.A.A.
Paul Tanguay, C.G.A.A. Paul Gélpeux, C.G.A.A. F.I.C.
Renaud Lévesque, C.G.A.A. Jacques Barry, C.G.A.A.
Henri Chartrand, C.G.A.A. Marc Gaumont, C.G.A.A.
Alphonse Lehoucq, C.G.A.A. Marc Savard, C.G.A.A.
Maurice Normand, C.G.A.A. Jean Desrochers, C.G.A.A.
Jacques Hébert, C.G.A.A. Pierre Groulx, C.G.A.A.

6741, rue ST-HUBERT

PAUL E. TALBOT O.D.
OPTOMETRISTE

HEURES de BUREAU
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h. 272-7611
VENDREDI: 9 à 9 h.
SAMEDI: 9 à 1 h. 272-7616

LOUEZ
ou

ACHETEZ

UNE VOITURE 1969 MAINTENANT

Les avantages de ces deux plans

- Plan de location conçu pour vous convenir.
- Élimine déboursés de montant élevés. Économies.
- Assure une auto de modèle récent.
- Versements de location entièrement déductibles.
- Assurance de \$500.000 donnant entière protection, entretien complet.
- Achat possible immédiatement. Montant au-dessus de la moyenne offert pour reprise.
- Mensualités faciles conçues pour convenir à votre budget.
- Vaste choix de modèles et couleurs pour livraison immédiate.

**CHRYSLER • DODGE
CORONET • DART**

**TRANS-ISLAND
MOTORS LTÉE**

5400, BOUL. DECARIE — 488-9171
Ouvert le vendredi soir et le samedi

Les maires devraient former des cabinets pour diriger leur ville

— Me Pierre Viau

par Pierre VENNAT

Les maires devraient, tout comme les premiers ministres, constituer un cabinet avec les conseillers municipaux, de façon à administrer les villes de façon plus efficace.

La suggestion est du conseiller technique de l'Union des conseils de comté, Me Pierre Viau, qui a lancé hier le premier d'une série de trois ouvrages sur les municipalités de Québec.

Me Viau, qui définit son système dans son ouvrage sur les structures, explique qu'il s'agit de confier à chacun des membres du conseil la responsabilité d'un service particulier. Ainsi l'un s'occuperait de la voirie, l'autre des policiers et des pompiers, un troisième des finances, un autre des loisirs, un autre de l'aménagement du territoire, etc.

Sans avoir en réalité de pouvoirs bien définis, les conseillers pourraient alors consacrer davantage à l'étude et à la mise en vigueur de mesures propres à assurer un bon fonctionnement de leur service.

Bref, l'administration des services municipaux devenant de plus en plus complexe, le conseiller pourrait de cette façon, connaître beaucoup mieux le fonctionnement d'un secteur de l'administration municipale.

"Avec un peu de bonne volonté et avec un maire capable de diriger vraiment une équipe et de canaliser les efforts des membres du conseil et des fonctionnaires en vue d'assurer les meilleurs services au meilleur coût possible, il nous semble qu'un grand nombre de municipalités tireraient un grand profit à tenter l'expérience", a écrit Me Viau.

Les réformes

Me Viau doit publier prochainement, aux éditions de La Place, deux autres ouvrages, l'un sur les pouvoirs des municipalités et le deuxième sur les réformes à apporter au système.

Il n'a toutefois pas attendu pour suggérer quelques-unes des réformes à apporter immédiatement.

Tout d'abord, il faut mainte-

nant accélérer le rythme de l'évolution municipale au Québec et donner priorité à l'organisation de nos municipalités.

On devrait par exemple, écrit-il, intensifier les recherches en ce domaine en faisant appel aux spécialistes de différentes facultés universitaires. A ce sujet, il serait nécessaire aussi d'établir un système adéquat pour la formation des administrateurs municipaux.

Pour Me Viau, il faut également de toute urgence que le Québec apporte une solution aux problèmes régionaux. Les municipalités doivent, pour cela, apprendre d'abord à mettre en commun leurs ressources économiques et humaines.

"Le territoire du Québec est

trop vaste et les conditions trop différentes d'une région à l'autre pour que les contribuables puissent se contenter d'attendre des solutions magiques. Il leur revient d'évaluer leurs besoins et de solliciter la collaboration des autres municipalités chaque fois que la situation l'exige. Il est évident, par exemple, qu'il faut prévoir sur une base régionale les grandes lignes de l'aménagement du territoire."

Et, dans l'esprit du juriste, il ne fait aucun doute que c'est le rôle du gouvernement du Québec d'établir un programme pour coordonner l'action des régions.



Conférences sur l'insuffisance visuelle

Le docteur F. Clarke Fraser, (à gauche), professeur de génétique, section humaine, du département de génétique à l'Université McGill et directeur du département de génétique à la "Montreal Children Hospital", et le docteur P. Georgette Gélina, directrice médicale de Ville St-Laurent seront les conférenciers invités à l'assemblée de l'aide aux insuffisants visuels du Québec, ce soir à 8 heures dans l'auditorium de la bibliothèque Atwater à 4023, rue Tupper (angle Atwater) 2ième étage.

Ça ne tourne pas rond à la régionale Duvernay!

par Pierre VENNAT

Ça ne tourne pas rond à la Régionale Duvernay!

Il y eut d'abord la rentrée, qui ne fut complétée que le 24 septembre, alors que 800 derniers "chanceux" allèrent rejoindre 1.700 étudiants qui avaient commencé leurs cours le 23 septembre et 2.500 autres, le 16, soit, donc, avec plus de deux semaines ou tout au moins une semaine plus tard que la moyenne de tout le Québec.

Il y eut auparavant cette annonce de l'Association des professeurs de Duvernay qui, dans les journaux, dénonçait la régionale et désirait informer la population de la région que "nulle raison syndicale ou professionnelle n'empêche les

classes d'opérer normalement".

Il y eut ensuite la manifestation de samedi dernier, alors que 600 enseignants, environ, affiliés à la Fédération des enseignants de Laval, manifestèrent devant la régionale, où se tenait le congrès de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, supposément pour "sauver la rétro-totaie, et qu'elle a "des effets néfastes" sur l'éducation des étudiants.

Les parents

Le dernier coup de clairon a été sonné hier alors que l'Association parents-maitres de la Régionale Duvernay a sommé l'Association des enseignants de la régionale de "faire cesser immédiatement" toute action de boycottage de la sup-

pléance et de la surveillance (autre que les réactions) ainsi que des activités parascolaires qu'aurait ordonnées le syndicat aux enseignants.

L'Association parents-maitres, par la voix de sa présidente, Mme Yvette Beaudry, prétend que cette situation existe depuis une semaine dans les écoles de la régionale, soit au fait depuis la rentrée totale, et qu'elle a "des effets néfastes" sur l'éducation des étudiants.

Harvey Woods et le personnel de direction



Les chaussettes longue "Executive" de Harvey Woods ont été léguées comme le choix personnel des dirigeants qui exigent confort, tenue soignée, et qualité impeccable.

Homologation des terrains de l'Autoroute Laval

par Pierre VENNAT

Les autorités de Laval ont présenté hier soir au conseil municipal un avis de motion prévoyant un règlement pour l'homologation de sept grandes propriétés entre l'Autoroute des Laurentides et le chemin de fer du Pacifique Canadien, pour la construction de l'Autoroute Laval.

Cette Autoroute Laval, qui deviendra le boulevard Métropolitain de l'île Jésus, consistera d'abord en un tronçon qui reliera l'Autoroute des Laurentides au boulevard des Laurentides.

Outre les terrains cités plus haut, la ville est déjà propriétaire des autres, ce qui devrait permettre la construction sans difficultés du premier tronçon.

Éventuellement, on se pro-

pose de prolonger cette Autoroute pour en faire une véritable voie est-ouest.

La séance d'hier soir comprenait pas moins de 112 items à l'ordre du jour, dont 65 règlements, 14 recommandations du comité exécutif et 33 avis de motion.

La discussion sur le premier item, un règlement d'emprunt de \$903.000 pour des travaux d'égout prévus à Vimont, dura plus d'une heure.

L'opposition, menée par le conseiller Raymond Fortin, s'opposa à des travaux de si haute envergure, dans un secteur déjà construit, donc n'amenant aucune nouvelle évaluation et prétendit que la ville n'a pas les moyens de se lancer dans pareille aventure.

M. Fortin mena d'ailleurs une chaude lutte sur presque tous les règlements d'emprunt, lesquels totalisent un montant presque record de \$2.548.500, prétendant que le mode de taxation dont on s'est servi pour les payer est injuste.

Plusieurs votes, remportés 14 à 6 par l'administration eurent lieu les oppositionnistes Lorne Bernard, Guy Brochu et Jean Giosi votant à chaque fois avec l'équipe Tétrault.

M. Giosi prétend en effet que ses collègues oppositionnistes font "de l'obstruction systématique".

Tandis que M. Fortin, lui, trouve le mode de taxation de l'admission injuste.

Et que le maire veut qu'il n'y ait plus de "citoyens de deuxième classe" à Laval.

Quoi qu'il en soit, on dépensera \$903.000 pour des égouts dans le quartier Vimont, \$743.600 pour des égouts, des aqueducs, du pavage et des trottoirs dans le quartier Chomedey, et \$130.000 pour du pavage et de l'éclairage dans le quartier Fabreville.

Et \$51.300 serviront au réaménagement de l'ex-hôtel de ville de Duvernay, lequel sert aujourd'hui de quartier-général au Service de l'urbanisme.

Un avis de motion laisse également prévoir des améliorations semblables à l'ex-hôtel de ville d'Auteuil qui abrite présentement le Service municipal des recherches et statistiques et celui de l'évaluation.

Acquittement de deux policiers accusés de vol qualifié

Deux policiers montréalais, les agents Adrien Jamin et Roger Cadieux, qui avaient été accusés de vol avec violence pour avoir "collecté" d'une certaine façon une somme d'argent que devait un chauffeur de taxi à l'un d'eux, et pour s'être également emparés de sa voiture, ont tous deux été acquittés par le juge André Fabien, à midi.

18 accusations de fraudes contre un notaire

(QUÉBEC PC) — Dix-huit accusations de fraudes totalisant \$23.840 ont été portées lundi à Québec contre le notaire Louis-Joseph Champagne. Le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions, a exigé un cautionnement de \$5.000 en argent ou d'un même montant sur immeuble pour son élargissement.

Le notaire Champagne, qui a donné comme adresse 33 rue Buade, à Québec, a déjà travaillé à St-Magloire, comté de Bellechasse, où il était trésorier de la commission scolaire et gérant d'une succursale bancaire de l'endroit.

Toutes les fraudes qu'on lui reproche auraient été commises à St-Magloire, pendant la période s'étendant du 20 août 1957 au 20 juillet 1961. Il s'agit de 18 sommes d'argent variant de \$700 à \$2.500 et appartenant à des citoyens ainsi qu'à la Caisse populaire de St-Magloire.

Nomination à l'Université de Montréal

Le docteur André Lanthier, chef du département de médecine à l'hôpital Notre-Dame, vient d'être nommé au poste de directeur du département de médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.



Le Dr ANDRE LANTHIER

La nouvelle de cette nomination a été rendue publique par le conseil d'administration de l'hôpital qui a souligné le fait que cette nomination porte à quatre le nombre de chefs de département de Notre-Dame qui sont en même temps des chefs de département à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Les trois autres sont: le docteur Jean-Louis Léger, chef du département de radiologie, qui est également directeur du bureau médical de l'hôpital; le docteur Michel J. Bérard, chef du département de gynécologie-obstétrique et le docteur Maurice Parent, chef du département de chirurgie.

Le docteur Lanthier a reçu son doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1953, avec la mention "summa cum laude". Il fut également titulaire de la médaille du lieutenant-gouverneur. Il a fait des études post-universitaires au Harvard Medical School où il fut assistant de recherches de 1955 à 1957.

Il est également "fellow" du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et membre de nombreuses sociétés savantes aux publications auxquelles il contribue fréquemment.

Fraudeurs à l'oeuvre avec le vieux truc du faux inspecteur de banque

L'escouade des fraudes de la Sûreté de Montréal a mis en garde ce matin contre des fraudeurs qui sont présentement à l'oeuvre dans l'ouest de la ville et qui ont repris le coup du faux inspecteur de banque.

Déjà, les policiers enquêtent sur le cas d'une femme domiciliée rue Saint-Jacques dans l'ouest et qui est tombée deux fois dans le panneau. De plus, quatre tentatives ont été perpétrées sans succès.

Cette fraude se déroule de la façon suivante: un individu qui prétend être un inspecteur de banque se présente à une victime éventuelle et lui déclare que l'on fait enquête sur l'honnêteté douteuse de tel gérant ou de tel caissier. Il va sans dire qu'avant de passer à l'attaque on s'assure que la victime a un compte en banque bien garni.

On demande alors à la victime de retirer une forte somme d'argent afin d'aider l'inspecteur à déceler les presumedes irrégularités qui se dérouleraient dans les opérations bancaires. L'inspecteur s'engage à remettre l'argent au compte et d'y ajouter une prime pour avoir aidé la banque à appréhender un employé malhonnête.

Évidemment, les personnes qui tombent dans le panneau ne revoient jamais leur argent car le pseudo inspecteur de banque est toujours un fraudeur. Jamais une banque n'a demandé à un client de retirer des fonds pour vérifier l'honnêteté de ses employés.

Et, une femme de 52 ans s'est laissée prendre à deux reprises. Une première fois, on lui a demandé de retirer une somme de \$1.450 de son compte en ban-

que. Dès le lendemain, on lui demandait de retirer une somme identique d'un autre compte qu'elle possédait à la même succursale bancaire. Elle n'a jamais revu ses \$2.900 pas plus que l'inspecteur.

D'autre part, les fraudeurs ont échoué dans une tentative d'extorquer de l'argent à une femme de 72 ans en usant du même subterfuge.

TEMOIGNAGES

SUITE DE LA PAGE 3

été jusqu'à dire que, s'il avait reçu un tel montant par reconnaissance ou influence politique, "je le dirais en pleine cour".

Ses sources de revenus

M. Latona, électricien de métier, journalier à Canada Cement, détective privé à la piste de courses Richelieu antérieurement, propriétaire d'une salle de danse, vendeur d'annonces pour l'arena Roussin, a invité le président de la commission d'enquête, le juge Georges H. Long, à ne pas aller trop loin lorsque celui-ci a tenté d'en savoir plus long sur ses sources de revenus. "Ce sont mes affaires personnelles", a-t-il dit ajoutant toutefois qu'il accordait à la commission l'enquête "le privilège" de faire les vérifications nécessaires.

L'enquête s'est poursuivie aujourd'hui. Les témoins sont interrogés par Me Marcel Beauchemin et Gabriel Lassonde, nommés par le ministre de la Justice.

Un comité contre l'annexion formé à Saint-Michel

Après le Comité d'épuration, le Comité proannexionniste, voici maintenant qu'un Comité contre l'annexion vient d'être formé à Saint-Michel.

Et, comme premier objectif, celui-ci veut voir le référendum reporté à une date ultérieure, c'est-à-dire au moins un mois après les élections municipales prévues pour le 4 novembre dans cette municipalité.

Déjà, on l'a dit et répété, la date du référendum a été fixée au 20 octobre et, par ordonnance de la Commission municipale de Québec, tous les contribuables de cette ville auront droit de vote. Le référendum se déroulera sous la surveillance du ministère des Affaires municipales.

Le Comité contre l'annexion, qui a comme président l'homme d'affaires Gérard Vandellac, demande donc au ministre, M. Robert Lussier, de remettre la tenue du référendum à un mois tout au moins après le scrutin du 4 novembre.

Il serait fort étonnant cependant que Québec donne suite à cette requête étant donné que les conseils municipaux de Montréal et de Saint-Michel, les deux autorités directement intéressées, ont déjà accepté cette date.

Selon le Comité contre l'annexion, il existe présentement une grande confusion dans l'esprit des citoyens, non seu-

lement au sujet des questions précises que provoque la tenue du référendum mais aussi au sujet de la façon dont sera organisée ce référendum.

Selon le nouvel organisme, le gouvernement protégerait les droits de tous les intéressés et agirait au meilleur des intérêts de tous les habitants de Saint-Michel s'il se rendait à la requête soumise.

Le président est M. Gérard Vandellac. Les membres de l'exécutif sont MM. Roger Charrier, vice-président; Jean-Claude Roy et Jacques Goyette, secrétaires; Paul-Émile Lessard, Donat Béliveau, Bob Pelare et Marcel Provost, directeurs.

Autres protestations

L'ordre de la Commission municipale de Québec au conseil de Saint-Michel, à l'effet de faire voter les locataires au référendum sur l'annexion à Montréal ne plait pas à tout le monde.

Quatre maires de banlieue, menés par le maire de Mont-Royal, M. Réginald Dawson, et forts de l'opinion juridique de Me Jacques Viau, conseiller juridique du Conseil de coordination intermunicipale, sont aujourd'hui à Québec où ils doivent rencontrer le ministre Robert Lussier afin de le persuader que cette décision est illégale.

Perrette Ltée continuera d'ouvrir ses magasins en dehors des heures normales

par Jean DENECHAUD

La Laiterie Perrette Ltée ne serait pas assouplie au décret relatif au commerce de l'alimentation au détail.

C'est ce que décide le juge G.M. Desautels, de la Cour supérieure, en rejetant la demande d'injonction interlocutoire réclamée contre Perrette jusqu'à ce qu'un jugement final intervienne sur la demande en injonction permanente.

Le Comité conjoint de l'alimentation au détail soutient que l'entreprise précitée viole en ce moment les dispositions du décret sur les heures de travail des employés et les heures de fermeture.

Il demandait de faire cesser temporairement l'intimité de vendre des produits alimentaires en dehors des heures prévues par le décret jusqu'à ce que la question soit tranchée au mérite par le tribunal.

Le juge Desautels s'en rapporte aux définitions de la loi au sujet du terme "em-

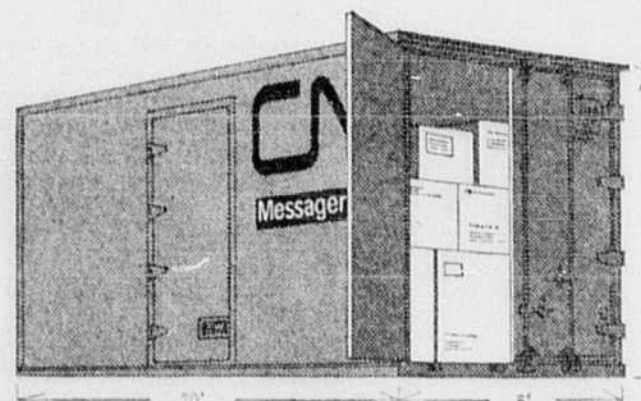
ployeur", décrivant toute personne qui fait exécuter un travail par un salarié et du terme "employé", décrivant toute personne exerçant une occupation inférieure à celle de gérant de magasin au service d'un employeur.

Le président du tribunal déclare que l'intimée n'a aucun employé, sauf ses gérants, à son emploi dans ses établissements commerciaux. Il est vrai qu'en certaines circonstances les gérants emploient du personnel régulier ou surnuméraire, mais il n'y a aucune preuve qu'il existe entre l'intimée et ces employés un lien de subordination qui permette de les considérer comme des employés.

Quant aux heures de travail, le juge Desautels conclut que le décret ne s'applique qu'aux employés (ce qu'ils sont définis par le décret et, par conséquent, déclare que le comité conjoint n'a pas droit à l'injonction interlocutoire qu'il réclame.

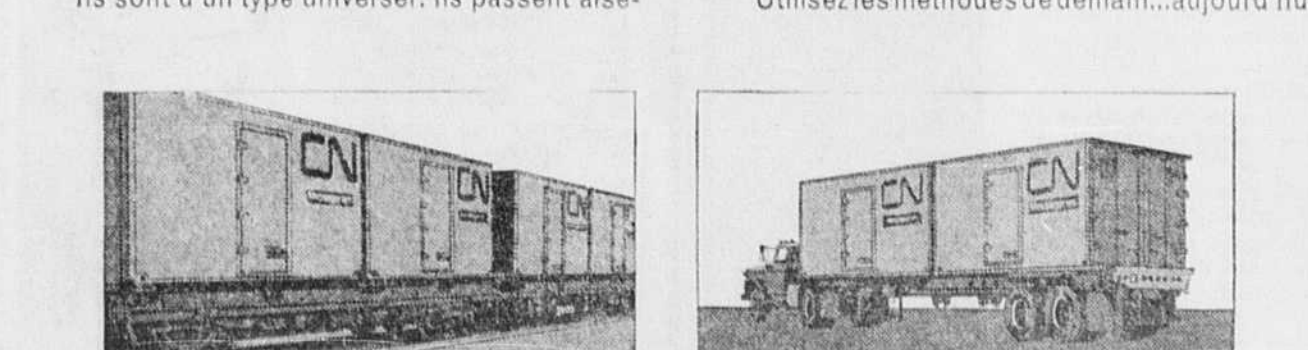
Ligne directe

Les containers du CN ne passent pas par un dépôt central, d'où économie de temps...



CAPACITÉ MAXIMUM: 1,000 pieds cubes 20,000 livres.

Les containers de vingt pieds du CN sont tout indiqués pour les expéditions volumineuses par Messageries. Le CN les laisse chez l'expéditeur et les reprend après chargement, suivant un horaire établi, et les livre au destinataire sans passer par un dépôt central, d'où économie de temps. Ils sont d'un type universel: ils passent aisément du wagon à la semi-remorque ou au stationnement. Et ils sont chauffés en plus.



Messageries CN

Le marché de l'Euro-dollar constitue le phénomène de la présente décennie dans le domaine crédit international

— La Banque de Nouvelle-Ecosse

Au point de vue du crédit international, le marché de l'Euro-dollar a été le phénomène des années 1960, déclare la Banque de Nouvelle-Ecosse dans sa revue mensuelle courante. Ce phénomène né et développé à Londres et dans d'autres capitales européennes importantes, a constitué un marché qui est maintenant devenu important bien qu'il soit un élément assez modeste dans le tableau général de financement mondial et d'activité de capital.

Le mécanisme mis en marche pour les emprunts et les prêts a été un facteur influent dans les directives adoptées en matière de crédit intérieur et extérieur des pays aussi étendus que les Etats-Unis, l'Italie et le Japon; d'autre part l'implication de développement dans les domaines les moins développés du monde au point de vue de prêts et d'emprunts souligne les résultats des marchés de l'Euro-dollar et ses possibilités comme force intégrante à la structure monétaire internationale.

Définition de l'Euro-dollar

Les tentatives tendant à définir la nature de l'Euro-dollar et à évaluer le volume d'utilisation conduisent inévitablement à un imbroglio de détails techniques. La meilleure description revient à celle-ci: "C'est un dollar qui a été acquis par une banque en dehors des Etats-Unis et employé directement ou après conversion en une autre devise, pour le prêt à un client non banquier peut-être après un ou plusieurs redépôts d'une banque à une autre". Cette définition fut offerte par la Bank for International Settlements (B.I.S.) dans son rapport an-

nuel de 1963-64; cependant, comme la fait remarquer la banque elle-même, cette définition suscite de nombreuses questions et les réponses sont aussi nombreuses parce qu'il s'agit d'identifier les Euro-dollars à partir des chiffres disponibles. La B.I.S. dans son dernier rapport annuel fournit un chiffre de \$16 milliards comme mesure véritable du marché à la fin de 1967.

Evidemment d'autres devises sont aussi employées dans ce qu'on appelle le marché de l'Euro-dollar, et la B.I.S. estime que d'autres devises ainsi employées se chiffrent à \$3 milliards pour la fin de 1967. Les principaux stimulateurs qui ont présidé à l'évolution du marché de l'Euro-dollar vers la fin des années 50, constate la Revue, c'est le relâchement du contrôle des changes en Europe occidentale et l'existence d'un taux d'intérêt qui permettait de saisir et d'exploiter les occasions.

C'est à Londres que l'impulsion s'est fait sentir par suite de l'interdiction imposée en 1957 aux banques anglaises d'outre-mer de prêter en sterling. Cette décision força les banques à chercher des moyens intermédiaires de financement et en 1959, lorsque

les restrictions sur la livre sterling furent levées, le marché de l'Euro-dollar s'était déjà fermement implanté. Dès les premières années, la majeure partie de l'approvisionnement émanait des banques centrales l'excédent de leur avoir en dollars représentant la contrepartie du déficit croissant dans les paiements des Etats-Unis. Divers aspects des règlements bancaires des Etats-Unis contribuèrent eux aussi dans une large mesure au développement du marché. Ces dernières années, les institutions officielles ont continué à jouer leur rôle majeur en tant que source d'approvisionnement mais maintenant la plus large part des euro-devises provient de sources privées, tant en Europe qu'ailleurs. Une récente caractéristique de la scène européenne a été l'accroissement marqué des obligations en dollars américains (euro-obligations). Cette activité contribue à étendre le marché de l'Euro-dollar car les banques européennes émettant les emprunts ont besoin de maintenir un pool de dollars et aussi parce que les produits de l'emprunt non immédiatement requis ont été réinvestis en euro-devises ailleurs.

Le conflit éclate entre de Gaulle et la société Citroën

Le conflit éclate entre de Gaulle et la société Citroën

PARIS (AFP) — Il semble qu'il y ait maintenant conflit entre la société Citroën, qui souhaite s'associer à la firme Fiat, presque trois fois plus importante qu'elle, et le gouvernement français.

Le dossier de l'affaire Citroën est toujours sur le bureau du général de Gaulle à l'Élysée. Le président de la République n'a pas encore pris sa décision. Mais il apparaît que celle-ci ne sera pas favorable aux propositions d'association telles qu'elles sont conçues par les dirigeants de Citroën.

Cet après-midi, la société Citroën publie une mise au point qui déclare: "Citroën est convaincu que seule une entente conclue dans le cadre du marché commun européen peut apporter une solution au problème ainsi posé. Le processus engagé semble irréversible; l'automobile européenne se fera avec ou sans la France. Citroën souhaiterait qu'elle se fit avec... c'est-à-dire qu'il ne saurait être question de solution de remplacement qui ne répond en aucun cas aux données du vrai problème".

Cette déclaration, de style assez inhabituel, a été faite au moment où le général de Gaulle pèse les avantages et les inconvénients de solutions différentes.

Selon certaines indications, le général de Gaulle estimerait toujours qu'une solution française est possible: elle unirait Renault (800.000 voitures par an), Peugeot (400.000 voitures) et Citroën (500.000 voitures). Le président de la République serait opposé au plan d'association avec Fiat du fait de la disproportion de taille existant entre les deux partenaires, Fiat sortant plus de 1.200.000 voitures par an. Tout porte donc à croire que si Citroën devait maintenir son projet actuel d'association avec Fiat, il y aurait veto du gouvernement français.

Par contre, s'il était possible, dans une première étape, de mettre sur pied une association entre Renault, Peugeot

et Citroën, totalisant une production annuelle d'un million sept cent mille voitures, le gouvernement français pourrait envisager, à un stade ultérieur, la nouvelle association étant consolidée, l'élargissement de cette association à des partenaires industriels du Marché commun.

Les observateurs notent que si cette politique était finalement adoptée par le gouvernement français, elle s'apparenterait fort à celle suivie par le gouvernement allemand dans le domaine du pétrole: le gouvernement de Bonn exige en effet la fusion des pétroliers indépendants allemands avant de les autoriser à s'associer à un partenaire étranger, en l'occurrence la Compagnie française des Pétroles.

Marché des bestiaux

La demande était bonne et le commerce modérément actif lundi aux marchés de Montréal. Les prix étaient à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Arrivages: 613 bovins — 315 vaches — 2 veaux — 8 agneaux et montons. Les prix: bouvillons de choix, 26.25; qualité moyenne, 23 à 25.75; qualité ordinaire, 20.50 à 22.75. Taureaux, qualité moyenne, 22.00; qualité ordinaire, 18.50. Vaches, bonne qualité, 19 à 19.75; moyenne, 17.25 à 18.75; ordinaire, 15.50 à 17.75; pour la mise en conserve et charcuterie, 17.75 à 18.25. Agneaux, bonne qualité, 22.25 à 24.25; moyenne et ordinaire, 17.25 à 22.25. Veaux, qualité moyenne 31 à 35.00; ordinaire 18.25. Agneaux pour abattage rituel, 26.00 à 100 lb. Porcs, prix non établis.

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64 93 point 65. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole, 65.

Fromage: livre à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47½; coloré 47.75 à 48.25. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac 1 20 à 22; procédé par rouleur, No 1 en sacs 18 à 19½; autres catégories pour nourrissement 13½ à 14. Poudre de lait de beurre: pour nourrissement 13½ à 14, poudre de lait 5½ à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, nouvelles, 90 à 95 les 50 lbs, 1 P.E. 82.00 à 2.15 les 75 lbs, 81.35 à 81.50 les 50 lbs. N.B., 20 à 30 les 10 lbs.

Prix des œufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros 64.1; A-gros 62.3; A-moyens 60.1; A-petits 42.2.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien
Fondé en 1890

vous offre

7 1/2 %

Obligations 5 ans
7% obligations 4 ans
2% obligations 1, 2 & 3 ans

Montant minimum: \$1000

Actif: \$218 500 000
Capital et réserves: \$44 600 000

612, rue St-Jacques
Montréal 115, Qué.
Téléphone: 845-7111

Autre source d'Euro-dollars

Une autre source d'Euro-dollars s'est fait jour dans les pays sous-développés du globe. Parmi les pays plus avancés, les considérations quant à la

NOMINATION CHEZ A. C. NEILSEN



M. R.-Claude Raymond

Le Conseil d'Administration de A. C. Nielsen Company of Canada Limited annonce la nomination de R.-Claude Raymond au poste de vice-président de la division Index Nielsen Détaillants. M. Raymond assume présentement des fonctions importantes au point de vue service client et ventes, et cette nomination reconnaît son talent à affermir et intensifier davantage la valeur des Services Nielsen pour les clients. A l'heure actuelle, le Service Nielsen est considéré comme un instrument de marketing essentiel par l'industrie des produits alimentaires, pharmaceutiques, de toilette et de la télédiffusion du Canada, et qui de plus est dans 17 des principaux pays industriels du monde.

LES SUCRES RAFFINES CARTIER LIMITEE



R. A. DICKINSON D. E. WEBSTER MME M. I. ESSERY

M. J. A. Lang, président, Les sucres raffinés Cartier Ltée, annonce les nominations de M. R. A. Dickinson, B.Comm., au poste de vice-président et trésorier; de M. D. E. Webster, B.E. (Ing. en chimie), Ing. P., au poste de vice-président, production; et de Mme M. I. Essery, au poste de secrétaire de la compagnie. Tous trois sont au service de la compagnie depuis sa fondation et ont occupé des postes responsables lors des débuts de la compagnie.

CIMENTS LAFARGE QUEBEC LTEE



Charles Thiry Gilles Boyer Etienne Guittin Hubert Lavigne Patrick Nodé-Langlois

M. Olivier Lecerf, Président, est heureux d'annoncer la nomination de M. Charles Thiry au poste de Vice-Président Directeur Général. M. Charles Thiry, Ing., qui occupait auparavant les fonctions de Vice-Président Marketing, sera responsable de tous les services opérationnels de Ciments Lafarge Québec Ltée et de sa filiale Concreters Ready Mix Ltd. Se rapportent à M. Thiry: — M. Gilles Boyer, Ing., Directeur Technique de Concreters Ready Mix Ltd. — M. Boyer s'est joint à la compagnie en mai 1968. — M. Etienne Guittin, Directeur de la cimenterie de St-Constant, M. Guittin,

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 QUÉST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, QUÉ.

OTTAWA TORONTO LONDON WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, l'Association des Ingénieurs-Conseils en Administration, Inc.

BOLIVIAN POWER COMPANY LIMITED



M. David C. Mitchell

La nomination de M. David C. Mitchell, au poste de général de BOLIVIAN POWER COMPANY LIMITED, est annoncée par M. Morley G. Taylor, président de Bolivian Power Company Limited et Canadian International Power Company. M. Mitchell s'associe en premier lieu avec le groupe Canadian International Power Co. en 1953 et servit comme gérant de la division Oruro de Bolivian Power Company Limited et comme gérant général de Compania de Alumbrado Electrico de San Salvador. M. Mitchell réside à La Paz, Bolivie.

CIGARES IMPORTÉS!

De CUBA (y compris Montecristo)
De la JAMAÏQUE

en vente chez

Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

PATATES CHIPS DUCHESS LIMITEE



M. MAURICE LORTIE M. DENIS LEONARD

M. Hilaire Beauregard, président de Patates Chips Duchess Limitée, a le plaisir d'annoncer les nominations de messieurs Maurice Lortie et Denis Leonard à des postes administratifs. Ces nouvelles nominations sont devenues nécessaires à cause de la progression constante de la compagnie. M. Lortie qui est à l'emploi de Patates Chips Duchess Limitée depuis 29 ans devient premier responsable de la production. M. Leonard se voit confier le poste de contrôleur, en plus d'assumer la gerance du bureau. La compagnie Patates Chips Duchess Limitée fabrique des produits alimentaires qui sont distribués dans la Province de Québec principalement.

Un pardessus Aquascutum en gabardine pure laine: un choix de classe...



De grande classe.

Une journée fraîche. Une randonnée en voiture à la campagne... Cet impeccable pardessus en gabardine signé Aquascutum à toute la classe qui convient à l'élégance sportive. Coupé dans la meilleure gabardine pure laine anglaise selon les traditions d'Aquascutum, ce pardessus parfaitement imperméabilisé est en mesure d'affronter les intempéries. Pour environ \$95.00, vous le trouverez dans les meilleurs magasins du monde entier. Pour connaître le nom du plus proche, écrivez ou téléphonez à:

Aquascutum LTD. OF LONDON, ENGLAND
4117, RUE BÉREVILLE, MONTRÉAL 34, QUÉ., 526-7795.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for the Montreal exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

Bourse canadienne

Table of stock market data for the Canadian exchange, including columns for stock names, prices, and changes.

par la PRESSE CANADIENNE INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.



Hausse modérée à Montréal, ton indélicat à N.York

La séance n'est que modérément active aujourd'hui à la Bourse de Montréal mais le groupe des industrielles continue de gagner du terrain. Les services publics, à l'indice, se replient tandis que les banques et les papeteries accusent un ton mixte. L'indice combiné s'inscrit à 177,37, en hausse de 0,43.

La tendance demeure incertaine à Wall Street et après-midi, alors que la consolidation des cours, sous la pression des prises de bénéfices, se poursuit pour la troisième séance consécutive, ce qui n'a rien de surprenant à la suite de la ferme tendance de hausse qui dure depuis trois semaines.

newcom

par la PRESSE CANADIENNE

Table of 'newcom' stock market data, listing various stocks and their prices.

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Table of 'americaine' stock market data, listing various stocks and their prices.

titres au comptoir

Source: Bonnard Leslie & Co.

Table of 'titres au comptoir' stock market data, listing various stocks and their prices.

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kipper and Co.

Table of 'SECTION INDUSTRIELLE' stock market data, listing various industrial stocks and their prices.

fruits et légumes

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Table of 'fruits et légumes' stock market data, listing various stocks and their prices.

coures des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Table of 'coures des obligations' stock market data, listing various bonds and their prices.

coures des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Table of 'coures des obligations' stock market data, listing various bonds and their prices.

Pierre Mulele, compagnon de Lumumba, est condamné à la peine de mort

KINSHASA (AFP, PA) — Le chef rebelle congolais, Pierre Mulele, a été condamné à mort, aujourd'hui, par une cour martiale spéciale, après un procès qui a duré 15 heures, à Kinshasa.

Le tribunal militaire a siégé sans désemparer depuis hier, 17 h, jusqu'à ce matin. Après deux heures de délibérations, le jury a rendu un verdict de mort.

Le général Mobutu a immédiatement rejeté le recours en grâce présenté par Mulele.

Mulele avait demandé à bénéficier de la loi d'amnistie lorsqu'il avait négocié son retour à la légalité avec M. Justin Marie Boboko, ministre des Affaires étrangères. Cette négociation avait eu lieu en l'absence du chef de l'Etat, alors en voyage officiel au Maroc. A son retour, le général Mobutu, dans une allocution improvisée, avait annoncé que cette négociation était nulle et non avenue et que Mulele devait être jugé comme criminel de guerre. Celui-ci, fort des assurances données, était rentré librement à Kinshasa où il était d'ailleurs l'hôte de M. Boboko. Arrêté aussitôt après le discours du général Mobutu, Mulele était incarcéré au camp militaire de Koko.

Cette arrestation a créé une vive tension entre Kinshasa et Brazzaville. Les autorités de Brazzaville, auprès desquelles Mulele s'était rendu le 13 septembre pour négocier avec les autorités de Kinshasa, avaient demandé et obtenu des garanties pour la sincérité et la réalité de l'amnistie accordée. Les autorités de Brazzaville avaient envoyé aussitôt une délégation conduite par le ministre des Affaires étrangères qui était intervenue auprès de M. Boboko puis du président Mobutu pour que la sécurité et la liberté de Mulele soient assurées comme la garantie en avait été donnée.

Pierre Mulele, est un des derniers "grands rebelles" congolais et s'est toujours présenté comme l'héritier spirituel de Patrice Lumumba.

Né à Kulu Natendu (province orientale), en 1929, il a été élu député de la province de Leopoldville en mai 1960. Il a représenté le gouvernement de Stanleyville auprès de la RAU, Ministre de l'Education nationale et des Arts dans le gouvernement Lumumba, il a été révoqué la même année par ordonnance du chef de l'Etat. Il a fait partie ensuite du gouvernement Gizenga



Victime de sa bonne foi

à Stanleyville. Sa rébellion, en 1963, mit à feu et à sang la province de Kouilou.

Il combattait des guerriers "Simba" (Lions) qui attaquaient l'armée congolaise, armée uniquement de machettes ou de sagaias, persuadés que les balles des fusils se changeraient en

eau avant de les atteindre. Après cinq ans dans le maquis congolais, M. Mulele s'est réfugié, le 13 septembre dernier, au Congo-Brazzaville, qu'il a quitté le 29 septembre pour rejoindre le Congo-Kinshasa dans un bateau envoyé par le président Mobutu.

Humphrey promet des conférences annuelles USA-URSS s'il est élu

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et l'Union soviétique devraient tenir des conférences au sommet annuelles et régulières qui ne s'entoureraient pas d'autant de publicité et ne susciteraient pas autant d'espoir que des conférences exceptionnelles mais auxquelles pourraient être jetées les bases d'une "nouvelle diplomatie", a déclaré mardi M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis et candidat démocrate à la présidence.

Prenant la parole à un déjeuner des directeurs de journaux affiliés à l'agence d'informations United Press International, M. Humphrey a affirmé qu'il n'avait "pas d'illusions" quant aux difficultés que soulèvent des négociations avec l'Union soviétique, difficultés qui tiennent, a-t-il dit, à ce que le gouvernement soviétique est un gouvernement totalitaire "peu sensible aux besoins et aux desirs de son peuple".

S'il est élu en novembre, M. Humphrey entend aussi demander au gouvernement soviétique d'engager les Nord-Vietnamiens à "commencer à négocier sérieusement" à Paris.

L'Union soviétique, a déclaré

M. Humphrey, s'est engagée "à user de son influence auprès d'Hanoi des que les Etats-Unis auront arrêté les bombardements du Nord-Vietnam".

"J'ai maintenant dit, a rappelé le vice-président, que je prendrais ce risque, pour la cause de la paix. L'Union soviétique a la responsabilité de voir qu'Hanoi ne soit pas de mauvaise foi, que ses représentants négocient avec franchise et immédiatement pour aboutir à la fin de la guerre au Vietnam.

"Dès que les bombardements cesseront, a poursuivi le vice-président, je demanderai au gouvernement soviétique de prouver qu'il peut également agir en faveur de la paix."

Attente et incertitude à Prague

PRAGUE (AFP, UPI, PA) — Une atmosphère d'attente et d'incertitude entoure Prague aujourd'hui. Les 21 membres du présidium se réunissent pour étudier les nouvelles directives formulées lors de la rencontre de Moscou, la semaine dernière, et signées par MM. Dubcek, Cernik et Husak.

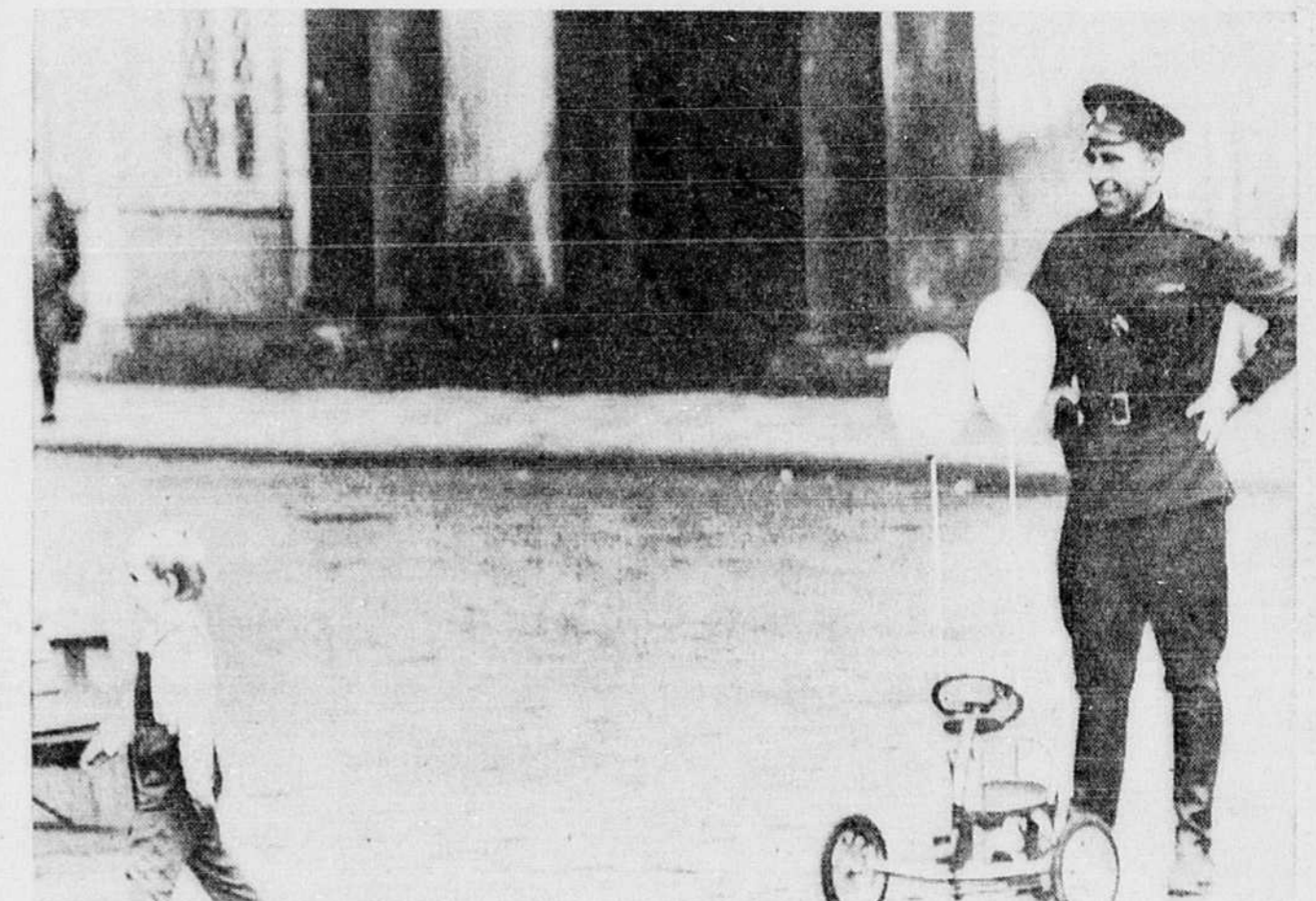
Par ailleurs, on note que d'une part, la presse soviétique a subitement coupé court à ses critiques des dirigeants de la Tchécoslovaquie, cependant qu'à Prague, la presse tchéco-

lovaque fait preuve de la plus rigide des réserves. Il y aurait des indices que les 21 membres du présidium sont indécis sur la question de savoir s'il faut accepter ou non les directives rigides contenues dans les accords signés à Moscou les 3 et 4 octobre derniers.

Ces directives prévoient une censure sévère de la presse et une purge aux plus hauts échelons de la hiérarchie administrative. Il s'agirait même pour Prague d'accepter un séjour indéfini des troupes soviétiques

en territoire tchécoslovaque. Pour la première fois depuis l'invasion des troupes du pacte de Varsovie le 20 août dernier, la presse officielle soviétique ne comportait, hier, aucun commentaire désobligeant à l'endroit des dirigeants tchécoslovaques.

L'agence TASS s'est même montrée amicale pour parler de "la stabilisation en Tchécoslovaquie", un phénomène qui, dit-elle, "a extrêmement irrité la presse impérialiste".



Pas question de fraterniser avec l'envahisseur!

Une fillette de Prague "résiste" à sa façon en abandonnant son tricycle pour s'éloigner d'un soldat russe d'occupation qui tentait de lier connaissance. Bon nombre des membres des forces du pacte de Varsovie qui occupent la Tchécoslovaquie semblent

n'avoir rien d'autre à faire que de visiter les endroits touristiques et de se faire photographier devant divers édifices et monuments. Mais la méfiance de la population tchèque envers les envahisseurs est loin de disparaître.

Moscou a renversé l'équilibre des forces mais l'OTAN va attendre avant d'agir

NEW YORK (UPI, PA) — Les pays de l'OTAN s'entendent sur le fait que l'action soviétique en Tchécoslovaquie a bouleversé l'équilibre militaire en Europe, mais ils attendront quelque temps avant de décider quelles mesures ils doivent prendre pour rétablir la situation.

C'est la conclusion à laquelle en sont venus M. Dean Rusk et les ministres des Affaires étrangères de 12 autres pays membres de l'Alliance atlantique au cours d'une séance de travail hier soir à New York.

Seuls les représentants du Portugal et de l'Islande étaient absents.

A l'issue de la rencontre, on a hâté d'un mois la date de la prochaine réunion du Conseil de l'OTAN, qui aura maintenant lieu du 14 au 16 novembre à Bruxelles.

La discussion a été amorcée par un rapport du secrétaire général de l'Organisation, M. Manlio Brosio, sur les conséquences de la crise tchèque, et par un compte rendu de M. Rusk sur ses récents entretiens

avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko. Le secrétaire d'Etat américain terminait ainsi une période d'une dizaine de jours de "diplomatie en coulisses", profitant de la présence à New York d'un grand nombre de diplomates qui assistent à l'Assemblée générale de l'ONU.

Cette poussée d'activité a été causée surtout par les récents événements en Europe centrale et le durcissement soudain de l'attitude de Moscou envers les pays occidentaux.

Dans ce sens, la "Pravda" dénonce ce matin la création d'une force navale des pays membres de l'OTAN en Méditerranée, et déclare qu'un tel projet témoigne de "l'existence d'objectifs dangereux poursuivis par l'Organisation atlantique dans cette région du monde".

Ayant indiqué qu'à l'heure actuelle, "les pays arabes, Chypre, Malte et d'autres pays du bassin méditerranéen sont l'objet de provocations accrues, la "Pravda" souligne que les plans que l'OTAN a conçus à l'égard de la Méditerranée sont "étroitement liés à l'orientation générale de cette organisation vers l'aggravation de la tension internationale et l'augmentation des activités sur ses différents flancs, surtout maintenant après l'échec de ses projets contre les pays socialistes de l'Europe centrale".

Brandt rencontre Gromyko

NEW-YORK (PA-UPI) — Les ministres des Affaires étrangères de l'URSS et de l'Allemagne de l'Ouest, MM. Gromyko et Brandt, se sont rencontrés cet après-midi pour discuter des tensions qui existent dans les relations entre les deux pays.

D'après certains renseignements, c'est l'Union soviétique qui aurait pris l'initiative de cette rencontre, profitant du fait que les deux diplomates se trouvaient en même temps à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU.

Plus tôt, M. Brandt avait rencontré le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, avec qui il avait discuté surtout des contributions possibles de son pays à l'OTAN et de l'attitude agressive de Moscou envers le gouvernement de Bonn.

On attend un geste spectaculaire pour dépanner les négociations sur le Vietnam

(d'après UPI, AFP, PA) — Des milieux diplomatiques à Paris estiment, aujourd'hui, que c'est le moment plus que jamais de rompre l'impasse où se trouve la conférence de Paris sur le Vietnam si l'on tient à ce que les négociations démarrent avant la tenue des élections présidentielles américaines.

Selon les mêmes milieux, il est encore possible de surmonter l'impasse avant le scrutin du 5 novembre. L'adjoit au chef négociateur américain à Paris, M. Cyrus Vance, s'est rendu à Washington récemment, et les observateurs croient de plus en plus qu'il a demandé au président Johnson d'assouplir la position américaine.

Il n'y a plus que trois sessions possibles de la Conférence de Paris avant la tenue des élections. En effet, les sessions en question auront lieu les 16, 23 et 30 octobre. Demain, les négociateurs se rencontreront pour la 25e fois.

A Washington, on estime également que la conjoncture se prête à un geste spectaculaire en Asie avant l'échéance du 5 novembre.

On fait valoir que les combats ont sensiblement diminué au Vietnam, ainsi que l'infiltration au Sud-Vietnam des sol-

dats du Nord. Par ailleurs, il semblerait que près de la moitié des sénateurs américains seraient en faveur d'un arrêt complet des bombardements aériens au Nord-Vietnam, afin de mettre à l'épreuve la bonne foi d'Hanoi à ce sujet. Enfin, on note que les personnalités démocrates font pression en faveur d'un arrêt complet des bombardements afin de gagner à M. Humphrey, l'appui du sénateur Eugene McCarthy, porte-drapeau des "colombes" qui fait de l'arrêt total des raids la condition de son appui au candidat officiel.

Le président Johnson lancera, jeudi soir, un appel en faveur du parti démocrate et de l'équipe Humphrey-Muskie, dans le cadre d'une émission radiodiffusée financée par le syndicat des ouvriers de l'industrie des nouveautés féminines.

L'allocution présidentielle, longue d'une dizaine de minutes, sera enregistrée à l'avance et diffusée à l'échelle nationale par les stations radiophoniques affiliées à la NBC, à partir de 7 h 45 jeudi soir.

M. Johnson, au cours des dernières semaines, a déjà exprimé à deux reprises son soutien pour la candidature de

M. Hubert Humphrey dans des télégrammes adressés à des réunions de groupes démocrates au Texas.

Par ailleurs, M. Humphrey a réalisé quelque progrès, auprès surtout de l'aile libérale, de la clientèle démocrate, depuis sa prise de position "indépendante" de lundi dernier, préconisant un arrêt total des

raids aériens sur le Nord-Vietnam, contre l'espoir de certains gestes de bonne volonté de la part d'Hanoi. Mais la marge de supériorité de M. Richard Nixon demeure considérable, et le mouvement en faveur du candidat, du "troisième parti", M. George Wallace, n'a rien perdu de son ap-

Inondations en Inde: morts par centaines

CALCUTTA (AFP) — On dénombre officiellement 780 morts à la suite des inondations suivies de glissements de terrain survenues hier dans le nord du Bengale, mais le chiffre des morts dépasserait le millier, selon des informations parvenues à Calcutta.

Les régions indiennes les plus touchées ont été celles de Jalpaiguri et Darjeeling. De nombreux prisonniers ont été tués dans la prison de Jalpaiguri, qui s'est effondrée sous la pression des eaux. On signale aussi que l'hôpital de la ville a été submergé soudainement par l'inondation: un grand

nombre de malades seraient morts dans le désastre.

Les flots ne se sont pas encore retirés des régions environnant Jalpaiguri et Coochbehar, où de nombreux villages sont encore inondés. A Jalpaiguri même, rares sont les bâtiments qui ne se sont pas effondrés, même par les eaux. A Darjeeling, les glissements de terrain et les effondrements de maisons ont fait officiellement 411 morts. Mais on craint d'en découvrir encore de nombreux autres lorsque les débris des maisons auront pu être dégagés. L'armée et les autorités civiles poursuivent les opérations de sauvetage.

Ces inondations dans le nord du Bengale, d'une ampleur encore jamais atteinte jusqu'à présent, sont dues aux pluies incessantes qui sont tombées sur la région pendant ces quatre derniers jours. Les fleuves et les rivières ont débordé, envahissant villes et villages, détruisant voies ferrées et routes et balayant les ponts. Toutes les communications avec les régions sinistrées sont interrompues.

Pompidou revient sur la scène politique: de Gaulle le reçoit

PARIS (AFP) — M. Georges Pompidou, ex-premier ministre rentré dans l'ombre à la suite de la crise de mai dernier en France, a fait sa réapparition sur la scène politique.

Le premier ministre Couve de Murville et le président de Gaulle ont dû faire appel à lui pour tenter de calmer les députés mécontents qui menacent de mettre en danger le projet de loi gouvernemental sur la réforme universitaire. C'est

du moins l'interprétation que donnent les observateurs avertis aux rencontres récentes entre les trois hommes.

Le projet de loi sur la réforme universitaire soulève en effet d'énormes remous au sein de la majorité où il est vivement, sinon violemment, critiqué par des députés qui feignent d'oublier qu'il a été approuvé par le général de Gaulle lui-même. Cela va loin puisque ce matin le journal gaulliste quasi officiel, "La Nation", met en garde M. Edgar Faure, ministre de l'Education, contre toute imprudence qui pourrait amener à un "conflit", lui conseille de prêter attention aux doléances (qui se traduisent par plus de cent amendements à son projet) de la majorité plutôt que de compter sur les voix de l'opposition favorables à son action. Ce qui est nouveau dans cette mise en garde, c'est le souci ouvertement exprimé de voir respectées les prérogatives du pouvoir législatif.

Les observateurs estiment qu'en recevant M. Pompidou, le général de Gaulle, comme M. Couve de Murville, ont voulu lui demander d'intervenir pour apaiser les esprits échauffés sur lesquels il a gardé un prestige certain. Beaucoup ne le considèrent pas comme le leader de la gauche de droit, du groupe allié.

M. Edgar Faure est allé ce matin, lui aussi, à l'Élysée. Il a consulté le général. Celui-ci, affirmant les observateurs, considérant comme dangereuse l'opposition actuelle d'une partie de la majorité, aurait rap-

Un voyage vers les étoiles prendra des siècles et plusieurs générations d'équipages

(d'après UPI, Reuter, AFP) — Les spécialistes des sciences spatiales projettent de voyager éventuellement vers les étoiles, mais en attendant il devront s'habituer à vivre dans des maisons futuristes du type de celle qu'on vient de dévoiler à Londres...

L'homme, dans 200 ans, aura construit des vaisseaux spatiaux qui lui permettront de longs voyages interstellaires. L'énergie nécessaire pour propulser de tels vaisseaux serait la même que celle employée dans la bombe à hydrogène, la fusion.

Telle sont les conclusions auxquelles en est venu le professeur Freeman Dyson, de l'Institut des études avancées, à l'université de Princeton.

Ecrivant dans la livraison d'octobre du périodique "Physics Today", publiée par l'Institut américain de physique, le professeur Dyson sou-

ligne l'homme a pratiquement atteint, dès maintenant, les limites de rendement dans l'utilisation des carburants chimiques. Le taux de rendement de ces carburants en charge utile



Avant de vivre dans l'espace interstellaire, l'homme aura eu le temps de faire l'essai d'habitats aux formes les plus étranges. Ci-haut, un prototype de maison futuriste, destiné à la Foire commerciale de la Finlande à Londres.

est, souligne le professeur, des plus réduits en raison des nombreux étages dont les engins doivent être dotés: il est de l'ordre de 16 à 1 s'il s'agit de placer un engin sur basse orbite de la

terre. Il se multiplie dans d'énormes proportions s'il s'agit, comme dans le projet Apollo, d'envoyer des hommes dans la lune où il est porté à plus de 1,000 pour 1.

Lorsque le vaisseau à propulsion par fusion aura été mis au point, écrit le professeur Dyson, il sera capable de transporter une charge utile infiniment plus importante, n'étant formé que d'un seul étage de propulsion.

Le "moteur" de ce vaisseau serait constitué par une énorme sphère dans laquelle des bombes à l'hydrogène feraient explosion à quelques secondes d'intervalle. Il serait construit de telle manière que la chaleur engendrée soit dissipée et que les chocs subis par le vaisseau à la suite des explosions soient absorbés par un système d'amortisseurs.

Pourtant, la plus grosse difficulté dans la construction d'un tel engin provien-

draient de l'énormité de sa taille. Le plus petit navire qu'on puisse concevoir, selon le professeur Dyson, peserait environ 100,000 tonnes.

Mais ce serait là un vaisseau insuffisant pour les voyages vers les distantes étoiles; il faudrait songer alors à plusieurs millions de tonnes, car il faudrait que le vaisseau puisse transporter des colonies entières de gens. En effet, et ce n'est pas là l'aspect le moins curieux de la prédiction, le vaisseau voyagerait à la vitesse d'environ 3,6 années lumières par siècle. Etant donné que la plus proche étoile se trouve à quelque 4,3 années lumière de nous, il faut donc songer que les voyageurs passeraient leur vie entière à la première et même la deuxième génération à bord du vaisseau sans avoir même atteint le but du voyage.

Une enquête sur l'alimentation en eau s'impose sur la rive sud

La multiplication des usines de filtration, les disputes entre municipalités quant à l'approvisionnement et au tarif exigé, le manque de pression, la pénurie d'eau dans au moins quatre villes durant la période estivale, voilà des raisons qui militent en faveur d'une véritable enquête sur l'alimentation en eau sur la rive sud.

Un ingénieur, M. Raymond Auger, a préconisé la mise sur pied d'une enquête sur cette nécessité vitale qu'est l'eau, au terme du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Société pour le progrès de la rive sud.

Au tout début, le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas avait fait un bref exposé du sujet, à la lumière d'un mémoire de la Jeune Chambre

de la rive sud portant justement sur "l'alimentation en eau" dans la région. Une période de discussions a permis de faire saisir la gravité du problème dans toute son ampleur.

Et c'est à la fin de toutes les expressions d'opinion que l'ingénieur a recommandé la tenue d'une telle enquête au niveau de la douzaine de municipalités qui forment la rive sud immédiate.

Il existe actuellement trois usines de filtration. Jacques-Cartier dessert Boucherville, Greenfield Park (en partie), Lafleche, Lemoyne (en partie) et Saint-Hubert; Saint-Lambert vend son eau à Prévile, à Greenfield Park et à Lemoyne en partie; Longueuil est autonome. Jacques-Cartier veut accro-

ître les tarifs. Sa requête devant la Régie des eaux a été interceptée par les municipalités desservies qui s'opposent à un taux plus élevé. D'autre part, Saint-Hubert songe à construire sa propre usine avec la collaboration probable de Brossard.

Le mémoire de la Jeune Chambre, qui était représentée hier par MM. Luc Lahaie et Jean-Marie Lizotte, déclare que "le problème d'alimentation en eau est pressant. La filtration de l'eau devient un problème à cause du manque de planification".

Le mémoire, qui est fort détaillé, recommande un plan à long terme pour l'alimentation en eau des municipalités.

"Ce plan doit être établi, accepté et mis en force pour toute la région".

Actuellement, selon les opinions émises, la situation est désavantageuse puisque le problème de l'eau relève de chacune des municipalités et non d'une coordination régionale.

A tel point que des municipalités manquent d'eau durant "les semaines de pointe", c'est-à-dire au cours de l'été.

Un ingénieur municipal, M. Henri Lapointe, a cité entre autres Saint-Hubert, Saint-Bruno, Brossard, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Greenfield Park et Lafleche.

Pour quelles raisons? Il ne manque pas de sources d'alimentation mais de conduites maitresses et de réservoirs en cas d'incendie.

Devant l'acuité du problème, un autre déjeuner-causerie de la Société sera consacré au même sujet.

Accusés d'un hold-up dans une Caisse populaire

Deux individus appréhendés peu après un vol à main armée de \$9,565 commis à la Caisse populaire de Saint-Martin, vendredi soir dernier, ont comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous des accusations de vol à main armée, vol d'auto, conspiration, possession d'armes et port de déguisement.

On sait que c'est à la suite d'un appel anonyme révélant qu'un crime du même genre était à se commettre dans un autre établissement bancaire que la police de Laval avait dépeché des voitures à Saint-Martin pour tendre une souricière à ces deux lascars qui ne se doutaient apparemment de rien.

Devant la cour, les prévenus, Roland Paquin, 25 ans, et Jean-Claude Plante, 26 ans, ont toutefois nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été reportée à mardi prochain.

Sans réclamer des cautionnements, leur avocat a toutefois demandé pour eux la permission de téléphoner. Mais le procureur de la police de Laval, M. Jacques Bertrand, s'y est opposé pour des raisons sérieuses, a-t-il dit.

Finalment, le tribunal a décidé que les accusés pourraient se servir de l'appareil de M. Bell, mais seulement sous surveillance policière.

Faits divers

Important vol de viande

Les charcuteries qui ne veulent pas être inquiétées par la police devront éviter au cours des prochains mois d'annoncer des ventes de jambon un peu trop fantastiques, ce qui ne manquerait pas d'attirer l'attention des enquêteurs sur les lieux.

En effet, la Sûreté de Montréal est à la recherche de 1,000 fesses de jambon, représentant un poids total de viande se situant entre 13,000 et 14,000 livres. Ces jambons ont été dérobés à la pointe du revolver, hier après-midi, à Montréal.

Le hold-up a été commis vers 2 h. 15, à l'intersection des rues Amherst et Ontario, alors que deux guemmen ont bondi dans un camion de la compagnie Donnan Cartage Inc., du 995 rue Park George.

Menaçant le conducteur, M. Jacques Désautels, âgé de 27 ans, les malfaiteurs se sont emparés du véhicule. Ils ont couché leur victime sur le plan-

Tué dans un dérapage

SCHEFFERVILLE (PCF) — Un mineur de Schefferville, M. Richard Boivin, 30 ans, a perdu la vie dans un accident de la route, hier matin, à Schefferville.

Il avait pris place dans une auto conduite par M. Roger Marin lorsque l'accident est survenu.

M. Marin aurait apparemment perdu la maîtrise de son volant au moment où il ravisait de vitesse avec le conducteur d'une autre automobile, sur la route conduisant de Schefferville à la mine.

M. Boivin a été tué sur le coup, cependant que son compagnon s'en est tiré avec des blessures assez graves.

Réclamation de \$250,000 pour l'amputation des deux jambes

par Jean DENECHAUD

L'accident survenu en mai dernier sur la voie du Pacifique canadien, à Côte Saint-Luc, et qui a coûté à la jeune Lorraine Mary Foley ses deux jambes, a eu des répercussions en Cour supérieure.

Le père de cette dernière, M. Patrick Foley, a fait enregistrer au greffe de la Cour supérieure, une poursuite en dommages de \$250,000 contre la compagnie de chemin de fer et la municipalité.

Il allègue dans sa procédure

qu'il n'existe aucune clôture près des voies, spécialement à l'endroit où l'accident s'est produit. Par suite de ce manque de précaution, les piétons et surtout les écoliers, alors qu'il y a quatre écoles aux en-

virons, traversent les voies à titre de raccourci.

Il n'y a pas de viaduc de la rue Westminster aussi loin à l'est que la rue Cavendish.

Quant à la ville de Côte Saint-Luc, elle a reconnu le danger que comportait le piège de laisser les gens traverser les voies, mais elle a négligé de prendre des mesures pour les protéger.

Nouveaux comptables généraux licenciés

Pas de 25 cents, mais 46 faux billets de \$10!

Lorsqu'il s'est présenté à la barrière de péage du pont Champlain, dimanche après-midi, un individu dans la trentaine, James Cole, n'a apparemment pas réussi à trouver dans ses poches les 25 cents obligatoires.

Il a donc tendu au péager de service un billet de \$10 tout neuf.

L'employé l'a pris, l'a regardé et a cru qu'il était faux.

La police est venue, on a fouillé la voiture du suspect, et l'on en a trouvé 45 autres, tout aussi faux!

Devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, Cole a toutefois nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été reportée à lundi prochain.

À la requête de son procureur, M. Frank D. Shoop, il a été remis en liberté sous un cautionnement de \$950 d'ici là.

L'Association des Comptables Généraux Licenciés de la Province de Québec annonce les résultats suivants des examens de reprise du mois d'août:

Première année
Montréal: Beaupré, Gilles; Tourigny, Ronald; Yearwood, Desmond.
Québec: Blanchette, Jean; Vaillancourt, René.
Hull: Rouy, Claude.
Baie-Comeau: Simard, Jean-Pierre.

Deuxième année
Montréal: Diotte, Roch; Ezri, Roland; McCann, Gordon; Nadeau, Gilles; Yearwood, Desmond.
Québec: Groleau, Michel.
Baie-Comeau: Gauthier, Marc.
Sept-Îles: Maloney, J. Marc.

Troisième année
Montréal: Aubin, Normand.
Farnham: Luneau, J.-B.
Hull: Youssef, Y. I.
Sept-Îles: Lapointe, Antoine.

Quatrième année
Montréal: Armes, S. Y.; Castonguay, Cyprien; Yip, S. P.
Val D'Or: Julien, Leo-Paul.

Cinquième année
Montréal: Bergevin, Raymond; Blais, Roger; Block, J. F.; Bolduc, Claude; Charle, R. W.; David, S.; Ferrara, Jean; Gagnon, Florent; Georges, Réal R.; Hébert, Pierre; Henderson, Ian L.; Jodoin, Gaetan; Laporte, Jean; Larocque, André; Martel, Robert R.; Patrick, Ray; Pepkowski, M. P.; Rowen, Patrick; Tougas, Jacques; Trudel, Yves; Vigneux, Jocelyn; Ledoux, Georges.

Québec: Beaumont, Pierre; Bégin, P. André; Bélanger, Yvon; Boutet, J. Yves; Clavue, Maurice; Cloutier, André; Deslauriers, Claude; Desrochers, Paul; Guay, Gérard; Hardy, J. Pierre; Masse, J. Guy; Plamondon, Raymond.
Sherbrooke: Boudreau, J. Valmond.
Trois-Rivières: Desbines, Claude; Lacerte, Benoit; Lavertu, Gaston; Martineau, Yves.
Val-de-la-Pérade: Dubéau, Gilbert, Laurent.
Toronto: Patterson, John T.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUSSIONS
 Des soumissions cachetées, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q., et portant la mention "SOUSSION POUR CHANGEMENTS DE BOUILLOIRES ET NOUVEAUX CONTRÔLES - EDIFICE FEDERAL - JOLLETTE, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 30 octobre 1968.
 On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631, avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au bureau de poste de Jollette, P.Q.
 On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et l'elles en conformité des conditions qui y sont stipulées.
 On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
 Maurice J. Vaive
 Gérant
 Services Administratifs

LA CORPORATION FONCIERE DE MONTREAL
 Aux détenteurs de débiteurs série "D" 64% 1er février 1980
AVIS DE DEFAUT
 La Corporation Foncière de Montréal est en défaut aux termes de son acte de fiducie en faveur de Compagnie de Fiducie Nord-Américaine en sa qualité de fiduciaire.
 Les détenteurs de débiteurs au porteur sont donc priés de les immatriculer au bureau du fiduciaire.
 Montréal, ce 24 jour de septembre 1968.
 Compagnie de Fiducie Nord-Américaine, Fiduciaire, 1 place Ville-Marie, Montréal 2, P.Q.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUSSIONS
 Des soumissions cachetées, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q., et portant la mention "SOUSSION POUR NOUVEAU COMPTOIR DE RECEPTION - EDIFICE ASSURANCE-CHOMAGE - 1441, RUE ST-URBAIN - MONTREAL, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'est), mercredi le 30 octobre 1968.
 On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Directeur de District, 1631, avenue Desjardins, Montréal 24, P.Q.
 On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et l'elles en conformité des conditions qui y sont stipulées.
 On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
 Maurice J. Vaive
 Gérant
 Services Administratifs

Encan public de vieilles "bagnoles"

Il y aura demain une vente par encan public de quelque 125 bagnoles sur l'emplacement de la fourrière municipale, à 1,700, rue Sauvé.

La vente se fera par l'entremise de la division de la récupération du service des achats et magasins, division dont M. Emile Quertin est le surintendant.

L'encan commencera à 10 h. du matin. Mode de paiement: argent comptant et immédiatement après la vente.

Les véhicules mis en vente sont des bagnoles non réclamées, abandonnées ou saisies.

La roulette russe aurait fait une autre victime

JONQUIERE (PC) — La Sûreté du Québec poursuit présentement son enquête sur la mort d'un jeune homme de 23 ans, Gaetan Gagnon, de Jonquière, tué hier d'une balle à la tête.

Selon les premières constatations, Gagnon se serait élevé la vie en jouant à la roulette russe. La police précise qu'il a eu la crâne fracassé par une balle de calibre .32.

Une enquête de la coroner aura lieu sous peu en rapport avec cette affaire.

Trouvé mort dans son auto

Les restes mortels d'un citoyen de Laprairie ont été transportés hier soir à la morgue de Québec pour une autopsie.

M. Albert Doiron, 50 ans, du 540 rue Godin, à Laprairie, a été trouvé sans vie dans son automobile par un compagnon, hier matin, au lac Dubé, à 20 milles au sud de Restigouche, en Gaspésie.

M. Doiron et son compagnon, M. Denis Tremblay, de la rue Levee, à Laprairie, étaient en voyage de chasse, dans la région de Saint-Contrand, depuis vendredi dernier.

Hier matin, à son réveil, M. Tremblay a trouvé M. Doiron mort. Une enquête a été instituée.

Selon l'agent J. Ross, de la Sûreté du Québec, à Matapédia, il s'agirait d'une mort naturelle. Une autopsie déterminera positivement la cause réelle de la mort de M. Doiron.

Un vieillard succombe à ses blessures

Un vieillard de 77 ans, M. Ferdinand Hémond, du 3050 ouest, rue Saint-Jacques, a succombé, vers 7 h. hier soir, à l'hôpital Général, aux blessures subies un peu plus tôt dans une collision frontale de deux autos survenue à l'angle des rues Sainte-Cunégonde et Charlevoix, dans le quartier Saint-Henri. Deux autres personnes avaient été blessées dans cet accident.

Deux autos et un tracteur: un mort

Un jeune homme de 24 ans, dont l'identité ne peut être divulguée, sa famille n'ayant pas encore été avisée, a été tué, vers 7 h. 15 hier soir, dans un accident impliquant deux autos et un tracteur, sur la route no 3, à Nicolet-Sud. Deux autres personnes ont été blessées dans l'accident.

La mort de la jeune serveuse serait peut-être accidentelle

Ni meurtre, ni suicide, mais peut-être mort accidentelle, telle est la première conclusion à laquelle sont parvenus les enquêteurs de la police de Montréal dans l'affaire de la mort de Monique Hébert, 20 ans, la jeune serveuse de restaurant trouvée morte dimanche d'une balle dans la nuque, à son appartement du 8021 rue Saint-Denis.

M. Richard Dimassimo, géant du Peppermint Lounge, où travaillait la victime, qui était venu se livrer à la police peu après le drame, a déclaré qu'il se trouvait dans l'appartement au moment où Monique Hébert s'était tiré par mégarde une balle derrière la tête en jouant avec son revolver.

M. Dimassimo est présentement détenu par mandat du coroner en tant que témoin important. L'enquête du coroner doit avoir lieu jeudi après-midi.

Selon la version retenue par les enquêteurs, la jeune fille aurait pris le revolver de Dimassimo pour s'amuser et, en blaguant, aurait fait semblant de se suicider. Sachant que le revolver était chargé, Dimassimo se serait alors précipité sur elle et c'est alors que le coup serait parti.

Il semble qu'il ne s'agit là que d'une première version et que l'enquête du coroner apportera des éléments nouveaux. On demandera en tout cas à Dimassimo pourquoi il avait ce revolver en sa possession. Celui-ci a déjà expliqué qu'il avait déjà été l'objet de menaces et que deux meurtres s'étaient produits jusqu'à maintenant au Peppermint Lounge, à l'angle du boul. Saint-Laurent et de la rue Bernard, où il travaille comme géant.

Laval décernera trois doctorats honorifiques

QUEBEC (PC) — L'Université Laval de Québec remettra des doctorats honorifiques à MM. Geoffrey C. Andrew; Jean-Charles Bonenfant et François Perroux, le samedi 19 octobre, dans le cadre de sa cérémonie de collation des grades.

M. Andrew, directeur administratif de l'Association des Universités et Collèges du Canada, recevra un doctorat en lettres; M. Bonenfant — directeur de la Bibliothèque de la Législature de la province de Québec, en obtiendra un en droit, tandis que M. Perroux, professeur au Collège de France et directeur de l'Institut de sciences économiques appliquées, se verra remettre un doctorat en sciences sociales.

L'Université Laval avait décerné 1,209 diplômés aux étudiants de toutes les facultés et écoles, sauf à ceux des facultés de médecine et de droit, lors des trois premières séances de Collation des grades de 1968, les 7 et 8 juin dernier.

Au cours de cette quatrième séance, le 19 octobre prochain, l'Université remettra 648 diplômes aux étudiants des facultés de médecine et de droit et à des étudiants de 13 autres facultés et écoles.

VILLE DE MONTRÉAL

EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX
 FONDS DE PENSION, VACANCES, CONGES DE MALADIE, ASSURANCE-MALADIE, ASSURANCE-VIE.

ANALYSTE DE L'EQUIPEMENT GRADE 2 — Centre de l'Informatique — hommes ou femmes —
 Traitement jusqu'à \$10,475.
 Effectuer les études nécessaires sur l'équipement de traitement automatique des données incluant: l'analyse des besoins en équipement, les études économiques, la préparation des cahiers des charges, l'analyse des soumissions des manufacturiers et la surveillance lors de l'installation.
 Posséder un diplôme universitaire et de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
 Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse et de programmation. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

BIBLIOTHECAIRE — hommes ou femmes —
 Traitement initial: \$6,160. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,995.
 Il y a actuellement des postes à combler à la bibliothèque municipale (section des enfants) et un autre au service d'Urbanisme.
 Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue.

CHEF ANALYSTE (Traitement des données administratives) — Centre de l'Informatique —
 Traitement jusqu'à \$16,000.
 Planification, coordination, direction et surveillance générale de toutes les activités se rapportant au traitement des données administratives.
 Posséder un grade universitaire et de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.) ou être membre d'une association professionnelle reconnue. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
 Plusieurs années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans des travaux jugés pertinents aux devoirs de la fonction. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

CHEF DE SECTION (Etudes sur l'équipement) — Centre de l'Informatique — hommes —
 Traitement jusqu'à \$13,290.
 Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives aux études sur l'équipement pour le traitement automatique des données ainsi que sur l'équipement de bureau.
 Posséder un grade universitaire d'une institution reconnue et, de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
 Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
 Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse de l'équipement pour le traitement automatique des données, des systèmes d'exploitation et de l'équipement de bureau. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

CHEF DE SECTION (Travaux de normalisation) — Centre de l'Informatique — hommes ou femmes —
 Traitement jusqu'à \$12,530.
 Effectuer des travaux comportant la coordination, la direction et la surveillance des activités relatives aux normes et aux systèmes de programmation.
 Posséder un grade universitaire ou détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
 Un certain nombre d'années d'expérience au niveau de la surveillance dans un des domaines d'activités en informatique et, de préférence, quelque expérience en programmation et en normalisation. Posséder une bonne connaissance des mathématiques et de la statistique. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COMMIS GRADE 2 — Service de la Police — hommes —
 Traitement initial: \$3,875. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,300.
 Être citoyen canadien et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Connaître la dactylographie.
 Quelques années d'expérience dans un travail de bureau. Date limite d'inscription: 14 octobre 1968.

CONSEILLER DU TOURISME (Office municipal du tourisme) — hommes —
 Traitement initial: \$7,780. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,080.
 Conseiller et guider les différentes catégories de visiteurs qui viennent à Montréal. Préparer des études relatives au domaine du tourisme. Rédiger des textes anglais publiés par l'Office.
 Posséder un grade universitaire et avoir suivi des cours de tourisme ou de relations extérieures d'une institution reconnue. Quelques années d'expérience dans le domaine du tourisme, des relations extérieures ou du journalisme. Posséder une connaissance supérieure de la langue anglaise. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COORDONNATEUR D'ANALYSES (Organisation et méthodes) — Centre de l'Informatique —
 Traitement jusqu'à \$15,000.
 Coordination, direction et surveillance des activités d'un groupe d'analyses affectés aux études d'organisation et méthodes administratives. Détermination des effets nécessaires. Consultation avec les représentants autorisés des services municipaux concernant le relevé des systèmes actuels; développement de nouveaux systèmes.
 Posséder un grade universitaire compatible avec les devoirs de la fonction de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.).
 Un certain nombre d'années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans des travaux d'analyse et de développement de structures et de méthodes administratives. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

COORDONNATEUR D'ANALYSES (Recherche opérationnelle) — Centre de l'Informatique —
 Traitement jusqu'à \$15,000.
 Coordination, direction et surveillance des activités d'un groupe d'analyses affectés à la recherche opérationnelle et au traitement des données scientifiques. Détermination des effets nécessaires. Développement, vérification et utilisation de modèles d'opérations de façon à trouver des solutions faisant appel aux techniques de recherche opérationnelle.
 Posséder un grade universitaire compatible avec la fonction; de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Un certain nombre d'années d'expérience, dont une partie à un niveau responsable, dans le développement de système d'analyse quantitative et de programmation scientifique. Le candidat devra également être versé dans les techniques de recherche opérationnelle, dans les méthodes d'analyse numérique et posséder des connaissances supérieures en mathématiques et en statistique. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

INSPECTEUR (enseignes) — hommes —
 Traitement initial: \$5,615. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,915.
 Visiter des bâtiments et diverses installations, afin d'assurer l'observance des règlements régissant les enseignes ou de recueillir les renseignements nécessaires à l'émission des permis.
 Au moins 25 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination.
 Quelque expérience dans le domaine de la construction. Date limite d'inscription: 22 octobre 1968.

POLICIER —
 Traitement initial: \$5,000. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,300, après 3 ans de service.
 Être citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études, taille minimum: 5'8", poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque œil sans verres.

PREPOSE AU CONTRÔLE DE LA QUALITE GRADE 2 — Informatique — hommes ou femmes —
 Traitement initial: \$6,160. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,455.
 Assurer la vérification et l'acheminement des documents, contrôler la qualité des travaux aux différentes étapes de la production.
 Avoir complété une 11e année d'études.
 Quelques années d'expérience dans les domaines relatifs à la production en informatique (autres que la perforation), et de préférence, quelque expérience dans le contrôle de la qualité.

SAUVETEUR — hommes ou femmes —
 Traitement initial: \$3,875. Augmentations annuelles jusqu'à \$5,220.
 Surveillance des baigneurs et entretien d'un bain public.
 Au moins 17 ans et avoir complété une 9e année d'études.
 De préférence, avoir déjà exercé la fonction de sauveteur. Posséder la médaille de bronze de la Société Royale de Sauvetage.
 Date limite d'inscription: 29 octobre 1968.

STENO-SECRETARE GRADE 2 (Bureau des Avocats) — (\$5220-\$6300)
 Le traitement initial sera situé dans l'échelle ci-haut mentionnée; augmentations annuelles jusqu'au maximum.
 Détenir un baccalauréat en arts. Sont également admises à ce concours les candidates ayant complété une rhétorique ou l'équivalent.
 Facilité d'élocution en français et en anglais.
 Bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 — Commission du Service civil — examens —
 Traitement initial: \$7,780. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,080.
 Exécuter divers travaux relatifs à la sélection du personnel tels que: analyses de fonctions, préparation d'examen, analyses statistiques, validation d'examen, etc.
 Posséder le brevet "A" d'une école normale ou un diplôme universitaire en relations industrielles, en orientation professionnelle, en psychologie ou autres domaines connexes d'une institution reconnue, ou être détenteur d'un baccalauréat en arts et connaître les éléments de la préparation, de l'administration ou de la validation de tests psychométriques. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.
 De préférence, quelque expérience dans la sélection de personnel, l'orientation ou l'enseignement. (Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera aussi considérée).

DEMANDE D'EMPLOI

Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphones: 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au Service du Personnel, dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport). Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.